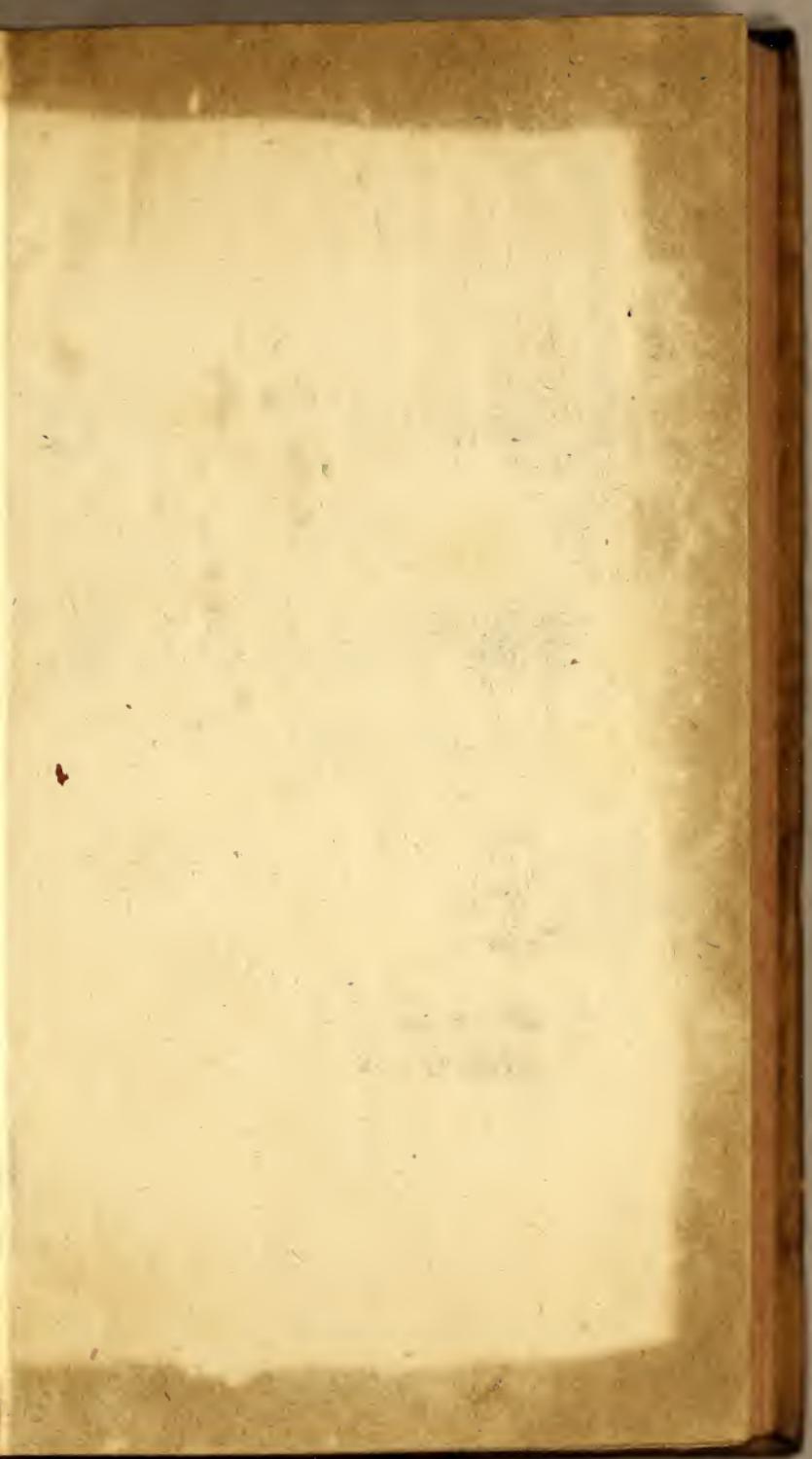
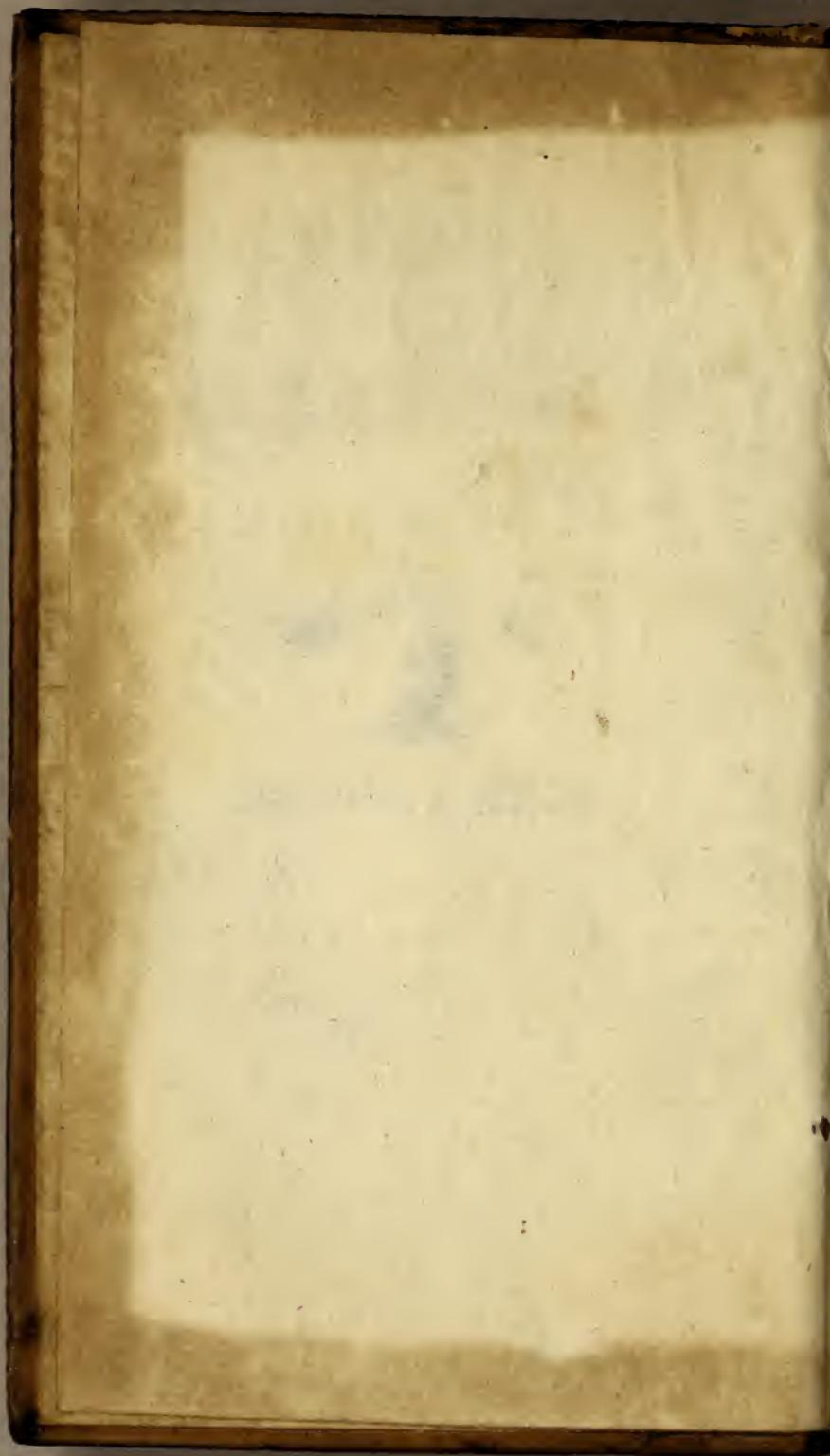


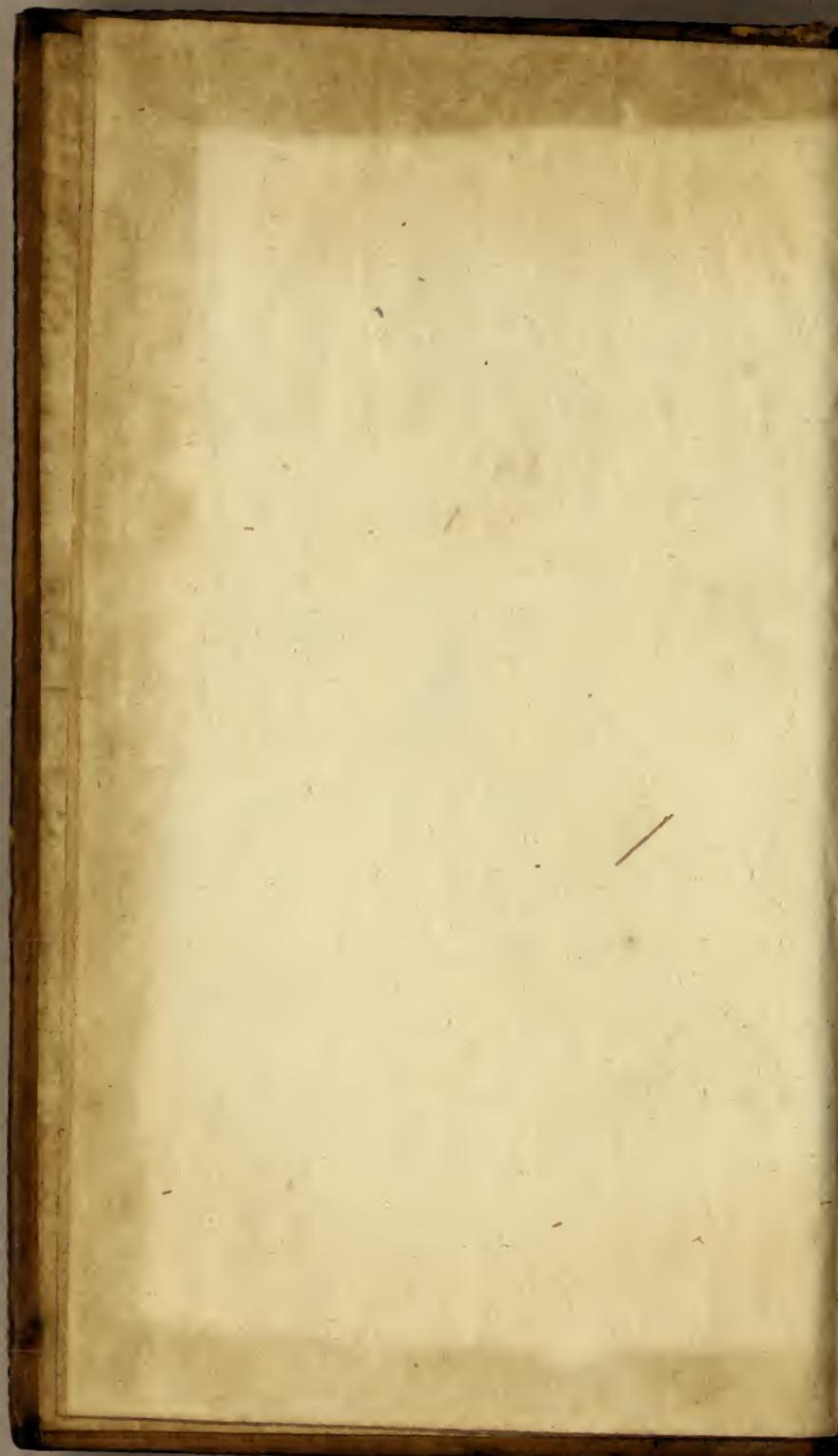


John Carter Brown.





HISTOIRE
DU
PARAGUAY.
TOME II.



HISTOIRE
DU
PARAGUAY.

TOME VI.

БІБЛІОТЕКА

ДО

БАРВІЧКИ

Івана

HISTOIRE DU PARAGUAY.

*Par le P. PIERRE FRANÇOIS - XAVIER
DE CHARLEVOIX, de la Compagnie
de Jesus.*

TOME SIXIÈME



JOHN CARTER BROWN.

A PARIS,

DESAINT, rue S. Jean-de-Beauvais, vis-à-vis
du College.
Chez DAVID, rue & vis-à-vis de la Grille des
Mathurins.
DURAND, rue du Foin, la premiere Porte
cochere en entrant par la rue S. Jacquès.

M. D C C. L V I I.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

THE
MORNING
THOUGHT





HISTOIRE DU PARAGUAY.

LIVRE VINGTIEME.

S O M M A I R E.

Les Barbares attaquent de toutes parts la Province de Paraguay. Les Indiens des Réductions les obligent à disparaître. Projet d'une Réduction pour les Tobatines. L'Evêque de l'Assomption tombe en apoplexie. Il écrit au Roi. Sa mort & son éloge. Lettre du Chapitre Séculier au Roi. Nouvelles tentatives pour la conversion des Chiriguanes. Ordre envoyé au Provincial des Jésuites à ce sujet. Choix des Missionnaires. Caractère du Pere de Lizardi. Son entretien avec Dom Bruno Maurice Zavala. Il arrive à Tarija avec deux autres Jésuites. En quelles dispositions ils en trouvent les Habitans au

Tome VI.

A

2 SOMMAIRE;

Sujet de la Mission des Chiriguanes Ce qui
réstoit alors de Chiriguanes Chrétiens. Ré-
duction de la Conception. Conversion d'un
de leurs Caciques. On continue à Tarija
de s'opposer au départ des Missionnaires
pour cette Entreprise. Réponse du Pere de
Lizardi à ceux qui vouloient lui persuader
d'y renoncer. Réduction de Sainte-Anne.
Voïage infructueux des Missionnaires à la
Cordillière Chiriguane. Difficulté d'y voia-
ger. Mort édifiante d'un Cacique : calomnie
contre les Missionnaires à ce sujet. Nou-
velle course dans la Cordillière. Les Mis-
sionnaires sont délivrés d'un grand danger.
Disposition des Chiriguanes au sujet du
Christianisme. Divers changemens dans
les Réductions de Sainte-Anne. Ardeur du
Pere de Lizardi pour le Martyre. La Ré-
duction de Sainte-Anne divisée en deux.
Le Pere de Lizardi dans la Cordillière,
fruit de son voïage. Ferveur des Néophy-
tes Chiriguanes sous sa direction. Il prédit
sa mort. Une des deux Réductions Chiri-
guanes détruite. Belle action d'une Fem-
me Espagnole, & d'une Chiriguane. Prise
du Pere de Lizardi. Sa Réduction réduite
en cendres. Son Martyre. En quel état on
trouve son corps. Martyre de son Sacrifi-
cain. Honneurs rendus au Pere de Li-
zardi. Un Cacique Chiriguane rend un
grand service aux Chrétiens. Réduction
Chiriguane vers Santa-Crux ; elle ne sub-
sist pas long-tems. Réduction des Zamucos.
Désordre qui y arrive. Elle est transférée
aux Chiquites. Conversion de plusieurs
Zamucos. Ferveur des Zamucos. Deux ten-

S O M M A I R E

3

tatives inutiles pour aller des Zamucos au Paraguay. Racine singuliere ; effet qu'elle produisit sur le Pere Castañarès. Conversion des Borillos. Nouvelles tentatives pour une communication entre le Paraguay & le Tucuman. Mémoire présenté au Roi d'Espagne par un Ecclésiastique François, contre les Jésuites, & comment il est reçu. Il est présenté au Prince des Asturias, qui le rejette. Impression qu'il fait sur plusieurs personnes en Espagne. Commissaire Roial au Paraguay. Il refuse de visiter les Réductions. Sa Lettre au premier Ministre d'Espagne. Déclaration de Dom Antoine Ruiz de Arrellano. Réponse du Pere d'Aguilar à un Mémoire de Dom Martin de Barua, adressé au Roi contre les Jésuites. Ce que le Roi pense du Mémoire. Jugement que le Commissaire Roial, & le Conseil des Indes, porterent de la réponse. Extrait de cet écrit. Objections faites à Madrid au Pere Rodero, Procureur Général des Jésuites du Paraguay, & ses réponses : & celle du Pere Rico à d'autres objections.

Si la prudence & la bonté de Dom Bruno Maurice de Zavala ne lui avoient point permis d'exercer toute la sévérité de la justice sur les Rebelles du Paraguay, ils eurent bientôt lieu de craindre que la colere du Ciel ne s'appaisât point aussi aisément : cette malheureuse Province se vit tout-à-coup, & lorsqu'on y pensoit le moins, menacée d'expier ses révoltes.

1734-36.

Les Barbares attaquent de toutes parts la Province de Paraguay.

A ij

1734-36.

par les mains des Barbares. Les Guaycurus, irréconciliabes Ennemis des Espagnols, & les Mocovis, auxquels le Gouverneur du Tucuman faisoit vivement la guerre, voulurent profiter de la foiblesse où les dissensions l'avoient réduite ; ils y entrerent en même tems, comme de concert chacun de leur côté, pourterent le ravage jusqu'aux portes de la Capitale, où le peu de Troupes qu'avoit le Gouverneur ne suffissoit pas pour les empêcher d'entrer. Il fallut donc avoir recours aux Milices des Réductions : Dom Martin d'Echauri fit prier les Missionnaires de lui en envoier le plus qu'ils pourroient, & il fut obéi avec la plus grande promptitude. L'approche des Néophytes obliga bientôt les Infideles à se retirer ; & cette prompte retraiteacheva de faire comprendre aux Habitans de l'Assomption, que leur plus grande ressource contre des Peuples, que les armes des Espagnols n'avoient pu dompter, étoit dans ces mêmes Néophytes, dont ils ayoient dit tant de mal, & qu'un aveugle & honteux intérêt leur faisoit souhaiter d'avoir pour Esclaves ; quoique plus d'une expérience dût leur avoir appris qu'avec la liberté, les Indiens perdoient non-seulement les vertus dont ils honoroient la Religion, mais encore le zèle qu'ils témoignoient pour le service du Roi, & le courage qui les rendoit si utiles à l'Etat.

Projet d'une Quelques autres Nations du Paraguay
Réduction faisoient alors assez souvent des courses
pour les To dans les Habitations Espagnoles, & y cau-
batines. soient d'assez grands dommages : les plus

1734-36.

Incommodes de tous étoient les Tobatines, connus alors sous le nom de Montagnards. J'ai dit qu'en 1723 on en avoit gagné à Jesus-Christ jusqu'à 400 Familles, qui avoient été reçues dans la Réduction de Sainte-Foi du Parana ; mais que dix ans après, effraïées par les menaces de la Commune du Paraguay, & ne pouvant plus supporter la faim & les autres misères, où étoient réduites toutes les Réductions de cette Province, elles avoient disparu tout-d'un-coup ; sans qu'on pût savoir ce qu'elles étoient devenues. On apprit dans la fuite qu'elles s'étoient retirées dans les forêts & les montagnes d'un Canton nommé *Tarauta* ; d'où on les avoit tirées après leur conversion. C'étoit de là que ces Déferteurs faisoient des courses dans les Habitations Espagnoles, infestoient les chemins, pilloient & massacroient tous ceux qu'ils trouvoient sans défense, ce qui interrompoit tout le commerce.

On crut que le Pere d'Aguilar pouvoit seul faire cesser ces hostilités ; & le Procureur Général de la Province fut chargé par les Magistrats de présenter une Requête à Dom Bruno-Maurice de Zavala, qui étoit encore à l'Assomption, pour le supplier d'engager le Provincial de leur envoier quelques Jésuites, qui travaillassent à les reconcilier avec les Espagnols. Dom Bruno fit encore plus qu'on ne lui demandoit ; & il crut que la chose étoit assez importante pour y intéresser l'Evêque. Il adressa à ce Prélat, & au Pere d'Aguilar, un *Auto exortatorio* à ce sujet. Le Provincial

A iii

1734-37.

n'avoit pas besoin de cette formalité pour entreprendre une œuvre si digne de son zèle ; il n'eut pas plutôt fait connoître dans les Réductions les plus voisines , ses intentions , que plusieurs Missionnaires s'offrirent pour une Entreprise , dont ils connoissoient mieux que personne tous les dangers , & il n'eut point d'autre peine qu'à consoler ceux dont il n'acceptoit point les offres.

Dom Bruno Maurice de Zavala étant parti sur ces entrefaites , Dom Martin Joseph d'Echauri suivit avec zèle cette affaire , & dans une Lettre qu'il écrivit au commencement de l'année 1735 au Roi Catholique , il lui manda que ce Gouverneur avoit accordé aux Peres de la Compagnie la permission qu'ils lui avoient demandée de fonder dans le Canton de Taruma une Réduction pour les Tobatines . Mais le succès de l'Entreprise de ces Missionnaires ne fut pas aussi prompt qu'ils l'avoient espéré , & ce ne fut qu'au bout de quelques années de recherches , qu'ils vinrent à bout de découvrir les Tobatines fugitifs , qui n'avoient plus de retraites fixes . Nous verrons en son tems quel fut le fruit de leur découverte .

L'Evêque du Paraguay , qui s'y intérogeoit plus que personne , n'eut pas la tombe en consolation de voir les heureuses suites de l'apoplexie . Au mois de Septembre de l'année 1737 , il tomba en apoplexie , & quoiqu'il eût été promptement secouru , il comprit qu'il ne lui restoit pas long-tems à vivre . Dans cet état , uniquement occu-

pé des jugemens de Dieu , il écrivit au Roi , qui l'avoit consulté sur plusieurs points , & en particulier sur le Mémoire de Dom Barthélémi de Aldunacé , dont nous avons parlé , & sur celui de Dom Martin de Barua , dont nous parlerons dans la suite . On peut regarder la réponse qu'il fit à ce Prince , comme le Testament d'un des plus saints & des plus grands Evêques qui aient paru dans l'Amérique . Il n'y entra dans aucun détail sur ce que contenoient les deux Mémoires ; mais il en dit assez pour faire comprendre à Philippe V , que leurs Auteurs lui en avoient imposé sur tous les Chefs . On trouvera dans les Preuves cette Lettre , qui est trop longue pour être rapportée ici .

1737-38.

Dom Joseph Palos mourut le Vendredi saint de l'année suivante , après avoir gouverné quatorze ans son Eglise dans les plus tristes & les plus critiques conjectures , où puisse se trouver un Evêque . Les services importans qu'il a rendus à la Religion & à l'Etat , & ce qu'il lui en a couté , soit pour retenir une partie de ses Ouailles dans l'obéissance & la soumission , soit pour y ramener celles qui s'en étoient écartées , avoit engagé Philippe V à lui offrir un Siège plus considérable ; mais , content de servir Dieu dans une Eglise pauvre , où on lui donnoit tous les jours tant de nouveaux chagrins , qu'il pouvoit l'appeler avec justice une Epouse de sang , il ne fut pas même tenté de la quitter pour en prendre une autre , & il mourut dans le sein de la pauvreté .

Sa mort &
son éloge.

HISTOIRE

1737-38.

Lettre du
Chapitre Sé-
culier de l'As-
sumption au
Roi.

Dans la Lettre, que nous venons de citer, il se plaignoit au Roi de ce que l'on conservoit encore dans l'Archive de la Maison de Ville de l'Assomption bien des Arrêts rendus pendant les troubles, contre l'immunité Ecclésiastique, contre sa réputation, celle de plusieurs de ses Chanoines, du Curé de Saint Blaise, contre celle des Jésuites, parceque, disoit-on, il n'y avoit point d'ordre de les biffer, ni de les brûler; mais ce n'étoit pas la faute de ceux qui composoient alors le Chapitre Séculier, lesquels, immédiatement après qu'ils eurent été rétablis dans leurs Charges, avoient écrit à Sa Majesté une Lettre commune, dans laquelle ils parloient de tous ces Actes comme de Libelles diffamatoires contre l'Evêque, le Clergé, les Jésuites, & les plus honorables Citoiens, dressés par des Hommes sans honneur, sans probité, sans Religion, foulant aux pieds les immunités & la Jurisdiction Ecclésiastique; & ils insinuoient que D. Bruno Maurice de Zavala, n'avoit pas cru devoir y toucher sans un ordre exprès de Sa Majesté, & s'étoit contenté de faire brûler par la main du Boureau, les Ecrits qui courroient dans le Public sur le même sujet. Il y a bien de l'apparence que Philippe V aura eu égard aux représentations d'un Prélat si respectable, & à la demande de Magistrats si dignes d'être écoutés; mais je

Ce qui empêche n'en ai rien trouvé dans mes Mémoires.
choisit la réu- Cependant l'attention que le Marquis de
non du Cha- Castel Fuerté avoit donnée aux affaires de
co sous les loix de l'E- la Province de Paraguay, ne l'avoit pas
vangile,

empêché d'en apporter une très sérieuse à ce qui faisoit depuis plus d'un siecle l'objet de celle de ses Prédeceſſeurs, des Evêques & des Gouverneurs du Tucuman, & avoit déjà couté tant de sang aux Mifionnaires, je veux dire aux moiens de réduire le Chaco sous les loix de l'Evangile, & par une soumission volontaire d'ajoûter cette Province à l'Empire des Rois Catholiques. Comme le principal obſtacle qu'on y avoit trouvé jusqu'alors venoit des Chiriguanes, qui pouvoient ſeuls faire réussir une ſi belle Entreprise, ſi on pouvoit venir à bout de les gagner, l'inutilité des efforts qu'on avoit faits jusques-là pour vaincre leur résistance, ne parut pas encore, ni au Viceroy, ni aux Ouvriers Évangéliques, une raison ſuffiſante pour y renoncer.

Il s'y rencontreroit néanmoins deux grandes difficultés; la premiere étoit la foibleſſe des Espagnols dans ces Provinces, où ils n'étoient nullement en état de fe faire craindre de ces Barbares, & de ne pas laiſſer impunies leurs hostilités & leurs perfidies. La ſeconde, qu'il n'étoit presque pas poſſible de diſſiper leur défiance, & la crainte trop bien fondée qu'ils avoient qu'on ne voulût les rendre Chrétiens, que pour les réduire en esclavage. Toutefois, comme on fe flatté aisément ſur ce qu'on souhaitoit avec ardeur, & que la tranquillité du Tucuman dépendoit de n'avoir rien à craindre d'une Nation, qui ſeule étoit capable, ſi elle étoit bien sincérement conciliée avec les Espagnols, de contenir

1731-38. tout le Chaco, & dont la conversion entraîneroit vraisemblablement celle de toute cette grande Province ; on ne se lassoit point de former des projets pour les unir avec les Espagnols par le lien de la Religion.

Les Jésuites de leur côté étoient toujours, & on ne pouvoit en douter, très disposés à tout ce qu'on desiroit d'eux pour cela, quoiqu'ils connussent mieux que personne la difficulté de l'Entreprise ; non-seulement parceque quelque inutiles que pussent être leurs tentatives, il n'y avoit qu'à gagner pour des Hommes Apostoliques, dont la récompense qu'ils ne doivent attendre que du Ciel, n'est point attachée aux succès de leurs travaux ; mais encore parceque plus d'une expérience leur avoit appris, que quand le moment de la Grace est venu, elle triomphe des cœurs les plus rebelles, & que les Ministres du Seigneur ne doivent jamais désespérer de voir arriver cet heureux moment, dont ils auroient à se reprocher de ne s'être pas trouvés prêts pour en profiter.

Nouvelle tentative pour gagner des plus exposées aux insultes de ces révoltes Chiriguanes, & le 12 de Février 1731, elle écrivit au Marquis de Castel Fuerté, pour lui rappeler qu'elle ne voioit plus d'autre moyen de la mettre en sûreté contre la fureur de ces Peuples, que de faire un nouvel effort pour les attirer au culte du vrai Dieu ; que pour y réussir il étoit à propos de n'y em-

1731-32.

ploier que des Missionnaires , qui animés du même esprit , y travaillaissent de concert , & fussent sous la dépendance d'un seul Supérieur ; que cette maniere uniforme n'avoit pu être gardée tandis qu'on avoit envoié à ces Indiens des Religieux de différens Ordres , qui , quoiqu'égale-ment zélés pour le salut des Aimes , avoient suivi différentes méthodes ; qu'il lui paroif-foit qu'on devoit s'en tenir aux seuls Peres de la Compagnie de Jesus , lesquels , outre que cette partie du ministere , qui regar-de la conversion des Infideles est singuliè-rement le propre de leur Institut , ont une grande facilité pour apprendre les Langues , parmi lesquels il s'en trouvoit beaucoup qui savoient celle que parlent les Chiriguanes , qui avoient d'ailleurs un talent marqué pour s'attirer la confiance des Peu-ples les plus barbares , & qui en vertu du Privilege qu'ils ont reçu des Rois Catholi-ques , pouvoient seuls les rassurer sur la conservation de leur liberté ; qu'elle sup-plioit donc son Excellence de vouloir bien engager l'Audience roïale des Charcas à charger ces Religieux d'annoncer l'Evan-gile aux Chiriguanes .

Le Viceroy fit encore plus qu'on ne lui demandoit. Après avoir communiqué cette Lettre à l'Audience roïale de Limâ , il ren-dit , conjointement avec cette Cour , un Arrêt daté du 7 de Mai , qu'il adressa à l'Audience roïale des Charcas , & qui por-toit qu'il convenoit de prier le Provincial des Jésuites du Paraguay , & de lui enjoindre de nommer des Sujets de sa Province ,

Avj)

pour l'Expédition que proposoit la Ville de
 1731-38. Tarija ; & en conséquence de cet Arrêt, Dom François Herboso , Président de cette Cour , écrivit au Pere Herran une Lettre datée du 6 de Juillet, dans laquelle , après avoir rapporté celle de la Ville de Tarija , la délibération de l'Audience roïale de Lima , & l'Arrêt rendu par le Viceroy , il se prioit & lui enjoignoit de s'y conformer. La Ville de Tarija de son côté ayant eu avis de ces démarches , écrivit au même Provincial , le 6 d'Août , une Lettre de civilité , où en lui marquant l'espérance qu'elle avoit conçue du succès d'une si belle Entreprise , elle témoignoit une grande impatience de la voir commencer.

Choix des
Missionnai-
res.

Des ordres si précis & des sollicitations si engageantes ne laissoient plus à la disposition du Provincial que le choix des Missionnaires ; & son unique embarras fut de pouvoir se determiner , parmi le grand nombre de ceux qui se présenterent. Il ne balança pourtant point à nommer pour Chef de l'Entreprise un Homme qui n'avoit voulu recevoir sa Mission que de l'obéissance , quoiqu'il la souhaitât peut-être plus ardemment qu'aucun autre , parcequ'il étoit persuadé que le Martyre en seroit le terme. C'étoit le Pere Julien de Lizardi , né à Asteazu dans la Province de Guipuscoa à quatre lieues de Saint-Sébastien , lequel depuis quatre ans étoit chargé de la Réduction de Saint-Angel dans la Province d'Uruguay.

Caractere du
P. de Lizardi.

Il n'avoit peut - être point encore paru dans les Missions du Paraguay un Religieux

1732-38

d'une piété plus éminente ; & son Provincial, qui l'avoit mené d'Espagne en Amérique, jugea que nul autre n'étoit plus capable d'attirer la bénédiction du Ciel sur l'Expedition dont il s'agissoit. Il lui écrivit pour la lui proposer, en le priant de lui mander s'il n'avoit point de représentations à lui faire sur cette destination. La réponse du Pere de Lizardi fut, que s'il ne s'étoit point offert pour la chose du monde qu'il souhaitoit le plus, c'est qu'il avoit appréhendé d'aller, en s'offrant, contre la volonté de Dieu, qui ne devoit lui être manifestée que par son Supérieur, & qu'il n'attendoit plus que ses ordres pour partir. Le Provincial faisoit alors la visite des Réductions de cette Province ; dès qu'il fut assuré du Pere de Lizardi, il nomma pour l'accompagner les Peres Ignace Chomé & Joseph Pons, tous deux de la Flandre Vallone, & voulut conduire lui-même ces trois Missionnaires jusqu'à Tarija, afin de régler tout ce qui étoit nécessaire pour leur entrée dans le lieu de leur Mission.

Ils s'embarquèrent sur l'Uruguay au commencement du mois de Mai 1732, & ils n'arriverent qu'au mois de Juin à Buenos Ayres. Le Pere de Lizardi avoit demeuré quelque tems dans cette Ville ; & Dom Bruno Maurice de Zavala, qui avoit conçu pour lui une amitié très tendre, & un grand respect pour sa vertu, lui témoigna qu'il l'avoit vu s'éloigner avec un grand regret, mais qu'il ne pouvoit se consoler de ce qu'on le tiroit de son Gouvernement pour l'exposer à la fureur & à la perfidie des Chi-

riguanes. Le Pere lui répondit qu'il ressentoit une double joie de la grace que lui avoit faite son Provincial, & parcequ'il espéroit qu'elle lui procureroit l'honneur du Martyre, & parcequ'il ne la devoit qu'à l'obéissance. Cette réponse attendrit jusqu'aux larmes le vertueux Gouverneur, lequel, après la mort du Serviteur de Dieu, ne se lassoit point de parler de l'impression qu'elle avoit faite, & qu'elle faisoit encore sur lui.

Il arrive à Tarija avec deux autres Jésuites: nouvelles qu'ils y apprennent. Le voyage depuis Buenos Ayres jusqu'à Tarija fut si long & si pénible, que le Provincial tomba malade de pure fatigue à trenté lieues de cette dernière Ville, & fut obligé de s'arrêter dans une Terre du Marquis del Vallé Toxo, & d'y retenir les trois Missionnaires, qui n'étoient guere plus en état que lui d'aller plus loin. Ils se rendirent enfin le dernier jour de Novembre à Tarija, où ils furent extrêmement surpris d'apprendre que la guerre étoit sur le point de recommencer avec les Chiriguanes, & qu'il n'y avoit aucune apparence que ces Barbares fussent disposés à les recevoir; mais ce qui les étonna encore davantage, fut que le lendemain de leur arrivée le Mestre de Camp de la Ville vint leur dire qu'il n'attendoit plus que la fin des pluies pour aller avec toutes ses Trouppes obliger de gré ou de force ces Barbares à faire la paix, dont la première condition seroit qu'ils recevroient des Missionnaires, & les traiteroient comme ils le devoient.

Les Peres lui dirent qu'ils ne s'étoient point attendus qu'on fit dépendre du sort des armes leur entrée dans le País des Chi-

1732-38

riguanes ; qu'ils ne vouloient combattre ces Infideles que l'Evangile à la main ; & qu'ils étoient bien résolus de ne pas attendre pour les aller chercher , que les pluies eussent cessé. Le Mestre de Camp leur représenta qu'en se pressant trop ils s'exposoient beaucoup sans aucune espérance de réussir : mais le Provincial prenant la parole , dit que le seul moyen qui convînt à des Ouvriers Apostoliques pour établir la Foi parmi les Idolâtres , étoit de se conformer à ce que le Sauveur du Monde avoit recommandé à ses Apôtres , de ne pas craindre ceux qui ne peuvent tuer que le corps ; qu'un véritable Missionnaire doit toujours être prêt à cimenter de son sang les vérités qu'il prêche , & que ce n'est point en faisant la guerre aux Infideles , qu'on doit les préparer à goûter les maximes du Christianisme. Il partit peu de jours après pour Cordoue , & laissa les trois Peres à Tarija , où ils se préparent par une retraite à aller chercher les Chiriguanes.

Leur empressement pour entrer dans une carrière si épineuse n'étoit pourtant pas si opposé aux règles de la prudence , qu'on se l'imaginoit à Tarija. La Réduction de Ta-
guanea , dont nous avons parlé , n'étoit pas tellement dissipée qu'on n'en eût conservé quelques débris. Le Pere Ximenez , qui en avoit long-tems eu la direction , s'étoit bien vu obligé de se retirer à Tarija , mais il n'y avoit point perdu de vue sa chère Mission. Comme il étoit chargé du temporel de son Collège , il étoit obligé de faire d'assez longs séjours dans une Métairie , qui

en étoit éloignée de sept lieues. Plusieurs de
1732-38. ses anciens Néophytes y allèrent un jour
lui rendre visite, & charmés de l'accueil
qu'il leur fit, ils résolurent de se loger dans
son voisinage : il y alloit de tems en tems
les voir, & insensiblement il les engagea à
y bâtir une petite Eglise, à laquelle il don-
na le nom de la Conception, qui étoit celui
de sa Métairie.

Quelques-uns même de ceux, qui par
leur révolte & leur mauvaise conduite,
avoient obligé les Missionnaires d'aban-
donner Tatiquea, ou qui s'étoient laissés
séduire & entraîner par le Torrent, n'eut-
rent pas plutôt appris ce qui se passoit à la
Conception qu'ils y accoururent, & que,
charmés non-seulement de la réception
qu'il leur fit, mais encore d'apprendre qu'à
sa considération les Espagnols avoient re-
noncé au dessein de venger les Missionnaires
des insultes qu'ils avoient subies de leur
part, & des brigandages dont leur révolte
avoit été suivie, ils demanderent à être reçus
dans la nouvelle Eglise, & le P. Ximenez
y consentit. Tout le monde n'approuvoit
pourtant pas qu'il eût rassemblé si près des
Habitations Espagnoles un si grand nom-
bre de ces Gens-là, & on voulut les obli-
ger à s'éloigner ; mais le P. Ximenez s'y
opposa disant que c'étoit des Chrétiens,
dont on risquoit le salut en les privant de
ses instructions, & qu'il y avoit parmi eux
un grand nombre d'Enfants, qui conser-
voient encore l'innocence de leur Baptême ;
enfin, qu'il n'y avoit aucun inconvénient
à attendre un peu pour voir comment ses

Indiens se comporteroient , & qu'on seroit toujours à tems pour prendre son parti , suivant les dispositions où on les trouvoit.

1732-38.

On se rendit à ses raisons : la nouvelle Peuplade fut érigée en Réduction , la fermeur s'y mit , le Ciel voulut bien la récompenser par quelques faveurs singulières ; mais rien ne contribua davantage à faire espérer que cette Eglise ne seroit pas long-tems la seule parmi les Chiriguanes , que la conversion d'un Cacique fort accrédité dans la Cordilliere. Il se nommoit Yaguaro (1) , & avoit jusques-là montré une opposition invincible au Christianisme. Le Pere Ximenez aïant appris qu'il étoit tombé entre les mains des Espagnols , & qu'il étoit dans les Prisons de Tarija , l'y alla visiter , & ne se rebuva point de la mauvaise réception , que lui fit ce Barbare. Il lui rendit plusieurs visites , & il vint enfin à bout de gagner son estime : il lui en donna peu-à-peu pour la Religion Chrétienne , il l'instruisit , le baptisa , obtint sa liberté , le mena à la Conception , & n'eut pas lieu de se repentir de ce qu'il avoit fait pour lui.

Voilà sur quoi le Pere de Lizardi & ses deux Compagnons se fondioient , pour espérer que leurs travaux ne seroient pas infructueux parmi les Chiriguanes. Cependant il se passa trois mois entiers sans qu'ils pussent surmonter les obstacles qu'ils rencontroient à leur Entreprise , & qu'ils ne s'étoient pas attendus de trouver dans une

(1) Ou Yaguaré.

On continue de s'opposer au départ des trois Jésuites.

1732-33. Ville, sur les instances de laquelle on les
avoit appellés. Mais les personnes mêmes
les mieux intentionnées, ne pouvant se per-
suader que les heureux commencemens de
la nouvelle Réduction dussent fonder des
espérances plus solides, que toutes celles
qu'on avoit vues s'évanouir par l'inconstan-
ce des Chiriguanes dans l'instant même
que l'on croioit pouvoir compter sur leur
persévérance, n'approuvoient point que
l'on risquât si aisément trois Ouvriers, qui
avec des talens & des vertus déjà éprouvés,
étoient encore d'un âge à fournir une lon-
gue & fructueuse carrière parmi des Peu-
ples mieux disposés que celui auquel ils
vouloient se livrer.

Réponse du P. de Lizardi ne demeuroit sans
replique à rien de ce qu'on lui objectoit ;
à ce qu'on oppose.

Si les Apôtres & leurs premiers succe-
seurs, disoit-il, s'étoient réglés sur les
maximes d'une prudence si circonspecte,
s'ils s'étoient rebutés en voiant le peu de
fruit qu'ils retroient souvent de leurs
travaux, la plus grande partie du Mon-
de seroit encore plongée dans les téne-
bres du Paganisme ; & sans remonter
aux premiers siecles de l'Eglise, sans re-
chercher ce qui s'est passé ailleurs que
dans ces Provinces, les Guarani & les
Chiquites, lorsqu'on entreprit d'en faire
des Chrétiens, y étoient-ils mieux dis-
posés que les Chiriguanes ? A quelle vio-
lence les premiers ne se sont-ils point
portés contre ceux qui ont eu le courage
de les aller chercher dans leurs Forêts,
& sur leurs Montagnes ? Le sang des

1732-38.

» Martyrs qu'ils ont immolés à leurs fu-
 » reurs, a produit des milliers de Chrétiens.
 » Quels Hommes étoient-ce que les se-
 » conds, lorsqu'on a formé le dessein d'en-
 » trer dans leur País ? Que pouvoit-on se
 » promettre de ces Barbares, qu'on n'avoit
 » pu apprivoiser depuis deux siecles ? Y
 » a-t-il cependant aujourd'hui une Eglise
 » plus florissante ? Après des succès si pro-
 » digieux & si peu espérés, tous les rai-
 » sonnemens humains doivent-ils faire la
 » moindre impression sur ceux à qui le
 » Seigneur a dit : *Je vous envoie comme
 des Agneaux parmi les Loups ?*

Les Peres Pons & Chomé ténoient le même langage de leur côté, & tous trois ne se lassoient point de rappeler à ceux qui les vouloient dissuader de leur Entreprise, que c'étoit à leur priere, qu'on leur avoit donné l'ordre de se consacrer au salut des Chiriguanes. Ils persisterent donc à vouloir exécuter cet ordre, & personne n'ayant droit de les en empêcher, on se réduisit à leur représenter qu'il seroit plus à propos que deux d'entr'eux allassent avec quelques Officiers à la Vallée des Salines, d'où ils enverroient inviter les Chiriguanes de la Cordilliere à venir traiter avec eux d'une paix durable, tandis que le Pere Chomé se tiendroit prêt à profiter de la premiere occasion favorable pour pénétrer dans la Cordilliere même.

Le Pere de Lizardi trouva cette propo- 1733-38.
 sition assez raisonnable ; il passa avec le Pere Pons à la Vallée des Salines, d'où il Réduction de
 envoia inviter les Chiriguanes à le venir Sainte-Anne,

4733-38.

trouver pour le conduire chez eux avec son Compagnon. Mais ils ne répondirent point à son invitation, & quoique ce silence dût lui faire connoître la mauvaise disposition où ils étoient ; il se mit en marche avec le Pere Pons pour les aller chercher. Ils se séparerent au bout de quelque tems, & chacun rencontra de son côté des Chiriguanes, qui leur firent amitié, mais dont ils ne purent engager aucun à les suivre à la Vallée des Salines. Le Pere de Lizardi gagna cependant un Cacique, lequel alla joindre avec toute sa Famille ceux de sa Nation que le Pere Ximenez avoit rassemblés à la Conception, & qu'il projettoit dès-lors de transferer à la Vallée des Salines ; mais ce ne fut qu'après son retour qu'il put exécuter ce projet. Il plaça cette Réduction dans un endroit de la Vallée, qui portoit le nom de Sainte-Anne, & il le donna à la nouvelle Colonie, dont il démeura le Directeur.

Voyage infructueux dans la Cordillière. Le Cacique Yaguaro l'y suivit, & voulut y attirer sa Femme & ses Enfants. Il espéroit même que plusieurs de ses Vassaux les y accompagneroient, & il se proposa de les aller chercher sur le *Parapity*, où étoit leur demeure, dans le centre de cette Cordillière. On compta assez sur lui pour ne pas s'opposer à ce voyage, mais on jugea qu'il étoit bon qu'un des Missionnaires le fit avec lui, & le Pere Pons voulut bien en courir les risques. Il fut assez bien reçu dans les premières Bourgades qu'il rencontra, mais il n'y put engager personne à le suivre ; on ne lui permit pas même d'y

annoncer Jesus-Christ, & l'on a su depuis que c'étoit le fruit des intrigues d'un Chiriguane, qui étoit à Sainte-Anne, qui s'y donnoit pour le meilleur Ami des Missionnaires, & qui avoit fait avertir sous main sa Nation que c'étoit tout un d'embrasser la Religion des Espagnols & de devenir leur Esclave.

Le Pere Pons se flattoit de réussir mieux dans un autre Canton, où Yaguaro l'avoit assuré qu'il avoit beaucoup de crédit ; mais en y arrivant il s'apperçut de quelque changement dans ce Cacique, & peu de tems après le bruit courut que le Missionnaire avoit été tué. On en douta même si peu à Sainte-Anne, qu'on y délibéra de rétablir la Réduction à l'Assomption. Mais les Missionnaires soutinrent que cette transmigration ne feroit qu'accélérer le mal que l'on craignoit, & le Pere de Lizardi prit le parti d'aller lui-même s'informer de ce qu'étoit devenu le Pere Pons, quoiqu'il ne fut guere en état d'entreprendre un pareil voyage, qu'il falloit faire en traversant toute la Cordilliere Chiriguane.

En effet, outre les difficultés qui se rencontrent dans toutes les autres, celle-ci voager dans Difficulté de en a de particulières, dont la seule vûe est la Cordillière Chiriguane, capable d'effraier les moins timides. Les chaleurs y sont extrêmes pendant l'été, le froid y est excessif pendant l'hiver, & dans toutes les saisons les vents y sont impétueux, & les chemins impraticables par-tout. Il faut continuellement monter & descendre des montagnes escarpées, couvertes de néges, où l'on ne peut faire

un seul pas sans risquer de tomber dans un
4733-38. précipice, & où l'on est à chaque moment
exposé à être dévoré par des bêtes féroces
toujours affamées. Le Missionnaire n'i-
gnoroit rien de tout cela ; mais rien ne
l'arrêtroit lorsqu'il s'agissoit du service de
Dieu.

Mort édifiant-
te d'un Caci-
sante, mais fort chagrin du peu de succès
que Calom-
de son voïage ; & plus encoire de ce que
nie contre les
Missionnai-
res.

Il trouva enfin le Pere Pons plein de
son Guide n'avoit tenu aucune de ses pro-
messes. Yaguaro ne l'avoit pourtant point
quitté, & retournoit avec lui à Sainte-
Anne, où il mourut peu de tems après fort
chrétienement. Cela fit juger qu'il avoit
promis plus qu'il ne pouvoit, & que le
changement que le Pere Pons avoit remar-
qué en lui, venoit uniquement de la peine
qu'il ressentoit de s'être trop avancé, ou
de la crainte qu'on ne le regardât comme
un Homme de mauvaise foi. Les Mission-
naires de leur côté soupçonnerent qu'il y
avoit des Traîtres parmi leurs Prosélytes ;
& en effet Yaguaro n'eut pas plutôt les yeux
fermés, qu'on en accusa quelques-uns d'a-
voir avancé ses jours pour se venger de ce
qu'il leur avoit manqué de parole, & cette
calomnie courut bientôt toute la Cordil-
liere. Le Fils du Cacique entra en fureur,
& jura de réduire la Réduction en eendres
avec les Meurtriers de son Pere ; mais on
vint aisément à bout de le désabuser.

Nouvelle Alors les Missionnaires voulurent faire
course des une nouvelle tentative dans la Cordilliere,
Missionnaires & ce qui les y engagea, fut que le Pere
dans la Cor- Pons y avoit rencontré des Indiens, qui
dilliere.

1733-384

lui parurent fort peu éloignés du Roüaume de Dieu. Ils partirent le quatrième de Novembre ; mais quand ils furent arrivés chez les Indiens dont le Pere Pons leur avoit parlé , ils s'apperçurent bientôt qu'il en avoit trop favorablement jugé , & que les amitiés qu'ils lui avoient faites , n'avoient point eu d'autre motif que l'espérance d'en tirer quelque présent ; ainsi ne trouvant rien à faire parmi eux , ils reprirent le chemin de Sainte-Anne , & comme ils n'étoient pas venus tous trois par le même chemin , ils se séparèrent encore pour le retour.

Le Pere Pons qui étoit seul , fut rencontré par des Chiriguanes , qui après l'avoir insulté d'une maniere indigne , lui ôterent sa soutane , & l'auroient apparemment tué , si un Cacique n'étoit venu à son secours. Il rejoignit ses Compagnons n'ayant que sa chemise , un caleçon & des bottines de cuir. Cette rencontre se fit dans une Bourgade nommée *Carapari* , dont les Habitans paroisoient fort affectionnés au Pere de Lizardi , & dont le Cacique qui se nommoit *Necang* l'avoit reçu avec amitié. Les Peres n'y étoient pourtant pas en sûreté : car des Chiriguanes , qui les suivioient de près , & qui savoient que Né-cang devoit partir ce jour-là pour aller faire sa provision de Maïz , résolurent de les égorguer la nuit suivante.

Ils étoient encore à quelque distance de la Bourgade , & ils s'en approchoient avec beaucoup de précaution. Ils s'arrêtèrent même jusqu'à ce que la Lune fut couchée ,

Ils coururent un
grand danger
& par qui ils
en sont déli-
vrés.

1733-38.

mais l'un d'eux, à qui le P. de Lizardi avoit fait depuis peu un présent, se détacha secrètement pour aller l'avertir du danger qu'il courroit. Quelques momens après les autres arriverent à la Bourgade, & voïant tout le monde en mouvement, ils comprirent que leur dessein étoit découvert. Ils apprirent même qu'un des Fils du Cacique étoit allé avertir son Pere de ce qui se passoit, & en effet Necang étoit parti sur-le-champ, & ne tarda point à paroître.

Il commença à s'assurer des Conjurés, & après les avoir désarmés, il leur reprocha la noirceur de leur projet, de vouloir massacrer des Hommes, qui ne leur en avoient donné aucun sujet: puis regardant leur Chef, il lui dit qu'il ne savoit à quoi il tenoit qu'il ne lui passât sa lance au travers du corps; *mais, ajoûta-t-il, tu n'es pas digne de ma colere.* Il méprisa même assez les autres pour leur faire rendre leurs armes en les congédiant. Les Peres après avoir remercié, comme ils le devoient, leur Protecteur, prirent congé de lui; mais ils n'étoient pas encore bien loin de Carapari, que le Fils du Cacique vint les prier de la part de son Pere de retourner chez lui. Le Pere de Lizardi y envoia ses deux Compagnons, & leur dit qu'il alloit les attendre dans une Bourgade, qui n'étoit qu'à quatre lieues de celle d'où ils sortoient.

Nécang leur dit qu'il avoit pris la liberté de les rappeller, parceque le Cacique, de qui dépendoient ceux qui avoient osé attenter à leur vie, craignant que les Espagnols

1733-38.

Espagnols ne le rendissent responsable de cette trahison , vouloit leur en faire réparation & les assurer qu'il n'y avoit eu aucune part. Ils lui répondirent qu'il n'étoit pas juste qu'après avoir marché toute la nuit , on ne leur laissât point le loisir de prendre un peu de repos , & que si le Cacique avoit quelque chose à leur dire , il pouvoit les venir trouver dans la Bourgade où leur Supérieur les attendoit. Il y vint en effet le lendemain , & Nécang avec lui. Le Pere de Lizardi , après l'avoir écouté , lui répondit qu'il n'étoit pas question d'examiner s'il étoit coupable ou non , parcequ'il avoit à faire à des Hommes , que leur Religion obligeoit à rendre le bien pour le mal ; qu'il vouloit bien le croire sur sa parole , qu'il pouvoit s'assurer que les Espagnols ne lui feroient point la guerre pour ce sujet , & que pour lui montrer combien il étoit éloigné d'avoir le moindre ressentiment contre ceux qui avoient voulu le faire périr , il lui donnoit sa parole d'aller lui rendre une visite , dès que les pluies auroient cessé.

Les chemins commençoiient alors à être si peu pratiquables , que les trois Missionnaires , en retournant à Sainte Anne , eurent presque toujours de l'eau jusqu'à la ceinture , ne pouvant se servir de Mules à cause du grand nombre de Rivieres & de Torrents qu'il leur falloit passer ; souvent même ils ne trouvoient pas où pouvoir reposer pendant la nuit. Ils arriverent néanmoins à Sainte-Anne en assez bonne santé , & leur premier soin fut de rendre compte à

1734-38.
Disposition
des Chirigu-
nes par rap-
port à la Re-
ligion.

1734-38.

leur Provincial de la disposition où ils avoient trouvé les Chiriguanes par rapport au Christianisme. » A juger humainement des choses, disoient-ils dans leur Lettre, ce Peuple ne donne aucune espérance de conversion ; mais le bras du Seigneur n'est point racourci, sa bonté est plus grande encore que la dureté du cœur de ces Infideles. Quoique la plupart témoignent une aversion extrême de notre sainte Religion, jusqu'à déclarer qu'ils se laissoient plutôt hacher en pièces, que de l'embrasser, il ne nous convient point de désespérer de leur salut : nous servons un Dieu, dont les miséricordes sont infinies, & puisqu'il veut bien que nous en soions les instruments, tout indignes que nous en sommes, nous devons toujours être prêts à saisir les momens qu'il a marqués pour amollir le cœur de ces Infideles.

Les raisons qui faisoient craindre que la moisson ne fût encore bien loin de sa maturité, étoient en premier lieu, que ceux mêmes de ces Barbares, qui ne trouvoient point mauvais que les Missionnaires parcourussent leur País, ne les y souffroient que dans l'espérance d'en recevoir quelques présens, ce qui étoit d'une conséquence d'autant plus dangereuse, que quand on avoit commencé à leur en faire, ils les regardoient comme un tribut qu'on leur devoit & qu'on ne cesseroit pas impunément de leur paier, & qu'ils paroissoient même prétendre qu'on leur fut obligé de vouloir bien se contenter de ce qu'on leur don-

1734-38.

noit : en second lieu , que le peu de sûreté qu'on trouve chez eux , on ne le doit qu'à la crainte qu'ils ont des Espagnols , & que cette crainte dépend des circonstances où ils se trouvent ; qu'elle n'est pas même générale dans toute la Nation , qui est toujours la première à recommencer les hostilités , & qu'il n'y a guere que ceux , qui ne sont point à l'abri d'une surprise , ni à portée d'être secourus à-propos , qui en soient susceptibles .

Ils ajoutoient qu'ils étoient cependant résolus de faire encore une nouvelle tentative dans la Cordilliere Chiriguane ; que le peu de fruit qu'avoient produit les précédentes , bien loin de les rebuter , leur inspiroit une grande confiance que le Seigneur , pour le service duquel ils avoient essuïé tant de fatigues , voudroit bien leur accorder le seul dédommagement qu'ils lui en demandoient , en rendant leur ministère plus efficace qu'il ne l'avoit été jusques-là ; enfin qu'ils étoient dans la résolution de pénétrer jusqu'au Pilco-mayo , si les Chiriguanes qui étoient établis au-de-là de cette Rivière ne s'y opposoient pas , dans l'espérance de les trouver plus dociles que ceux de la Cordilliere .

Dans la Réduction même de Sainte-Anne , où ils se trouvoient alors , leur vie n'étoit pas trop assurée : car outre que parmi les Profélytes il y avoit des Traîtres , qui favoient fort bien se contrefaire , on y étoit dans une crainte continuelle de la part des Infideles ; & les allarmes devinrent à la fin si vives & si fréquentes , qu'il

Divers chassag
emens dans
la Réduction
de Ste. Anne.

1734-38.

fallut songer à transferer ailleurs la Bourgade. La partie de la Vallée des Salines où elle étoit, se nommoit *la Vallée d'en-haut*, elle avoit été long-tems exposée aux courses des Chiriguanes, qui y avoient commis des cruautés, dont le souvenir causoit aux Néophytes des inquiétudes, qu'on n'avoit encore pu calmer. A la vérité ces Barbares étoient allés exercer ailleurs leurs brigandages, mais ils ne s'étoient pas beaucoup éloignés, & on avoit tout lieu de croire que leur haine contre les Chrétiens ne tarderoit pas à les y rappeler.

Ardeur du
P. de Lizardi
pour le Mar-
tyre.

A douze lieues de-là, en suivant le cours de la Riviere, on trouve une autre Vallée, connue sous le nom de *Vallée d'en-bas*, où l'on crut que la Réduction seroit moins exposée aux insultes des Infideles. On l'y transferra au mois de Mai 1734, & elle y conserva le nom de *la Conception*, qu'elle avoit porté en premier lieu. Cela fait, les Missionnaires se disposoient à retourner dans la Cordillière Chiriguane, lorsqu'on avertit le Pere de Lizardi que la résolution y étoit prise de faire main-basse sur tous les Jésuites qui oseroient y paroître. Quelque tems après on lui donna un autre avis, qui ne paroisoit pas moins bien fondé; c'est que les Chiriguanes de la Vallée d'Ingré menaçoient de vendre comme Esclaves aux Tobas tous les Missionnaires qui tomberoient entre leurs mains : mais il répondit à tous de maniere à leur faire comprendre que la seule espérance du martyre ou de l'escla-

1734-38.

vage suffisroit pour lui faire entreprendre le
voiage dont on vouloit le détourner. Il
ne parloit plus depuis quelque tems que
du bonheur de perdre la vie ou la liberté
pour Jesus-Christ , & il entroit sur cela
dans des transports, qui faisoient craindre
de le perdre bientôt.

Il lui fallut néanmoins renoncer au voia-
ge de la Cordilliere dans le tems même qu'il se disposoit à partir. Un assez grand
nombre de Néophytes , surtout ceux qui
s'étoient mis les premiers sous la conduite
du Pere Ximenès , & qui n'avoient pas
approuvé leur transmigration , redouble-
rent leurs plaintes , & en vinrent bien-
tôt aux murmures ; il étoit à craindre que
leur mécontentement ne les portât encore
plus loin , & il n'eût pas été de la pru-
dence de laisser le Pere Ximenès seul dans
la nouvelle Réduction. Sur ces entrefaites
le Pere d'Aguilar , qui venoit de succéder
au Pere Herran dans la Charge de Provin-
cial , vint à Tarija , & ayant été instruit
de ce qui se passoit à la Conception , crut
qu'il étoit nécessaire de partager la Réduc-
tion en deux. On en fit la proposition aux
Néophytes , & ils l'aprouverent. Les Mé-
contens retournèrent à Sainte-Anne , dont
ils étoient sortis malgré eux , & conser-
vèrent à leur Bourgade le Titre de *la Con-
ception* : les autres resterent où ils étoient ,
& donnerent à leur Colonie le nom du
Saint Rosaire. Le Pere Ximenès en prit
la conduite , le Pere Pons fut chargé
de la Conception , & le Pere de Lizardi
fut prié de partager ses soins entre les
deux Eglises.

La Réduc-
tion est divi-
sée en deux.

1734-38.

Nouvelle
course du P.
de Lizardi.

Tout ceci se passoit vers la fin du mois d'Août. Quelque tems après le Pere de Lizardi arrivant à la Conception trouva les Néophytes fort allarmés d'un bruit qui venoit de se répandre, que les Chiriguanes se disposoient à les venir attaquer. Il ne s'arrêta point à leur faire les reproches qu'ils méritoient pour avoir voulu revenir dans ce lieu, qu'on ne leur avoit fait quitter, que parcequ'on ne les y croïoit pas en sûreté; il aima mieux les rassurer en leur disant qu'il ne falloit pas s'allarmer sur de simples bruits; mais il ne put les calmer, qu'en s'offrant à aller lui-même dans la Cordilliere pour examiner ce qui s'y passoit. Il partit sur-le-champ, pénétra jusqu'au Pilco-Mayo, & n'aperçut nulle part aucun préparatif de guerre.

1735-38.

Fruit de son
voïage.

Il gagna même à Jesus-Christ un Cacique, qui le suivit avec sa famille, & lui donna d'abord une grande preuve de la droiture de son procédé; car ayant découvert dans la Vallée d'Ingré une conspiration contre la vie du Missionnaire, sans lui faire connoître le danger qui le menaçoit, il l'en délivra en faisant échouer le complot, comme on l'a su depuis. Le retour du Serviteur de Dieu à la Conception fit cesser les craintes, par les assurances qu'il donna que tout étoit calme dans la Cordilliere. Il reçut au mois de Mars suivant un ordre de se charger de cette Eglise, d'où le Pere Ximenès fut appellé ailleurs, & il s'y livra tout entier.

Le feu divin, dont il étoit animé, se communiqua bientôt à toute la Bourgai-

de , & la ferveur y fut portée à un point , 1735-38.
 que cette Réduction ne le cédoit à aucunes des plus anciennes du Paraguay. On Fervent des
 connut par-là que les Chiriguanes pouvoient devenir d'excellens Chrétiens , s'ils Néophytes
 donnoient une fois entrée dans leurs cœurs sous la direc-
 aux impressions de la Grace. A voir leur tion du P. de
 saint Pasteur occupé tout le jour aux soins Lizardi.
 de pourvoir aux besoins de son Troup-
 peau , lui donner l'exemple d'une vie labo-
 rieuse , cultiver la terre pour apprendre à
 ses Néophytes à le faire , sans rien relâ-
 cher de son assiduité à les instruire , on au-
 roit jugé que la charité , dont les droits sont
 supérieurs à ceux de toutes les autres ver-
 tuts , quand la justice n'y est pas intéressée ,
 lui faisoit retrancher beaucoup de ses exer-
 cices de piété ; mais il y suppléoit pendant
 la nuit , & il donnoit si peu de tems au
 sommeil , qu'on ne comprenoit pas com-
 ment il pouvoit vivre.

Le Pere Ximenès , qui resta quelque Il prédis sa
 tems avec lui , paroissoit hors de lui-
 même d'admiration toutes les fois qu'il mort.
 en parloit après la mort du Serviteur de
 Dieu. Mais ce qui l'avoit le plus frappé ,
 & ce qui le remplissoit de confusion , c'est
 que le Pere de Lizardi l'âiant un jour prié
 de vouloir bien entendre la confession gé-
 nérale de toute sa vie , à-peine y put-il
 trouver sur quoi appuier une absolution.
 Comme en le quittant il lui eut dit que
 les Supérieurs étoient bien résolus de ne
 le pas laisser encore long-tems dans la Mis-
 sion , & que leur dessein étoit de le rap-
 peller incessamment pour lui confier un

1733-38.

des premiers Emplois de la Province , il répondit qu'il seroit mort avant que d'avoir pu recevoir aucun ordre de leur part. Le Pere Ximenès , qui se douta bien de ce qu'il vouloit dire , reprit qu'il ne pouvoit se consoler d'avoir manqué deux fois l'occasion de mourir pour Jesus-Christ . » Mais » que penseriez - vous , repartit le saint » Missionnaire , si je vous disois que dans » peu de jours les Chiriguanes me procuraient cet honneur. Ce que je pense , » répondit le Pere Ximenès , c'est que je » n'ai point mérité que Dieu me fit cette » faveur , & que je serois surpris qu'il » ne vous l'accordât point.

La Conception détruite par les Chiriguanes.

Ce fut l'onzieme d'Avril que les deux Missionnaires eurent ensemble cet entretien ; le Pere Ximenès partit peu de jours après , & le quinzieme de Mai le Pere de Lizardi fut averti que les Chiriguanes de l'Ingré se préparoient à attaquer sa Réduction. On lui ajouta qu'il auroit peut-être assez de tems pour faire venir du secours de Tarija ; mais il crut qu'il en seroit de cette allarme comme des précédentes , qui s'étoient trouvées sans fondement , ou du moins que le péril n'étoit pas si pressant , & pour ne point effraier ses Néophytes , il prit le parti de ne leur en point parler. Il rentra chez lui fort tard à son ordinaire , & après avoir satisfait à tous ses exercices de piété , il prit un peu de repos. Il se leva à minuit suivant sa coutume , fit toutes ses prières & se prépara à dire la Messe. A-peine l'avoit-il commencée , qu'une troupe de Chiriguanes , qui s'étoit appro-

chée de la Bourgade à la faveur des ténèbres, fut découverte par un jeune Chrétien nommé Manuel, qui courut droit à l'Eglise, où étoient tous les Néophytes, & crio de toute sa force que l'Ennemi étoit aux portes.

1735-38.

Tous sortirent à l'instant & gagnèrent un bois qui étoit fort proche. Le Pere étoit à l'Offertoire de la Messe, & resta seul avec son Sacristain. Les Néophytes n'avoient point douté qu'il ne les suivît, & furent très surpris, quand ils eurent gagné leur asyle, de ne le point voir. Alors une femme nommée Isabelle, qui étoit l'épouse de l'Alcalde, dit tout haut : *notre Pere est demeuré, allons le sauver, ou mourir avec lui.* Elle part aussitôt ; environ vingt personnes la suivent, & courent à l'Eglise. Au bruit qu'ils firent, un Espagnol nommé Lopé Martinez, qui travailloit à quelque ouvrage dans la Bourgade, dont il logeoit assez près, sortit pour voir ce que c'étoit, & Faïant appris, rentra pour avertir sa femme de s'aller mettre en sûreté dans le bois où étoient les Chrétiens, puis il courut à l'Eglise, pour tâcher de sauver le Missionnaire. Mais les Chiriguanes tirerent sur lui, & il expira percé de flèches à la porte de l'Eglise. D'autres Chiriguanes avoient couru après sa femme, & la firent prisonnière.

Le Pere de Lizardi n'avoit pas osé continuer la Messe, dans la crainte de ne pouvoir pas l'achever ; mais il restoit fort tranquille à l'Autel, uniquement occupé à faire au Seigneur le sacrifice de sa vie. Les Barbares le trouverent dans cette posture, &

Prise du Pere
dé Lizardi &
de son Sacris-
taine.

1735-38.

se jetterent sur lui comme des furieux. Ils le dépouillerent de ses habits sacerdotaux, déchirerent sa soutane, lui lierent les mains, se saisirent de la généreuse Isabelle, de ceux qui l'avoient suivie, & du Sacristain qui servoit la Messe, & qui se nommoit Bonaventure. C'étoit un jeune Indien d'une grande piété, qu'une Dame Espagnole, dont il étoit Esclave, avoit affranchi à condition qu'il se consacreroit au service de cette Eglise. Sa fidélité & son exactitude dans l'exercice de son emploi, lui méritèrent la palme du Martyre. Tout ce qui se trouva dans l'Eglise d'images, d'ornemens & de vases sacrées, fut profané. Les Sacrileges se répandirent ensuite dans les cabanes, & n'y laissèrent rien de ce qui leur pouvoit être de quelque usage, puis ils mirent le feu par-tout. La Réduction ne fut bien-tôt plus qu'un amas de cendres, & rien n'y arrêtant plus les Barbares, ils se retirerent avec leur butin & leurs prisonniers.

Son Martyre. Il faisoit un froid très piquant, & le Pere de Lizardi qui étoit presque nu, en fut tellement saisi la nuit suivante, que la respiration lui manqua. Le Chef des Chiriguanes en eut compassion, & voyant qu'il ne pouvoit plus faire un pas, donnaoit déjà des ordres pour lui faire préparer une Mule, & lui permettre d'aller où il vouroit; mais toute la Trouppe s'y opposa, & ne pouvant le mener plus loin, résolut de s'en défaire sur-le-champ. On le fit asseoir tout nu sur un rocher, qui n'étoit éloigné que d'une lieue de la Concep-

tion, & on lui délia les mains. Il mit aussi-tôt ses bras en croix, tenant de la main droite son crucifix, & il attendit dans cette posture l'heureux instant, qui devoit le réunir avec son Dieu. Il ne l'attendit pas long-tems : une nuée de flèches qui porterent presque toutes, le renversa mort le dix-septième de Mai 1735, au milieu de la trente-neuvième année de son âge, & vingt-deux ans après, qu'il se fut consacré au Seigneur dans la Compagnie de Jésus.

Les Meurtriers tournerent ensuite toute leur fureur sur son fidèle Sacristain. Il n'est point de maux qu'ils ne lui firent souffrir, puis ils le traînerent jusques sur le bord de Rio Salado, où ils l'acheverent. Tous ceux qui avoient été pris avec lui en voulant sauver le Missionnaire, furent faits Esclaves, distribués dans la Vallée d'Ingré, où on les traita fort durement. Dès le lendemain de l'irruption des Chiriguanes, le Pere Pons qui en eut avis, fit sur-le-champ partir un de ses Néophytes pour s'informer de ce qu'étoit devenu le Pere de Lizardi ; mais cet Homme n'en put apprendre aucune nouvelle. Le Pere alla lui-même par-tout, & fut enfin instruit du lieu & de la maniere, dont le Serviteur de Dieu avoit consommé son sacrifice.

Il s'y transporta le septième de Juin, & trouva le corps presqu'entièrement décharné depuis la ceinture jusqu'en bas par les oiseaux de proie ; la peau étoit encore presqu'entière depuis la ceinture jusqu'au cou. Six flèches étoient restées dans la

1735-38.

Martyre de
son Sacristain.En quel état
on trouve le
corps du Pere
de Lizardi.

1735-38.

poitrine , & la terre en étoit couverte tout au tour du corps , une des jambes étoit encore chaussée d'une bottine de cuir ; il manquoit trois doigts à l'autre piés , & la machoire d'en-bas manquoit aussi. Le Corps ainsi défiguré étoit couché par terre à côté du Rocher ; le Breviaire du Martyr étoit auprès de sa tête : l'Office de la semaine sainte , un abregé de l'Institut de la Compagnie , & son Crucifix étoient un peu plus bas. Tous ces livres avoient apparemment été tirés de ses poches .

Honneurs
qu'on lui
rend.

Le Pere Pons recueillit ces précieux restes du Serviteur de Dieu , & les fit transporter d'abord dans son Eglise du Saint Rosaire , puis dans une Chapelle de Sainte Anne , qui n'étoit qu'à cinq lieues de Tarija. Il y fit mettre le corps dans une caisse de cedre , doublée & couverte de satin , qui fut portée sur un brancard dans la Ville , & reçue par tous les Habitans , qui étoient allés fort loin au-devant , & dont les principaux voulurent la porter les uns après les autres sur leurs épaules. A la porte de la Ville se trouva le Docteur Dom Jean Cartagena & Herbosof , Vicaire Général de l'Archevêque de la Plata en chape , accompagné d'un Diacre & d'un Soudiacre en surplis ; les Religieux de Saint Augustin , de Saint François , de la Charité , & les Jésuites suivoient , puis le Magistrat , la Noblesse & tout le Peuple .

La caisse sur laquelle on avoit mis deux flèches en sautoir , fut alors portée tour-à-tour par les Supérieurs des Réguliers , par les Alcaldes & les Régidors , première-

ment à l'Eglise de Saint François , & re-
que avec la croix par le Célébrant en chape,
lequel entonna le *Te Deum* , & placée sur
un catafalque. Le Gardien du Couvent
monta aussi-tôt en chaire , & prononça le
panégyrique du Confesseur de Jesus-Christ.
Des qu'il eut fini , le Vicaire Général chan-
ta une Messe de la Trinité , avec l'oraison
Pro gratiarum actione. Enfin le corps fut
porté à l'Eglise du Collège avec les mêmes
cérémonies ; un Jésuite y fit encore l'é-
loge du Martyr , & la caisse fut déposée
sous la crédence du grand Autel , du côté
de l'Evangile.

C'est ainsi que se vérifierent les pressen-
timens du Père de Lizardi , qui du moment
qu'il fut destiné par son Provincial à la
Mission des Chiriguanes , avoit beaucoup
plus compté qu'elle lui procureroit la pal-
me du Martyre , que la gloire d'avoir éta-
bli solidement la Religion Chrétienne
parmi ces Barbares. Cependant il y a tout
lieu de croire que tant qu'il y aura des Jé-
suites au Paraguay , ils ne manqueront au-
cune occasion de les solliciter à se ranger
sous la Loi du vrai Dieu. On ne l'a ja-
mais tenté , qu'on n'en ait gagné quelques-
uns à Jesus-Christ , & cela suffit à des Hom-
mes Apostoliques , qui connoissent le prix
d'une Amie rachetée du sang d'un Dieu.

Cependant les Néophytes qui s'étoient
sauvés de la Conception , avoient été re-
çus dans la Réduction du Saint Rosaire ,
où il s'en fallut peu qu'ils ne se trouvassent
bientôt exposés au même danger qu'ils
venoient d'éviter. Les mêmes Chiriguanes ,

1735-38,

Un Cacique
Chiriguane
rend un grand
service aux
chrétiens.

1735-38.

dont le Cacique avoit l'année précédente témoigné tant d'affection au Pere de Lizardi, & fait échouer le complot des Habitans de la Vallée d'Ingré contre lui, n'eurent pas plutôt appris sa mort & la ruine de la Conception, qu'ils voulurent partager avec ceux qui en avoient été les Auteurs, la gloire d'abolir la Religion Chrétienne dans leur Nation, & ils se mirent en campagne pour attaquer la Réduction du Rosaire. Ils se rendirent d'abord à la Vallée d'Itau, où ils firent tout ce qu'ils purent pour engager les Habitans à se joindre avec eux; mais le Cacique de cette Vallée, nommé *Carroti*, s'y opposa, & eut même assez de crédit sur l'esprit des premiers pour les faire renoncer à leur dessein.

Quelque tems après il en usa de même, & avec le même succès: ayant appris qu'ils étoient revenus à leur projet, & qu'ils étoient déjà en marche pour l'exécuter, il rompit encore toutes leurs mesures. Mais il s'aperçut que le grand intérêt qu'il prenoit à la conservation des Chrétiens, l'avoit rendu odieux à sa Nation, & que de toutes parts on conspiroit contre lui; il choisit environ quarante de ses Vassaux, dont la fidélité ne lui étoit point suspecte, & il se retira avec eux dans un lieu, où il pouvoit compter d'être secouru par les Espagnols, si on venoit l'y attaquer.

Autre En- Deux Jésuites de la Province du Pérou, treprise pour le Pere Jean de Torrez, & le Pere Jean la conversion Antoine Bocas ne furent pas plus heureux des Chirigua nes, qui ne que leurs Frères du Paraguay à fixer l'in- réussit pas.

constance des Chiriguanes. Ils avoient fondé sur la frontiere de la Province de Santa-Cruz de la Sierra une Réduction toute peuplée de ces Indiens, sous le titre de Saint-Jérôme ; mais un tremblement de terre, qui survint dans ce Canton en 1734, intimida si fort ces nouveaux Chrétiens, que les Infideles n'eurent pas de peine à leur persuader que c'étoit la Religion Chrétienne qui leur avoit attiré ce malheur, & qu'ils résolurent de massacrer les Missionnaires & de ruiner la Réduction. Les deux Peres, avertis de cette résolution par quelques Néophytes qui leur étoient fort attachés, n'eurent que le tems de se sauver à Santa-Cruz. Il ne restoit donc plus de Chiriguanes Chrétiens que ceux de la Réduction du Saint Rosaire, qui étoit sous la conduite du Pere Pons. Le Pere Chomé étoit passé dans la Province des *Chicas*, qui est à l'Occident de Tarija, où il fut chargé pendant trois ans d'une partie des Missions des environs des Lippes & des Vallées circonvoisines. Il en fut rappelé en 1738 par son Provincial, & envoié aux Chiquites, où il fut à peine arrivé, qu'il reçut un second ordre de passer aux Zamucos, où l'on étoit enfin venu à bout de fonder une assez belle Eglise de la maniere que je vais dire.

1735-38.

1723-38.

La mort du Frere Romero, tué en trahison par ces Indiens, n'avoit pas fait perdre de vue aux Missionnaires des Chiquites le projet d'étendre jusques-là leur République Chrétienne, persuadés qu'ils étoient qu'il n'y avoit pas de moyen plus

Réduction
des Zamucos.

1723-38. sûr d'établir une communication facile entre les Provinces du Paraguay & du Tucuman. Les Peres d'Aguilar & Castañarez entreprirent donc de regagner les Zamucos ; mais leurs premières tentatives ne réussirent point. Peu de tems après on fut fort étonné de voir arriver en deux Trouppes deux cents de ces Indiens de tout âge & de tout sexe à la Réduction de Saint Jean-Baptiste des Chiquites, la plus proche de leur païs, quoiqu'elle en fût éloignée de quatre-vingt lieues. Ils étoient de deux Nations différentes : car on en comprend plusieurs sous le nom de Zamucos , parceque toutes parlent la même Langue. Chacune de ces deux Trouppes étoit conduite par un Cacique , & tous demandoient à être reçus dans la Réduction.

Ils n'eurent pas beaucoup de peine à obtenir ce qu'ils souhaitoient : on ne différa pas même long-tems à baptiser les Enfans ; mais il fallut bientôt interrompre l'instruction des Adultes , parceque la plupart tomberent malades. Le Pere Hervas Supérieur de ces Missions , s'apperçut d'abord que l'air du païs ne leur convenoit point , & se chargea lui-même de les reconduire chez eux & d'en former une nouvelle Réduction. Ils y consentirent avec joie ; & le Supérieur se fit accompagner par le Pere Castañarez , qu'il destinoit à cette bonne œuvre. Les fatigues de ce voyage qui fut de quarante jours , coûterent la vie au Pere Hervas : elles lui causèrent une maladie , dont il mourut assez peu de tems. Son Compagnon , plus

jeune & plus robuste, arriva en bonne santé au terme avec tous les Indiens.

1723-38.

Il trouva la situation du lieu fort avantageuse, & il y fit d'abord dresser une tente, qui pendant quelque tems lui servit de Maison & de Chapelle ; mais toutes les provisions qu'on avoit apportées de Saint Jean étant épuisées, tout le monde se vit en peu de tems réduit à n'avoir pour toute nourriture, que des racines sauvages. Malgré cela l'air natalacheva bientôt de rétablir parfaitement la santé de tous les Malades Le nombre des Prosélytes croissoit même de jour en jour, & leur docilité fit bien augurer au Missionnaire du succès de son Entreprise. Peu-à-peu il les engagea à cultiver la terre : la Réduction prit une forme réguliere, & elle fut mise sous la protection de Saint Ignace. Mais le travail auquel le Pere étoit obligé de se livrer lui-même pour accoutumer les Zamucos par son exemple à travailler, joint aux instructions qu'il leur faisoit assidûment, étoit au-dessus des forces humaines, & il y auroit bientôt succombé si on ne lui eût envoié du secours,

Le Pere Dominique Bendiere le vint joindre fort à propos, & alors plus persuadé que jamais du succès de son Entreprise, il ne mit plus de bornes à son zèle. Les Zamucos lui paroissoient déjà changés en d'autres Hommes ; ce n'étoit plus ces Barbares féroces, intéressés & intraitables, dont on avoit si long-tems désespéré de pouvoir faire des Hommes raisonnables. Leur douceur, leur franchise, leur sou-

Belle action
d'un Zamucos.

1723-38.

mission, le charmoient, & avant même l'arrivée du Pere Bendiere, il avoit eu une preuve de leur affection pour lui, & de leur désintéressement, qui auroit fait honneur aux Chrétiens les plus fervens & les mieux civilisés. Comme ils s'étoientaperçus que le défaut de nourriture l'affoiblisoit beaucoup, des racines ne pouvant pas le soutenir au milieu de tant d'occupations pénibles, qui ne lui laissoient pas un moment de relâche, un Cathécumene entreprit de ne le laisser jamais manquer de viandes. De tems en tems il alloit à la chasse, & dès qu'il avoit tué un Sanglier, il l'apportoit sur ses épaules, le mettoit à la porte de la tente du Pere, & se retitou sans rien dire, ne voulant pas même être connu. Cela dura jusqu'à la saison des pluies, pendant lesquelles un ruisseau, qui bordoit la Réduction, fournissoit du poisson en abondance, & le Missionnaire qui avoit fait sécher ses viandes, eut encore de quoi en faire une bonne provision pour les Malades.

1724-38.

Désordre arrivé dans cette Bourgade.

Peu de tems après l'arrivée du Pere Bendiere, le Pere Castañarez fit un voyage aux Chiquites, & il y mena quelques jeunes Zamucos. Il y arriva au commencement de l'année 1724, & il en repartit au bout de trois mois avec le Pere Jean de Montenegro. Ils apprirent en chemin que la dissention s'étoit mise entre les deux Nations qui étoient réunies à Saint Ignace; qu'on y étoit même venu aux mains; qu'il y avoit eu des morts & des blessés; que quelques-uns avoient pris la fuite, &

1724-38.

que le P. Bendiere n'y étoit pas en sûreté de sa vie. De si fâcheuses nouvelles lui firent doubler le pas : il trouva en arrivant que le feu de la discorde étoit un peu ralenti, sa présenceacheva de l'éteindre ; mais il comprit qu'il avoit un peu trop compté sur ses Indiens.

Il n'avoit pas encore d'autre logement pour lui & ses deux Compagnons, que de méchantes cabannes couvertes de paille ; mais il y avoit quelque chose de plus pressé à faire, que de se loger plus commodément. La Réduction n'avoit point d'Eglise, & comme les Zamucos ne pouvoient être d'un grand secours pour en bâtir une, presque tout le travail tomba sur les Missionnaires, & sur quelques Chiquites, qui avoient suivi les Peres Castañarez & de Montenegro. Avec cela il falloit encore se donner bien des soins pour faire reprendre la culture des terres, que la dissention avoit interrompue, prévenir les moindres sujets de querelles, qui pouvoient la réveiller, & pourvoir aux besoins de tout le monde en attendant la nouvelle récolte.

Tant de fatigies & de sollicitudes causerent enfin au Pere Castañarez une maladie, qui fit d'abord craindre pour sa vie : c'étoit une fièvre maligne, qui en peu de jours le réduisit à l'extrême. Il ne pouvoit sans doute envisager la mort, que comme la fin des pénibles travaux, dont il se voioit sur le point de recevoir la récompense ; mais la gloire de Dieu, & les intérêts du Trouppeau dont il étoit chargé, l'emporterent sur le sien. Il pria le

Le P. Castañarez tombe malade, & guérit par miracle.

1724-38.

Pere de Montenegro d'assembler autour de l'Autel tous ses chers Enfans , & de leur recommander de s'unir à lui , pour faire au Seigneur en son nom la priere que Saint Martin lui fit dans le même état où il se trouvoit. Tous s'y porterent avec une affection singuliere , & prosternés en terre les larmes aux yeux , demanderent au Seigneur qu'il rendît la santé au Pere de leurs Ames. A-peine eurent-ils achevé leur priere , que le Pere de Montenegro ayant été obligé de sortir de la Chapelle pour prendre un peu l'air , apperçut à l'entrée du bois un Epervier qu'il tua. Il le porta au Malade , & lui demanda s'il vouloit qu'il lui en fit un ragoût. Depuis plusieurs jours le Pere Castañarez ne pouvoit rien prendre de solide , il répondit néanmoins au Pere de Montenegro , qu'il étoit le maître de faire ce qu'il voudroit. L'oiseau étoit fort gras , & de la grosseur d'une poule ; on l'accommoda du mieux que l'on put , le Malade en mangea avec appetit , & se trouva aussi-tôt contre toutes les regles de la Médecine dans une parfaite santé.

Cependant les matériaux de l'Eglise étoient tous assemblés ; mais avant que de les mettre en œuvre , le Pere Castañarez fit transferer la Bourgade sur un emplacement plus commode. Il présida lui-même à tout , & travailla comme le dernier Manœuvre ; puis ilaida les Indiens à défricher leurs champs ; & tout ce qu'on y sema rapporta au centuple. Il fit ensuite plusieurs courses dans les Bourgades voisines , & il n'y en eut aucune , dont il ne revint avec

une troupe de Prosélytes. Il les forma aux travaux qu'on avoit commencés ; l'Eglise fut bientôt achevée ; les Missionnaires & tous les Habitans furent logés, & l'Homme Apostolique au comble de ses vœux ne voioit plus rien qui pût lui faire craindre aucune révolution, lorsqu'un accident imprévu l'obligea de mener toute sa Colonie aux Chiquites.

Le Pere de Montenegro, qui est entré dans le plus grand détail sur tout ce qui regarde le Pere Castañarez, dans une Lettre qui a été imprimée à Madrid en 1746

Les Zamucos Chrétiens sont transférés aux Chiquites.

après la mort du Serviteur de Dieu, ne nous explique point quel fut cet accident, & se contente de dire que pour comprendre l'embarras où se trouvèrent les Missionnaires, quand il fallut résoudre les Zamucos à quitter leur païs, il faut connoître l'attachement des Indiens, qui ne sont point errans, pour leur Terre natale : à quoi il ajoute qu'au prix de ce qu'il en coûta pour y engager ceux-ci, les Missionnaires compterent pour rien les fatigues d'un long voïage, pendant lequel il fallut faire vivre une grande multitude d'Hommes, de Femmes & d'Enfans dans des déserts, où, sans une protection particulière de la Providence, la plupart auroient péri de faim & de misères.

Ils arriverent enfin à Saint Joseph des Chiquites, où ils furent accueillis d'une manière bien capable de leur faire oublier tout ce qu'ils avoient quitté. L'année suivante le Pere Castañarez entreprit avec une Troupe choisie de Chiquites & de Zamucos

1724-38.

cos, de soumettre au joug de l'Evangile les *Zatienos* qui parlent la même Langue que ceux-ci, mais qui leur faisoient une guerre continuelle. Ils en furent reçus avec une décharge de flèches, dont quelques-uns furent blessés, mais legerement. L'intrépidité que fit paroître le Missionnaire en cette occasion, étonna les Barbares, & leur fit tomber les armes des mains ; ses bonnes manières en engagèrent plusieurs à le suivre à Saint Joseph, où il étoit à peine arrivé, qu'une maladie épidémique lui fit perdre un assez grand nombre de ses Zamucos.

Les Zamucos retournent à St Ignace. Alors ceux qui restoient, & dont quel-

ques-uns ressentoient déjà les atteintes du mal, demanderent instamment qu'on les remenât à Saint-Ignace. On ne put se dispenser de les faire, & le Pere Castañarez se chargea de les conduire. Malgré les peines infinies qu'il se donna pour empêcher qu'ils ne manquassent point du nécessaire pendant le voyage, quelques-uns moururent en chemin, & lui-même tomba malade. Son courage lui fit surmonter la force du mal, & il arriva à Saint-Ignace sans aucun accident. Le plaisir que ressentirent les Zamucos de se retrouver chez eux, les engagea, non-seulement à réparer leur Bourgade & leur Eglise avec une diligence dont on ne les croioit pas capables, mais produisit encore en eux un accroissement de ferveur, de docilité & d'affection pour leurs Pasteurs, dont ces Peres crurent pouvoir se promettre beaucoup.

Leur espérance ne fut pas trompée ; cette

Réduction devint en très peu de tems si florissante par le nombre & par la ferveur des Néophytes , que le Pere Castañarez crut pouvoir leur proposer une seconde tentative pour attirer les Zatiénos à la connoissance de Jesus-Christ. Plusieurs s'y offrirent de bonne grace ; & comme nous avons dit qu'il y a des salines dans le voisinage de ces Indiens , & que Saint-Ignace en est éloigné de soixante lieues , le Missionnaire voulut profiter de l'occasion pour faire une bonne provision de sel. Il se fit accompagner par quelques Chiquites , dont plusieurs étoient venus avec lui de Saint Joseph , & n'avoient pas peu contribué par leurs bons exemples & par leurs remontrances à retenir les Zamucos dans leur devoir pendant le voyage , & il leur donna des bêtes de charge pour apporter le sel. Arrivé aux salines , il les y laissa , & il leur recommanda de l'y attendre. Les Zatiénos qu'il alla chercher avec quelques Zamucos le reçurent bien , se reconcilièrent sincèrement avec ceux-ci , & il y en eut environ deux cents qui se donnerent à lui , & qu'il mena sur-le-champ à Saint-Ignace.

Il prit sa route par les salines , où il fut fort étonné de ne retrouver ni les bêtes de charge , ni les Chiquites. C'étoit de jeunes gens qui se mirent dans la tête qu'il avoit été massacré ou fait Esclave par les Zatiénos , & avoient pris la fuite pour regagner Saint-Joseph , laissant leurs Mules qui disparurent ; ce qui fut cause que le Pere Castañarez & tous ses Indiens furent obligés de continuer leur voyage , fort in-

1724-38.
Plusieurs Zatiénos se convertissent.

1726-38.

quiets de ce qu'étoient devenus les Chiquites. Ils n'arriverent à Saint-Ignace que vers la fin de Juin 1726 ; & le dernier jour de Juillet, fête du Patron de la Bourgade , ils furent agréablement surpris d'y voir entrer toutes ces Mules , sans que personne les conduisit

1729-38.

Ferveur des
Zamucos.

Le Pere de Montenegro & le Pere Ben-diere aïant été peu de tems après rappelés par leur Provincial , le Pere Castañarez demeura seul à Saint-Ignace jusqu'en 1729 , que le Pere Joseph Rodriguez vint à son secours , & trouva cette Eglise fort peu différente , soit pour le nombre des Néophytes , soit pour la maniere dont Dieu y étoit servi , de celles des Chiquites , d'où il venoit. Ces nouveaux Chrétiens ne demandoient déjà plus qu'à être emploïés à des conquêtes spirituelles ; & leur saint Pasteur profitoit souvent de leur bonne volonté pour faire de nouvelles decouvertes , & gagner des Ames à Jesus-Christ ; & ils re-venoient rarement sans un grand nombre de Prosélytes , de sorte qu'en peu d'années non-seulement presque tous les Indiens qui parloient la Langue des Zamucos , mais plusieurs autres encore des Nations voisines se trouverent réunis à S. Ignace.

1738.

Le Pere Caf-
cañarez est
rappelé aux
Chiquites.

Si toutes les Entreprises du Serviteur de Dieu avoient eu le même succès , il auroit été bientôt obligé de faire de nouvelles Colonies ; mais il trouva enfin des esprits rebelles au mouvement de la Grace : il courut même plus d'une fois de grands risques , & plusieurs de ses Néophytes furent blessés dans une rencontre. Sa consolation étoit alors

1738.

alors de voir ses chers Enfans, à-peine régénérés en Jesus-Christ, se présenter au martyre avec un zèle, dont il étoit souvent obligé de modérer les transports. Le Pere Rodriguez n'étoit pas resté long-tems avec lui ; dès que le Pere Contreras, qui l'avoit relevé, fut en état de parler assez bien la Langue des Zamucos, le Pere Castañarez fut rappellé aux Chiquites, & bientôt après déclaré Supérieur Général de ces Missions.

Telle étoit la situation de la nouvelle Eglise des Zamucos, lorsque le Pere Chomé y arriva, pour essaier de fraier un chemin depuis Saint-Ignace jusqu'au Paraguay. Il partit de cette Bourgade avec un nombre suffisant de Néophytes, & après avoir fait environ soixante & dix lieues dans un païs couvert, presque toujours la hache à la main, il entra dans une plaine, dont il apperçut tout l'horizon bordé de feux. C'étoit une marque certaine qu'il avoit été découvert par les Indiens, qui se donnaient avis les uns aux autres d'être sur leurs gardes. Ses Néophytes l'assurerent même qu'il seroit infailliblement coupé, s'il ne faisoit au plutôt retraite, & il comprit par leur fraîeur qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre.

Peu de tems après qu'il fut de retour à Plante singulière, le Pere Castañarez y arriva pour faire aussi d'un autre côté une paix qu'elle produisit sur le P. reille tentative. Il se mit en marche le troisième de Juillet 1738, & arrivé presqu'à l'endroit où le Pere Chomé s'étoit arrêté, il tourna au Sud pour éviter la rencontre

Tome VI.

G

1738.

des Tobas , qui infestoient tout ce pays. Après avoir encore fait vingt lieues , il se croîoit hors de tout risque de la part de ces Brigands , lorsqu'il en rencontra une troupe logée le long de la petite Riviere *Yababory* , laquelle se décharge dans le Paraguay , ce qu'on ne savoit pas alors. Il n'en fut pas mal reçu , il en engagea même quelques-uns à le suivre , & il baptisa un de leurs enfans , qui mourut bientôt après : enfin ne pouvant aller plus loin , il retourna à Saint-Ignace.

Pendant une bonne partie du chemin qu'il venoit de faire , il n'avoit presque nulle part trouvé d'eau qui fût potable , & il avoit été obligé d'y suppléer par celle que renferme le fruit d'une plante , que les Gens du pais nomment *Obocuru* (1). Il paroît que c'est une espece de melon d'eau , mais d'une qualité beaucoup plus froide , que ceux que nous connoissons. Les Indiens en font usage , mais on a su depuis qu'ils en corrigeant la crudité en mangeant un peu de piment après en avoir bu. Le Missionnaire , qui ignoroit cette précaution , ne la prit point , & ne fut pas long-tems sans ressentir des douleurs d'entrailles , si aigües , qu'elles le mettoient hors de lui-même , & qu'on le voioit alors se rouler par terre , comme font ceux qui sont atteints de la rage : c'est l'expression dont se fert le Pere de Montenegro dans la Lettre dont j'ai parlé. Un de ses Néophytes , qui avoit aussi bu de la même

(1) Cq. *Obocur.*

ea^u fut attaqué du même mal , & en mourut bientôt après.

1739.

L'état où ces accidens réduisirent le Serviteur de Dieu , & contre lesquels on ne put jamais trouver de remede , ne ralentit point son zèle , quoiqu'il ne pût pas même monter une Mule sans le secours de deux Hommes. Il fit l'année suivante une incursion chez les *Borrillos* , Nation Chiquite , dont il n'avoit pas encore été possible d'adoucir la féroceité. Il n'en put gagner à Jesus-Christ que vingt-cinq , qu'il mena à Saint-François-Xavier , la premiere des Réductions Chiquites ; mais la semence qu'il avoit jettée dans une terre jusques-là si ingrate , y fructifia bientôt après. Au bout de quelques années on apprit que tous les *Borrillos* avoient été gagnés à Dieu par les *Moxes* , & s'étoient établis dans cette République Chrétienne , fondée vers le commencement de ce siecle par les Jésuites du Pérou , sur le même plan que celle des *Guaranis*.

1740.

Quelque tems après le Pere Caftañarez fut appellé à l'Assomption ; & ce voïage , par les grands détours qu'il fut obligé de prendre , fut au moins de mille lieues. Le Pere Chomé eut en même tems ordre de Dernière tentative pour la communication des Provinces. le Pere Caftañarez qui après son arrivée à l'Assomption devoit descendre le Paraguay jusqu'à l'endroit , où la plus méridionale des deux branches du Pilcomayo se décharge dans ce Fleuve , & le remonter jusqu'à ce qu'il eût rencontré le Pere Chomé. Il fit ce voïage par terre , & marcha douze

C ij

jours avec dix Hommes dans un Païs peu-
plé de Nations Ennemis, ayant souvent
de l'eau jusqu'à la ceinture, & les pieds nus,
sur un fond de prairie, dont l'herbe avoit
été coupée avant l'inondation; aussi les
eut-il tellement écorchés, qu'il fut con-
straint de retourner à l'Assomption, où il
arriva plus mort que vif. Ce qui empêcha
le Pere Chomé de le rencontrer, c'est que
cette année le Pilcomayo ne fut point na-
vigeable, l'eau y ayant manqué dès sa sour-
ce, ce qui n'étoit point encore arrivé. Ce
fut la Ville de Potosi qui en souffrit le
plus. Tous les travaux des Mines y cesse-
rent, & les Habitans, qui craignoient que
la Riviere n'eût pris un autre cours, en
sortirent; mais leur crainte s'étant trouvée
mal fondée, ils ne tarderent pas à y re-
venir.

Tandis que dans toutes les Provinces de
ce vaste Continent, les Missionnaires ne
s'épargnoient en rien pour réduire les In-
fideles sous les loix de l'Evangile, & pour
y affermir l'autorité des Rois Catholiques,
leur Provincial, & leur Procureur en Es-
pagne n'étoient presque occupés qu'à ré-
futer les anciennes calomnies contre leur
réputation, & qu'on ne se lassoit point de
renouveler, en les représentant sous les jours
les plus propres à séduire les moins capa-
bles de se laisser prévenir. Enfin à force
de revenir à la charge, on vint à bout de
faire naître des doutes sur certains points
délicats, dans l'esprit de plusieurs person-
nes du Conseil des Indes, & le Roi Ca-
tholique, qui se croïoit bien assuré de l'in-

nocence des Accusés, & de leur attachement sincère à son service, crut devoir mettre une bonne fois la vérité dans une évidence, qui dissipât tous les soupçons. Pour bien entendre la maniere dont il s'y prit, il faut reprendre les choses de plus haut.

En 1715, un Ecclésiastique François, Mémoire présenté au Roi, comment il est
qui dans sa jeunesse avoir voyagé en Amérique pour le service des Armateurs de sa Province, & formé plusieurs projets pour augmenter leur commerce, parut à la Cour d'Espagne, & trouva moyen de faire parvenir jusqu'au Roi un Mémoire contre les Jésuites du Paraguay, dans lequel, après avoir répété une partie de ce qui avoit été avancé contre ces Religieux de plus propre à faire impression sur Sa Majesté, il proposoit un projet pour remédier aux maux, dont il prétendoit prouver que les Jésuites du Paraguay étoient les Auteurs. Philippe V, après avoir lu & fait examiner cet Ecrit, se contenta de faire dire à l'Auteur qu'il étoit mieux instruit que lui des affaires du Paraguay, & par une Cédule Roïale, du 12 de Novembre 1716, confirma tous les Priviléges accordés par lui-même, & par les Rois ses Prédécesseurs, aux Jésuites & à leurs Néophytes.

Ce mauvais succès obligea l'Ecclésiastique à sortir d'Espagne; il revint en France, & y fit imprimer son Mémoire en François & en Latin, afin qu'il se répandît, comme il fit en très peu de tems, non-seulement dans ce Roïaume, mais encore dans les Païs Protestans, où il ne

1715-40.

pouvoit pas manquer d'être reçu avec applaudissement. Cependant les Jésuites , n'y voyant rien qui n'eût déjà été solidelement refuté , & apprenant le mépris qu'en avoit fait le Roi Catholique , prirent le parti de le mépriser aussi. Ils en avoient même perdu jusqu'au souvenir , lorsque en 1732 les Agens secrets , que la Commune du Paraguay entretenoit à la Cour de Madrid , le jugeant très propre à persuader le Conseil Roial des Indes de la droiture & de leur zèle pour le service du Roi , le firent passer entre les mains du Prince des Asturies. Ils se flatterent que la vûe des priviléges accordés aux Jésuites du Paraguay & à leurs Néophytes , priviléges qui n'avoient pourtant d'autre objet que d'assurer la liberté des nouveaux Chrétiens , mais qu'ils tâcherent de représenter comme très préjudiciables à la Couronne que le jeune Prince devoit porter , & qu'il porte aujourd'hui avec tant de gloire , & de l'abus que les Missionnaires en faisoient selon eux , le frapperoit & l'engageroit à emploier tout son crédit pour les faire révoquer. Ils furent trompés : Dom Ferdinand porta de ce Libelle le jugement , qu'en avoit porté le Roi , son Pere , & le rejeta avec indignation.

Impression
qu'il fait sur
plusieurs per-
sonnes en Es-
pagne.

Mais comme ils en avoient en même tems distribué des copies à plusieurs personnes de la Cour & du Conseil , il fit d'autant plus d'impression sur quelques-uns , qu'il s'accordoit assez bien avec ce que Dom Barthelemy de Aldunaté avoit mandé au Roi en 1726 , & Dom Martin de Ba-

itué en 1730; & ce fut ce qui engagea les Jésuites à y répondre. Le Pere Gaspar Rodero, leur Procureur Général pour les Indes, le refuta solidement, & personne ne lui repliqua. Le Roi avoit envoié le Mémoire de Dom Barthelemy de Aldunaté à Dom Martin de Barua pour savoir ce qu'il en pensoit, & comme ce Gouverneur y trouva bien des choses, qui ne s'accordaient pas avec ses propres vues, il en dressa un autre daté du 25 de Septembre 1730, qui donna beaucoup à penser au Conseil roial des Indes, n'y eût-il que l'article de douze cents mille écus, dont l'Auteur prétendoit que les Jésuites étoient redevables au Roi sur le Tribut de leurs Indiens.

Mais plus les charges étoient graves, plus Philippe V crut qu'il falloit prendre des mesures pour n'y être pas trompé: car il s'agissoit, comme ce Prince le dit lui-même dans son Décret définitif, du 28 de Décembre 1743, "ou de dissiper à la faveur du grand jour de la vérité, & de venger une insulte & une intolérable calomnie faite à tout un Ordre Religieux, ou de manifester l'impardonnable tolérance d'un si notable préjudice fait à mes Finances, sans aucun égard pour mon Patronage Roial, & contre l'obéissance due à mes ordres". Enfin, ce Prince, après avoir mûrement examiné tous les articles de ce Mémoire dans une Assemblée du Conseil roial des Indes, tenue en sa présence le 21 de Décembre 1732, fit délivrer à Dom Jean Vasquez

Commissaire
Roial au Paraguay.

1732-40.

de Aguero , son Alcalde de Cortéy Casas , une Commission Roiale pour aller informer sur les lieux , de tous les faits dont il vouloit être éclairci ; lui recommanda de conférer avec les Supérieurs des Jésuites , & de voir ce qu'ils avoient à répondre sur l'article du Tribut , & ordonna qu'un des Membres du Conseil roial des Indes en traitât avec le Procureur Général des Jésuites du Paraguay , qui se trouvoit alors en Espagne .

Ce Procureur étoit le Pere Antoine Machoni , dont nous avons parlé plus d'une fois dans cette Histoire , & qui se disposoit à retourner dans sa Province , avec une nombreuse recrue de Missionnaires . Le Roi voulut que tous les éclaircissements qu'il donneroit , & toutes les connoissances qu'on pourroit avoir d'ailleurs , fussent communiqués à Dom Manuel Martinez , Fiscal du Conseil des Indes pour la Nouvelle Espagne , afin que l'un & l'autre , après en avoir conféré avec le Pere Rodero , fussent plus en état de faire leur rapport sur tous les points compris dans les informations , & qu'en conséquence il fût dressée une instruction secrète , qui servît de règle au Commissaire Roial , pour celles qu'il étoit chargé de faire au Paraguay .

1736-40.

Lettre du
Commissaire
au Roi ,

Tout cela fut ponctuellement exécuté , & les instructions remises à Dom Jean Vazquez de Aguero , qui après les avoir reçues partit pour Buenos Ayres , d'où il écrivit au Roi au mois de Février 1736 , qu'après avoir conféré avec Dom Martin de Barua , &

vù les recensemens des Chrétiens de l'U-
ruquay & du Parana , dont il s'agissoit
uniquement dans l'affaire du Tribut ,
& les Registres dont cet ancien Gou-
verneur avoit les minutes entre les mains ;
après avoir examiné toutes les informa-
tions faites par les Evêques de l'Assomption & de Buenos Ayrès ; après avoir ouï
les dépositions de dix personnes Ecclésiasti-
ques & Laïques les mieux instruites de ce
qui regardoit les Doctrines , ou Réduc-
tions , il avoit reconnu : 1°. Qu'elles
étoient au nombre de trente , où il y avoit
environ trente mille Indiens , qui devoient
paier le Tribut. 2°. Qu'il n'avoit trouvé
aucun Registre plus ancien que celui de
1715 , qui lui avoit été présenté par Dom
Martin de Barua , & qui ne comptoit dans
les treize Réductions du Parana , lesquelles
étoient rentrées sous la Jurisdiction du
Gouverneur du Paraguay , que sept mille
huit cents cinquante & un Indiens soumis
au Tribut , avec la copie d'un autre dressé
en 1676 , par Dom Diégue Ibañez ,
Fiscal de l'Audience roiale de Guatimala ;
mais qu'alors les Réductions n'étoient qu'au
nombre de vingt-deux , & qu'il n'avoit pu
savoir au juste la date de la fondation des
huit autres : qu'en 1714 , Dom Pedre Fa-
xardo , Evêque de Buenos Ayrès , les ayant
toutes visitées , elles étoient dès-lors au
nombre de trente ; qu'on y comptoit vingt-
huit mille six cents Familles , & que ces
Prélat y avoit donné la Confirmation à
treize mille six cents cinquante-sept per-
sonnes .

1736-40.

3°. Qu'en 1713, les Jésuites avoient remis à Dom Joseph Palos, Coadjuteur du Paraguay, un recensement de leurs Réductions, lequel montoit à vingt-sept mille soixante Familles; que, suivant le Rôle qui lui avoit été remis par le Procureur des Missions, le nombre des Familles n'étoit que de vingt-quatre mille deux cents dix-sept; enfin que dans un entretien qu'il avoit eu avec le Pere Jacques d'Aguilar, Provincial des Jésuites, suivant l'ordre que Sa Majesté lui en avoit donné, ce Pere lui avoit assuré qu'il y avoit alors trente Réductions, où l'on comptoit vingt-quatre mille Indiens, qui devoient paier le Tribut; mais qu'àtant depuis fait revenir les Rôles des Curés, il ne s'en étoit trouvé que dix-neuf mille cent & seize, & que ces variations venoient des maladies épidémiques, qui de tems en tems faisoient de grands ravages dans les Bourgades, & du nombre de ceux qui périsssoient dans les Expéditions militaires & dans les travaux où l'on emploioit ces Indiens pour le service de Sa Majesté.

Il s'en falloit en effet beaucoup que les Réductions fussent alors aussi peuplées qu'elles l'avoient été un siècle auparavant; car Dom Jean Vasquez de Agüero ajoutoit dans sa Lettre que dès l'année 1631, les Jésuites en avoient déjà fondé plus de vingt, où ils avoient réuni plus de soixante & dix mille Indiens, & qui toutes avoient une Eglise fort propre. Nous avons vu que les Mamelus en avoient détruit plus de la moitié, avoient fait périr un grand nombré

1736-40.

d'Habitans, & emmené une bonne partie du reste en qualité d'Esclaves. Dom Jean observoit encore qu'en vertu des Décrets réitérés des Rois Catholiques, les nouveaux Chrétiens au-dessous de dix-huit ans, & au-dessus de cinquante, les Caci ques, leurs Fils ainés, & dans chaque Bourgade douze Néophytes attachés au service des Eglises, étoient exempts du Tribut, lequel étoit d'un écu (1) par tête; que c'étoit du fruit de leurs travaux, qu'ils le païoient; qu'ils l'avoient toujours exactement païé, quoique pour les mettre en état d'y faire satisfaction, il fallût que leurs Pasteurs usassent de la plus grande économie, & fussent extrêmement attentifs sur eux, parceque naturellement ils sont incapables d'économiser, & peu laborieux; outre que les Gouverneurs en tirent souvent un grand nombre pour la guerre & pour les travaux du Roi, à quoi il ajou toit que, si on augmentoit le Tribut, il étoit à craindre que l'impossibilité de le paier ne les portât à refuser d'obéir, comme ils avoient fait jusques-là avec la plus grande ponctualité.

Il disoit encore que les Jésuites lui avoient fait les plus vives instances pour l'engager à se transporter en personne dans les Réductions, dont jusques-là aucun Gouverneur, ni Commissaire, ni Visiteur n'avoit fait la visite entière; que pour l'y engager ils lui avoient dit qu'il se pourroit bien faire que les Rôles n'eussent pas toujours été dressés par les Corrégidors. Il refusa de visiter les Réductions.

(1) Un Peso.

1736-40.

diens avec toute l'exactitude qu'on leur avoit recommandée , sur-tout dans les tems de famine , ou de contagion , non-plus que pendant les troubles de la Province de Paraguay , dont ces nouveaux Chrétiens avoient beaucoup souffert ; que les Jésuites ayant un grand nombre d'Ennemis , il leur étoit de la plus grande importance qu'il vît par lui-même l'état des choses , afin qu'on ne pût les accuser de l'en avoir mal instruit ; mais qu'il leur avoit répondu que cette visite n'étoit point dans ses Instructions , & qu'il ne la jugeoit pas nécessaire ; les informations & les pieces juridiques , dont il étoit muni , étant plus que suffisantes pour rendre à Sa Majesté un compte fidèle de sa Commission .

Lettre du
même au pre-
mier Minis-
tre d'Espa-
gne,

Il paroît , par une Lettre qu'il écrivit dans le même tems à Dom Joseph Patiño , alors premier Ministre en Espagne , qu'à son arrivée à Buenos Ayres , le bruit s'étoit répandu qu'on alloit ôter aux Peres de la Compagnie la direction de leurs Eglises ; car il marquoit dans cette Lettre que l'Evêque du Paraguay lui avoit dit qu'au moment que ce changement se feroit , toutes les Bourgades se trouveroient desertes , sans qu'il fut possible d'en retenir un seul Indien & que non-seulement l'Eglise y perdroit un très grand nombre de Fideles , qui faisoient honneur à la Religion , mais encore que ces Provinces feroient bientôt perdues pour Sa Majesté ; qu'on en avoit déjà eu de bonnes preuves , & que toutes les fois qu'on avoit voulu envoier des Ecclésiastiques pour prendre la place des

Jésuites dans quelques Réductions, elles s'étoient aussi-tôt trouvées sans Habitans.

1736-49.

» Aussi, ajoutez-il, il est indubitable,
 » Seigneur, que la maniere, dont ces
 » Peuples sont gouvernés, est la plus con-
 » venable, tant pour le spirituel que pour
 » le temporel, & que personne n'est plus
 » propre, ni pour conserver, ni pour
 » augmenter cette République Chrétienne,
 » que ceux qui l'ont fondée. Il leur en coûte
 » aujourd'hui assez peu pour assurer le sa-
 » lut éternel d'un très grand nombre de
 » ces nouveaux Chrétiens, & pour aug-
 » menter ce nombre. Ils les engagent au
 » travail par la douceur, ils leur procu-
 » rent les soulagements nécessaires, ils les
 » corrigeant avec modération & sans du-
 » reté, ils veillent sans cesse sur eux pour
 » extirper les habitudes vicieuses contrac-
 » tées avant leur conversion, & je n'hé-
 » site point à vous dire que la moindre
 » nouveauté qu'on voudroit introduire dans
 » ces Missions, troubleroit beaucoup la
 » paix dont elles jouissent, renverroient
 » la subordination qui y regne, occasion-
 » neroit infailliblement un dommage qu'on
 » ne répareroit jamais, & que le service
 » de Dieu, aussi-bien que celui de Sa Ma-
 » jesté, en souffriroit beaucoup.

Ce qui arriva sur ces entrefaites à Buenos Ayres, sous les yeux du Commissaire, ne contribua pas peu à lui faire connoître le caractère des Ennemis que les Jésuites avoient eus jusques-là au Paraguay, & à le mettre en garde contre tout ce qu'on pourroit lui dire au défavantage de ces

Rétractation
& déclaration
de D. Antoine
Ruiz de Ar-
rellano.

1737-40.

Missionnaires. Nous avons vu que Dom Antoine Ruiz de Arrellano , après avoir été un des principaux Auteurs des troubles du Paraguay , & un des plus déclarés Partisans de Dom Joseph de Antequera , avoit perdu tout son bien , & avoit même été contraint , pour sauver sa vie , de se déguiser en Negre , & de se sauver de l'Assomption , parcequ'il s'étoit opposé à ce que les Jésuites fussent chassés du Collège de cette Capitale , & parcequ'il avoit voulu sauver la vie à Dom Manuel Augustin de Ruiloba , au péril de la sienne . Il s'étoit réfugié à Buenos Ayres , bien résolu d'y réparer , autant qu'il lui seroit possible , tout le mal qu'il avoit fait par une suite de l'engagement qu'il avoit pris avec Dom Joseph de Antequera , & surtout en se déclarant pour la Commune . Il fit donc en présence du Notaire Roial de Buenos Ayres une déclaration de ses sentiments à l'égard des Jésuites , qui sous le regne d'Antequera & celui de la Commune , tant qu'il en avoit été un des plus ardents zélateurs , l'avoient pu regarder comme un de leurs plus grands ennemis ; avec un desaveu de la part qu'il avoit eue à la persécution qu'ils avoient soufferte ; & cet Ecrit fut rendu public .

Réponse du
Provincial
des Jésuites
au Mémoire
de D. Mar-
tin de Barua.

Mais l'essentiel pour la justification entière des Jésuites étoit de réfuter le Mémoire de Dom Martin de Barua . Ce Gouverneur en avoit fait répandre secrètement plusieurs copies , & il en étoit tombé une entre les mains du Pere Gabriel Novat , qui effraie des calomnies dont cet ouvrage

étoit rempli , & du tour que la malignité de l'Auteur y donnoit , le porta au Pere d'Aguilar son Provincial , dont il étoit Secrétaire , & qui sur-le-champ prit la plume pour le réfuter. Cela fut bientôt fait ; le Pere d'Aguilar adressa au Roi sa réponse , & la remit entre les mains du Pere Novat , en lui recommandant de la communiquer à Dom Jean de Aguero , de le prier de la lire , & de vouloir bien lui marquer ce qu'il jugeroit à-propos d'y changer , d'y ajouter & d'en retrancher , pour la mettre en état d'être présentée au Roi dans son Conseil Roiāl des Indes.

Le Commissaire la garda quelques jours , au bout desquels le Pere Novat retourna chez lui pour savoir ce qu'il en penserait . » Je l'ai lue , reprit Dom Jean , je l'ai relue , & je la lis encore avec un nouveau plaisir : je n'y trouve rien à ajouter , encore moins à corriger. Il faut l'imprimer telle qu'elle est : les Missions du Paraguay ont dans cette seule pièce une apologie complète & sans réplique. Mais quand elle sera imprimée , il faut avoir à Madrid un bon Avocat , qui en fasse un Extrait exact , & le présenter au Conseil avec le Mémoire de Barua. Le Conseil voudra voir sans doute la pièce même , & il y verra clairement ce que c'est que les Missions du Paraguay ; en quel état elles se trouvent aujourd'hui , & les calomnies que l'Enfer a inventées pour les perdre. Mon cher Pere , j'avois déjà conçu une grande idée du Pere d'Aguilar dans les con-

Ce qu'en pense le Commissaire du Roi.

1737-40.

» férences que j'ai eues avec lui par ordre
» du Roi , mais ceci m'en donne une bien
» plus grande encore ; car outre qu'il met
» ici la vérité dans sa plus grande évi-
» dence , il y fait connoître toute la can-
» deur de son cœur , une sainteté éminente ,
» & les plus grands talens. Je suis charmé
» d'avoir connu un Homme d'un mérite
» si universel.

Ce qu'en
pense le Con-
seil Roial des
Indes.

Le Conseil Roial des Indes porta le mê-
me jugement de la réponse du Pere d'A-
guilar , que Dom Jean Vasquez de Ague-
ro , & plusieurs de ses Membres témoi-
gnèrent un grand desir d'en connoître l'Au-
teur. Quelque tems après le bruit ayant
couru à Madrid que ce Pere étoit nom-
mé Procureur Général de sa Province , &
qu'il ne tarderoit pas à arriver en Espa-
pagne , quantité de personnes de distinc-
tion en témoignèrent beaucoup de joie .
Un autre fruit que produisit son Mémoire ,
c'est qu'étant tombé entre les mains de
Dom Cajetan Buoncompagni , Duc de Soto ,
Majordome du Roi des deux Siciles , il
le porta avec lui en Italie , & l'ayant com-
muniqué au célèbre Louis-Antoine Mu-
ratori , ce savant en prit occasion de com-
poser l'ouvrage que nous avons de lui sous
le titre *El Cristianesimo felice nelle Mis-
sioni de Padri della Compagnia de Gesù
nel Paraguay.*

On trouvera parmi les preuves le Mé-
moire du Pere d'Aguilar , tel qu'il a été
imprimé en Espagne , & je me contenterai
d'en donner ici un Extrait en aussi peu
de mots qu'il sera possible. Le Provincial

1737-42

commence par observer que si le Mémoire de Dom Martin de Barua n'avoit été vu que par Sa Majesté & par le Conseil des Indes, il se seroit contenté de mettre Dom Jean Vasquez de Aguero en état de connoître la fausseté de tout ce qui y étoit avancé contre les Missionnaires de sa Compagnie ; mais qu'il paroît que l'Auteur avoit bien moins en vue de rendre compte au Roi de ce qui se passoit dans leurs Missions, que de satisfaire sa haine contre la Société, & de soulever contre elle toutes les Provinces de cette partie de l'Amérique, puisqu'il l'avoit rendu public, ce qui le mettoit en droit de le regarder comme un Libelle diffamatoire.

Il remarque ensuite que ce Gouverneur y parle toujours des treize Réductions du Parana, comme si elles étoient encore de sa Jurisdiction, quoiqu'il ne pût ignorer que dès l'année 1726, elles y étoient soustraites, & que depuis ce tems-là, c'étoit du Gouverneur de Rio de la Plata, qu'elles recevoient les ordres. Il fait voir en même tems combien il se trompe en comptant quarante mille Indiens soumis au Tribut, & que tout son raisonnement sur cet article peche également dans les premisses & dans les conséquences. Pour le prouver, au calcul d'où part Dom Martin de Barua, il en oppose un autre, dont il ne craint point de se rendre garant. En 1715, dit-il, lorsque Dom Grégoire Baçan, Gouverneur du Paraguay, fit le dénombrement sur lequel se fonde Dom Martin de Barua, les trente Réductions

1737-40.

du Parana & de l'Uruguay contenoient vingt-six mille quatre cents quatre-vingt, tant Hommes que Femmes & Enfans. En 1730, lorsque ce Gouverneur composoit son Mémoire, on y comptoit vingt-neuf mille cinq cents Familles, & cent trente-trois mille sept cents personnes. Jamais le nombre des Familles n'a monté à trente & un mille, & présentement (en 1737) il est réduit par la famine, les maladies, & les désertions à vingt-trois mille ; ce qui se prouve par les Rôles des Curés, attestés & signés avec serment.

Le principe d'où partoit Dom Martin de Barua pour conclure que les Jésuites étoient redevables à la Caisse Roïale de douze cents mille écus, étant détruit par le défaut de son calcul, la conséquence tomboit d'elle-même : mais comme cet article de son Mémoire touchoit sur un point délicat & qu'on ne pouvoit trop éclaircir, le Pere d'Aguilar s'attacha particulièrement à le bien discuter. Il fait voir que toutes les propositions avancées par ce Gouverneur portent à faux, & le démontre avec tant d'évidence, que Philippe V & son Conseil des Indes furent étonnés de voir tant d'ignorance dans un Homme qui avoit passé la meilleure partie de sa vie au Paraguay, & tant de mauvaise foi dans un Officier de rang.

Barua n'avoit pas craint d'avancer que le produit du travail des Indiens se mettoit tout entier entre les mains des Missionnaires, lesquels, après avoir donné à leurs Néophytes ce qu'il leur falloit de toile

1737-40.

pour se vêtir , disposoient du reste à leur profit. Le Provincial opposa à cette odieu-
se accusation ce que plusieurs personnes beaucoup mieux instruites que lui , & qui avoient vu de leurs yeux ce qui se passoit dans les Réductions , attestoient unani-
mement : il cite entre-autres ce que Dom Pedro Faxardo , Evêque de Buenos Ayrès , avoit écrit au Roi après avoir fait la visi-
te de toutes les Réductions , assurant qu'il n'avoit jamais vu en sa vie rien de mieux réglé , ni un désintéressement égal à celui des Missionnaires , qui ne profittoient en aucune sorte de ce que leurs Indiens avoient , ni pour leur vivre , ni pour leur vêtir.

L'Auteur du Mémoire , supposant que les Indiens qui sont en commande paient au Roi quatre écus de tribut par tête , dit que Sa Majesté pourroit se contenter de deux de la part de ceux des Réduc-
tions , en considération des services qu'ils rendent à l'Etat , sur-tout , ajoute-t-il , ceux qui sont de la Jurisdiction de Buenos Ayrès , car cetix qui dépendent de l'Assomption , n'en ont rendu aucun depuis plusieurs années. C'est qu'apparemment , reprend le Pere d'Aguilar , Dom Martin de Barua , ne croîtoit pas que le Roi dût tenir compte à ceux-ci , d'avoir gardé si long-tems la Frontiere de cette Province , contre un Parti qu'il favorisoit , & d'avoir mis , par leur seule présence sur cette Frontiere , Dom Bruno Maurice de Zavala en état de réduire la Province de Paraguay sous l'o-
béissance du Souverain : mais le Roi n'i-

1737-40.

gnoroit point ce qu'il leur en avoit couté pour cela. Ce Prince étoit encore instruit qu'ils avoient garanti la Capitale de cette Province des malheurs , dont elle étoit menacée de la part des Guaycurus.

D'ailleurs , s'il étoit vrai que depuis l'imposition du tribut il eût été si mal païé , que les Réductions lui fussent redevables de douze cents mille écus , il faudroit que depuis l'année 1681 , elles n'eussent rien donné , ou qu'elles eussent toujours eu beaucoup plus d'Habitans soumis au tribut , que Dom Martin de Barua n'en compoit lui-même; car il devoit savoir étant sur les lieux , que depuis le recensement fait en 1677 , suivant lequel la somme totale du tribut montoit à dix mille cinq cents écus , il fut ordonné par une Cédule Rojale du 17 de Juillet 1684 , que dans la suite il ne seroit levé , que sur le pied de ce recensement , jusqu'à ce qu'on en eût fait un autre , & qu'il n'en avoit été fait aucun jusqu'au tems où il composoit son Mémoire.

Il y avoit plus , remarque le Provincial , car Dom Jean Gregorio Baçan en ayant fait un en 1715 des treize Réductions du Parana , le Roi par une Cédule du 24 Août 1718 , ordonna de continuer à lever le tribut sur le pied du recensement de 1677 , & ce fut Dom Diegue Ibañez de Faria , qui fut chargé de le lever. Dom Martin de Barua , ajoute-t-il , savoit bien qu'en vertu des ordres de Philippe V & de tous les Rois ses Prédecesseurs , les pensions des Missionnaires se païoient sur ce

1737-40.

tribut; cependant pour donner de la vraisemblance à ce qu'il avançoit de l'infidélité des Jésuites sur ce point, il osé bien dire à Sa Majesté que les Officiers Roïaux qui étoient chargés de le recouvrer, s'entendoient avec ces Religieux, & ne faisoient pas leur devoir, ce qui, ajoûtoit-il, ne l'étonnoit point: » car ces Peres, dit-il, font sonner si haut leur grand pouvoir, que moi-même je n'ai jamais osé m'opposer à leurs Entreprises, à cause des intelligences qu'ils entretiennent avec votre Viceroy du Pérou, à qui ils font entendre d'autant plus aisément ce qu'ils veulent, qu'il est plus difficile dans un si grand éloignement, de faire percer la vérité jusqu'à lui. Ils ont aussi trouvé le secret de faire entrer votre Evêque du Paraguay dans tous leurs sentimens; & j'ai déjà pris la liberté d'avertir Votre Majesté, de ce qu'il y auroit à craindre d'un tel concert ». Il est assez étonnant que Barua ait osé s'exprimer ainsi en parlant à Philippe V d'un Viceroy tel que le Marquis de Castel Fuerté, & d'un Prélat aussi respectable, que Dom Joseph Palos, surtout dans les circonstances où il se trouvoit: rien n'étant plus capable de confirmer les soupçons de son Souverain sur ses intelligences avec la Commune du Paraguay.

Sur quoi le Père d'Aguilar insista davantage en répondant à cet article du Mémoire, c'est que son Auteur avoit bien mauvaise grâce de relever si fort le crédit des Jésuites, & de leur reprocher l'abus qu'ils en

1737-40.

faisoient selon lui , dans un tems où chassés avec ignominie de leur Collège de l'Assomption , le Viceroy fut contraint de lui faire les plus grandes menaces pour l'obliger à les y rétablir , & où personne dans la Province n'osoit se déclarer pour eux , dans la crainte d'encourir son indignation . Le Roi de son côté ne dut pas être peu surpris que ces Peres , qui n'ignoroient point les sentimens de ce Gouverneur à leur égard , n'eussent pas écrit une seule Lettre contre lui en Espagne , d'où il étoit arrivé que leurs Procureurs à Madrid furent assez long-tems sans pouvoir répondre à son Mémoire .

Mais la malignité de Dom Martin de Barua paroifsoit encore plus dans l'article de son Mémoire , où il répondoit à Sa Majesté , qui lui avoit demandé ce qu'il pensoit du projet proposé par Dom Barthelemy de Aldunaté . Ce projet , comme nous l'avons dit , consistoit principalement à établir des Corrégidors Espagnols dans les Réductions du Parana & de l'Uruguay , & Aldunaté n'en étoit pas le premier Auteur ; car nous avons vu que dès l'année 1653 , le Doïen de la Cathédrale de l'Assomption avoit fortement représenté au Comte de Penaranda , Président du Conseil Roial des Indes , les suites fâcheuses que ne pouvoit pas manquer d'avoir une pareille nouveauté dans l'Amerique , où le bruit courroit que l'Edit minuté sur les accusations des Agents de D. Bernardin de Cardenas ne tarderoit pas à être publié au Paraguay .

Dom Martin de Barua , en répondant à cet article de la Lettre du Roi , représen-

1737-40^e

toit à Sa Majesté que l'Etablissement des Corrégidors Espagnols dans les Réductions gouvernées par les Jésuites, pouvoit avoir de grands inconveniens ; mais sans faire aucune attention à ceux que le Doïen du Chapitre de l'Assomption avoit exposés dans sa Lettre au Comte de Peñaranda, il disoit que la grande expérience qu'il avoit acquise, surtout depuis cinq ans qu'il gouvernoit la Province de Paraguay, lui avoit appris que les Indiens gouvernés par les Jésuites ne dépendent que de ces Peres ; autorité, ajoutoit-il, qu'ils avoient usurpée, & qu'ils ne partageoient pas même avec le Souverain : d'où il concluoit qu'il seroit dangereux d'entreprendre de faire le moindre changement dans la maniere de gouverner ces Peuples, & que les Officiers Espagnols qu'on introduiroit dans leurs Bourgades, n'y seroient pas en sûreté de leur vie. Et qui voudroit, ajouâta-t-il, se charger d'une semblable Commission, connoissant les maximes de la Société ?

La réponse du Pere d'Aguilar, à une accusation si atroce, fut que véritablement ces Indiens se sont abandonnés à la conduite des Peres de la Compagnie, qui avec des travaux immenses, & souvent au prix de leur sang, étoient allés les chercher dans leurs Forêts & dans leurs Montagnes, où jamais les Espagnols n'avoient pu pénétrer ; qui avec la grace de Dieu étoient venus à bout de former de ces Anthropophages de fervens & de zélés Chrétiens, & des plus indomptables Ennemis, qu'eussent les Sujets naturels de Sa Majesté, d'en faire

1737-40.

les plus fideles Vassaux , qu'elle ait dans le Nouveau Monde , toujours prêts à exécuter ses ordres & ceux de ses Gouverneurs à leurs dépens , & à sacrifier leur vie pour son service . Il remarque ensuite que Dom Martin de Barua , & ceux qui pensent comme lui , n'ont jamais trouvé à redire que ces Néophytes témoignent une reconnoissance , une confiance & un attachement sans bornes à leurs Peres en Jesus-Christ , que parceque ces Religieux , non contents de leur avoir donné la connoissance du vrai Dieu , & procuré tous les avantages , dont ils jouissent sous la protection des Rois Catholiques , se sont attiré les plus violentes persécutions , par leur zèle & par leur fermeté à les maintenir dans la possession de leur liberté .

Il ne disconvient point qu'il est plus que vraisemblable qu'ils regarderoient comme une atteinte à cette liberté , dont ils sont infinitement jaloux , qu'on leur donnât des Corrégidors Espagnols , parcequ'ils sont persuadés qu'ils seroient bientôt les plus malheureux des Hommes , s'ils étoient une fois soumis à de pareils Commandants que le seul intérêt engageroit à accepter ces Charges . En effet , ajoute le Provincial , il n'est pas douteux , à en juger par ce qui se pratique ailleurs , que ces Corrégidors n'ayant personne , qui eût droit de veiller sur leur conduite , seroient bientôt de la simplicité & de la fidélité de ces Indiens l'abus qu'on prétend , sans aucune preuve , qu'en font les Missionnaires ; & il suffit , pour en être convaincu , de voir la maniere dont

dont , malgré les ordres réiterés des Rois Catholiques , on traite sous les yeux mêmes des Gouverneurs & des Evêques ceux qui sont en commande.

1737-49.

Enfin il avoue que les Réductions sont situées de maniere à rendre la révolte des Néophytes , si on les y pousoit , facile & irrémédiable ; mais il fait voir qu'on peut dire autant de toutes les Bourgades Indiennes , d'où il est d'ailleurs d'autant plus aisé à leurs Habitans de déserter , & de se joindre aux Ennemis des Espagnols , qu'il n'y en a aucune , qui n'en soit assez proche pour y trouver un asyle , où ils seroient très bien reçus , ce qui n'arrive que trop souvent. Mais ce seroit bien pis encore , continue-t-il , si ceux qui sont sous la direction des Jésuites , étant commandés par des Corrégidors , & se voïant en danger de perdre leur liberté , ne se contentoient pas de se disperser , ou de retourner dans leurs anciennes demeures , & s'avisoient de porter le ravage dans les Habitations Espagnoles , pour se venger de ce qu'on leur auroit manqué de parole , & reconnu si mal leurs services.

Il remarque encore que dans les Villes mêmes on ne seroit pas en sûreté contre eux , si on les pousoit à bout , puisqu'il en est fort peu dans ces Provinces , qui n'aient bien de la peine à se défendre contre une poignée d'Infideles bien moins aguériris qui en ont déjà ruiné plus d'une , & que dans les Capitales même , on est tous les jours obligé de souffrir les plus grandes insolences de ces Barbares , qu'on n'est point en

1737-40.

état de réprimer par la force. En effet, ajoute-t-il, que pourroit-on opposer à vingt millé Indiens, qui se sont mesurés avec les meilleures Trouppes Espagnoles & Portugaises, devant qui les Mamelus n'osent plus se montrer, qui ont chassé deux fois les Portugais de la Colonie du Saint Sacrement, & qui depuis tant d'années tiennent en respect toutes les Nations Infideles, dont ils sont environnés ?

Il réfute avec la même force ce que plusieurs Espagnols ne cessoient de répéter, que leurs Ancêtres avoient subjugué les Guaranis & les autres Indiens dont les Réductions étoient peuplées, à quoi il ajoute qu'on ne pouvoit du moins disconvenir que ces Nations ne fussent nées libres, & que les Espagnols ne songeoient pas même à les mettre sous le joug, lorsque les Jésuites les engagerent à se réunir sous leur conduite, & à reconnoître les Rois d'Espagne pour leurs Souverains, sous les promesses les plus formelles qu'on ne toucheroit point à leur liberté, & qu'ils ne seroient point Esclaves des Espagnols. Il finit cet article en protestant au Roi que si, après tout ce qu'il a pris la liberté de lui représenter, Sa Majesté jugeoit à propos d'établir des Corrégidors Espagnols dans les Réductions, non seulement les Jésuites ne s'y oppose-roient pas, mais qu'ils emploieroient tout ce qu'ils ont de crédit sur l'esprit de leurs Néophytes, pour les engager à recevoir ces Officiers, quelque persuadés qu'ils soient qu'à la premiere proposition qu'ils en fepnt, ils se trouveront bientôt sans Chrē-

tiens, & seront peut-être les premières victimes que ces Indiens immoleront à leur ressentiment.

1737-40.

Il supplie ensuite Sa Majesté de considérer qu'en plaçant cette République Chrétienne dans des lieux si éloignés des Villes & des Habitations Espagnoles, non-seulement les Jésuites n'ont rien fait que de concert avec les Gouverneurs de ces Provinces, & avec l'agrément des Rois ses Prédeceesseurs, qui ont eu en vû d'en faire une barrière contre les entreprises des Portugais du Bresil & des Indiens de cette Frontière, outre plusieurs autres raisons dont on a encoré mieux connu l'importance par l'évenement; mais que le dessein de ces Peres étoit si peu d'être plus en liberté de disposer à leur gré des biens de leurs Néophytes, & de profiter du commerce qu'ils font, comme le prétend Dom Martin de Barua, qu'il est de notoriété publique que de la maniere dont s'est toujours fait ce commerce, ce sont les Espagnols qui en retirent le plus grand avantage.

Pour le prouver, il entre dans un détail, auquel je ne m'arrêterai point ici, parce qu'il roule sur ce que j'ai suffisamment expliqué en parlant de la façon dont les Missionnaires s'y prennent pour être en état de pourvoir à la subsistance & à l'entretien de leurs Néophytes, à la décoration de leurs Eglises, à la célébrité du culte Divin, & aux dépenses qu'ils sont obligés de faire quand on les appelle pour le service du Roi. Il rend surtout bien sensible ce qui avoit déjà été représenté plusieurs fois, que s'il

1737-40.

y avoit entre eux & les Espagnols une communication plus libre , le libertinage prendroit bientôt , dans une Chrétienté si édifiante & qui fait tant d'honneur à la Religion , la place de l'innocence , de la piété , & d'une ferveur qu'on n'a guere vues que dans les premiers siecles de l'Eglise : outre que leur facilité à se laisser tromper les reduiroit bientôt à la plus extrême misere , qui les mettroit hors d'état de continuer à servir gratuitement leur Souverain , & à donner au culte qu'ils rendent au Seigneur , cette splendeur & cet éclat , qu'on ne se lasse point d'admirer .

Mais sur cela Philippe V^e n'avoit pas besoin de nouvelles preuves , après ce que lui avoient mandé tant de fois les Evêques , les Gouverneurs , & quantité d'autres Personnes , dont le témoignage ne pouvoit pas être suspect , & ce qu'il avoit appris de l'état déplorable , où se trouvoient les quatre Bourgades Indiennes établies dans le voisinage de Buenos Ayrès , quoique toutes peuplées de Chrétiens . Ce Prince n'ignoroit pas non-plus , & rien n'étoit mieux connu des Evêques de ces Provinces , combien il est impossible de travailler efficacement à la conversion des Infideles de ce Païs , qui vivent parmi les Espagnols , ou qui sont à portée de voir tout ce qui se passe chez eux .

Nouvelles objections faites au P. Roderio . Il paroît que Dom Jean Vasquez de Aguero , avant que d'avoir vu l'Écrit du Pere d'Aguilar , avoit déjà commencé de rendre compte au Roi son Maître , de l'état où il avoit trouvé les affaires du Paraguay

sur plusieurs articles de ses instructions ;
puisqu'après qu'on eut reçu ses informations,
on fit encore plusieurs objections au Pere
Rodero, Procureur Général des Indes à
Madrid, sur l'exactitude à paier le tribut,
& sur ce que les Missionnaires ne permet-
toient pas à leurs Néophytes de commu-
niquer librement avec les Espagnols, &
d'apprendre à parler leur Langue ; deux
points, sur lesquels le Provincial s'étoit
assez expliqué dans son Mémoire.

1737-40.

Deux des principaux Membres du Conseil
Roial des Indes avoient été chargés d'en
conferer avec ce Procureur ; & ce Pere com-
mença par leur faire observer qu'il y auroit
de l'injustice à exiger des Réductions le
même Tribut qu'on exigeoit de ceux qui
avoient été soumis par la force des armes ;
premierement, parceque leur soumission
avoit été volontaire : en second lieu, par-
ceque les services qu'ils rendent à l'Etat,
sans aucun salaire, & à grand frais, sont
beaucoup plus que l'équivalent de ce que
paient les autres Indiens ; sur quoi par un
calcul, auquel il n'y avoit rien à opposer,
il leur fit toucher au doigt qu'en païant
le même tribut & les mêmes contributions
qu'on exige de tous ceux qui sont les plus
chargés, & recevant la même paie que
touchent les Indiens des Bourgades voisines
de Buenos Ayrès, soit pour la guere, soit
pour les travaux publics, ils auroient beau-
coup de reste, & qu'on ne leur feroit même
aucune grace en les déchargeant du tribut
& de toute taxe, puisqu'en tems de paix,
comme en tems de guerre, ils demeurent

D iiij

1737-40. toujours armés, & sont obligés de se fournir d'armes & de munitions à leurs dépens.

Quant à la liberté de communiquer avec les Espagnols qu'on voudroit établir dans les Réductions, outre que le Pere d'Aguilar y avoit très bien répondu dans ses Mémoires, le Procureur Général fit encore observer aux deux Ministres qui lui en parloient, qu'on n'étoit nullement fondé à l'exiger, par la crainte que la conduite des Missionnaires sur ce point ne tendît à rendre ces Néophytes indépendants du Gouvernement, & sur ce qu'on lui objecta que l'usage, où ils perfistoient de ne parler que leur Langue naturelle étoit contraire aux Ordonnances, il répondit qu'il y avoit dans chaque Bourgade une Ecole, où l'on enseignoit aux Enfans à lire & à écrire en Espagnol, ce qu'ils faisoient fort bien; que les Ordonnances n'exigeoient rien de plus; que ces Indiens avoient une extrême répugnance à parler une autre Langue que la leur qu'un très grand nombre d'Espagnols entendoient suffisamment; qu'on avoit de très bonnes raisons pour ne les pas contraindre sur ce point, & que si Sa Majesté ne les approuvoit pas, quand on les lui auroit fait connoître, on se conformeroit à ses volontés autant qu'il seroit possible sans rien risquer.

Il ajouta que la plûpart des Espagnols, qui avoient d'abord trouvé le moyen de s'insinuer dans les Réductions, n'en étoient presque jamais sortis sans avoir scandalisé les Néophytes, débauché ou enlevé leurs

1737-40°

Femmes, & emporté tout ce qu'ils y avoient trouvé à leur bienfaveance ; qu'il suffissoit pour tenir ces nouveaux Chrétiens dans la plus grande dépendance , que les Evêques , les Gouverneurs & les Commissaires envoiés par Sa Majesté , fissent , quand ils le voudroient , la visite des Réductions , ou y envoiassent des personnes sûres pour y intimier leurs ordres ; qu'on n'avoit point encore eu le moindre sujet de se plaindre qu'ils n'y eussent pas été reçus comme il convenoit qu'ils le fussent , & qu'on n'eût pas obéi avec la plus grande promptitude à leurs ordonnances .

On fit encore quelque tems après les Objections mêmes difficultés touchant l'usage de la faites au Pere Langue Espagnole dans les Réductions au Rico , & ses Pére Jean Joseph Rico , qui avoit été Député en Espagne en qualité de Procureur Général de la Province de Paraguay ; & à tout ce qui avoit déjà été répondu , il ajouta qu'il étoit d'autant plus étonné qu'on insistât si fort sur ce point , que dans toutes les Bourgades Indiennes , qui avoient pour Pasteurs des Ecclésiastiques ou des Religieux de S. François , on ne parlloit point Espagnol ; que tous les Indiens en général sont extrêmement jaloux de conserver l'usage de leur Langue naturelle ; qu'il n'a pas tenu aux Jésuites que ceux dont ils ont la direction , fissent sur cela ce qu'on souhaitoit d'eux , mais qu'ils n'avoient pas cru devoir emploier la voie d'autorité & de rigueur pour les y obliger , d'autant plus que les Ordonnances ne prescrivoient rien de plus que ce qui se pratique dans toutes leurs Réduc-

D iiiij

1737-40.

tions , à savoir , d'apprendre aux Enfans à lire & à écrire en Espagnol & en Latin , ce qu'ils font si bien , qu'on a bien de la peine à croire qu'ils ne savent point parfaitement ces deux Langues (1).

On appuïoit encore beaucoup sur ce qui avoit été mandé au Conseil Roial des Indes , que dans les Réductions on fabriquoit de la poudre , ce qui étoit expressément défendu par les Loix , & sujet à de grands inconvénients. Le Pere Rico , qui connoissoit mieux que personne les Réductions , qu'il avoit toutes parcourues plus d'une fois & visitées avec beaucoup de soin , répondit que cette accusation n'avoit pas même de vraisemblance , personne ne pouvant ignorer au Paraguay que dans tout le Païs qu'occupoient ces Indiens , il n'y a point assez de salpêtre pour une seule Fabrique de Poudre , & qu'on ne pourra jamais prouver , ni que ces Néophytes en aient jamais vendu une seule livre , ni qu'ils aient pu consommer chez eux la quantité qu'on prétendoit qu'ils en faisoient. On fait même , ajoûta-t-il , qu'ils ont toujours fait acheter par le Procureur des Missions , résident à Buenos Ayres , tout ce qu'il leur en falloit quand ils étoient mandés pour le service du Roi.

Il ne disconvint pourtant pas que dans quelques Bourgades les Indiens ne fissent environ vingt livres de Poudre chaque année , mais il ajoûta que cette poudre est si foible , qu'elle ne peut servir que pour faire

(1) On a en Espagne de ces Indiens , qui feun fort grand Manuscrit roit honneur au plus habile copiste.

1737-40.

quelques fusées volantes , qu'on tire dans les réjouissances publiques ; que ce sont les Espagnols , qui leur ont appris à les faire ; que les Gouverneurs n'y ont jamais trouvé à redire , & qu'au premier avis qu'on leur eût donné que cela ne convenoit pas , ils auroient défendu qu'on continuât d'en faire ; que leur circonspection sur l'article de la Poudre a toujours été si grande , qu'au commencement de ce siecle , des François s'étant offerts d'apprendre à leurs Indiens une maniere de faire beaucoup de salpêtre , pour n'être plus obligés d'acheter de la poudre , quand ils sont appellés pour quelque Expédition militaire , ils s'y opposerent , tant pour ne pas introduire des Etrangers dans les Réductions , ce qui est expressément défendu , qu'à cause des inconveniens qui pourroient arriver , si leurs Indiens avoient de la poudre à discrétion , inconveniens qu'ils étoient plus intéressés que personne à prévenir .

Enfin le Pere Rico eut encore à essuier un reproche , auquel il ne devoit assurément pas s'attendre ; c'est que depuis long-tems les Jésuites du Paraguay , se contentant de conserver leurs trente Réductions , avoient cessé leurs travaux Apostoliques parmi les Infideles , & que les huit dernieres Réductions n'étoient que des Essaims , qu'ils avoient tirés des vingt-deux premières . Aussi jamais accusation n'embarassa moins celui qui étoit chargé d'y répondre . Il commença par convenir que des vingt-deux premières Réductions du Parana & de l'Uruguay on en avoit formé trente ; mais il fit remarquer ,

D v

1737-40.

1°. Que les Pasteurs des huit nouvelles Bourgades ne recevoient rien du Roi pour leur subsistance ni pour leur entretien, & vivoient sur les pensions assignées à ceux des vingt-deux premières. 2°. Que ce qui avoit obligé de tirer de celles-ci un certain nombre de Familles, c'est qu'elles étoient trop peuplées, & qu'un seul Prêtre n'y pouvoit pas suffire. 3°. Que l'on n'avoit jamais cessé de faire des courses dans les Païs Infideles, & d'en ramener des Prosélytes dans les Réductions; que lui-même avoit vu en 1731 le Pere Pons conduire dans une Réduction du Parana cent soixante *Guayanás*, qu'il étoit allé chercher bien loin dans les Forêts, & que les huit nouvelles Réductions n'avoient bientôt été aussi peuplées que les anciennes, que par de pareilles recrues. 4°. Qu'on avoit d'autant plus mauvaise grâce de reprocher aux Missionnaires du Paraguay d'avoir laissé ralentir leur zèle pour le salut des Idolâtres, que le sang de deux de leurs Frères, massacrés pour la Religion, fumoit encore, & qu'il se formoit tous les jours de nouvelles Eglises parmi les Chiquites, dans la Province de Tucuman & dans celle de Paraguay. Nous verrons bientôt encore mieux, que pour attaquer les Missionnaires sur ce point, il falloit être bien déterminé à leur chercher querelle.

Fin du vingtième Livre.

HISTOIRE DU PARAGUAY.

LIVRE VINGT-UNIEME.

S O M M A I R E.

LE Roi Catholique ordonne qu'on dresse un Décret en forme de Réglement. Extrait d'une Lettre écrite à ce Prince par l'Evêque de Buenos Ayres. Etat où se trouvoit alors la Ville de Santafé. Ce que pense l'Evêque au sujet des Dîmes qu'on vouloit exiger des nouveaux Chrétiens. Des Réductions des Peres de Saint François. Pourquoi le Décret ne parle point des Réductions des Chiquites. Des Portugais arrivent aux Chiquites. Leur route pour aller du Bresil au Pérou. Etablissemens qu'ils ont faits sur cette route. Conduite des Jésuites en cette occasion. Calomnies contre eux à ce sujet. Le Gouverneur de Santa-Cruz de la Sierra les réfute. Commissaire du Roi aux Chiquites. Lettre du Marquis del Valle Umbrôso à ce Commissaire. Les Chiquites sont mis au nombre des Vassaux immédiats de la Couronne d'Espagne. Les Tobas sont battus par les Zamucos. Troubles arrivés à Saint-Ignace ; remede qu'ont

y apporte. Missions & Retraites dans le Tucuman. La Ville de Corrientes réduite à de grandes extrémités par les Abipones. On négocie avec ces Barbares, & avec quel succès. Les Mocovis de la Province de Rio de la Plata paroissent disposés à se rendre Chrétiens. On les réunit dans une Réduction. Elle est transférée. Le Pere Castañarez aux Mataguayos. Son Martyre, & celui d'un Gentilhomme Espagnol. Expédition dans le Chaco. Le Pere Pons aux Mataguayos. Belle action d'un Officier Espagnol. Les environs de Cordoue en proie aux Abipones. Famine dans les Réductions. Providence de Dieu sur les Indiens. Réduction des Tobatines. Réduction des Guenoas. Guérison miraculeuse. Quelques Nations du Chaco disposées à recevoir l'Evangile. Projet des Jésuites pour l'établir dans les Terres Magellaniques. Caractere des Peuples de ce País. Leurs Langues, leurs vices, leurs idées sur la Religion ; leurs Mariages, & l'Education qu'ils donnent à leurs Enfants. Les Pampas & les Montagnards demandent des Missionnaires. Réduction de la Conception. Faveurs du Ciel sur les Prosélytes. Grand concours des Infideles à la Conception, & ce qui en arrive. Ferveur des Néophytes. Ils sont réduits par la famine à de grandes extrémités. Hostilités entre les Espagnols & les Montagnards. Ceux-ci ruinent le Bourg de la Magdeleine. Les mêmes manquent la Conception. Les Espagnols se préviennent contre les Habitans de cette Réduction, & contre les Missionnaires. Le

Gouverneur travaille à faire la paix avec
les Montagnards, & y réussit.

LE Mémoire du Pere d'Aguijar, celui ————— 1743.
du Pere Rico, qui fut aussi imprimé, les In- Le Roi Ca-
formations de Dom Jean Valquez de Ague- tholique or-
ro, qui se trouverent conformes à plu- donne qu'on
sieurs Lettres de Dom Bruno-Maurice de dresse un Dé-
Zavala & du feu Evêque de Buenos Ay- creten forme
rès Dom Pedre Faxardo, & la nouvelle de Régle-
ment.
encore récente du Martyre du Pere de Li-
zardi, acheverent de dissipier les préven-
tions, qui avoient donné lieu à tant de
recherches; & le rapport de toutes ces
pièces aïant été fait dans le Conseil Roial
des Indes en présence du Roi, on commença
par ordre de ce Prince à dresser un Décret
en forme de Réglement, qui fut signé
par Sa Majesté, le 28 de Décembre de la
même année. Tandis qu'on y travailloit,
le Roi reçut une Lettre de Dom Joseph de
Peralta, de l'Ordre de Saint Dominique,
& qui venoit de succéder à Dom Pedre
Faxardo dans l'Evêché de Buenos Ayrès.
Sa Majesté ordonna qu'elle fût imprimée
avec son Décret. Comme elle contient
plusieurs détails sur l'état, où se trouvoient
alors la Province de Rio de la Plata, &
les trente Réductions, dont ce Prélat ve-
noit de faire la visite par une Commission
spéciale de Sa Majesté, j'ai cru qu'il étoit
nécessaire d'en donner ici un assez long ex-
trait.

Après avoir rendu compte à ce Prince
des diligences qu'il avoit faites pour obéir

1743. aux ordres pressants qu'il en avoit reçus de se rendre le plutôt qu'il seroit possible dans Extrait d'une Lettre de l'E- son Diocèse, parcequ'on craignoit une des- vêque de Bue- cente des Anglois dans un des Ports de Rio nos Ayrès au de la Plata, il continue ainsi. » Si-tôt Roi Catholi- » que j'y fus entré, je commençai la vi- que.

» site des Paroisses qui se trouvoient sur
» ma route ; & après que j'eus pris pos-
» session de ma Cathédrale, je continuaï
» à visiter les Eglises & les Chapelles de
» la Banlieue , & je donnai la Confirma-
» tion à près de dix mille personnes de
» tout âge & de tout sexe. Cette visite
» achevée , pour accomplir tout ce qui
» étoit de mon obligation , je fis celle de
» Santafé , de Corrientes , & des Doctri-
» nes , qui sont fort éloignées dans les
» Terres sous la conduite des Peres de la
» Compagnie de Jesus.

» La Ville de Santafé , qui est éloignée
» de cent lieues de Buenos Ayrès , a été
» la plus florissante de ce Diocèse , &
» celle de tout le Paraguay où il y avoit
» plus de Noblesse. Elle est bien bâtie :
» sa situation , entre deux belles Rivieres
» qui arrofent de fertiles campagnes , est
» des plus avantageuses ; mais depuis plus
» d'une année elle a perdu une partie de
» son enceinte & un grand nombre de ses
» Habitans , par les incursions conti-
» nuelles des Guaycurus & des Charuas ,
» que l'on n'y connoissoit point avant
» l'année 1716. Ils ont commencé peu-à-
» peu à faire des courses dans les cam-
» pagnes , où ils enlevoient les Troupeaux.
» Ils formerent ensuite un Corps de Ca-

1743.

valerie , & leurs hostilités redoublerent,
mais toujours par surprise & par trahi-
son ; par-là ils ont ruiné la plûpart des
Habitans de Santafé. Les Jésuites sur-
tout y ont perdu si considérablement ,
qu'ils ont aujourd'hui bien de la peine
à subsister , & à fournir leur College de
Sujets pour y exercer leurs fonctions.
Enfin la crainte de tomber entre les
mains de ces Brigands a fait prendre à
plusieurs le parti de s'éloigner , & il est
arrivé à ceux qui sont restés , ce qui
arriva aux Habitans de Bethulie , lors
que cette Ville fut assiégée par Holo-
ferne : à peine peuvent-ils cultiver le
peu de terres , qui sont les plus proches
de la Ville , où ils sont obligés de re-
tirer leurs Bestiaux pendant la nuit.

Il est vrai que depuis quelque tems
on a fait la paix avec ces Barbares ;
mais elle n'empêche point le pillage , ni
l'enlevement des Troupes ; l'Ennemi
aiant déclaré qu'il ne s'engageoit qu'à
ne tuer personne , & il n'est pas même
trop sûr de tomber entre leurs mains.
Voilà ce qui a réduit presqu'à rien la
Ville de Santafé , dont la plupart des
Habitans se sont réfugiés avec leurs
familles dans les Monragnes où ils ne
peuvent entendre la voix des Pasteurs ,
ni la parole de Dieu , ni avoir même
la consolation de participer aux divins
Mystères. Cependant pour assurer cette
espece de paix , on a levé un Corps de
Milices qui est toujours sur pié ; mais
il a fallu y enrôler ceux qui devoient

1743.

» travailler à la terre : il est même déjà
» réduit à la moitié de ce qu'il étoit d'a-
» bord , & si on n'y remédie pas , la Ville
» se trouvera bientôt sans défenseurs. J'ai
» cru , Sire , devoir informer Votre Ma-
» jesté du danger où elle est , afin qu'elle
» veuille bien ordonner qu'on rétablisse
» cette Milice , & qu'on l'augmente même ,
» s'il est nécessaire.

» De Santafé , je m'acheminai vers les
» Réductions qui sont sous la conduite des
» Peres de la Compagnie de Jesus , dont la
» plus proche est à cent lieues de cette Vil-
» le. Ce voïage est fort difficile , & ne se fait
» pas sans danger ; les chemins sont durs &
» déserts , infestés de Barbares & de bêtes
» féroces , & coupés par de grosses Ri-
» vières qu'il faut remonter ; on y court
» même plusieurs risques. Il y a dix-sept
» de ces Réductions qui sont du Diocèse
» de Buenos Ayrès , & treize de celui de
» l'Assomption. Après avoir visité celles
» qui sont sous ma Jurisdiction , je passai à
» quelques-unes des autres , à la priere du
» Chapitre de l'Assomption , parceque cet-
» te Eglise n'avoit point d'Evêque , pour
» y administrer le Sacrement de la Con-
» firmation ; & comme je ne doute point
» que Votre Majesté n'apprenne avec bien
» du plaisir les progrès que ces pauvres
» Indiens ont faits dans la Foi , je vais
» lui exposer ce que j'ai vû de mes yeux ,
» & touché , pour ainsi dire , au doigt
» avec la plus sensible consolation de mon
» ame , qui me faisoit paroître bien legers
» les grands travaux , que j'avois eus à

1743.

» essuier pour faire cette visite.
» Quel autre sentiment en effet peut
» produire la vûe d'une si grande multi-
» tude de Brebis séparées les unes des
» autres , qui vivent sous l'obéissance de
» leurs Pasteurs , avec une uniformité si
» parfaite & dans une si grande union ,
» qu'elles ne forment qu'un même Trou-
» peau. Obligé de le quitter , cette sépa-
» ration me coûta beaucoup : je partis ,
» le cœur pénétré de la plus sensible dé-
» votion , remerciant le Seigneur , des bé-
» nédictons qu'il ne cesse point de répan-
» dre sur ces Peuples par le ministere des
» saints Religieux & des Hommes Apos-
» toliques qui ne sont occupés qu'à les
» instruire , à les fortifier dans la Foi Ca-
» tholique , & à les éléver pour le service
» de Votre Majesté , en leur inspirant un
» zèle & une fidélité qui ne pourroient
» aller plus loin , quand ils les auroient
» hérités de leurs Ancêtres. Quel plaisir
» de voir leurs Eglises si bien décorées ,
» & la décence avec laquelle on y rend à
» Dieu le culte qui lui est dû ; la beauté
» de leur Chant , la richesse des Autels , leur
» magnificence dans la célébration des di-
» vins Mysteres , & l'amour tendre qu'ils
» témoignent à Jesus-Christ dans son au-
» guste Sacrement ! Tout cela m'attendris-
» soit , & me couvroit en même tems de
» confusion , me faisant faire des reflexions
» bien tristes sur la grande différence , qui
» se trouve entre ces Peuples encore No-
» vices dans la Foi , & les anciens Chré-
» tiens , dont les exemples auroient dû

1743.

» leur servir de modeles pour apprendre
» à honnorer & à respecter leur commun
» Maître.

» Ce qui me touchoit surtout, étoit de
» voir à la pointe du jour une nuée d'En-
» fants des deux sexes, les Filles séparées
» des Garçons, entrer dans l'Eglise pour
» chanter les louanges du Seigneur, par
» des Cantiques capables d'inspirer la plus
» tendre dévotion aux cœurs les plus durs.
» La même chose se pratique aussi au cou-
» cher du Soleil, & tout cela est le fruit
» de l'industrie des Missionnaires, qui ne
» bornent pourtant pas leurs soins à la
» culture spirituelle des Ames, mais qui
» les étendent aux besoins du corps. Dès
» qu'ils ont pourvu à la fabrique des Egli-
» ses, & à tout ce qui est nécessaire pour
» le service divin, ils vont avec leurs Néo-
» phytes choisir les meilleures terres pour
» y semer des grains & du coton : ils leur
» fournissent ensuite les semences, les
» bœufs & les charues, avec une prévoian-
» ce & une charité universelle qu'on ne
» peut exprimer.

» Comme l'objet principal de leur at-
» tentions, est le Culte divin, il y a des
» Ecoles de petits Enfants, où on leur ap-
» prend à chanter & les danses qui en-
» trent dans les solemnités des Fêtes, &
» l'on fait aussi séparément des semences
» pour eux. En un mot, Sire, ces Néo-
» phytes font une si considérable & une si
» digne partie de votre Patrimoine Roial,
» que je ne fais si aucune autre la surpasse.
» Il arrive assez souvent que les récoltes

ne suffisent pas pour les faire subsister,
ce qui vient en partie de ce qu'ifiant le
cœur étroit & timide, & se contentant
de peu, ils ne sement pas assez de grains;
mais il se fait encore chaque année une
semence plus considérable que les trois
autres, pour les Veuves, les Orphelins,
les infirmes, & ceux qui sont nécessai-
ment occupés ailleurs; & de la récolte
qu'elle produit, on en met une partie en
réserve pour les besoins imprévus. On y
supplée aussi par les bestiaux qui sont
élevés à part pour les Malades. Enfin
de toutes les récoltes particulières &
communes, on n'envoie rien dans les au-
tres Provinces, & cela parceque mal-
gré la plus grande prévoyance, on n'est
jamais assuré d'avoir plus que le néces-
saire pour toute l'année. Ces Indiens
tirent encore un grand bénéfice des
feuilles d'un arbre, qu'ils font légere-
ment sécher au feu, & réduisent en
poudre : c'est ce qu'on appelle *l'Herbe*
de Paraguay. On en distribue tous les
jours une certaine portion à chacun,
car on ne peut pas plus s'en passer, que
des alimens.

Cependant c'est-là le seul fruit de la
terre, dont ces Indiens font commerce
ce pour se procurer bien des choses
dont ils ont besoin: tout ce qui leur en
reste est employé pour le service de
Dieu, & celui de Votre Majesté, c'est-
à-dire, pour l'ornement de leurs Egli-
ses, pour le Service divin, pour avoir
des Vases sacrés, pour des ornemens:

1743.

» d'Autel , & pour un autre usage , qui
» n'est pas moins nécessaire ; car outre
» les Missionnaires qui sont actuellement
» occupés dans les Réductions , il est be-
» soin qu'il y en ait encore de réserve ,
» pour remplacer ceux qui meurent , &
» j'en ai vu mourir deux pendant ma vi-
» site. Or , pour les frais de ces voïages ,
» & pour l'entretien des surnuméraires ,
» il en coûte plus que la piété vraiment
» roïale de Votre Majesté ne fournit. Il
» n'est pas croïable où montent les frais
» des embarquemens , surtout en tems de
» guerre , que les nouveaux Missionnaires
» sont obligés de rester long-tems à Ca-
» dix. Or , pour fournir à tout cela , les
» Néophytes mettent à part une certaine
» somme du produit de leur commerce.

» Ils en destinent aussi une autre pour
» acheter des chevaux , des armes , des
» munitions , les habillemens des Soldats
» & des autres qui sont commandés pour
» le service de Votre Majesté. Il y en a
» actuellement un grand nombre qui tra-
» vailient à la Forteresse de Montevideo.
» Ils sont encore obligés d'avoir continuel-
» lement sur pied des Corps de Milices ,
» pour se garantir des surprises de leurs
» Ennemis , & pour la défense de leurs
» bestiaux contre les Partis qui rodent
» autour d'eux , & qui leur dressent conti-
» nuellement des embûches pour piller leurs
» biens , les massacrer , ou les faire Escla-
» ves. Toutes ces dépenses les réduisent
» souvent à de si grandes misères , qu'il
» n'est pas possible aux Procureurs des Mif-

sions de donner à tous les soulagemens nécessaires, principalement dans les mauvaises années. . . .

1743.

Des Dîmes.

» Je crois que c'est pour ces raisons, que
» ces Indiens sont en possession de ne point
» paier de dîmes, & cela leur est commun
» avec ceux qui sont sous la conduite des
» Religieux de Saint Fran^cois. C'est pour-
» quoi, quelques personnes ayant voulu
» m'engager à les exiger de ceux-là, je
» n'ai pas jugé à-propos de le faire, par
» la raison que le produit de leur travail
» & de leur commerce n'est pas ici, com-
» me il est pour ceux qui cultivent la terre
» dans les autres Provinces de Paraguay
» ni dans celles du Pérou & du Chili, tout
» entier pour leur entretien & pour leur
» subsistance, mais qu'il est encore pour
» le Service divin, & pour celui de Votre
» Majesté. Car après le Culte religieux,
» la plus grande attention des Missionnai-
» res est pour ce qui regarde Votre Ma-
» jasté, & ils ont sur ce point si bien éle-
» vé leurs Néophytes, qu'aujourd'hui mê-
» me, que la famine & la petite vérole
» en ont fait périr un grand nombre, elle
» peut encore compter sur douze à qua-
» torze mille Hommes toujours prêts à
» prendre les armes pour quelque expédi-
» tion que ce soit, où elle voudra les
» employer, comme ils ont fait ces an-
» nées dernières dans la Province de Pa-
» raguay, où ils ont donné des preuves
» admirables de leur valeur, de leur fidé-
» lité & de leur attachement pour votre
» Personne Roⁱale, se fournissant à leurs

4743.

» frais de chevaux , d'armes , de munitions , s'exposant de bonne grace aux plus grands risques de leur vie. J'ai cru , Sire , qu'il étoit de mon devoir de vous informer de tout ceci d'une maniere simple & sincere , afin que Votre Majesté étant bien instruite de tout ce qui regarde ces pauvres Indiens , ait la bonté de reconnoître leur fidélité & leurs services , & de ne pas laisser non plus sans récompense le zèle & les fatigues des Ouvriers Evangéliques , qui sont chargés de leur conduite.

» Outre les Réductions dont j'ai parlé jusqu'ici , il y en a présentement une autre , dont les Peres de la Compagnie ont jetté les premiers fondemens parmi les Pampas , lesquels ont commis ces années dernières de grandes hostilités dans le voisinage de Buenos Ayres , & contre tous ceux qui viennent ici du Chili pour le commerce. Dom Miguel de Salcedo , votre Gouverneur de Rio de la Plata , ayant levé un Escadron de Cavalerie , le fit accompagner par un Pere Jésuite , qu'il chargea d'aller traiter avec ces Infideles , qui sont établis en grand nombre de ce côté-ci & du Chili. Cela a fort bien réussi : le Missionnaire à parlé à ces Montagnards , les a engagés à faire la paix avec les Espagnols ; a fait venir quatre de leurs Caciques à Buenos Ayres pour la signer , & ils s'engagerent à rendre tous les Esclaves , qu'ils ont faits ces jours passés . D'autres Caciques sont arrivés à Sanra-

1743.

» fé , & ont demandé avec de grandes
» instances au Rector du College de cette
» Ville deux de ses Religieux pour instruire
» re toute leur Nation des principes de la
» Religion Chrétienne , qu'ils désirent
» d'embrasser. Le Provincial les leur a ac-
» cordés ; & il paroît que tout cela est
» arrivé par une disposition singulière de
» la Providence ; de sorte que j'espere de
» la divine miséricorde , que ceux-là nous
» laisseront du moins en paix , & que ceux-
» ci embrassant notre sainte Foi , la Re-
» ligion Catholique va faire de grands
» progrès dans ces vastes Contrées.

» Je ne dois pas omettre ici , qu'étant
» allé faire ma visite dans la Ville de Cor-
» rientès , qui est éloignée de quatre-vingts
» lieues des Réductions d'où je sortois ,
» je passai , comme dit l'Ecriture , de la
» plus grande chaleur à un froid excessif ;
» c'est-à-dire , qu'après avoir été témoin
» de la plus grande ferveur de piété par-
» mi les Indiens , je ne vis plus que de la
» tiédeur & du froid parmi les Espagnols.
» Ce Païs est encore plus misérable , que
» celui de Santafé , & quoique la terre y
» soit très fertile , & beaucoup plus qu'à
» Santafé , les Habitans y sont malheu-
» reux par leur fainéantise. Ils ne s'oc-
» cupent qu'à s'entredéchirer les uns les
» autres , & la corruption des mœurs est
» extrême parmi eux. Je fus obligé d'en
» faire sortir plusieurs , qui s'étant mariés
» à Buenos Ayres & à Cordoue , avoient
» abandonné leurs Femmes , auprès des-
» quelles je les ai fait retourner , après les

1743.

» avoir contraints de se séparer de celles,
» avec qui ils entretenoient un commer-
» ce scandaleux , lequel étoit encore la
» source des guerres qui troubloient la
» tranquillité publique.

Missions des
Peres de Saint
François.

» Dans tout le cours de ma visite, qui
» a été de plusieurs centaines de lieues ,
» j'ai donné , tant dans mon Diocèse , que
» dans celui de l'Assomption , la Confir-
» mation à vingt mille personnes ; & ce
» nombre auroit été doublé , si la peste ,
» qui ces années dernières , comme je l'ai
» déjà dit , affligea ces Réductions , n'y
» avoit pas fait périr beaucoup de monde
» de tout âge & de tout sexe. Les Reli-
» gieux de Saint François ont dans mon
» Diocèse trois Missions , & pour remplir
» toutes mes obligations , je les ai aussi
» visitées. Elles sont bien réglées , les In-
» diens y sont instruits , le service Divin
» s'y fait avec piété , mais les Eglises y
» sont pauvres , & ne sont pas aussi fré-
» quentées que celles des Peres de la Com-
» pagnie. J'en ai demandé les raisons , &
» on m'en a donné deux ; la premiere est ,
» qu'une partie de leurs terres a été don-
» née en commande , & que les Com-
» mandataires sont des Particuliers , qui
» en tirent souvent autant d'Indiens &
» d'Indiennes qu'il leur plaît , pour les
» emploier à la culture de leurs propres
» terres , & aux travaux de leurs Métairies.
» Outre que par-là ils les détournent de
» leurs exercices de piété & du service
» Divin , ils ne leur laissent pas le tems
» de travailler & d'ensemencer leurs pro-
» pres

1743.

» pres champs, ni de bâtir des Eglises.
 » Aussi ces Bourgades se dépeuplent-elles
 » tous les jours, parcequ'il meurt beau-
 » coup de leurs Habitans au service des
 » Commandataires. La seconde est, qu'el-
 » les sont exposées aux courses des Paya-
 » guas, qui enlèvent ou massacrent quan-
 » tité de ces Indiens. J'ai jugé que je de-
 » vois donner ces instructions à Votre
 » Majesté, afin qu'elle veuille bien appli-
 » quer à ces maux le remède que sa sa-
 » gesse lui dictera.

Le témoignage d'un Evêque, témoin oculaire de tout ce qu'il disoit, fit d'autant plus d'impression sur l'esprit de Philippe V, qu'il s'accordait parfaitement avec les informations qui lui venoient d'ailleurs. J'ai déjà dit qu'il voulut que la Lettre de ce Prélat fût imprimée avec son Décret, & il donna le même ordre pour deux autres Lettres qu'il adressa, l'une au Provincial des Jésuites, & l'autre au même Provincial & à ses Inférieurs. Dans celle-ci, Sa Majesté témoigne leur savoir beaucoup de gré, elle les félicite de l'heureuse issue de cette grande affaire, & les exhorte à continuer de maintenir les Peuples, qui sont sous leur conduite, dans la pratique des plus pures maximes du Christianisme, & dans la fidélité avec laquelle ils l'ont toujours bien servie. Elle annonce même ces deux Lettres à la fin de son Décret en ces termes.

» Enfin, comme il est aisë de reconnoître
 » par tout ce qui vient d'être rapporté,
 » & par les autres Ecrits anciens & moder-

Tome VI.

E

1743.

» nes, qui ont été examinés dans mon Con-
» seil avec toute l'attention que deman-
» doient les circonstances d'une affaire si
» importante, que dans aucune partie des
» Indes je n'ai point de Vassaux qui re-
» connoissent mieux mon Domaine, les
» obligations de mon Vaselage, mon Pa-
» tronage Roiale; où la Jurisdiction Ec-
» clésiaistique & Roiale soit plus solide-
» ment établie, comme il se prouve par
» les continues visites des Evêques &
» des Gouverneurs, & où l'obéissance soit
» plus aveugle, lorsqu'il s'agit d'exécuter
» mes ordres, surtout quand ces Indiens
» sont mandés pour la défense du Païs,
» ou pour quelqu'autre Entreprise, puis-
» qu'au premier mot, on les voit accou-
» rir au nombre de quatre ou de six mille
» avec leurs armes, j'ai pris la résolution
» de faire expédier une Cédule adressée au
» Provincial pour lui faire connoître la sa-
» tisfaction que j'ai de voir s'évanouir par
» tant de justifications les calomnies & les
» impostures d'Aldunaté & de Barua; la
» grande application de la Compagnie à
» tout ce qui est du service de Dieu & du
» bien & de l'avantage de ces pauvres In-
» diens, & l'espérance que j'ai qu'ils con-
» tinueront avec la même ferveur & le
» même zèle à gouverner leurs Réductions,
» & à prendre le même soin de leurs Néo-
» phytes.

Ce qui avoit encore contribué sans dou-
te à faire prendre au Roi Catholique la
résolution de rendre à ces Missionnaires une
si haute & si pleine justice, c'est qu'il n'é-

toit arrivé presqu'aucun Vaisseau de Buenos Ayres en Espagne , dans le tems même que leurs Ennemis n'étoient occupés qu'à le prévenir contre eux , qui ne lui apprit quelque nouvelle conquête qu'ils avoient faite pour la Religion , & qu'ils continuoient de donner des Martyrs à l'Eglise. Il fut surtout très sensible à la nouvelle qu'il reçut , qu'ils avoient formé le projet & déjà jetté les fondemens d'une nouvelle République Chrétienne , dont nous avons vû que l'Evêque de Buenos Ayres avoit dit quelques mots dans sa Lettre. Pour développer tout ceci avec ordre , il faut reprendre le récit de ce qui s'étoit passé dans les différentes Provinces du Paraguay , où nous avons été obligé de l'interrompre.

1743.

On sera peut-être surpris que ni dans les Informations de Dom Jean Vasquez d'Agüero , ni dans les Décrets du Roi d'Espagne , il n'ait été faite aucune mention de la République Chrétienne des Chiquites : la raison est qu'elle n'avoit pas encore beaucoup occupé le Conseil Roial des Indes , sa situation ne la mettant point à portée d'avoir beaucoup de communication avec les Espagnols , d'où il arrivoit que les Missionnaires , qui cultivoient cette nouvelle vigne du Seigneur , & qui l'avoient plantée , ne s'y trouvoient pas exposés aux persécutions que leurs Frères esfuioient dans les autres Provinces du Paraguay , & y demeuroient assez tranquilles , surtout leur Néophytes ne courant aucun danger d'être donnés en Commande.

1740-43.

Pourquoi
il n'est point
parlé des Ré-
ductions des
Chiquites
dans le Dé-
cret du Roi
d'Espagne.

1740-43. Une autre raison pourquoi Philippe V n'en avoit point parlé dans son Décret, est que les Chiquites n'étoient point encore déclarés Vassaux immédiats de la Couronne, ni par conséquent soumis au tribut, ce qui n'empêchoit point qu'en conséquence des anciennes Cédules des Rois Catholiques ils ne jouissent de tous les Priviléges accordés aux nouveaux Chrétiens que les Jésuites réuniroient dans des Réductions, après les avoir tirés de leurs retraites sauvages. Les Evêques & les Gouverneurs de Santa-Cruz de la Sierra, dont ils reconnoissoient la Jurisdiction, ne l'exerçoient que pour les protéger, & pour empêcher qu'on n'entreprît sur leur liberté; & si des Espagnols sans aveu avoient essaïé, comme nous l'avons vu, de troubler cet Etablissement & d'en arrêter les progrès, ils avoient été si bien réprimés par les Vicerois du Pérou, & par l'Audience royale des Charcas, que personne n'osoit plus entreprendre de les inquiéter.

Leurs Missionnaires n'ignoroient pourtant pas qu'il y avoit dans la Province de Santa-Cruz bien des gens qui n'étoient pas mieux disposés en leur faveur, qu'on ne l'étoit par tout ailleurs; & il arriva en 1740 une chose qui les confirma dans la pensée qu'ils ne pouvoient porter trop loin la circonspection dans toutes leurs démarches. Ils avoient reçu l'année précédente un ordre de l'Audience royale des Charcas, qui leur avoit été signifié par le Gouverneur de Santa-Cruz, Dom Antoine de Argomosa Zavallos, d'envoyer quelques-uns de

leurs Néophytes pour découvrir un chemin par où l'on pût aller commodément & sûrement jusqu'au Paraguay ; & il paroît que le motif de cet ordre étoit de connoître la route qu'eurent prendre les Portugais du Bresil , qu'on soupçonoit de vouloir établir un Commerce secret avec le Pérou.

1740-434

Pour obéir à ces ordres les Missionnaires firent partir cent Chiquites , qui alleaient jusqu'au Paraguay sans rencontrer aucun Portugais ; mais comme ils retournoient par un autre chemin à Saint-Raphael , d'où ils étoient partis , ils se trouverent tout-à-coup vis-à-vis d'un assez grand nombre de Cavaliers de cette Nation , suivis de quelques Soldats , & de Domestiques à pié , qui conduisoient des Bêtes de charges , sur lesquelles étoient les bagages de cette troupe. La rencontre de cent Indiens bien armés embarrassa d'abord les Portugais ; mais ayant bientôt reconnu que c'étoient des nouveaux Chrétiens des Jésuites , ils prirent le parti d'en paroître fort aises : ils firent aux Chiquites beaucoup d'amitié , & y ajoutèrent quelques présens. Les Néophytes de leur côté leur offrirent du miel , qu'ils avoient recueilli dans les Bois , & leur firent part de leur chasse & de leur pêche.

Des Portugais arrivent aux Chiquites.

Parmi les Cavaliers il y en avoit trois qui parloient assez bien Castillan , ce qui donna moyen au Commandant de la Troupe , nommé Dom Antoine Pineyro de s'expliquer avec les Chiquites , dont plusieurs entendoient la même Langue , sur le sujet

E iii

1740-43.

de son voïage. Il leur dit ensuite qu'apparemment ils venoient de quelque Réduction , & ayant connu par leur réponse qu'ils venoient de Saint-Raphael , il les pria de l'y conduire , parcequ'il souhaitoit fort , & qu'il étoit même chargé , de voir quelques-uns de leurs Missionnaires. Les Néophytes y consentirent sans peine ; & quand ils ne furent plus qu'à deux journées de la Bourgade , Dom Antoine écrivit au Pere Marc Abendaño , qui gouvernoit cette Eglise avec le Pere Joseph Rodriguez , pour le prévenir sur son arrivée. Le Pere Abendaño ayant reçu sa Lettre la communiqua au Pere Barthelemi de Mora , Supérieur Général des Missions Chiquites , lequel lui manda de bien traiter les Portugais jusqu'à ce qu'il fût sur les lieux avec le Pere Jean de Carbanzas , qui avoit été envoié dans ces Missions par le Provincial des Jésuites du Paraguay pour en faire la visite.

Les Portugais arriverent à Saint-Raphael le 8 d'Août 1740. Dom Antoine Pineyro & son Lieutenant étoient richement vêtus ; les autres Cavaliers l'étoient en gens de Condition qui voïagent , & toute leur suite avoit un grand air de propreté & d'aisance. Tout se passa dans la première entrevue entre eux & les Jésuites avec beaucoup de politesse. Les Peres régalerent leurs Hôtes autant bien que leur pauvreté le permettoit ; & Dom Antoine leur remit un fort beau présent , qu'il étoit chargé , disoit-il , d'offrir à titre d'aumône à la première Maison de la Compagnie , qu'il trou-

verroit sur sa route, de la part d'un Gentilhomme fort riche, & le principal intéressé dans les Mines du Cuyaba.

1740-43.

Il ajouta que ce Gentilhomme étoit fort dévot à Saint François-Xavier, auquel il consacroit ce présent, & qu'il contribuoit beaucoup aux frais du Procès de la Béatification du Pere Joseph Ancheta, l'Apôtre du Brésil, qu'on poursuivoit en Cour de Rome. Les Peres refusèrent d'abord d'accepter le présent, & ne se rendirent que sur ce que Dom Antoine leur déclara qu'il ne le remporteroit point. Tous s'étendirent beaucoup sur la bonne éducation, que les Jésuites donnoient à leurs nouveaux Chrétiens, & dont ils avoient éprouvé les effets dans la rencontre qu'ils venoient de faire des Chiquites, autrefois si barbares & si féroces; sur l'union, qui regnoit entre eux, & sur cette charité universelle & véritablement Chrétienne, qu'ils exerçoient envers tout le monde, sans distinction de Nations.

Dom Antoine rendit aussi aux Missionnaires une Lettre dont le Capitaine Major de Cuyaba l'avoit chargé pour le Supérieur Général des Réductions Chiquites, & par laquelle il lui donnoit avis qu'il avoit fait mettre en prison un Portugais, qui deux ans auparavant ayant rencontré le Pere Augustin Castañarez, lequel courroit après des Transfuges de Saint-Raphael, s'étoit fort oublié du respect qu'il lui devoit; & il ajoutoit qu'on avoit publié dans tout le Brésil des ordres très sévères, d'avoir pour les Missionnaires du Paraguay tous les

1740-43.

égards, & de leur rendre tous les respects, qui étoient dûs à leur caractère & à leurs vertus; de bien traiter leurs Néophytes, quand ils les rencontreroient, & de ne faire Esclave aucun Indien, même Infidele, parcequ'en bien des endroits où l'on pouvoit les vendre, il ne se trouveroit personne qui pût les instruire des principes de notre sainte Religion.

Après toutes ces politesses D. Antoine entra en matière sur le sujet de son voyage, qui étoit d'établir un Commerce entre le Brésil & le Pérou; & il entreprit de prouver aux Missionnaires, en leur faisant le détail de ce qui manquoit aux Espagnols & aux Portugais de ces deux Royaumes, & de ce qu'ils pouvoient réciprocurement tirer les uns des autres, que les deux Nations y trouveroient un égal avantage. Il insista beaucoup sur celui qui en reviendroit en particulier à la Province de Santa-Cruz de la Sierra, dans laquelle sont les Missions des Chiquites; & pour leur faire comprendre la facilité d'exécuter ce projet, un des Officiers Portugais leur fit voir une Carte de la route qu'ils avoient suivie en venant du Brésil, sur laquelle il marqua les Etablissements qu'ils avoient. Les Peres en furent effraies, & plus encore des richesses qu'ils tiroient de la partie du Paraguay, que les Espagnols avoient le plus négligée. Voici cette route, qu'il est assez étonnant que les Portugais aient bien voulu faire connoître à des Espagnols.

De Saint-Paul de Piratininguë ils al-

loient s'embarquer sur le *Nembis*, ou *Anembi*, en suivant de petites Rivieres qui s'y déchargeant : or, selon la dernière Carte du Paraguay, l'*Anembi* se décharge immédiatement dans le *Parana*; mais l'Officier Portugais assura qu'ils n'entroient pas dans ce Fleuve que par le moyen de quelques Ruisseaux qui communiquent de l'une à l'autre. Quoi qu'il en soit, ils traversoient le *Parana* pour remonter l'*Yguairi*, qui se jette dans le Paraguay conjointement avec une autre Riviere qu'ils nomment *Boterey*, puis ils remontoient le Paraguay en côtoïant le bord occidental de ce Fleuve, & laisoient d'abord à leur droite les ruines de la Ville de *Xerez*, qui par conséquent devoit être plus près du Paraguay, qu'il n'est marqué dans les Cartes.

Aïant ensuite laissé à gauche le Lac *Maniore*, & un peu plus haut *Rio Taquari*, ils arrivoient en peu de tems à la Ville du *Jesus de Cuyaba*, qui n'est qu'à deux journées du chemin du Lac des *Xarayès*, en tirant au Nord-Est. De-là, quand ils avoient marché deux jours à l'Ouest, ils trouvoient une grande Montagne, appellée *Morro de San Geronimo*, où il y a aussi des Mines d'or, auxquelles on travaille. A la descente de cette Montagne ils alloient s'embarquer dans le Lac des *Xarayès*, & après l'avoir côtoié quelque tems, ils entroient dans une grande Riviere, qui s'y décharge en venant de l'Occident. Par cette Riviere, qu'ils ne nommerent point, & dont les Jésuites n'osèrent

1740-43.

leur demander le nom , de peur de leur donner quelques soupçons , ils alloient à d'autres Mines , appellées *Monte Grossos* , où il y a une Bourgade peuplée d'environ trois cents Familles. Dom Antoine Pineyro dit qu'il étoit un des premiers , qui eussent remonté cette Riviere; qu'il y trouva une petite Nation d'Indiens nommés *Parissus* , de très petite taille & fort misérables.

» Ce sont , ajoûta-t-il , ces Indiens qui » travaillent au Mines avec des Negres » & d'autres Esclaves qu'on y envoie du » Bresil avec des Missionnaires pour » instruire les Parissus & les *Mainburez* , » leurs Voisins , Nation fort nombreuse. Après ce récit , les Portugais dirent aux Jésuites qu'ils avoient fait depuis peu très heureusement la guerre aux Payaguas , & qu'il ne tiendroit qu'aux Espagnols de se joindre à eux , pour exterminer ces Brigands , & assurer la navigation du Paraguay.

Conduite des Jésuites en cette occasion. A tout cela les Missionnaires répondirent deux choses ; la premiere , que la Cour de Madrid n'ignoroit pas que les Portugais s'étoient mis par voie de fait en possession d'une assez grande étendue de Païs , qui appartenloit à la Couronne d'Espagne , & qu'elle étoit résolue d'y rentrer de gré ou de force. La seconde , qu'il y avoit des défenses absolues de Sa Majesté Catholique de faire aucune sorte de commerce avec le Bresil , dans toutes les Provinces dépendantes du Pérou. Dom Antoine , sur le premier article , dit que les Portugais se tenoient exactement renfermés

1740-43.

dans les bornes de la Ligne de démarcation ; qu'au reste ils aimoient la paix , mais qu'ils ne craignoient point la guerre , quand ils la croioient juste , & que s'il restoit quelque chose à régler des Limites des deux Empires en Amérique , il ne doutoit point que le Conseil des deux Rois ne le réglât à l'amiable. Quant au Commerce , dont il avoit parlé , il avoua que les raisons qui obligeoient le Roi d'Espagne à le prohiber , lui paroisoient bonnes , & que le Roi de Portugal l'avoit aussi défendu dans le Bresil.

Le Supérieur Général des Missions Chiquites n'arriva à Saint-Raphael qu'après le départ des Portugais , & le Pere Abendaño lui ayant fait un fidèle récit de tout ce qui s'étoit passé , il écrivit au Gouverneur de Santa-Cruz de la Sierra , & à l'Audience Roïale des Charcas , pour leur en rendre compte , & leur déclara qu'il ne feroit aucun usage du présent des Portugais , avant que d'avoir reçu leurs ordres . L'Audience Roïale renvoia l'affaire au Viceroy , & cependant manda au Supérieur , qu'elle le prioit & lui enjoignoit de défendre aux Missionnaires de recevoir dans leurs Réductions aucun Etranger , & de ne permettre à leurs Néophytes aucune sorte de communication avec les Portugais , ni même d'en recevoir des présens , à quelque titre que ce fût.

Le Pere de Mora trouva que le Pere Abendaño avoit prévenu cette défense ; car ayant donné un Détachement de Chiquites aux Portugais pour les remettre dans

E. vij

1740-45.

leur chemin , avec ordre de bien examiner quelle route ils prendroient , comme Calomnies il eut appris à leur retour que Dom Antoine Pineyro leur avoit fait en les congé- contre les Jésuites à ce sujet; le Gou- sujet, un présent d'habits , de chemises , verneur de & de chapeaux de castors , il fit punir ce Santa Cruz lui qui les commandoit , pour l'avoir accepté , & brûler dans la Place publique tout ce qu'ils avoient reçu , dont il les dédommagea. Il instruisit aussi-tôt le Gouverneur de Santa-Cruz de ce qu'il venoit de faire. Un Gentilhomme Espagnol , qui avoit été témoin de tout , lui manda la même chose ; & le Gouverneur imposa silence à certaines gens , qui commençoint à répandre dans le public que les Jésuites , pour reconnoître la libéralité des Portugais , non-seulement leur avoient fourni des Mules , des Chevaux & des provisions pour leur retour , mais s'étoient oubliés sur bien des choses de la fidélité qu'ils devoient au Roi , & n'avoient eu égard qu'à leurs intérêts.

Le Gouverneur fit plus encore ; il instruisit de tout l'Audience Roiale des Charcas , qui fit au Pere de Mora l'honneur de lui écrire , pour le féliciter , & tous les Missionnaires , de la sagesse avec laquelle ils s'étoient comportés dans cette occasion. Le Viceroy ne fut pas moins content de leur conduite ; mais il ordonna qu'on lui envoiât le présent que le Pere Abendaño avoit reçu , & il fut obéi sur-le-champ. Au reste , il y a bien de l'apparence que ce fut au sujet de cet événement , que le Pere Rico , qui toit alors Procureur Général

des Indes pour sa Compagnie en Espagne , 1740-45.
fit supplier le Roi de ne pas différer plus
long-tems à mettre les Chiquites Chrétiens,
sur le même pied que les Guaranis. Phi-
lippe V. y consentit , & fit expédier en 1745
une Cédule Roïale , adressée à Dom Fran-
çois-Xavier Palacios , Oydar de l'Audience
Roïale des Charcas , contenant une Com-
mission spéciale pour recevoir les Chiqui-
tes en qualité de Vassaux immédiats de la
Couronne , suivant les Instructions qui lui
furent remises en même tems.

Le Commissaire partit dès qu'il eut reçu Commissaire
ses dépêches : il n'avoit qu'une connoissance du Roi aux-
ce fort superficielle de ces Missions , mais Chiquites.
avant que d'y arriver , il reçut de Dom
Joseph Pardo de Figueroa , Marquis del
Valle Umbroso , son Ami , une Lettre da-
tée du 14 Jeⁿ 1746 , qui lui donna tou-
tes les lumieres , dont il avoit besoin pour
s'acquitter de la Commission dont il étoit
chargé. Personne alors ne connoissoit mieux
l'Amérique Espagnole , que ce Seigneur ,
qui étoit né à Lima , avoit parcouru tou-
tes les Provinces qui dépendent du Pérou ,
& servi avec beaucoup de distinction dans
la Nouvelle Espagne. On l'a vu depuis en
Europe , s'exprimant dans toutes les Lan-
gues avec la même facilité , que dans la
sienne , ne paroissant nulle part Etranger ,
& parlant de tout en Homme , à qui tou-
tes les Sciences étoient familières. C'est l'i-
dée que nous en donne le savant Pere Fei-
joo Bénédictin en plusieurs endroits de ses
Ouvrages , & surtout dans le quatrième
Tome de son Théâtre Critique. Le Pere

1740-45.

Vanier, qui l'avoit vu en France, en a aussi fait un fort bel éloge dans le sixième Chapitre de son *Prædium Rusticum*. Or voici ce qu'il écrivoit à Dom François-Xavier Palacios au sujet de sa Commission.

Lettre du
Marquis del
Valle Um-
broso au
Commissaire
du Roi.

» Je regarderai comme un grand bonheur
» que Votre Seigneurie ait tout le succès
» qu'elle mérite dans l'affaire qu'elle va
» terminer parmi les Chiquites ; mais je
» ne vois rien de plus difficile, que de
» faire un recensement de ces nouveaux
» Chrétiens, sur lequel on puisse régler au
» juste le Tribut qui leur sera imposé. Je
» connois assez ce País-là, pour vous
» dire que toutes les fois que le vent y
» souffle de la partie du Sud, il y regne
» des maladies épidémiques, qui sont tou-
» jours suivies de grandes mortalités ; en-
» sorte que les Réductions, bien loin de
» voir croître tous les ans le nombre de
» leurs Habitans, sont souvent menacées
» d'une année à l'autre d'une diminution
» considérable. Du reste, Monsieur, vous
» serez bien content de trouver des Chré-
» tiens parfaitement instruits de leur Re-
» ligion & de tous les devoirs de la vie
» civile ; mais vous serez surtout étonné de
» leur habileté dans tous les Arts mécha-
» niques, & de leur adresse à manier les
» armes. Vous ne serez pas moins charmé
» de leur Musique, dont ils exécutent par-
» faitement toutes les parties. Ils jouent
» très bien de toutes sortes d'instrumens,
» & leurs Ballets seroient goûts en Fran-
» ce même & en Italie. En vérité il faut
» avouer qu'il n'y a en Amérique que les

1740-45*

Peres de la Compagnie , qui operent de pareils changements. Vous allez voir un Peuple charmant , le culte Divin dans toute sa splendeur , & de véritables Chrétiens animés de toute la ferveur de la primitive Eglise .
Ce sont-là , Monsieur , les richesses que ces Hommes Apostoliques viennent chercher dans le nouveau Monde , & en quoi consiste l'Empire des Jésuites au Paraguay. C'est par des travaux immenses , qu'ils ont fait entrer dans l'Eglise & acquis au Roi des Sujets , qui avant que de tomber entre leurs mains , ressemblaient plus à des Bêtes féroces , qu'à des Hommes , & dont ils ont formé une République , que la raison & la Religion gouvernent souverainement , & qui peuple tous les jours le Ciel de Saints. Je ne saurois trop recommander possibles pour ces Missionnaires , & je suis bien assuré qu'ils ne vous proposeront rien , qui n'ait pour objet la plus grande gloire de Dieu , selon l'esprit de leur saint Institut.

L'Oydon , en arrivant à Saint-François-Xavier , la premiere des Réductions qui se sont déclarés trouvoient sur sa route , & la plus ancienne Vassaux immédiats de la Couronne d'Espagne .

1740-45.

tions réciproques , rien ne pouvoit manquer au succès de la Commission. Les Missionnaires alloient au-devant de tout ce qui pouvoit faire plaisir au Commissaire , qui de son côté paroisoit avoir autant qu'eux-mêmes un desir sincere que les choses réussissent , comme ils pouvoient le desirer. Ainsi il n'y eut aucune difficulté sur rien. Les Chiquites furent très flattés que le Roi Catholique voulût bien assurer leur liberté , en les mettant au nombre de ses Vassaux immédiats , & ils s'engagerent de bonne grace à lui paier le même Tribut que les Guaranis.

1741-45.

Les Peuples du Chaco font réprimés.

Cependant les Peuples du Chaco avoient depuis plusieurs années recommencé leurs hostilités & leurs brigandages dans le Tucuman , & y commettoient des cruautés plus que barbares. Dom Jean de Montiso & Moscoso , Gouverneur de cette Province , fit enfin en 1741 un effort pour les réprimer : il entra dans le País Ennemi avec des forces supérieures , batit les Indiens en plusieurs rencontres , fit un grand nombre de Prisonniers , délivra tous les Espagnols qui avoient été faits Esclaves , reprit tout ce qui avoit été enlevé dans les Habitations de la Campagne & répan dit la terreur des armes Espagnoles bien avant dans le Chaco. Les Tobas furent les premiers à demander la paix , & s'offrirent à engager les Mocovis à se soumettre aux conditions que le Gouverneur voudroit leur imposer.

Ce Général fit dire à leurs Députés d'aller attendre sa réponse dans un Fort , qu'il

1741-45.

leur marqua , & de n'en point sortir sans une permission par écrit de l'Officier qui y commandoit. Ils obéirent : on traita avec eux ; ils promirent tout , mais ils ne garderent pas long-tems leur parole. Ce qui avoit le plus contribué à les rendre alors si dociles , c'est que leur Nation venoit de recevoir un assez grand échec de la part des Zamucos. Un de leurs Partis , où il y avoit de la Cavalerie , s'étoit approché pendant la nuit de la Réduction de Saint-Ignace , où l'on ne pensoit à rien moins , qu'à les avoir sur les bras. Par bonheur on y devoit célébret ce jour-là même la Fête de Saint-Joseph , & tous ceux qui travailloient dans la Campagne s'y étoient rendus la veille au coucher du Soleil. L'Ennemi , qui avoit compté d'y trouver peu d'Hommes , s'en étoit approché pendant la nuit , & au point du jour étant près d'y entrer , jeta de grands cris. Les Zamucos eurent non-seulement le tems de prendre les armes , mais encore de se former , & de marcher en bon ordre contre des Gens , qui furent surpris , parcequ'ils croïoient surprendre. Ils furent rompus dès la première charge , & jetterent leurs armes & tout ce qui pouvoit les embarrasser , pour fuir plus vite. Les Zamucos les pourfuvirent vivement , & sans deux Escadrons de Tobas , qui se formèrent pour favoriser leur retraite , tous auroient été pris ou tués. Un de ces Escadrons fut même chargé avec tant de valeur , qu'il se vit constraint de se jeter dans un Bois fort épais & fort embarrassé de buissons , où

E741-45. les Zamucos ne purent les suivre.

Cette Journée ne coûta aux Néophytes que trois Chevaux & une Femme qui fut percée d'une flèche en voulant regagner sa cabanne lorsqu'elle entendit le cri des Tobas. On fit dans la poursuite plusieurs Prisonniers, parmi lesquels se trouva un vieux Chiriguane, qui avoit reçu un coup de lance entre les deux épaules, & qui après avoir été guéri, fut envoié à Saint-Jean-Baptiste des Chiquites, avec d'autres Prisonniers qu'on y conduisit sous une bonne escorte. Cette action de vigueur produisit deux bons effets; car en premier lieu, le succès qu'elle eut, inspira un grand courage aux Zamucos, & leur apprit à ne pas craindre un Ennemi, qui jusques là leur avoit paru redoutable. En second lieu, les Tobas perdirent jusqu'à la pensée d'inquiéter une Nation, dont le Christianisme avoit changé la féroceur en une valeur sage & réglée, & qu'ils ne pouvoient plus espérer de surprendre. Toutefois les Peres Chomé & Contreras, qui gouvernoient cette Eglise, profitèrent du danger qu'avoient couru leurs Néophytes, pour les engager à fermer leurs Bourgades d'un bon mur de terre, où l'on pratiqua des ouvertures, par lesquelles on pouvoit tirer sur l'Ennemi sans se découvrir.

Trouble arrivé à Saint-Ignace.

Un si heureux événement redoubla la ferveur qui régnait déjà dans cette Réduction; mais le Pere Castañarez, en y réunissant les quatre Nations ou Tribus, qui la composoient, n'avoit pas assez fait réflexion que parmi les Indiens il est fort

1741-45.

are que les haines ne soient pas éternelles ; u'il ne faut rien moins qu'un miracle de la Grace pour les étouffer entièrement, & qu'à très même la reconciliation la plus sincère, il faut quelquefois peu de chose pour les éveiller. C'est ce qui arriva à Saint-Ignace, lorsqu'on y pensoit le moins. Les Uraganos qui s'y étoient réunis les derniers avec les autres, avoient été long-tems leurs Enemis mortels , & le Pere Caftañarès se datta trop aisément de les avoir parfaitement réconciliés avec eux.

Il n'eut pas lieu de s'en repentir tant qu'il gouverna cette Eglise ; mais à-peine qu'on y apprit que l'antipathie se réveilla porte.

des deux côtés , & elle reprit enfin telle-
ment le dessus , que pour éviter d'en venir
à un éclat , les deux Partis jugerent
à-propos de se séparer sans en rien dire
à leurs Pasteurs , & que chacun tirant de
son côté , la Réduction se trouva tout-à-
coup sans Habitans. Au premier avis qu'en
eut le Visiteur des Missions Chiquites ,
dont Saint-Ignace dépendoit , il manda au
Pere de Contreras de le venir trouver à
Saint-Jean-Baptiste , se flattant que la plu-
part des Zamucos , qui lui étoient fort at-
tachés , ne le sauroient pas plutôt dans cet-
te Bourgade , qu'ils y accourroient pour
vivre sous sa conduite.

Son espérance ne fut pas trompée : à-pein
le Missionnaire étoit arrivé à Saint- Jean-
Baptiste , que les trois premières Tribus des
Zamucos s'y rendirent. Il les reçut à bras
ouverts , & comme elles lui déclarerent
qu'elles ne pourroient jamais se résoudre

1741-45.

à retourner à Saint-Ignace, où le terrain, disoient-elles, n'étoit pas propre à leur fournir tous leurs besoins, il informa le Visiteur de cette résolution. Ce Pere ayant appris en même tems que les Uragaños pensoient de même, il prit sur-le-champ son parti. Ce fut de laisser pour quelque-tems les trois Tribus à Saint-Jean-Baptiste, de tirer de cette Réduction une partie de ses Habitans, de les joindre aux Uragaños, pour en former une nouvelle Bourgade, qui fut très bien placée, & cet arrangement contenta tout le Monde. On donna à la nouvelle Réduction le nom de Saint-Ignace, chacun se rendit à sa destination, & tout rentra dans l'ordre.

Missions & Retraites & c'étoit le fruit de cette expédition du dans le Tucuman. Gouverneur de cette Province. Les Jésuites espérerent même plus que jamais de

forcer les barrières qui fermoient l'entrée du Chaco à l'Evangile. La crainte de l'esclavage d'une part, & de l'autre les mauvais exemples qu'on donnoit assez souvent aux Infideles, avoient rendu jusques-là inutiles toutes les tentatives des Missionnaires ; mais ils espéroient toujours que leur persévérance & le sang de leurs Frères feroient enfin germer le grain de la parole dans une terre, qu'ils n'avoient point discontinué d'arroser de leurs sueurs. La maniere dont on en usa avec quelques-uns de ces Peuples après les avoir humiliés, augmentoit encore leurs espérances, & devoit en effet leur persuader qu'en les invitant à recevoir l'Evangile, on n'avoit au-

un dessein sur leur liberté ; & pour faire cesser les mauvais exemples que leur donnoit la vie licencieuse des Chrétiens , les Jésuites firent des Missions , & donnerent dans toutes les Villes, des retraires , qui eurent tout le succès qu'ils s'en étoient promis. Ils parcoururent ensuite toutes les Habitations de la Campagne , & illerent chercher des Espagnols jusques sur les Montagnes, où plusieurs s'étoient établis , apparemment pour y être plus en liberté d'y vivre au gré de leurs passions. Dieu donna tant de bénédictions à leurs travaux , que toute la Province changea bientôt de face ; le libertinage disparut : les biens mal acquis furent restitués , ou emploïés en aumônes ; les scandales réparés par des pénitences publiques ; les exercices de piété & l'assiduité au service Divin firent cesser toutes les débauches , & l'esprit de Religion ramena l'innocence des mœurs , la fréquentation des Sacremens , & la pratique des vertus propres de chaque état.

Il s'en falloit beaucoup que la Province de Rio de la Plata fut aussi tranquille , que Corrientès ré-
l'étoit alors celle du Tucuman. Les mêmes duite à de
Abipones , qui avoient réduit la Ville de grandes ex-
Santafé dans le triste état , où l'Evêque de trêmités par
les Abipones. La Ville de
Buenos Ayres la représentoit au Roi Catholique , menaçoient depuis long - tems celle de Corrientès d'un sort encore plus triste. Quelques avantages que la Garnison avoit eues sur cette Nation , avoient flatté ses Habitans de l'espérance qu'elle prendroit enfin le parti de demeurer tranquille ;

1741-45.

mais il falloit quelque chose de plus pour rebuter un Ennemi tel que celui-ci. Les Abipones les connoissoient mieux eux-mêmes, qu'ils n'en étoient connus. Ils diffèrent parurent quelque tems, & quand ils arrivèrent les avoir suffisamment endormis, ils s'approcherent jusqu'à trois lieues de la Ville, sans qu'on y eût le moindre soupçon de leur marche. Arrivés aux premières Habitations, ils y massacrerent vingt-six personnes, & se retirerent avec un bien plus grand nombre de Prisonniers de tout âge & de tout sexe.

Peu de jours après ils parurent d'un autre côté, tuèrent & enlevèrent un plus grand nombre d'Espagnols, & se retirerent sans être poursuivis. Alors la fraïeur devint générale dans la Ville & dans les environs & saisit les Habitans à un point, qu'ils avaient eu une belle occasion d'avoir leur revanche ils la laisserent échapper. Les Gens de la Campagne ne trouvèrent plus d'autre ressource, que d'aller se mettre à l'abri des plus prochaines Réductions, & y chercher non-seulement un asyle, mais encore la subsistance. C'en étoit fait de la Ville même, si les Abipones, lorsqu'on l'espéroit le moins, n'avoient repris le chemin de leurs Villages pour y mettre en sûreté leurs Prisonniers & leur butin, & pour s'enivrer aux dépens des Espagnols.

On négocie J'ai déjà dit que ces Barbares avoient avec eux fait la paix avec la Ville de Santafé, & n'en continuoient pas moins leurs brigandages, prétendant qu'on n'avoit rien à leur dire tant qu'ils ne tueroient personne. Le Gou-

gouverneur de la Province voulut obtenir au moins la même chose pour la Ville & le Territoire de Corrientès, & chargea le Lieutenant de Roi, Dom François de Vera Muzica d'entrer en négociation avec eux. Cet Officier commença par leur représenter qu'après avoir fait la paix avec le Gouverneur de la Province, il ne leur étoit pas permis d'attaquer une Ville de son Gouvernement, qui devoit être compris tout entier dans le Traité ; & il leur fit entendre que s'ils ne laissoient les Habitans de Corrientès en repos, il ne pourroit pas se dispenser de réunir toutes ses forces pour les mettre à la raison, & qu'ils se repentiroient trop tard de l'y avoir constraint.

Ses raisons & ses menaces furent écoutees avec assez d'indifférence, & on se sé-
para sans rien conclure. Peu de tems après quelques Caciques Abipones parurent disposés à bien vivre avec les Espagnols, mais le plus grand nombre ne voulut entendre à aucune sorte d'accordement ; cependant lorsqu'on desesperoit presque de la paix, elle se fit comme d'elle-même, & ce furent des Mocovis, qui en 1730 s'étoient réfugiés auprès des Abipones pendant l'expédition de Dom Estevan de Urizar, qui y déterminerent leurs Alliés. Ils ne faisoient presque plus qu'un Peuple avec eux, & ils avoient pris leur parti dans toutes leurs guerres. Après le Traité conclu pour la Ville de Santafé, on fut assez surpris dans cette Ville d'y voir venir les Mocovis par troupes, & y amener même leurs Femmes & leurs Enfants.

Avec quel succès.

1741-45.

La curiosité les porta à voir le Collège des Jésuites, & ils y furent reçus avec amitié. Ils parurent étonnés de ce qu'ils y virent, & surtout de la maniere dont se faisoit le service Divin. Leurs exemples & leurs discours y attirerent aussi des Abipones, qui furent charmés du bon accueil que leur firent les Peres de la Maison, ce qui engagea ceux-ci à essayer de leur faire entendre raison sur leurs brigandages dans le territoire de Santafé, & sur leurs hostilités contre la Ville de Corrientes; & leur médiation eut tout le succès, qu'on en pouvoit espérer.

Les Mocovis Il y eut quelque chose de plus pour les paroissent dis- Mocovis : leurs fréquentes visites au Col-
posés à se ren- lege de Santafé leur avoient fait concevoir
dre Chrétiens une grande estime pour les Religieux de
cette Maison. Ces Peres de leur côté
ne manquoient aucune occasion de leur
inspirer du goût pour la Religion Chrétienne,
& ils y trouverent une facilité qui les
surprit. Leur première conquête fut un Ca-
cique nommé Anacaigu, lequel ne se fut
pas plutôt rendu, qu'il alla trouver le Lieu-
tenant Général de la Place, Dom François-
Xavier Echaqué qui commandoit dans la
Ville, dont il étoit l'exemple par sa piété,
& qui paroissoit animé de tout l'esprit Apo-
stolique du Saint dont il portoit le nom. Ce
Cacique lui dit, que si on vouloit lui don-
ner un Pere de la Compagnie, & un ter-
rein pour y former une Bourgade, il y ras-
sembleroit tous ceux de sa Nation qui dé-
pendoient de lui. Le Lieutenant Général
l'embrassa, lui dit qu'il alloit travailler de
tout

1740-45.

tout son pouvoir à lui faire obtenir ce qu'il souhaitoit, & lui assigna un emplacement vers l'endroit, où avoit d'abord été bâtie la Ville de Santafé.

Sur ces entrefaites, le Pere Machoni, Provincial des Jésuites, arriva dans cette Ville pour aller faire la visite des Réductions. Dom François-Xavier lui raconta ce qui venoit de se passer entre lui & le Cacique Mocovi, & lui demanda son consentement pour une nouvelle Réduction, qu'il espéroit de voir bientôt peuplée d'un grand nombre de ces Indiens. Le Provincial l'assura que son consentement ne tient droit à rien, dès que le Gouverneur de la Province approuveroit ce nouvel Etablissement, & qu'il ne manqueroit point de Missionnaires, si on en venoit à l'exécution de ce projet. Mais comme il ne le croïoit point encore dans sa maturité, & qu'il ne pouvoit pas différer plus long-tems sa visite, il partit en assurant le Lieutenant de Roi qu'il pouvoit compter sur tout ce qui dépendroit de lui.

D. François-Xavier de son côté ne perdit pas un moment; dès qu'il eut quitté le Provincial, il assembla le Corps de Ville, qui, de concert avec lui, écrivit au Gouverneur de la Province pour lui faire part de la proposition du Cacique Mocovi & de la parole que le Provincial des Jésuites lui avoit donnée, & pour le prier d'appuier de toute son autorité une Entreprise si capable d'assurer pour toujours la tranquillité d'une Ville, qui avoit essuie tant de malheurs. Dom Miguel de Salcedo lui répondit qu'il

1740-45.

entroit d'autant plus volontiers dans ses vîes, que cette nouvelle Colonie Chrétienne pouvoit procurer une grande facilité pour introduire bien avant dans le Chaco la Religion Chrétienne, y aïant tout lieu d'espérer que les Mocovis qui y étoient restés, se laisseroient aisément persuader par leurs frères de suivre leur exemple, & de se réunir avec eux ; qu'il l'exhortoit à mettre au plutôt la main à l'œuvre, & à ne rien épargner pour donner des fondemens solides à un Etablissement si utile ; que les fonds ne lui manqueroient pas, & qu'il lui feroit rembourser de la Caisse Roïale tout l'argent qu'il auroit avancé.

Le Lieutenant de Roi dépêcha un Courier avec cette réponse au Père Machoni, qui lui manda qu'avant que d'aller plus loin, il y avoit encore une précaution à prendre & qu'il jugeoit nécessaire, le Gouverneur ne s'étant point assez expliqué sur un point, qui pouvoit dans la suite faire naître des difficultés qu'il étoit bon de prévenir. Il s'agissoit de savoir si la Réduction des Mocovis jouiroit des mêmes priviléges dont jouissoient celles des Guaranis, c'est-à-dire qu'on ne pourroit pas donner en commande les Indiens qui s'y établiroient. Cependant comme il ne doutoit point que le Gouverneur n'eût le pouvoir & la bonne volonté nécessaires pour le rassurer sur cet article, il n'attendit point la réponse du Lieutenant Général pour se mettre en état de pouvoir donner un Missionnaire à la nouvelle Réduction au moment qu'on le lui demanderoit.

1740-45.

Avant même que de partir de Santafé, il avoit écrit à Cordoue qu'il pourroit avoir bientôt besoin d'un ou deux Ouvriers pour les Mocovis ; & un des premiers qui se présentèrent fut le Pere Charles Gervasoni Italien, natif de Rimini. Mais ni lui, ni aucun de ceux qui s'offrirent d'abord, ne furent acceptés : parcequ'ils n'étoient plus d'âge à pouvoir apprendre une Langue, sur laquelle on n'avoit point encore travaillé pour en faciliter l'étude. Le Provincial arrêta enfin son choix sur le Pere François Burghez, qu'il avoit peu de tems auparavant destiné à prendre une Chaire de Théologie dans l'Université de Cordoue. Il étoit un de ceux qui témoignoient le plus d'empressement pour la nouvelle Mission, & il se rendit en diligence à Santafé, dès qu'il eut reçu la Lettre de son Supérieur.

Les Mocovis n'eurent pas plutôt appris l'arrivée du Pasteur qu'on leur destinoit, que tous ceux qui étoient déjà résolus d'embrasser la Religion Chrétienne, accoururent au College pour lui témoigner leur joie, & l'assurer d'une docilité parfaite en tout ce qu'il leur prescriroît. Il ne put d'abord traiter avec eux qu'avec le secours d'un Interprète ; mais il se livra à l'étude de leur Langue avec tant d'ardeur, qu'en assez peu de tems, il se vit en état de s'en faire suffisamment entendre. Tous étoient déjà logés dans la Réduction, à laquelle on avoit donné le nom de Saint-François-Xavier, & le Pere Michel de Zea y vint peu de tems après pour partager le travail

Fij

1740-45.

avec le Pere Burghez. Les Profélytes se rendirent très assidus aux instructions des Missionnaires ; & il fallut bientôt céder aux empressemens que le Cacique & plusieurs autres firent paroître pour recevoir le Baptême. La crainte de l'esclavage empêchoit encore un grand nombre de leurs Freres de se joindre à eux ; mais comme ils venoient de tems en tems les visiter, & qu'on n'oublloit rien pour dissiper leurs ombrages, il en restoit toujours quelques-uns dans la Réduction.

Elle est trans-
férée sur le plusieurs dans l'infidélité , est qu'ils étoient
bord du Fleu-
ve, souvent témoins à Santafé de bien des cho-
ses , qu'ils ne pouvoient concilier avec ce
que les Missionnaires leur disoient de la
sainteté de la morale chrétienne. Des Pro-
félytes mêmes & des Néophytes , que dans
ces commencements leurs affaires obli-
geoient d'aller à la Ville , n'étoient que
trop souvent exposés à de pareilles tenta-
tions , & la résolution fut prise de trans-
férer plus loin la Réduction , & de la pla-
cer sur le bord du Fleuve. Elle n'eut pas
plutôt été divulguée , que non-seulement
ceux des Mocovis qui avoient jusques-là
montré plus d'éloignement pour le Chris-
tianisme , mais des Abipones mêmes en
assez grand nombre , déclarerent que si cela
s'exécutoit , ils suivroient les Chrétiens ;
& un Cacique de ces derniers vint assurer
les Missionnaires qu'il leur ameneroit tout
ses Vassaux , & engageroit un autre Caci-
que fort estimé dans sa Nation à l'acom-
pagner avec tous ceux qui dépendoient de

lui. La transmigration se fit, & ils tinrent
paixole.

1740-45.

Le P. Casta-
ñarez aux
Mataguayos.

On continuoit encore à jouir au Tucuman d'une assez grande tranquillité de la part des Peuples du Chaco, & ce calme ne manquoit jamais de donnér aux Missionnaires quelque lueur d'espérance de gagner à Jesus-Christ quelqu'une des Nations de cette Province. D'ailleurs ils ne vouloient pas avoir à se reprocher d'en avoir laissé échappér quelque occasion favorable, quoiqu'ils connussent mieux que personne combien peu on devoit compter sur ces apparences. En 1742, le Pere Castañarez avoit été envoié à Tarija, & l'intention de ses Supérieurs étoit de lui procurer un repos, dont il avoit un extrême besoin : mais le Seigneur avoit d'autres vues sur lui. Malgré les douleurs vives & presque continues qu'il souffroit depuis l'accident qui lui étoit arrivé, son courage non seulement ne se talentissoit pas, mais sembloit lui rendre toutes ses forces quand il se présentoit quelque occasion d'exercer son zèle pour le salut des Ames : il les cherchoit même, & les faisissoit avec une ardeur & un empressement, qui lui méritèrent enfin la palme du Martyre.

Il apprit en 1744 qu'un Cacique de la Nation des Mataguayos, nommé Gallinazzo, étoit allé à Salta demander au Gouverneur du Tucuman un Pere de la Compagnie pour instruire sa Nation des vérités du salut, & il écrivit sur-le-champ à son Provincial pour lui demander cette Mission. Sur l'assurance qu'il lui donna que sa

1744-45.

santé étoit assez bonne pour en soutenir toutes les fatigues , il n'eut aucune peine à l'obtenir. La nouvelle s'en étant répandue à Tarija , un riche Habitant de cette Ville , nommé François Azoca , que le Serviteur de Dieu conduisoit dans les voies d'une grande perfection , s'offrit à l'accompagner , voulant , disoit-il , profiter d'une si belle occasion de satisfaire à la Justice divine pour les péchés de sa jeunesse. Son offre fut acceptée , il partit avec son saint Recteur , & le Magistrat les fit escorter par quelques Soldats Espagnols , jusqu'à leur entrée dans le Païs des Mataguayos .

Dès qu'ils y furent arrivés , le Pere Castañarez eut un pressentiment du sort qui l'y attendoit , & voulut engager son Pénitent à s'en retourner avec l'escorte ; mais Azoca lui répondit qu'il étoit résolu de vivre & de mourir avec lui. Ils furent assez bien reçus dans la premiere Bourgade des Mataguayos , & bientôt après ils virent venir à eux le Cacique Gallinazzo , qui invita le Missionnaire à faire un Etablissement dans sa Bourgade. Le Pere lui dit que c'étoit bien son intention , mais qu'il avoit encore quelques arrangemens à prendre avant que d'aller plus loin : qu'il le prioit d'aller disposer ses Vassaux à recevoir ses instructions , & qu'il le suivroit de fort près. Il lui fit quelques présens , aussi bien qu'à tous ceux de sa suite , & le Cacique prit congé de lui en le conjurant de lui tenir la parole qu'il venoit de lui donner.

Le Serviteur de Dieu y étoit bien résolu ,

quoique les Indiens qui étoient venus avec lui de Tarija , ne fussent point d'avis qu'il se livrât sans prendre aucune précaution entre les mains d'un Homme , dont ils avoient , disloient-ils , de très bonnes raisons de se défier. Ils obtinrent même de lui à force de prières , qu'il restât encore quelque tems dans la Bourgade où on l'avoit si bien accueilli , & il voulut l'employer à bâtir une petite Chapelle , pour y venir de tems en tems instruire les Habitans de cette Bourgade , qui lui paroisoient fort bien disposés à l'écouter. Il envoia donc ses Indiens couper du bois dans la forêt voisine , & il resta seul avec Azoca. Au bout de quelques heures , ils apperçurent un des Gens de la suite de Gallinazzo , qui venoit à eux. Le Pere lui demanda ce qui l'ameanoit , & il répondit qu'il cherchoit son chien , qui s'étoit égaré. Le Pere lui dit qu'il ne l'avoit point vu , & il s'en retourna.

Il y a bien de l'apparence que le perfide Son Martyre Cacique avoit envoié cet Homme , pour & celui d'uis savoir si le Missionnaire avoit encore avec Espagaol. lui ses Indiens ; car il n'eut pas plutôt appris qu'il étoit seul avec Azoca , qu'il revint sur ses pas avec toute sa Troupe. Un retour si précipité donna beaucoup à penser au Pere Castañarez & à son Compagnon ; mais ils n'avoient point encore eu le loisir de faire sur cela bien des réflexions , qu'ils se virent environnés de ces Barbares , qui avoient la fureur peinte sur le visage ; & ils n'eurent que le tems de faire à Dieu le sacrifice de leur vie. Gallinazzo donna lui-

1744-45.

même le coup mortel au Missionnaire , & dans le même tems Azoca expira sous ceux que lui porterent tous ensemble plusieurs de ces Traîtres. Les Meurtriers , en dépouillant le Pere Castañarez , apperçurent un Crucifix qu'il portoit sur sa poitrine , & le mirent en pieces ; un autre prit pour se couvrir un petit étendart de toile , sur lequel étoit peinte une figure de la Sainte Vierge ; & tous , chargés des ornementz d'Autel , des Vases sacrés , & des petits meubles des Confesseurs de Jesus-Christ , reprirent le chemin de leur Bourgade en jettant de grand cris de joie.

Ainsi mourut un des Missionnaires du Paraguay , en qui le zèle & le courage , fondés sur l'humilité la plus profonde , & dirigés par la plus aveugle obéissance aux moindres signes de la volonté de ses Supérieurs , ont supplié d'une maniere plus sensible à la foiblesse du corps. Le Pere Castañarez étoit né à Salta , de Parens plus respectables encore par leur vertu que par leur Noblesse. Sa mort précieuse arriva le quinzième de Septembre 1744 ; il avoit cinquante-sept ans presque accomplis , & il courroit la quarantième année depuis qu'il s'étoit consacré à Dieu dans la Compagnie de Jesus.

1745-46.

Il y avoit tout lieu de croire que si la guerre recommençoit de la part des Peuples Expédition du Chaco , les premiers qui se déclareroient , des Espagnols seroient les Mataguayos , que leur perfidie dans le Cha^{co} devoit naturellement faire regarder comme irréconciliables avec les Espagnols , & plus éloignés que jamais du Roiaume de Dieu ;

1745-46.

mais ils ne firent aucun mouvement. Les Tobas & quelques-uns de leurs voisins furent les premiers à faire des courses dans le Tucuman ; mais le Mestre de Camp Dom Felix Arias, Gouverneur de la Province, & le Lieutenant de Roi Dom François de la Barreda ne leur laissèrent pas le tems d'y avancer beaucoup : ils entrerent dans le Chaco ; le premier avec deux cents quatre-vingts Hommes des Milices de Salta & de Jujuy, & depuis le mois de Mai 1745, jusqu'au mois de Juillet de l'année suivante, il nettoia toute cette Frontiere, fit plus de cent cinquante Prisonniers, construisit plusieurs Forts pour couvrir ces deux Villes, & vint à bout de mettre leurs territoires tellement à l'abri de toute insulte, que les Femmes & les Enfants pouvoient aller seuls où les Hommes les mieux armés n'osoient se montrer auparavant.

Comme il retournoit à Salta, il fut fort étonné de rencontrer cent cinquante Mata-
guayos, qui venoient lui offrir leur service, aux Mata-
& lui assurer qu'ils détestoient la perfidie de
Gallinazzo : il leur dit qu'il comptoit bien
de rentrer dans le Chaco lorsque la saison
le permettroit, & que s'ils étoient toujours
dans les mêmes sentimens où ils paroisoient
être, ils y vinsst le joindre : ils le pro-
mirent & tinrent parole. Il pénétra assez
avant dans le Païs, & ils le servirent bien.
Alors non-seulement toute la Nation fit la
paix avec les Espagnols, & se déclara
contre tous leurs Ennemis, mais le Pere
Pons étant allé quelque tems après les visi-
ter, il en fut reçu avec les plus grandes

F v

1745-46.

démonstrations de joie & d'amitié ; tous se conjurerent de prendre soin de leurs Ames , & lui promirent une docilité , dont il auroit tout lieu d'être content.

Belle action Le Lieutenant de Roi , Dom François de la Barreda , n'eut pas moins de succès de son côté. Il avoit marché contre les Mocovis , qui recommandoient aussi leurs courses & leurs brigandages ; il en tua un grand nombre , fit beaucoup de Prisonniers , délivra une Dame de Salta , qu'ils emmenoient captive avec une Servante mulâtre , reprit tout le butin qu'ils avoient fait , où il y avoit beaucoup d'argenterie , & termina une si belle campagne par un acte de désintéressement & de générosité , qui lui fit beaucoup d'honneur. Il distribua à sa Troupe , qui n'étoit composée que de Gens de la Campagne , tout le butin dont il pouvoit disposer , sans en rien réserver pour lui.

Les environs Il s'en falloit beaucoup que la Ville de Cordoue , regardée dès-lors comme la Capitale du Tucuman , fût aussi tranquille , qu'on l'étoit à Salta & à Jujuy. Des Abipones commandés par un Cacique , lequel avoit pris le nom de Benavidez , avoient pénétré jusques - là , & y renouvelloient toutes les horreurs , qu'avoient si souvent effuïées les autres Cantons de cette Province. Benavidez osa même en 1746 attaquer avec dix-huit Hommes un convoi de charettes , qui venoit de Buenos Ayrès. Un Gentilhomme Espagnol , nommé Joseph Galerza & le Frere Jean Angel de Amilaga Procureur du Collège de Saint Michel , sauverent par

1745-46.

leur résolution tous les Hommes, à l'exception d'un Esclave du premier, qui fut pris, & d'un jeune Espagnol, qui mourut peu de jours après de ses blessures. Un autre convoi parti de Cordoue pour Santafé, fut surpris par une seconde Troupe de ces mêmes Indiens assez près de *Rio Tercero*. Vingt-quatre Espagnols furent tués & le convoi pillé. Le Pere de Santiago Herrero, qui venoit de finir ses études à Cordoue, & qui alloit faire son apprentissage de la vie Apostolique dans les Réductions des Guaranis, fut du nombre des morts; on ne retrouva son corps qu'assez long tems après, & il fut enterré sur le bord de la Riviere. Cependant on mit tant d'Espagnols en campagne, qu'on vint à bout de faire cesser ces hostilités; mais Cordoue se ressentit long-tems de ces ravages.

Tandis que ces choses se passoient dans le Tucuman, les Réductions du Parana & de l'Uruguay étoient en proie à une autre espèce d'Ennemis, contre lesquels la force ne peut rien, & le courage est une foible ressource. C'étoit la faim avec tous les maux qu'elle entraîne avec elle. Les Missionnaires s'y virent même plus d'une fois au moment de voir périr, ou se dissiper, la plus grande partie d'une Chrétienté jusques-là si florissante. En 1745, des gelées telles que de mémoire d'Hommes on n'en avoit vu de pareilles, des grêles aussi peu connues, & une inondation de sauterelles qui suivit, firent périr tout ce qu'on avoit semé; enfin une sécheresse aussi extraordinaire dans toute la partie du Sud, qui avoit moins souf-

Famine dans
les Rédu-
ctions..

1745-46. fert des autres fléaux, y produisit les mêmes effets, de sorte qu'on ne recueillit absolument rien.

Providence Il est vrai que si la vertu de ces nouveaux de Dieu sur Fideles n'avoit jamais été mise à une si rude les Indiens. épreuve, leur foi & leur confiance en Dieu n'éclaterent jamais davantage, & qu'ils envisagerent l'extrémité où ils se voioient sur le point d'être réduits, avec la plus parfaite résignation à la volonté de Dieu. Leurs Pasteurs comprirent pourtant bien que s'ils ne trouvoient quelque expédient pour les faire subsister, il ne seroit pas possible d'éviter qu'ils ne se dispersassent pour aller chercher assez loin de quoi vivre, & que le moindre inconvénient qui en arriveroit, seroit que les terres n'étant ni cultivées, ni ensemençées, le mal deviendroit sans remede. Ils entreprirent donc sur les seuls fonds de la Providence de pourvoir aux besoins de tous, & Dieu benit leurs efforts. Personne ne manqua du nécessaire, & le recensement des Néophytes de cette Province, qui à la fin de 1744 ne portoit que quatre-vingt-quatre mille quarante-six personnes, se trouva à la fin de l'année suivante de quatre-vingt-sept mille deux cents quarante.

Réduction
des Tobati-
nes.

Dieu voulut bien combler la joie des Missionnaires, qui voioient leurs Eglises si heureusement délivrées du plus grand danger qu'elles eussent encore couru, par les nouvelles qu'ils reçurent de la Province du Parana. Pour bien comprendre de quoi il s'agissoit, il faut se rappeller ce que nous avons dit sous l'année 1738 au sujet des Tobatis, ou Tobatines, qui avoient dis-

1740-46.

paru de la Réduction de Notre Dame de Sainte Foi ; des brigandages que cette Nation exerceoit dans la Province du Paraguay, & des mesures qu'on avoit prises pour regagner tous ees Indiens à Jesus-Christ. Les Peres Sébastien de Yegros, Félix de Villagarcia, & Jean Escandron avoient parcouru pendant plusieurs années avec des fatigues immenses tous les bois, les montagnes & les déserts, où ils pouvoient juger que les Transfuges s'étoient cantonnés, sans en pouvoir trouver le moindre indice, & l'on fut assez long-tems réduit dans ces Missions à solliciter le souverain Pasteur de vouloir bien par un trait de sa miséricorde ramener ces Brebis égarées à leur bercail. On y commençoit même à désespérer d'obtenir cette grâce, lorsqu'un Indien ayant aussi déserté de Notre Dame de Sainte-Foi, après avoir long-tems erré à l'aventure, se trouva un jour au milieu de ceux, dont il se repentoit déjà d'avoir suivi l'exemple.

Ils étoient assez bien établis dans un Canton, où ils recueilloient en abondance toutes sortes de grains & de légumes, que cette Nation préfere à toute autre sorte de nourriture. Il en fut très bien reçu ; mais il n'eut rien de plus pressé que d'aller à Notre Dame de Sainte-Foi donner avis de cette découverte, ne doutant point qu'une si heureuse nouvelle ne lui fit aisément obtenir le pardon de son infidélité. On eut d'abord assez de peine à l'en croire sur sa parole ; cependant le Pere Lazare Garcia, qui gouvernoit cette Eglise, jugea à propos de le renvoier avec quelques Néophytes

1740-46.

choisis, pour s'assurer de la vérité de son rapport. Ils trouverent qu'il avoit dit vrai & ce qui fit encore plus de plaisir au Missionnaire, c'est que les Tobatines, après avoir régalé les Députés de leur mieux, les prirent d'engager quelques Peres de la Compagnie à les venir visiter, pour baptiser les Enfans qui leur étoient nés depuis leur désertion, & de vouloir même prendre soin de leurs Ames dans le lieu où ils étoient, ajoutant qu'ils ne pourroient jamais se résoudre à le quitter.

C'étoit déjà beaucoup que de savoir leur retraite, & de les y avoir trouvés dans de si bonnes dispositions. Plusieurs Missionnaires s'offrirent pour aller travailler à la culture de cette vigne transplantée : la préférence fut donnée au Pere de Yegros, qui avoit le plus fatigué dans la recherche de ces Fugitifs, & on lui associa le P. Planès. Le Pere Loçano, dans une Lettre datée du premier de Novembre 1746, dit qu'il y avoit déjà deux mois que les deux Missionnaires étoient arrivés chez les Tobatines, qui leur avoient fait le plus grand accueil ; mais dans une seconde, du premier de Mars 1747, il nous apprend que ces Peres n'avoient plus que trois lieues à faire pour arriver chez les Tobatines, un Cacique de cette Nation, qui venoit au-devant d'eux avec tous ses Vassaux, leur apprit que ces Indiens s'étant divisés en deux Bourgades, avoient eu à effuier une rude guerre de la part des Espagnols ; qu'il y avoit eu beaucoup de sang de repandu des deux côtés, & qu'enfin les Tobatines, pour n'être pas tou-

jours inquiétés par ces incommodes Voisins, avoient mis le feu à leurs Cabannes, & s'étoient refugiés dans le fond d'une Forêt, où ils manquoient de tout ; qu'en parlant ainsi, il témoignoit avoir une grande confiance aux deux Missionnaires ; mais que ceux de sa suite paroisoient faisis de crainte, & remplis de soupçons.

Le Pere de Yegros apprit même d'eux que les autres Caciques de cette Nation n'avoient osé venir le trouver, & il comprit, par ce qu'ils ajoutèrent, que tous appréhendoient fort qu'on ne voulût les contraindre à retourner à Notre Dame de Sainte-Foi : mais il les rassura en leur protestant que son dessein & celui de son Compagnon étoit de s'établir parmi eux, & de les réunir tous dans une même Réduction, où ils n'auroient rien à craindre de la part des Espagnols. Il eut quelque peine à les persuader ; mais enfin il en vint à bout, & ils en témoignèrent une très grande satisfaction. Il est vrai que comme en s'éloignant des Espagnols ils s'étoient partagés en trois bandes assez éloignées les unes des autres, la rigueur de la saison ne permit aux Missionnaires de visiter que la première, qui n'étoit composée que d'environ trois cents personnes, parmi lesquelles il y avoit quelques Enfants qu'ils baptisèrent.

Un Indien de la seconde, qui étoit beaucoup plus nombreuse, arriva sur ces entrefaites, & charmé des amitiés que les deux Peres faisoient à ses Compatriotes, les assura que ceux avec qui il vivoit, n'auroient aucune peine à se réunir aussi sous

1740-47.

leur conduite. Les Missionnaires, pour ne pas laisser ralentir cette bonne disposition, firent partir sur-le-champ deux Guaranis de Notre Dame de Sainte-Foi, qu'ils avoient amenés avec eux, pour aller chercher des vivres dans leurs Bourgades, avec ordre d'en apporter aussi tout ce qui étoit nécessaire pour loger tout le Monde, & pour bâtrir une Eglise. Le Cacique des Tobatines qui avoit déserté de cette Réduction, se joignit à eux pour aller chercher sa Femme, ses Enfants, & deux autres Familles de sa Nation, qui n'avoient pas voulu le suivre quand il déserta, & à qui le Pere de Yegros fit dire qu'il ne convenoit pas que la Femme demeurât plus long-tems séparée de son Mari, les Enfants de leur Pere, & tous les autres de leurs Freres, qui étoient dans le dessein de vivre en bons Chrétiens.

Les attentions des Missionnaires & leurs bonnes manières leur attirerent encore la troisième bande des Tobatines, qui étoit aussi nombreuse que la seconde; & toute la Nation se trouvant ainsi rassemblée, on choisit un terrain capable de contenir tout le Monde, & de lui fournir la subsistance. Chacun mit avec joie la main à l'œuvre, la Réduction fut mise sous la protection de Saint Joachim, & fut nommée *Saint-Joachim-de-Taruma*. Ainsi fut terminée cette affaire, qui occupoit depuis si long-tems les Missionnaires, & dans laquelle on n'avoit pas cru trouver tant de difficultés lorsqu'on en avoit proposé le projet à l'Evêque & au Gouverneur du Paraguay, que nous avons vûs en avoir écrit au Roi d'Espagne.

pagne, comme étant sur le point d'être si heureusement finie.

1740-47.

Il étoit aussi parlé dans leurs Lettres des Guenoas, Voisins des Paranás, dont les Jésuites avoient entrepris dans le même tems la conversion, & voici ce que nous apprend de cette tentative le Pere Loçano, dans un Mémoire daté de l'année 1747. Cette Nation est établie à l'Orient des Réductions de l'Uruguay les plus voisines du Parana, dont elle n'est séparée que par d'immenses Forêts. La Langue qu'elle parle, n'a aucune affinité avec celle des Guarani; cependant la curiosité attiroit assez souvent quelques-uns de ces Infideles dans une Métairie de la Réduction de Saint-Michel, où le Pere Michel de Herrera, Supérieur de ces Missions, étoit obligé d'aller de tems en tems, & ne manquoit point, quand il les y rencontraoit, de leur porter des paroles de salut. Il ne trouva fort long-tems en eux que des cœurs durs & rebelles à la Grace; mais il ne se rebuata point, & Dieu bénit sa constance. Il découvrit que ces Indiens avoient beaucoup d'estime pour l'Alferez de cette Réduction, & il pria le Pere Diegue Palacios, qui en étoit le Pasteur, de le lui envoier, ce qu'il fit.

Le Pere de Herrera dit à cet Officier Indien qu'il croïoit que Dieu vouloit se servir de lui pour la conversion des Guenoas; puis il l'instruisit de ce qu'il devoit faire pour les y disposer. L'Alferez exécuta ponctuellement tout ce qui lui étoit prescrit, & le Pere de Herrera trouva bientôt un grand changement dans le cœur de ces In-

1746-47.

fideles. Au mois de Juin 1746, il en vint un fort grand nombre lui rendre visite : il les caressa beaucoup, & leur fit quelques présens. Ils y furent très sensibles, & à la maniere dont ils prirent congé de lui, il jugea qu'ils ne tarderoient pas long-tems à le revenir voir. Au bout de quelques jours leur principal Cacique vint lui déclarer que lui & tous ses Vassaux étoient très disposés à se faire Chrétiens, mais qu'ils ne vouloient point sortir de leur Païs ; qu'il le prioit de les réunir dans une Réduction en tel lieu qu'il voudroit, pourvû que les Forêts fussent toujours entre eux & les Guarani's, & que s'il leur accordoit cette demande, il lui répondroit que tous les Guenoas se rangeroient sous la conduite des Peres de la Compagnie. Il ajouta même que pour leur faciliter l'étude de leur Langue, il s'offroit à rester auprès de lui.

Le Pere consentit à tout, & dit au Cacique qu'il alloit écrire à son Provincial pour lui demander son agrément, & pour l'engager à solliciter celui du Gouverneur de la Province. Le Cacique vouloit envoier quelques-uns de ceux qui l'accompagnoient, pour faire part à sa Nation des bonnes paroles qu'il lui donnoit ; mais le Pere lui dit que son avis étoit qu'il y allât lui-même, & il partit sur-le-champ. Cependant peu s'en fallut que de si belles apparences devoir bientôt toute une Nation acquise à Jesus-Christ, ne s'évanouissent en un instant. Une troupe de ces Indiens étoit allée faire une course sur le Territoire de la Réduction d'Yapeyu, dont les Habitans en avoient

1740-47.

tué deux , & toute la Nation prenoit déjà les armes pour venger leur mort. Heureusement le Pere de Herrera en fut averti à tems , & ne perdit pas un moment pour parer ce coup.

Il parla au Guenoas , il leur repréSENTA que les Chrétiens n'aïant fait que ce qu'ils auroient fait eux-mêmes , si on étoit venu les attaquer sans qu'ils en eussent donné aucun sujet , ils ne devoient pas être regardés comme Ennemis de la Nation , & qu'il les connoissoit assez pour assurer qu'ils ne l'étoient pas. Il accompagna son discours de manieres si engageantes , qu'il réussit enfin à les appaiser. Il s'apperçut ensuite que le Cacique lui avoit promis plus qu'il ne pouvoit tenir , & que tous les Guenoas n'étoient pas aussi-bien disposés à embrasser le Christianisme , qu'il l'avoit cru. Il l'exhorta à se séparer de ceux qui n'étoient pas dans les mêmes sentimens que lui , & il n'eut pas beaucoup de peine à l'y engager. Cet Homme lui fit de grandes instances pour obtenir qu'il le baptisât au plutôt ; mais le Pere lui repréSENTA qu'il n'étoit pas encore assez instruit pour cela , & il en convint , le pria de commencer au plutôt ses instructions , & s'y rendit très assidu.

Mais ce qui détermina enfin le Pere à ne pas différer plus long-tems son baptême , c'est que l'aïant trouvé un jour fort affligé à la vue de son Fils qui étoit à l'extrémité , & se sentant inspiré de demander à Dieu , par l'intercession de S. Antoine de Padoue , auquel il avoit une dévotion particulière , & sous la protection duquel il avoit déjà

Guérison
miraculeuse.

1740-47.

mis toute la Nation des Guenoas , la gré-
rison du Malade , il n'eut pas plutôt suivi
l'inspiration , que cet Enfant se trouva en
parfaite santé. Peu de tems après un autre
Cacique de la même Nation qui étoit
établie plus près de la Mer , vint trouver
le Pere de Herrera , & lui promit de lui
amener tous ses Vassaux , dès qu'on feroit
convenu d'un Emplacement pour bâtir une
Réduction ; & à la fin de l'année 1746 , on
n'attendoit plus pour mettre la dernière
main à cet établissement , que l'arrivée du
Provincial , qui étoit en chemin pour se
rendre sur les lieux .

Quelques Nations du Chaco dispo-
sées à rece-
voir l'Evan-

gile. Enfin la lumiere de l'Evangile commen-
çoit à percer dans le Chaco du côté du Tu-
cumani. La Réduction des Lulles s'étoit
rétablie dans sa premiere ferveur , & s'y
maintenoit par le soin des Peres Jean An-
drew & Pierre Artiguez. Ce dernier y avoit
même reçu depuis peu plusieurs *Íxistinez* :
Nation paisible , mais dispersée. On tra-
vailloit à la réunir toute entiere , & le
dessein étoit d'en former une Réduction.
On doutoit encore moins de la conversion
de la pacifique Nation des Vilelas , qu'on
avoit manqué de gagner à Jesus-Christ en
1710 , de la maniere que j'ai dit. On étoit
enfin venu à bout non-seulement de dissiper
les craintes qui leur avoient été inspirées
en leur disant qu'on ne vouloit leur faire
embrasser la Religion Chrétienne , que pour
leur imposer un dur esclavage ; mais encore
de les mettre par rapport à notre sainte
Religion dans la meilleure disposition , où
l'on pouvoit les souhaiter.

C'étoit le fruit du zèle du Docteur Dom Joseph Bravo de Zamora : mais ce vertueux Ecclésiastique avoit bientôt compris que ce n'étoit pas assez de s'être attiré l'estime & la confiance de ces Indiens pour profiter des bonnes dispositions où il les avoit mis ; qu'il falloit encore , pour faire parmi eux quelque chose de solide & de durable , les tirer du milieu des Infideles , en les réunissant dans une Bourgade , & que pour faire un pareil Etablissement il étoit nécessaire de leur garantir leur liberté , & de trouver des fonds qui lui manquoient. Il savoit bien qu'il auroit de la peine à trouver au Tucuman ces assurances & ces fonds , & il prit le parti d'aller à la Plata pour faire approuver son Entreprise par l'Audience Roïale , & pour en obtenir tout ce qui pouvoit en assurer le succès. Son espérance ne fut point trompée. L'Audience Roïale le reçut très bien , & quelques Personnes zélées qu'il connoissoit dans cette riche Province , lui ouvrirent leurs bourses , surtout au Potosí ; mais il y tomba malade au moment qu'il se disposoit à retourner chez les Vilelas , & mourut en peu de jours.

La nouvelle en étant venue au Tucuman avec celle des fonds qu'il avoit amassés , le Gouverneur de la Province proposa aux Jésuites de se charger de cette Mission , & ces Peres en firent quelque difficulté , craignant que le Chapitre de la Cathédrale , qui gouvernoit le Diocèse pendant la vacance du Siege , ne trouva mauvais qu'ils youlussent recueillir ce qu'ils n'avoient pas

1740-47.

semé. Ils répondirent donc au Gouverneur qu'ils ne se refuseroient jamais à rien de ce qui seroit du service de Dieu & de celui du Roi , mais que la réunion des Vilelas ayant été ménagée par un Ecclésiastique , il n'appartenoit qu'à ceux qui gouvernoient le Diocèse de lui donner un Successeur. Le Gouverneur insista , & leur dit que le Défunt n'ayant point eu son attache pour fonder une Réduction , ni par conséquent le pouvoir de la faire jouir des Privileges que lui seul , comme Vice-Patron , pouvoit y attacher , cette affaire ne regardoit point le Chapitre de la Cathédrale.

Les choses en étoient là , lorsque le Pere Loçano finit sa Lettre du premier de Novembre 1746 , & il ne dit rien de cette affaire dans une autre Lettre qu'il écrivit le premier de Mars de l'année suivante. Ce qui est certain , c'est que plusieurs années après il existoit une Réduction des Vilelas , & que l'Evêque du Tucuman se fit accompagner d'un Jésuite dans la visite qu'il en fit ; ce qui peut faire juger que cette nouvelle Eglise n'étoit pas gouvernée par des Peres de la Compagnie , d'autant plus que dans le même tems qu'on travailloit à réunir cette Nation , une vaste cariere s'ouroit à leur zèle dans la partie la plus Méridionale de l'Amérique. Voici de quoi il s'agissoit.

Projet des Jésuites pour de ce vaste Païs , qui est terminé au Sud par l'établir dans le Détroit de Magellan ; à l'Orient , par la les Terres Ma- Mer Magellanique ; à l'Occident par la Cor-gellaniques. dillière du Chili ; & au Nord , par le Tu-

cuman & le Chaco , on ne connoissoit bien que les Pampas , Peuple errant dans les vastes Plaines qui s'étendent depuis Buenos Ayres jusqu'à la Ville de Mendoze , laquelle dépend du Chili , où rien ne borne la vûe & n'arrête l'impétuosité des vents que les Espagnols appellent *Vientos Pamperos* , & qui excitent si souvent les plus violentes tempêtes sur Rio de la Plata. Une Lettre du Pere Manuel Garcia , Jésuite , datée du 7 Juin 1746 , nous donne sur les autres Peuples , qui habitent dans ce vaste Continent , quelques connoissances assez générales , & nous en faisoit espérer de plus détaillées , qui ne sont point encore venues à ma connoissance , mais nous en avons assez pour faire voir que tous nos Géographes sont fort en défaut sur ce grand Païs , & sur ses Habitans naturels.

Suivant ce Missionnaire , tous ceux que nous appelons Pampas , n'ont pas la même origine , quoique tous la tirent des Habitans de cette partie de la Cordilliere , qu'ils nomment *Serranos* , mais sont divisés en deux Tribus sous les noms particuliers de *Puelchès* & de *Tuelchès*. Ceux-ci sont connus à Buenos Ayres sous le nom de *Pampas Magdalenistas* , parceque dans un tems de famine ils se répandirent aux environs d'une Bourgade Espagnole nommée *la Magdeleine* , & ceux-là sous le nom de *Pampas Matanceros* , parceque dans le même tems , & pour la même raison ils s'approcherent du Bourg de *Matança* , qui n'est pas non-plus fort éloigné de Buenos Ayres.

Les Montagnards Tuelchès sont établis

Caractere des
Peuples de ce
Païs.

1740-47.

aux environs d'un Volcan , & une partie des Magdalenistes s'étendent aussi le long de *Rio de los Sauces* , ou Riviere des Sauves , qui coule de l'Orient à l'Occident , & se décharge , après s'être partagée en deux branches , dans la Mere Magellanique . Quant à la partie la plus Australe de ce Continent , elle est habitée par deux autres Nations ou Tribus , qui portent les noms d'*Aucaès* & de *Peguenches* ou *Pehuenchès* . Les premiers sont établis à la hauteur de *Valdivia* , Ville du Chili ; les seconds , dont quelques-uns sont encore plus au Nord , s'étendent par petites Trouppes jusqu'au Détroit de Magellan . Suivant cette division il n'est pas aisé de trouver où placer les *Patagons* . Ce qui est certain , c'est qu'on n'a trouvé dans aucune des Nations , dont je viens de parler , ni cette taille gigantesque , ni cette figure monstrueuse , sous lesquelles on représente ceux-ci , quelque recherche qu'on ait faite à l'occasion de l'Entreprise dont nous parlerons bientôt ; car on n'a trouvé ni Homme vivant , ni un seul squelette , qui donne lieu de croire que ce País soit habité par des Géants .

Leur Langue,
leur caracté-
re : leur pa-
tiente.

La Langue des Serranos n'est pas la même que celle des Habitans les plus voisins du Détroit ; & les Dialectes , qui sont dérivées de l'une & de l'autre , ont leurs difficultés particulières . Tous s'entendent néanmoins assez pour traiter ensemble : ils se sont fait un langage commun , ou ils se sont donné réciproquement des signes , comme il se pratique parmi plusieurs Sauvages de l'Amérique , pour se faire entendre .

dre. Au reste tous sont, comme tous les Peuples Méridionaux, légers, inconstants, irresolus ; mais il y en a peu, qu'ils ne surpassent en fierté & en arrogance, quoiqu'il n'y ait peut-être pas d'Hommes au Monde qui mènent une vie plus misérable, ni qui soient plus pauvres, sur-tout les Pampas & les Montagnards ; cependant ils ne s'estiment inférieurs à aucune Nation, pas même aux Espagnols. Au reste leur pauvreté est uniquement causée par leur paresse, dont ils font gloire. Il n'y a que ceux qui ont vécu dans le voisinage des Habitations Espagnoles, qui par nécessité se sont un peu accoutumés au travail.

Les Habitans des Montagnes, quoique leur País soit sujet à de grands froids, aimeroient mieux aller tout nus, que de se donner la peine de se faire des habits. Ils achetent des couvertures & des étoffes des Aucâès, qui nourrissent quelques Troupeaux, & de leur laine font de quoi se couvrir. Ils ferment aussi du froment, qu'ils écrasent entre deux pierres pour en faire des especes de tourtes : ils ont du cuivre & quelques autres métaux, qu'ils fondent ensemble pour en faire des mors & des éperons, mais en petite quantité, parcequ'ils trouvent ce travail trop dur. Ils ne tuent point leurs Brebis pour les manger ; mais quand la faim les presse, ils les saignent & en boivent le sang. Les alimens les plus ordinaires des Montagnards sont les chairs des Jumens, des Renards, des Autruches, des Guanacos. Les Pampas sont fort friands de celle des Eœufs, & ils en enlevent autant

1740-47.

qu'ils peuvent des Habitations Espagnoles. Cependant leurs vastes plaines sont couvertes de Bœufs sauvages ; mais ils ne se donnent point la peine de les chasser.

Leurs vices.

Ceux qui ont le plus de commerce avec les Espagnols, ont appris d'eux à jouer, & le jeu est devenu leur passion dominante : ils y passent les journées entières, & quelquefois les nuits, sans songer même à chercher de quoi vivre. D'ailleurs ils sont les plus intéressés des Hommes. On n'est bien avec eux qu'autant qu'on leur donne, & plus on leur donne, plus ils demandent. Ils ne voudroient pas rendre le moindre service à personne, qu'ils ne fussent païés d'avance, & pour voler une bagatelle il ne leur coûte rien de courir plusieurs lieues. Ils achètent pour revendre, & ils sont aussi fripons dans le commerce, que hardis voleurs. Avec cela ils sont sujets aux vices les plus grossiers, & ils n'ont pas la première idée de la pudeur si naturelle au reste des Hommes.

Leurs idées
sur la Reli-
gion.

Cependant ils paroissent avoir une idée assez distincte de Dieu, & leurs Langues ont des termes pour exprimer ce qu'ils entendent par cet Etre supérieur ; mais on ne s'est point encore apperçu qu'ils lui rendent aucune sorte de culte, quoiqu'un Espagnol qui avoit été long-tems Esclave parmi les Montagnards, ait dit au Pere Garcia qu'il les avoit entendus proferer son nom d'un ton fort affectueux. On a aussi quelque lieu de croire que les Atcaès adorent le Soleil ; car quand ils ont tué une Bête à la chasie, ils en jettent le sang vers cet Astre, en signe

1740-47-

de réjouissance & d'actions de graces. On dit aussi que les Femmes , quand elles sont accouchées , présentent leurs Enfants à la Lune , comme pour les lui offrir & reconnoître qu'elles les tiennent de sa libéralité , ou pour la prier de répandre sur eux ses plus favorables influences.

Tous croient les Ames immortelles. Dès que quelqu'un est mort , les vieilles Femmes s'assemblent dans sa Cabanne , & assises autour du corps , se mettent à pleurer & à crier de toutes leurs forces. Les Parents du Défunt répondent sur le même ton , & quand cela a duré quelque tems , on porte le corps au lieu de la sépulture , & on l'en-terre avec tout ce qui étoit à l'usage du Défunt. On est même fort attentif à ne laisser rien qui puisse en rappeler le souvenir. A-peine est-il hors de sa Cabane , qu'on la réduit en cendres , & l'on regarderoit comme un très mauvais pronostic de rêver à lui en dormant. Ces Barbares ont quantité d'autres préjugés superstitieux , & croient beaucoup aux Sorcieress ; car ce sont les Femmes seules , qui se mêlent des sortilé- ges , & elles se vantent d'avoir de fréquens entretiens avec les Démons.

Pour se marier parmi ces Peuples il faut Des mariages
acheter une Femme , mais on la quitte sans & de l'éduca-
façon , quand on ne se trouve pas bien tion des En-
avec elle , & on en achete une autre. Les fans. ~
Caciques & les plus riches en peuvent avoir autant qu'ils veulent. Quand un Homme meurt sans Enfants , son Frere épouse la Veuve , & si la Femme meurt sans avoir eu d'Enfants , sa Sœur , si elle en a , & si

G ij

1740-47.

elle est Veuve, doit prendre sa place. La tendresse des Peres & des Meres pour leurs Enfants est portée à un excès qui va jusqu'à l'extravagance ; jamais ils ne les châtiennent ni les réprimandent , quoiqu'ils en soient traités avec la dernière insolence. S'il arrive que dans un mouvement de colère ils les aient frappés , dès que la colère est passée , ils font un festin pour se réconcilier avec eux. Le Pere parle à son Fils par *vous* , & le Fils ne lui répond que par *toi* . Cette conduite produit tous les défordres qu'on en doit naturellement attendre ; & au lieu que parmi la plupart des autres Nations c'est dans le cœur des Enfants , que la semence Evangélique commence à germer , ici c'est où elle a le plus de peine à fruitifier.

Les Pampas
& les Montagnards demandent des Missionnaires.

Aussi , quoique les Pampas ne se fussent jamais déclarés ouvertement Ennemis des Espagnols , & que plusieurs de leurs Caciques affectassent même de porter des noms de Saints & des surnoms Castillans , on avoit perdu toute espérance d'en faire de véritables Chrétiens , lorsqu'en 1739 deux de leurs Chefs & deux des Montagnards , allèrent trouver à Buenos Ayres le Mestre de Camp , Dom Jean de Saint Martin , pour le prier de leur procurer des Peres de la Compagnie , qui voulussent bien prendre la peine de les instruire des vérités de notre sainte Religion. Dom Jean en donna aussi-tôt avis au Gouverneur de la Province , Dom Miguel de Salcedo , lequel écrivit sur-le-champ au Pere Machoni , alors Provincial des Jésuites , pour l'enga-

1740-47.

ger à profiter d'une si belle occasion de porter la lumière de l'Evangile à ces Peuples. Le Provincial proposa cette Entreprise aux Peres du Collège de Buenos Ayres : les Peres Mathias Strobl & Manuel Querini s'offrirent de bonne grâce, & ils furent acceptés.

Comme les Caciques demandoient un Réduction de terrain, où l'on pût former une Réduc- la Concep-
tion, le Pere Strobl en alla chercher un, & le trouva tel qu'il le souhaitoit, à deux lieues de la Mer Magellanique, entre un Ruisseau & la petite Rivière Salée. C'étoit une Plaine semée de Bosquets, & qui avoit en face le Cap de Sainte-Marie. Le Pere Querini en ayant eu avis en alla faire part aux Caciques, lesquels disposèrent aussi-tôt leurs Vassaux, & reglerent toutes choses pour aller prendre possession des terres qu'on leur offroit. Ce fut le sixième de Mai mil sept cent quarante, que toute cette nouvelle Colonie se mit en marche avec les deux Missionnaires, & elle n'avoit pas encore fait beaucoup de chemin, que Dieu fit connoître que le tems de sa miséricorde étoit venu pour ces Infidèles. La Femme d'un Cacique tomba malade, demanda le Baptême avec les plus grandes instances, le reçut, & mourut dans les plus beaux sentimens que la Religion puisse inspirer, tandis qu'on lui faisoit la recommandation de l'Ame. Un Enfant la suivit de près à la gloire, après avoir été régénéré dans les eaux du Baptême, & la merveille fut que le Mari de l'une & les Parents de l'autre ne parurent sensibles qu'à

G iii

1740-47. la joie de voir ces deux Prédestinés aller prendre possession du séjour des Bienheureux au nom de leur Nation.

Faveurs du Ciel sur ces de Mai jour de l'Ascension , & commença par planter une Croix , au pié de laquelle les deux Missionnaires célébrerent sur-le-champ les divins Mysteres. Ils s'étoient fait accompagner de quelques Guaranis , & ils les emploierent d'abord à bâtir une Chappelle , & des Cabanes pour tout le monde. Le Cacique , qui avoit perdu sa Femme pendant le voyage , fut nommé Corrégidor de la nouvelle Bourgade , suivant le pouvoir qu'en avoit donné le Gouverneur de la Province. Trois autres remplirent les premières Charges municipales , les autres furent confiées aux principaux des deux Nations , & tout se fit à la satisfaction de ces deux Peuples , qui paroisoient n'en faire plus qu'un seul.

Il n'étoit pas nécessaire d'appeler les Adultes , ni même les Enfants aux instructions : tous s'y portoient d'eux-mêmes avec ardeur , par le désir qu'ils avoient de recevoir le Baptême ; & comme les deux Missionnaires ne pouvoient pas encore s'expliquer facilement dans leur Langue , ils les prièrent de leur parler en Espagnol , qu'ils entendoient assez bien , quoiqu'ils n'eussent point l'usage de le parler. On baptisa d'abord soixante & dix Enfants , dont cinq moururent bientôt après : un sixième tomba ensuite malade , & pendant toute sa maladie , quoiqu'il n'eût que cinq ans , lors même qu'il étoit en délire , il ne fit

1740-47.

que prier Dieu , & expira en prononçant les sacrés Noms de Jésus & de Marie. Une Femme accoucha presque en même tems d'un Enfant , qui parut mort : le moment d'après le Pere Querini , qu'on n'avoit pas eu le tems d'avertir , étant entré par hasard dans cette Cabane , & voïant toute la Famille plongée dans la tristesse , en demanda la raison ; on la lui dit , & il voulut voir l'Enfant , qu'on avoit étendu par terre , & couvert d'un morceau d'étoffe : il l'examina & trouva qu'il respiroit encore. Il le baptisa , & presqu'aussi-tôt il lui vit rendre le dernier soupir.

La Femme d'un Cacique des Montagnes fut dans le même tems attaquée de douleurs très violentes , qui la réduisirent bien-tôt à l'extrême. Elle étoit enceinte , & on la croïoit à son terme ; on ne douta point que l'Enfant ne fût mort dans son sein , & pour sauver la mère , on se disposoit à l'en tirer. Le Pere Strobl qui accourut au premier avis qu'on lui en donna , ayant engagé la malade à s'adresser au saint Fondateur de la Compagnie , dont il lui appliqua une Relique , elle fut délivrée sur-le-champ. L'Enfant ne donnoit aucun signe de vie , & avoit à la tête une ouverture , par laquelle on voïoit la cervelle ; cependant on l'entendit pleurer , le Missionnaire le baptisa , & il expira bien-tôt après , laissant toute la Famille persuadée que le Saint Patriarche ne lui avoit prolongé la vie , que pour assurer son salut éternel.

Enfin une jeune Femme nouvellement
G iiiij

1740-47.

mariée étant tombée malade , demanda le Baptême avec de si grandes instances , qu'on crut ne devoir pas différer d'un moment à le lui accorder , quoique la maladie ne parût pas dangereuse. Elle reçut ce Sacrement avec des transports de ferveur , qui paroisoient avoir quelque chose de surnaturel ; elle demanda ensuite l'Extrême Onction , & il fallut encore céder à ses empressemens. A-peine l'eut-elle reçue , qu'elle rendit l'ame à son Créateur dans une espece de ravissement. Tous en général paroisoient pénétrés des mêmes sentimens , & on ne pouvoit attribuer qu'à un miracle de la grace un changement si prompt dans les Hommes du monde , qui paroisoient peu de tems auparavant les plus éloignés du Roïaume de Dieu.

Grand concours des Infideles à la Conception , & ce qui en arrive.

Le bruit de tant de merveilles se répan- dit bientôt par-tout , & l'on vit accourir à la Conception un très grand nombre d'Infideles ; mais la seule curiosité y attiroit la multitude , & bientôt on eut tout lieu de se repentir de l'y avoir reçue sans examen. Il n'est pas possible d'imaginer ce que les deux Missionnaires eurent à endurer de la plûpart de ces nouveaux venus. Il leur falloit traiter avec des Barbares sans pudeur , qui ignoroient jusqu'aux égards & aux bienféances que la seule lumiere de la raison prescrit , qui ne pouvoient souffrir aucune dépendance , portoient la fierté & l'insolence jusqu'aux plus grands excès , se moquoient des avis qu'on leur donnoit , ne païoient que d'ingratitude les services qu'on leur rendoit , & n'étoient sensibles

1740-47.

ni aux prières ni aux menaces qu'on leur faisoit de la colère du Ciel. Leurs Enfants, tandis qu'on les instruisoit, jouoient, se battoient, ne faisoient aucune attention à ce qu'on leur disoit. Cependant peu-à-peu la patience & la constante charité des Ministres d'un Dieu qui leur a tant recommandé ces vertus, & les bons exemples des premiers Habitants de la Réduction, les rendirent plus raisonnables, & le plus grand nombre se convertit de bonne foi.

Il fallut néanmoins user envers tous de beaucoup de condescendance au sujet du travail, pour lequel j'ai déjà observé que ces Peuples ont une aversion qui paroît invincible; & cette complaisance, l'exemple des Guaranis que les Peres retinrent quelque tems avec eux, & celui de ces Religieux mêmes, qui ne s'épargnoient en rien, produisirent à la fin une partie de l'effet, dont on avoit long-tems désespéré. On vint à bout de les engager à labourer la terre, & à y semer des grains. L'espérance bien fondée d'une abondante récolte leur rendit le travail supportable; ils en marquèrent leur reconnaissance à ceux qui leur avoient procuré ce bonheur, par les assurances du plus parfait attachement, & ils tinrent parole, quoique des personnes intéressées à les avoir dans leur voisinage, n'eussent rien oublié pour les prévenir contre les Missionnaires, en même tems qu'ils râchoient de persuader à ceux-ci qu'ils perdreient leur tems & s'épuisoient inutilement de fatigues auprès d'un Peuple, qu'ils ne réduiroient jamais à vivre en société, &

1740-47.

moins encore à se soumettre au joug de l'Evangile.

Ferveur des Néophytes.

Dès qu'on fut venu à bout d'en faire des Hommes laborieux, & de les rendre traîtables & dociles, la grâce, trouvant beaucoup moins d'obstacles à ses impressions dans leurs cœurs, fit le reste, & la ferveur devint générale. L'empressement qu'ils témoignoient pour être instruits, alla si loin, que la nuit même ils alloient interrompre le repos des Missionnaires pour leur demander des éclaircissements sur les articles de la doctrine Chrétienne, qu'on leur avoit expliquée, ou pour les prier de leur faire répéter ce qu'on leur avoit fait apprendre par cœur. Mais cela étoit encore moins étonnant, que la dépendance où étoient des Hommes tels que je les ai dépeints, n'osant pas même sortir de l'enceinte de la Bourgade sans la permission de leurs Pasteurs, & voulant l'avoir par écrit, lorsqu'ils alloient à Buenos Ayres.

1741-47.

Ils sont réduits par la famine à de grandes extrémités.

Le récit, qu'ils faisoient dans ces voïages à ceux de leur Nation qu'ils rencontraient, du bonheur dont ils jouissoient, de l'attention des Peres de la Compagnie pour aller au-devant de tous leurs besoins, & de la manière aimable dont ils les gouvernoient, attiroit de tous côtés des Pro-séllytes à la Conception. La paix & une union charmante regnoient dans cette Colonie, & on y entendoit jour & nuit chanter les louanges du Seigneur. Un accident, qu'on n'avoit pu prévoir, fit craindre aux Missionnaires que des commencemens si heureux ne fussent bientôt pour eux la sour-

ce de la douleur la plus amere , en voiant s'évanouir en un moment l'espérance qu'ils leur avoient fait concevoir de réunir toutes ces Nations dans le sein de l'Eglise. Voici ce qui y donna lieu.

Le Gouverneur de la Province , fondé sur un ordre général qu'il en avoit reçu de Sa Majesté , avoit donné aux Missionnaires sur la Caïse Roïale quatre cents francs pour les frais de cet Etablissement , & ces Peres en avoient encore reçu de différents Particuliers jusqu'à sept cents , avec un peu de gros & de menu Bétail , & des grains pour semer ; mais tout cela avoit été consumé avant la premiere recolte. Une sécheresse extrême , & une forte gelée qui survint dans une saison où il ne gele presque jamais , firent manquer la seconde , & comme elle manqua aussi aux environs de Buenos Ayrès , & que le peu de grains qu'on avoit de réserve dans cette Ville fut brûlé par la négligence de quelques Soldats , qui y laissèrent tomber du feu , la Réduction se trouva sans presqu'aucune ressource pour la subsistance de ses Habitants. La foi des Néophytes n'en fut pourtant pas ébranlée ; ils eurent même le courage de fermer leur Bourgade d'une bonne palissade , pour se mettre à l'abri des insultes de leurs Ennemis , de bâtir de nouvelles Cabanes , & des logements à la Campagne pour ceux qui étoient chargés de la garde des Bestiaux , & un Chef de Bergers Espagnols eut la charité de les diriger dans ces travaux.

Mais le plus grand danger que courut

1742-47.

Hostilités
entre les Espagnols & les
Indiens Montagnards.

la nouvelle Colonie, où il y avoit encore assez peu d'Adultes baptisés, vint d'où il y avoit, ce semble, le moins à craindre. La guerre duroit depuis l'année 1734, qui fut la premiere du gouvernement de Dom Miguel de Salcedo, entre les Espagnols & les Habitants des Montagnes, qui l'avoient commencée en pillant quelques Habitations assez proches de Buenos Ayrès. Ce qu'il y eut de plus fâcheux, c'est que les Espagnols ne connoissant point les Agresseurs, parcequ'apparemment le coup s'étoit fait pendant la nuit, s'en prirent à des Pampas, qu'ils firent mettre en prison. A la vérité ils n'y furent pas long-tems, mais on les y avoit traités si durement, que le premier usage qu'ils firent de leur liberté, fut d'engager plusieurs autres Pampas à s'unir avec eux pour se venger, & à faire ligue avec les Montagnards, qui avoient été reconnus pour les Agresseurs.

Pendant les quatre premières Campagnes, les avantages & les pertes ne furent considérables ni de part, ni d'autre, & furent assez partagées ; mais en 1740 un Cacique des Montagnards, que les Espagnols nommerent le *Cacique Bravo*, & dont le Neveu venoit d'être tué dans une rencontre, avec cinquante de ses Soldats, irrité d'ailleurs de ce que les Espagnols avoient voulu rendre toute sa Nation responsable du pillage de quelques Particuliers sans aveu, assembla une assez nombreuse armée, & marcha vers le Bourg de la Madeleine, résolu d'y mettre tout à feu & à sang, & de traiter ensuite de même la Conception,

d'où les Espagnols avoient tiré des Guides
pour pénétrer dans la Cordillière.

1741-47

Il étoit déjà en pleine marche, que les Espagnols n'avoient pas le moindre vent de la Madeleine son dessein. Les premiers qui en eurent quelque soupçon, furent les Indiens de la nouvelle Réduction. Ils apperçurent un jour un grand nombre de cavailles, qui courtoient comme si elles étoient poursuivies; ils le firent remarquer à leurs Missionnaires, & leur dirent qu'il falloit qu'il y eût un grand parti de Montagnards en Campagne. Ces Peres qui les virent effraïés, ne songerent d'abord qu'à les rassurer, & envoierent en même tems avertir le Lieutenant Général, Dom Barthélemy de Canalès, qui commandoit dans ces quartiers-là, de ce qu'ils avoient vu. Mais il étoit déjà trop tard: leur Courier étoit parti le vingt-deux de Novembre, & le vingt-six, le Capitaine Bravo tomba sur la Madeleine, qu'il surprit. Deux cents personnes furent tuées d'abord, le nombre des Prisonniers fut encore plus grand. Le Cacique emmena tous les Bestiaux, enleva tout ce qu'il trouva à sa bienséance, & ayant fait un détachement pour conduire tous ses Prisonniers & tout le butin dans les Montagnes, se disposa à marcher vers la Conception, où il avoit envoié des Espions, pour savoir si on y étoit sur ses gardes.

On l'y attendoit, & on ne l'y craignoit point. Le Gouverneur de la Province, sur le premier avis qu'il avoit eu du malheur arrivé à la Madeleine, se doutant bien

1741-47.

que ce Cacique iroit tout de suite tomber sur cette Bourgade , y avoit envoié quarante Soldats & quelques pièces d'artillerie. Les Espions du Cacique y arriverent presqu'aussi-tôt que ce renfort , c'est-à-dire , la nuit du huitième de Decembre , & s'en approcherent à la faveur des ténèbres. La Sentinelle entendit du bruir , tira un coup de canon , & l'Ennemi comprit qu'on y étoit en état de se défendre. On courut aussи-tôt en donner avis au Cacique , lequel ne pouvant plus compter sur la surprise , prit le parti de la retraite. Le Gouverneur le fit poursuivre par quatre détachemens de Cavalerie ; mais après qu'ils eurent fait environ vingt lieues , ne trouvant nulle part ni eau , ni fourrage , ils furent contraints de retourner sur leurs pas.

Les Espagnols se préviennent contre les Habitans de la Conception.

Cependant la Conception , à-peine rassurée contre les entreprises du Cacique Bravo , se vit sur le point d'essuier de la part des Espagnols le même sort qu'elle venoit d'éviter. Un bruit sourd , dont on n'a jamais pu connoître l'Auteur , se répandit tout-à-coup dans Buenos Ayres , que ces nouveaux Chrétiens s'étoient ligués avec l'Ennemi pour venir ruiner cette Capitale , & ce qui est encore plus étonnant , presque tout le monde le crut , ou fit semblant de le croire. Des Espagnols , qui avoient été pris à la Madeleine , & qui s'étoient heureusement sauvés pendant la route , eurent beau assurer que le dessein du Cacique Bravo étoit de ruiner cette Réduction , ils ne persuaderent personne , parce qu'on ne vouloit pas être détrompé , & que

bien des gens , qui donnoient le ton aux autres , voioient de fort mauvais oeil un Etablissement de Chrétiens convertis à la Foi , qui ne pouvoient pas être donnés en commande ; de sorte que deux de ces Néophytes étant venus sur ces entrefaites à Buenos Ayres avec une permission par écrit du Pere Querini , ils furent arrêtés & mis en prison.

Le Gouverneur les en fit bientôt sortir , mais ils resterent assez long-tems dans la Ville , pour entendre tout ce qui s'y débitoit contre leur Bourgade , qui n'étoit , disoit-on publiquement , peuplée que de Traîtres , & les menaces que l'on faisoit de les aller tous passer au fil de l'épée . On n'épargnoit pas même leurs Missionnaires , qu'on ne craignoit point de faire passer pour les plus grands Ennemis de l'Etat , & on ne se cachoit pas de leurs Indiens , pour en parler ainsi . Sur le rapport qu'ils en firent à leur retour à la Conception , la surprise fut extrême parmi ces pauvres Indiens , qui peu de jours auparavant s'étoient vûs sur le point d'être égorgés comme Traîtres à leur Patrie , & se voioient menacés d'être traités de la même maniere par les Espagnols mêmes , sans leur en avoir donné aucun sujet . La peur saisit surtout les Montagnards ; & un de leurs Caciques ne doutant point qu'il ne dût être la premiere victime que les Espagnols sacrifieroient à leurs préventions , crut devoir s'aller mettre en sûreté dans les Montagnes . Il ne fit confidence de son dessein qu'à un de ses Amis , en prenant congé de lui , & celui-ci l'âtant

Et contr
leurs Missions
naires.

1741-47.

prié d'engager sa Nation à finir par une bonne paix une guerre, où il n'y avoit qu'à perdre pour tout le monde. » C'est bien « mon intention, lui répondit-il, je ne « me retire que pour me soustraire à l'injuste « persécution des Espagnols, & je leur « ferai voir qu'ils ne savent pas distinguer « leurs véritables Amis, de ceux qui ne « travaillent qu'à leur susciter de nouveaux « Ennemis.

Cependant la fuite de ce Chef fortifia encore tous les soupçons des Habitans de Buenos Ayrès ; mais Dom Diegue (1) Ortiz de Rozas, qui venoit de succéder à Dom Miguel de Salcedo dans le Gouvernement de Rio de la Plata, s'étant déclaré pour les Néophytes, & le Pere Querini ayant écrit à Dom François Suarez, leur Protecteur par office, pour le prier de faire cesser ces clamours, on ne parla plus de rien. Mais cette tempête étoit à-peine calmée, que la crainte de voir revenir les Montagnards faisoit de nouveau toute la Réduction, & ce qui y donna lieu, fut que le Gouverneur, sur un faux avis qu'une Escadre Angloise étoit en Mer pour venir faire le siège de Buenos Ayrès, rappella les quarante Soldats qui avoient été envoiés à la Conception pour rassurer les Néophytes. Mais les Missionnaires vinrent aisément à bout de dissiper leurs craintes, en leur faisant comprendre qu'ils n'avoient rien à apprêhender d'un Ennemi, dont toute la force étoit dans la surprise, & en se faisant garants qu'on ne les laisseroit point.

(1) Un Mémoire imprimé le nomme Domingo.

sans secours , quand ils en auroient besoin.

Le nouveau Gouverneur de son côté ne négligeoit rien pour faire entendre aux Montagnards & à leurs Alliés , que la guerre qu'ils lui faisoient , n'avoit point d'autre fondement qu'un mal-entendu , &

1742-47.

Le Gouverneur travaille
à faire la paix
avec les Mon-
tagnards.

qu'il n'étoit pas moins de leur intérêt , que du sien , de la faire cesser. Dès le commencement de l'année 1742 , il avoit mandé aux Missionnaires de la Conception de charger une de leurs Prosélytes , qui étoit Sœur du Cacique Bravo , d'aller trouver son Frere pour tâcher de lui faire entendre raison. C'étoit une Femme de résolution , & sur la fidélité de laquelle on pouvoit compter. Elle consentit sans peine à ce qu'on souhaitoit d'elle , & le 4 de Février elle partit avec quelques Néophytes biens montés , dont le Pere Querini avoit jugé à propos de la faire accompagner ; mais à l'entrée des Montagnes ils furent contraints de s'arrêter , faute d'eau & de fourrage. Alors l'Indienne leur dit de s'en retourner , & d'assurer le Pere Querini qu'elle lui répondroit d'engager son Frere à envoier des Députés au Gouverneur pour traiter avec lui d'une paix solide & durable.

Comme on fut assez long-tems sans avoir de ses nouvelles , le Gouverneur crut qu'il falloit intimider l'ennemi pour le rendre plus traitable. Il donna ordre à Dom Christophe Cabral , Lieutenant du Mestre de Camp Général , de marcher avec six cents Hommes vers les Montagnes , d'offrir la paix au Cacique , & s'il la refusoit , de

1742-47.

lui faire bonne guerre. Le choix de ce Commandant ne fut pas du goût de tous ceux qui devoient servir sous ses ordres ; plusieurs demanderent pour leur Général le Mestre de Camp Général même , qui avoit déjà fait la guerre aux Montagnards avec succès , & sur le refus qu'en fit le Gouverneur , deux cents Hommes , qui apparemment étoient des Indiens , refusèrent de marcher.

La paix est
conclue.

Cabral ne laissa point de se mettre en Campagne ; & le Gouverneur , persuadé que pour mieux assurer le succès de cette négociation il seroit bon de faire partir un Jésuite avec Cabral , en demanda un au Recteur du Collège de Buenos Ayres , qui lui donna le Pere Strobl . Cette petite Armée étant arrivée à *la Sierra de Casuati* , qui est par les quarante & un degrés de latitude Australe , & où l'on voit souvent des Aucaès & des Péguinches qui y viennent acheter de la chair de Jument , Cabral y reçut la visite d'un Cacique , de qui presque tout ce Canton dépendoit , qui étoit accompagné de cinq autres Caciques , & qui débuta par faire de grandes plaintes des Espagnols . Il ajouta même que toute sa Nation étoit sur le point de partir avec une nombreuse troupe d'Indiens de la partie Méridionale , pour aller faire à Buenos Ayres ce que le Cacique Bravo avoit fait à la Madeleine , lorsque le Cacique Yaati , (c'est celui qui s'étoit retiré de la Conception) , étoit venu leur dire que les Peres de la Compagnie travaillaient à une paix générale , dont tout le monde se-

roit content ; que la même chose avoit été confirmée par la Sœur du Cacique Bravo , lequel devoit envoier à la Conception un de ses Parents pour s'assurer de la vérité du fait , & de la disposition où étoient les Espagnols.

1743-47.

Le Pere Strobl prit la parole & répondit aux reproches du Cacique d'une maniere qui le satisfit. Il lui fit voir que ce n'étoit pas les Espagnols qui avoient commencé la guerre , & il ajouta que le Gouverneur de Rio de la Plata étoit fort en état de la faire avec succès. Quelques Néophytes Montagnards , que le Missionnaire avoit amenés avec lui , travaillerent de leur côté fort efficacement à inspirer à leurs Compatriotes des sentimens de conciliation : le Cacique Yaati , toujours fidèle à ses promesses , les seconda de son mieux ; enfin on demeura d'accord que toute hostilité cesseroit de part & d'autre , & que l'on feroit l'échange des Prisonniers. Le Cacique Bravo s'engagea même à retirer les Espagnols , qui avoient été vendus aux Aucaès & aux Peguinches. Il fit des présens à tous ceux qui furent chargés de cette commission , & à tous les Caciques qui y étoient intéressés , & tout étant ainsi réglé , on se sépara avec de grandes démonstrations d'amitié de part & d'autre.

Il ne restoit plus que de faire signer le Traité au Gouverneur de Rio de la Plata : quatre Caciques , deux Montagnards & deux Peguinches , s'offrirent à le lui porter , & Dom Christophe Cabral accepta leur offre. Ils furent très bien reçus ; Dom

1743-47. Diegue Ortiz de Rozas , les combla d'amiés & leur fit de fort beaux présens. Il y eut cependant quelques difficultés au sujet de plusieurs Femmes , qui ayant été prises par les Espagnols , & envoiées à la Conception , y avoient embrassé la Religion Chrétienne. Comme elles ne vouloient point entendre à retourner dans leur Païs au risque de perdre leur Foi , le Gouverneur ne crut pas devoir les y contraindre : mais il paroît que les Caciques n'insisterent point sur cet article. Ce qui est certain , c'est que ces généreuses Chrétiennes resterent à la Conception , & que les Caciques , charmés des bonnes manières du Gouverneur , lui promirent en partant d'accélérer le plus qu'il leur feroit possible la liberté des Prisonniers Espagnols.

Fin du vingt-unième Livre.



HISTOIRE DU PARAGUAY.

Vingt-deuxième & dernier Livre.

S O M M A I R E.

ORDRE du Roi pour le règlement du Tribut dans les Réductions. Nouveau Gouverneur de Rio de la Plata. Cédule Roïale de Philippe V. Etat florissant de la Conception. Guerre civile dans cette Réduction, & comment on y remédié. Elle est transférée ailleurs. Arrivée d'une Frégate de Cadix à Buenos Ayres. Sa destination. Elle part pour visiter la Côte occidentale de la Mer Magellanique. Description du Cap Blanc. L'Ile Grande, ou l'Ile des Rois. Le Port Desiré. Des Iles de las Pinguinas, des Paxaros, & de celle des Rois. Fontaine de Ramirez. Ile de Roldan. Description du Port Desiré. Lions marins. Avantages du Port Desiré. Tempête du Port de Sainte-Croix. Les approches du Port de Saint-Julien en venant du Sud. Description de la Baie de Saint-Julien. Rencontre singulière. Erreurs des Navigateurs sur cette Baie. Description de cette Baie : précautions qu'il faut prendre

pour y entrer. De la Baie de los Camarones, ou de Saint-Joseph. Réduction dans les Montagnes de la Cordilliere. Femme de pierre sur la Riviere des Saules. Projet d'une Réduction dans les Montagnes.

1744-47.

RIEN n'empêchoit plus les Missionnaires d'espérer qu'ils ne trouveroient plus déformais d'obstacle à répandre la lumiere de l'Evangile dans toute la Terre Magellaniennes Réductions. Le Gouverneur de Rio de la Plata de son côté, après l'avoir si heureusement pacifiée, se disposa à exécuter un ordre, qu'il venoit de recevoir du Roi son Maître, pour faire les visites des Réductions, & pour y régler la levée du Tribut, de maniere qu'il ne pût y avoir déformais aucune difficulté sur ce point. Les Jésuites avoient vivement sollicité cet ordre, parcequ'ils ne voioient point d'autre moyen de faire cesser les calomnies, qu'on ne se lassoit pas de renouveler contre eux à ce sujet, & dès qu'ils apprirent qu'il étoit arrivé, le Pere de Rivarola se rendit à Santafé avec un grand convoi de provisions, pour conduire le Général à Yapeyu, où devoit se commencer la visite.

Nouveau Gouverneur à Buenos Ay- Dom Diegue étoit sur le point de partir pour l'aller joindre, lorsqu'il apprit que Dom Joseph de Andonaegui, Brigadier des Armées du Roi, qui venoit le relever, avoit fait naufrage sur la pointe de los Corretes, qui est à une lieue & demie de Monte-Video; qu'il s'étoit sauvé dans sa Chaloupe avec son Epouse & tous son do-

1744-47.

mestique , mais que tout l'Equipage avoit péri avec le Vaisseau , qui s'étoit ouvert peu de tems après que Dom Joseph s'en étoit éloigné. Ce nouveau Gouverneur en arrivant à Buenos Ayrès , remit à Dom Diegue des Provisions du Roi , qui le nommoit Gouverneur & Président de l'Audience roïale du Chili , & lui permettoit de continuer à gouverner la Province de Rio de la Plata , jusqu'à ce que la saison fût propre pour le voyage du Chili ; mais comme elle se trouvoit alors favorable , il voulut en profiter.

Cet incident fut cause que la visite des Cédule Roïale Réductions fut remise à un autre tems : car , le de Philippe V. outre que le nouveau Gouverneur ne pouvoit pas s'absenter de la Capitale de sa Province avant que d'avoir pris une connoissance des affaires qui lui permît de s'en éloigner , un second ordre du Roi , dont il étoit personnellement chargé , l'obligeoit à faire de grands préparatifs , qui demandoient beaucoup de tems. Voici de quoi il s'agissoit. Philippe V , sur les premières nouvelles qu'il avoit eues que les Jésuites avoient formé une Réduction , laquelle étoit déjà composée d'un assez grand nombre de Pampas , & de Montagnards Habitans de la Cordilliere qui sépare le Chili de la terre Magellanique , & que leur dessein étoit de fonder une nouvelle République Chrétienne dans cette vaste étendue de Païs , qui n'est bornée au Midi que par le Détroit de Magellan , avoit , par une Cédule Roïale du 5 de Novembre 1741 , mandé au Gouverneur de

1744-47.

Rio de la Plata, Dom Miguel de Salcedo , de favoriser de tout son pouvoir ce projet , de prendre sur sa Caisse tout ce qui seroit nécessaire pour la subsistance & l'entretien des Missionnaires , pour leurs Chapelles & pour les frais des Etablissemens qu'ils feroient , & de les faire escorter dans les voïages qu'ils feroient obligés de faire pour ce sujet , s'il en étoit besoin .

La guerre , qui étoit survenue entre les Espagnols & les Peuples dont la nouvelle République devoit être composée , n'avoit pas permis aux Missionnaires de faire autre chose , que de soutenir leur premiere Réduction , & nous avons vû ce qu'il leur en a coûté pour empêcher que ce projet ne s'évanouît tout-à-fait . Mais la paix étant faite , & le Roi Catholique paroissant s'intéresser beaucoup pour une si belle Entreprise , on ne voioit plus rien qui pût faire obstacle à son exécution , d'autant plus que le Cacique Bravo , gagné par sa Sœur , promettoit de recevoir les Peres de la Compagnie , qui voudroient s'établir dans les Montagnes , & que les Nations méridionales étant beaucoup moins errantes que toutes les autres de ce Continent , on se flattoit qu'il y auroit beaucoup moins de difficultés à les réunir , outre qu'il y avoit à la Conception quelques Femmes de ces Nations , qui pourroient servir d'Interprètes & de Catéchistes aux Missionnaires qu'on y enverroit .

Les choses en étoient là , & Dom Ortiz de Rozas prenoit déjà des mesures avec le Provincial des Jésuites , pour profiter des

1744-47.

des bonnes dispositions, où paroissoient
être les Indiens, lorsque son Successeur
arriva à Buenos Ayrès. On avoit bien chan-
gé de langage dans cette Ville au sujet
des nouveaux Chrétiens de la Conception ;
la part qu'ils avoient eue à la conclusion
d'une paix si nécessaire & si désirée, avoit
fait comprendre aux plus prévenus contre
eux, que cette Réduction, qu'on avoit vou-
lu faire passer pour un repaire de Traîtres,
étoit un des plus forts remparts de la Pro-
vince ; & ceux qui s'étoient le plus déchaî-
nés contre cet Etablissement, étoient les
premiers à convenir qu'il pouvoit être
d'une grande ressource contre les Nations
Infidèles qui leur donnoient souvent de
vives alarmes.

La ferveur étoit plus grande que jamais
dans cette Bourgade, où tous les Chefs,
presque tous les Enfants, & plus de deux
cents Adultes avoient déjà reçu le Baptême,
& tous les autres le demandoient avec
les plus grandes instances. L'affiduité au
service Divin, l'empressement pour être
instruit de nos divins Mysteres, la docilité
& l'attachement sincère pour les Pasteurs,
& le goût pour la priere, pour les céré-
monies de l'Eglise & pour le service divin
ne pouvoient aller plus loin. Les Champs
étoient cultivés & ensemencés, les Maga-
sins bien fournis de grains & de provisions,
les Troupeaux augmentoient tous les jours,
& un si prompt & si prodigieux change-
ment dans des Hommes vagabonds & aban-
donnés à tous les vices, ne trouvoit crojan-
ce que dans ceux qui en étoient témoins

*Etat florissant
de la Concep-
tion.*

1744-47.

oculaires. Mais peu s'en fallut que les Habitans de Buenos Ayres en se réconciliant avec eux, ne causassent la perte d'une Chrétienté, qui donnoit de si belles espérances.

Guerre civile Comme on n'avoit pu encore empêcher dans la Réduction, que ces Indiens n'eussent avec eux beaucoup de communication, parcequ'ils étoient souvent obligés d'aller à Buenos Ayres, surtout pendant la guerre, & tandis qu'on traitoit de la paix, on y trouva moyen de leur faire prendre du goût pour l'eau-de-vie, & on les engagea même à en porter dans leurs Bourgades à l'insu des Missionnaires. Ces Peuples ne savent se modérer sur rien : bientôt l'ivrognerie s'introduisit dans la Réduction, & y causa tous les déordres qu'elle a accoutumé de produire parmi les Barbares. Mais comme il n'y eut d'abord que les Prosélytes nouvellement arrivés, qui se portèrent à ces excès, & qu'ils se cachèrent si bien, que les Missionnaires furent assez long-tems sans pouvoir découvrir la source du mal, & prendre des mesures justes pour y remédier, il éclata tout-d'un-coup comme un feu caché sous la cendre, qu'on n'aperçoit qu'au moment qu'il menace d'un embrasement général.

Jusques-là il n'avoit encore paru à la Conception aucun reste de l'inimitié, qui avoit long-tems duré entre les Pampas Magdalénistes & les Matanceros. (J'ai dit plus haut ce qui avoit donné lieu à ces dénominations.) Ils étoient de deux Tribus différentes, & avoient presque toujours

1744-47.

été Ennemis. La Religion avoit paru réconcilier ceux qui s'étoient convertis à la Foi ; mais leur animosité mutuelle n'étoit encore qu'assoupie ; l'ivresse la réveilla. La fureur s'empara des esprits , on en vint aux armes , & il y eut bien du sang répandu. Les Missionnaires ne furent plus écoutés , & coururent même bien des risques. Il fallut avoir recours au Gouverneur , qui au premier avis qu'il en eut , envoia un détachement de Soldats à la Conception. Les plus coupables furent saisis , & envoiés à la Forteresse de Monte-Video : le Détachement resta dans la Bourgade tout le tems qu'il fut nécessaire pour y rétablir l'ordre : l'eau-de-vie disparut ; on prit de bonnes mesures pour empêcher que personne n'en vendît aux Indiens , & la cause du mal ayant cessé , il ne resta qu'un repentir sincère du passé.

Il fallut ensuite remédier à un autre inconvenient , auquel on n'avoit pas fait d'abord assez d'attention. Il regnoit à la Conception des maladies qui revenoient tous les ans ; mais la beauté du lieu , jointe à bien des commodités qu'on y trouvoit , empêchoit de faire réflexion que le terrain y étoit trop bas , & trop souvent inondé par les grandes pluies , ce qui rendoit l'air assez mal sain pendant l'Été. On la fit enfin , on chercha un autre Emplacement , & on le trouva sur une petite Colline bien boisée & plus éloignée de quatre lieues de la Mer , par les trente-cinq degrés de latitude Australe. Il fallut y

H ij

1744-47.

recommencer tous les travaux , auxquels on avoit eu bien de la peine à engager les Indiens , & on eut la consolation de voir , à la maniere dont ils s'y portèrent , qu'ils s'étoient sincèrement réconciliés entre eux , & de les trouver plus dociles que jamais à la voix de leurs Pasteurs.

Arrivé d'une
Frégate de
Cadix à Bue-
nos Ayrès. Sa
destination.

Cette affaire étoit à-peine consommée , qu'on vit arriver à Buenos Ayrès une Frégate du Roi , nommée le *Saint-Antoine* , de cent-cinquante tonneaux , montée de huit pieces de canons , & commandée par Dom Joachim de Olivarez , Régidor de Cadix , d'où elle étoit partie. Philippe V en avoit choisi les Pilotes parmi les plus habiles d'Espagne : le premier étoit Dom Diegue Varela , Biscayen ; & le second , Dom Basile Ramirez , de Séville : & ce Prince voulut que le Pere Joseph de Quiroga , Jésuite , qui avant que d'entrer en Religion , avoit long-tems navigé , & avoit la réputation d'être un très habile Homme de Mer , s'y embarquât aussi. Ce Pere attendoit depuis quelque tems une occasion pour aller se consacrer aux Missions du Paraguay , & il profita avec joie de celle-ci. Comme la Frégate étoit destinée à ranger la Côte occidentale de la Mer Magellanique le plus près qu'il seroit possible , depuis Buenos Ayrès jusqu'au Détrroit de Magellan , le Pere de Quiroga étoit chargé des observations qu'on y pourroit faire pour la bien connoître. Il avoit ordre de se faire accompagner de deux autres Jésuites du Paraguay ; & ce furent les

1745-47.

Peres Matthias Strobl & Joseph Cardiel, sur qui le choix tomba. La premiere vûe de Philippe V dans cette Entreprise étoit de savoir si on rencontreroit sur cette côte des Peuples disposés à se réunir sous la conduite des Jésuites pour embrasser le Christianisme, & former des Réductions sur le modele de la Conception ; la seconde, d'examiner si on y pourroit trouver quelque Port commode, qu'on pût fortifier pour servir de relâche aux Vaisseaux Espagnols en cas de besoin, s'assurer d'une entrée facile dans ce Continent, & empêcher que d'autres Nations ne s'y établissent.

Comme le Gouverneur de Rio de la Plata avoit été prévenu par la Cour de Madrid sur cette Entreprise, tout se trouva prêt à l'arrivée de la Frégate, & elle remit à la voile le 15 de Décembre 1745, pour se rendre à Monte-Video, où le Capitaine devoit choisir dans la Garnison de cette Place un nombre de Soldats, destinés à rester dans le Port qu'on auroit jugé propre à un Etablissement : les Peres Strobl & Cardiel devoient y rester aussi, tant pour y contenir les Soldats dans le devoir, que pour travailler à y réunir le plus d'Indiens qu'il seroit possible. Quoique Monte-Video ne soit qu'à cinquante lieues de Buenos Ayres, la Frégate ne put y mouiller l'ancre que le 13. Toute la Garnison s'offrit de bonne grace pour faire cette Campagne ; mais il ne se trouva de place que pour vingt-cinq Soldats, qui furent mis sous les ordres de l'Alferez Roial, Dom H iii

1745-47.

Salvador Martin del Olmo (1). On leva l'ancre le sept, à quatre heures & demie du matin, le vent se tenant entre le Nord & le Nord-Ouest ; mais comme il n'gea tout le jour, on passa l'Ile de *Flores* sans la voir.

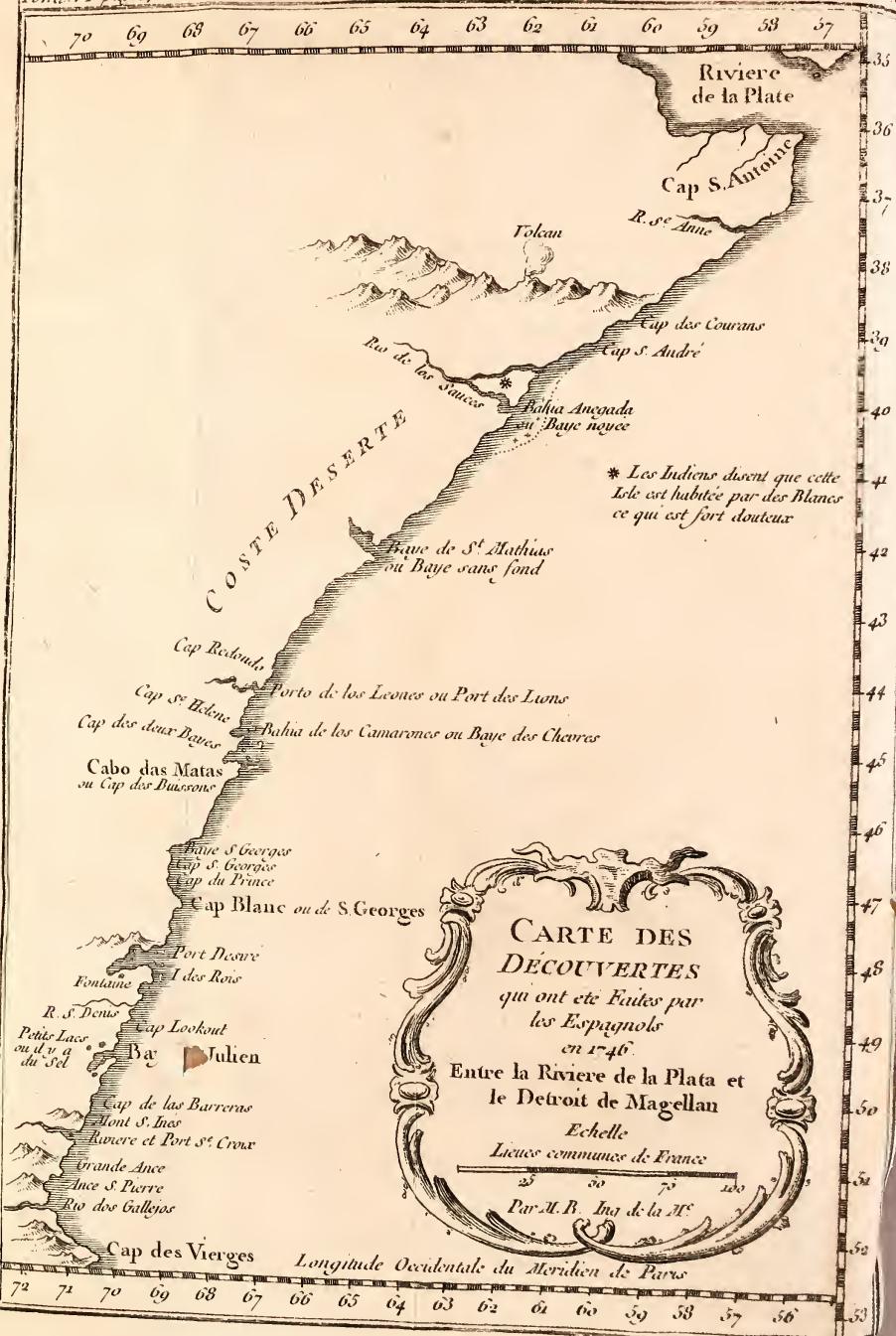
Le Dimanche 19, on mouilla à trois lieu de l'Ile de *Lobos*, qui estoit au Nord-Nord-Ouest, & qui a trois quarts de lieues de long. Elle court Est-Sud-Est & Ouest-Nord-Ouest. Elle a à l'Est-Sud-Est une chaîne de Rochers cachés sous l'eau, dont il faut bien se garder d'approcher. Ce jour-là l'Equipage commença une neuveaine en l'honneur de Saint François Xavier, qu'il prit pour son guide & son protecteur dans cette Entreprise, & s'engagea de son plein gré à y ajouter des exercices de piété, dont tout le monde s'acquitta avec beaucoup d'édification ; la neuveaine finit par une Communion générale, dont personne ne se dispensa. Tous s'accordèrent même à subir une pénitence, qui fut marquée pour chaque jurement, qui échaperoit.

Description
du Cap Blanc.

Le vingt & un on prit hauteur, & on trouva trente-cinq degrés onze minutes de latitude australe ; le Dimanche vingt-six, trente-huit degrés trente-quatre minutes, vent de Sud-Est, & la Mer un peu grosse. Le Lundi vingt-sept, trente-six degrés trente-six minutes, grand froid. Le Mardi vingt-huit, trente-neuf degrés

(1) Le Journal de ce Voyage a été mis en ordre par le Pere Lozano sur les Mémoires des Pères de Quiroga & Cardiel.





1746-47,

neuf minutes ; on s'estimoit par les trois cents vingt-trois degrés cinquante-sept minutes de longitude. L'après midi on jeta la sonde, & on trouva cinquante-deux brasses, sable fin & gris. On commença là à voir quelques Baleines. Mercredi vingt-neuf, beau temps, calme, plus grand froid qu'il ne fait dans cette saison en Espagne ; quarante degrés cinquante-six minutes de latitude, trois cents vingt-deux degrés dix-sept minutes de longitude. Mercredi cinquième de Janvier 1746, à dix heures du matin, on découvrit le Cap blanc au Sud-Sud-Est, & la Côte du Nord, qui forme une grande Plage en forme d'Anse. Les Navires y peuvent mouiller à l'abri de la terre qui est fort haute, & rase comme celle du Cap de Saint-Vincent. Le Pere de Quiroga l'estima au Sud-Est, quart de Sud par les quarante-six degrés, quarante-huit minutes de latitude ; d'où il jugea que le Cap Blanc étoit par les quarante-sept : ce qu'il faut bien observer, pour ne pas confondre ce Cap avec une autre pointe d'une Terre haute & plate, qui a une ouverture semée de pointes de Rochers, d'une terre blanche, & qui s'étend jusqu'à la Mer. Suivant la route qu'on avoit faite depuis Buenos Ayres, la longitude du Cap Blanc doit être le trois cents treize degrés trente minutes. On ne trouve point de fond sur toute cette Côte avec la sonde ; mais à la pointe du Cap Blanc, on voit comme un Rocher qui paroît coupé en deux, & plus au Sud une pointe de terre basse ; ensuite la

1746. 47. Côte court Nord & Sud, & forme une Anse fort grande jusqu'au *Port désiré*.

L'Ile grande, Le Jeudi sixième, on se trouva au Sud ou l'Ile des du Cap Blanc , à quatre lieues de la Côte, la Rois.

Le Port Dé- Frégate portant sur l'*Isle Grande*, qu'on trou-
fré. ve avant que d'entrer dans le Port désiré.

Comme c'étoit le jour de l'Epiphanie, on lui donna le nom de l'*Isle des Rois*, que quelques relations lui avoient déjà donné. Toute cette Anse, qui est entre le Cap Blanc & le Port Désiré , est assez haute avec quelques ouvertures pleines de buissons & de sabines. La Frégate entra le même jour dans le Port par le Nord de l'*Isle des Rois*. Son entrée est reconnaissable par un Islet blanc comme la nége , qui est un peu en dehors. Du côté du Sud , il y a comme une terre assez élevée, surmontée d'un Rocher qui paroît comme un tronc d'arbre coupé & fourchu. Des deux côtés de l'entrée du Port il y a de semblables Rochers assez hauts , qui semblent avoir été coupés , & celui qui est du côté du Nord , vû d'une ou deux lieues , paroît un Château. Vers le soir le Pere Cardiel & les deux Pilotes allèrent à terre , & trouvèrent que la marée commençoit à monter à sept heures du soir. Ils apperçurent sul rivage de petites lagunes , dont la superficie étoit une croute de sel de l'épaisseur d'une réale d'argent.

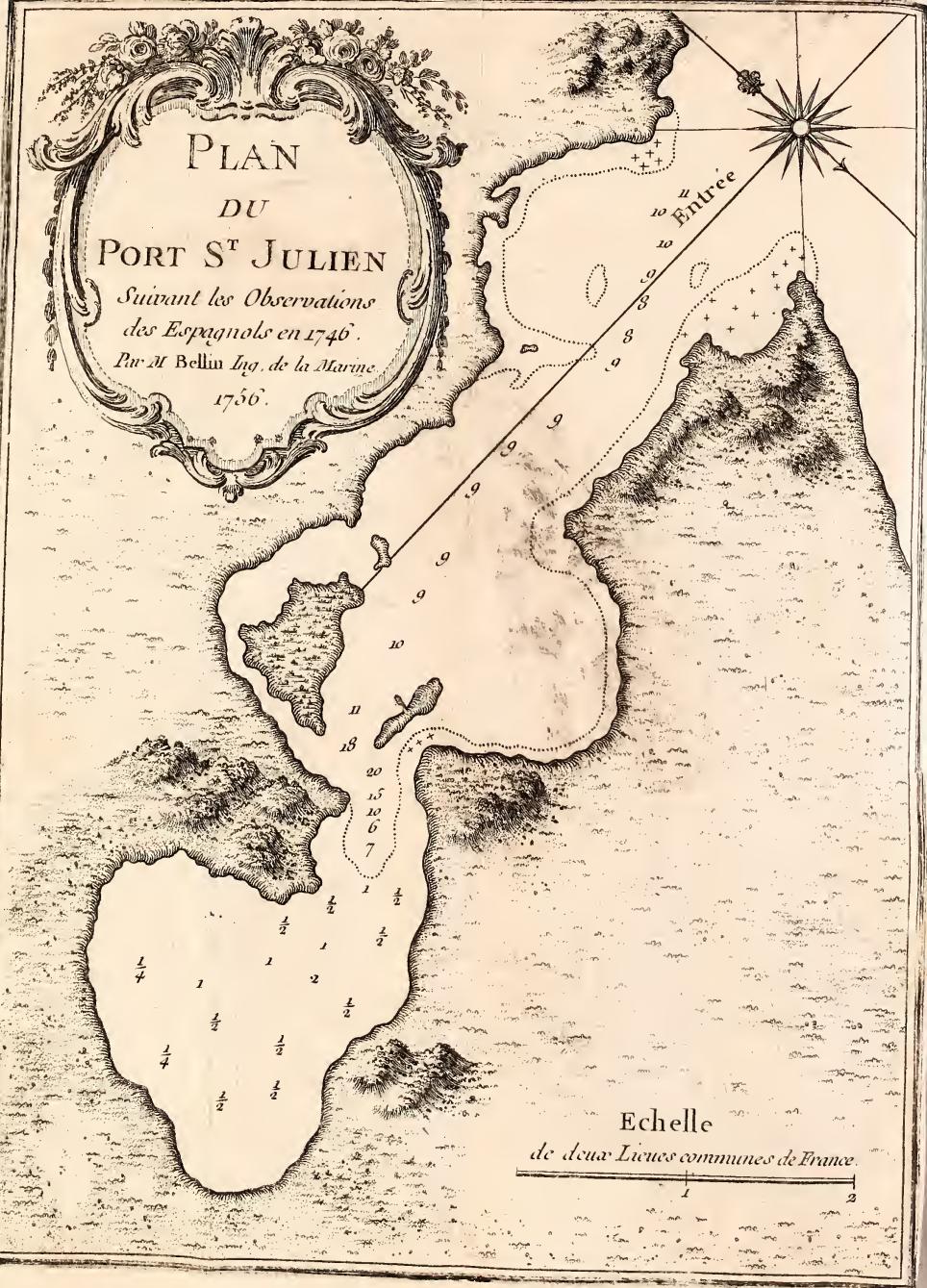
Des Isles de las Pinguinas à monter à sept heures quinze minutes du matin. Le Pere Cardiel retourna à terre vers les neuf heures avec l'Alferès & seize Soldats , pour voir s'ils rencontreroient



PLAN
DU
PORT ST JULIEN

Suivant les Observations
des Espagnols en 1746.
Par M^r Bellin Ing. de la Marine.

1756.



Echelle
de deux Lieues communes de France.

1746-47.

des Indiens ; dans le même tems le Capitaine, les deux Pilotes, les Peres Strobl & de Quiroga, le Caporal & quelques Soldats s'embarquèrent dans la chaloupe pour achever de bien reconnoître le Port ; ils tournerent à l'Ouest, côtoierent toute la partie du Sud de l'Isle des *Pinguinas*, sonderent le Canal jusqu'à l'Isle de *los Paxaros*, passèrent entre cette Isle & la Terre ferme, remonterent un petit courant tout couvert de cannes, qui paroiffoit une Rivière à l'abri de tous les vents, débarquèrent dans le Continent, monterent sur les plus hautes collines pour observer le Païs, qui leur parut fort sec, plein de crevasses, semé de monticules, de Rochers & de pierres à chaux, & sans aucun arbre, si ce n'est dans quelques fonds, où il y en a de très petits & beaucoup de buissons & de halliers. Telle est toute la Côte septentrionale de ce Port, depuis l'Isle de *los Paxaros*, qui couvre une petite Anse fort sûre, où toutes sortes de Bâtiments pourroient hiverner. Ils en trouvèrent une autre plus à l'Ouest sur la même Côte septentrionale de ce Port, & vis-à-vis de l'Isle des Rois. Ils y chercherent de l'eau, & ne trouvèrent qu'un ancien puits, dont l'eau leur parut fort saine. C'est la seule, dit-on, que des Hollandois aient trouvée en visitant ce Port.

Le Pere Cardiel monta avec quelques-uns de sa Troupe sur une Montagne très haute, trouva sur la cime un grand monticule de pierres, qui couvroit un Squelette presque pourri, d'une taille ordinaire, & non

1746-47.

pas de cette taille gigantesque , que l'Auteur du voyage de Jacques le Maire donne aux Habitans de ce Païs-là. Du reste , après avoir bien parcouru tout ce Païs , ils ne trouverent aucun vestige qui leur fit connoître qu'on y eût passé ; pas un seul arbre , mais seulement quelques buissons ; point d'eau douce , & ils y seroient peut-être morts de soif , si quelques jours auparavant il n'avoit beaucoup plu , ce qui leur fit trouver un peu d'eau dans le creux des Rochers. La terre ne leur parut pas même propre pour y rien semer , ni planter , & l'on n'y trouve pas une seule vallée.

Le Païs , qu'ils découvrirent de la cime des plus hautes montagnes , leur parut meilleur ; mais dans tout celui qu'ils parcoururent , un Homme ne trouveroit pas de quoi vivre , ni de quoi se bâtir une cabane. Ils n'y apperçurent pas un seul Animal , mais seulement des traces d'un ou deux Guanacos (1) , & quelques petits oiseaux ; vers le soir du même jour , ceux qui étoient restés sur la Frégate , virent un chien qui leur paroisoit domestique , qui aboioit de toute sa force , & qui sembloit vouloir gagner leur Navire ; mais l'équipage ne jugea pas à propos de s'en charger. A l'entrée de la nuit tout le monde se rembarqua.

Ile de las Peñas. Ile d'Olivarez , & celle des Rois. Le lendemain le Pere Cardiel , & tous ceux qui l'avoient accompagné la veille , se firent débarquer du côté du Sud , & ceux qui avoient été dans la chaloupe , y rentrèrent pour faire le tour du Port ,

(1) Ou Livamcos.

1746-47.

aïant pris des vivres pour quatre jours. Ils tournerent par l'Ouest jusqu'à la pointe orientale d'une Isle, à laquelle ils donnèrent le nom d'Olivarès, en l'honneur du Capitaine, & de-là étant entrés dans un Canal étroit, qui sépare cette Isle du Continent, dont la pointe occidentale forme une petite Anse, ils eurent bien de la peine à la gagner, encore ne purent-ils pas aller jusqu'à terre, leur chaloupe ayant échoué de marée basse; de sorte qu'il leur fallut attendre qu'elle montât. Aiant ensuite débarqué à cette Terre, le Pere de Quiroga observa de l'endroit le plus élevé de l'Isle, que le Canal du Port court quelques lieues à l'Ouest Sud-Ouest. Il s'assura ensuite avec les deux Pilotes de la position de l'Isle de *las Peñas*, & de celle des Rois. Ils trouverent dans l'Isle d'Olivarès quelques Lievres, des Autruches, & du marbre de différentes couleurs; mais point d'eau douce, & par-tout un terrain sec & aride. Ils rencontrerent quelques huitres à la pointe occidentale, & les Matelots pêchèrent de grosses & de petites perles, mais de nulle valeur.

Le Dimanche neuvième, ils rangerent de nouveau la Côte du Sud, allant à l'Ouest Sud-Ouest, puis ils passèrent à la Côte du Nord pour voir s'ils pourroient faire de l'eau. Ils trouverent sur les dix heures du matin un petit ruisseau, qui sort d'une source assez abondante, laquelle tombe du haut d'une Colline éloignée de cinq lieues de la Mer; mais l'eau qu'ils en tirerent, ressemblait plus à celle d'un puits,

1746-47.

qu'à celle d'une fontaine ou d'une Rivière : du reste l'endroit est fort commode pour en puiser autant qu'on en veut. Comme c'étoit le second Pilote, qui avoit fait cette découverte, cette Fontaine fut nommée la *Fontaine de Ramirez*. Tout le País d'alentour est de même nature que ceux qu'on avoit vus jusques-là, & on n'y apperçut pas un seul arbre.

Ile de Roland.

Le Lundi dix, ils continuèrent à naviger sur le même Canal, toujours à l'Ouest Sud-Ouest, jusqu'à une Isle toute couverte de Rochers, qui fut nommée *Ile de Roland* : quand ils en furent Nord & Sud, ils trouverent que le fond alloit toujours en diminuant depuis quatre brasses jusqu'à une, & qu'alors le Canal n'étoit plus qu'un bourbier. Ils retournèrent à bord, & ils y arriverent presqu'en même tems que le Pere Cardiel. Celui-ci avoit trouvé par tout un País de même nature que les autres, mais moins rude : & environ à deux milles de la Mer il découvrit une source d'eau assez potable, quoiqu'un peu saumâtre.

Description du Port Désiré. De tout cela, le Pere de Quiroga clut dans son Journal, que je ne fais ici qu'abréger, que le Port Désiré est un des meilleurs Ports du monde, mais très inutile, tout y manquant pour faire un Etablissement, & le País ne pouvant rien produire de ce qui est nécessaire à la vie. Mais on y trouve de quoi faire du verre & du savon ; beaucoup de marbre veiné de blanc, de noir & de vert ; quantité de pierres à chaux ; de grands Rochers de

1746-47.

pierrres à fusil , blanches & rouges, qui renferment un talc aussi brillant que le diamant ; quantité de pierres à aiguifer & d'autres qui paroissent du vitriol. Quant aux Animaux , on n'a vû dans le Continent voisin que quelques Guanacos , quelques Lievres & quelques Renards fort petits.

Dans les petites Isles que renferme l'enceinte du Port , on trouve des Lions Martins : c'est le nom que les Navigateurs ont donné à un Amphibie , qu'ils représentent sur leurs Cartes avec de longues crinieres qu'il n'a point : il a seulement au cou un peu plus de poil que sur le reste du corps , mais ce poil n'a pas plus d'un doigt de long : du reste il tient plus du Loup Marin que de tout autre Animal connu ; mais il est plus gros que ceux de Rio de la Plata. Les plus grands sont de la taille d'un Bœuf de trois ans. Ils ont la tête & le cou d'un Veau : les piés de devant sont des nageoires qu'ils étendent comme des aîles ; ceux de derrière ont cinq doigts , dont il n'y en a que trois qui aient des ongles. Tous ne sont pas de la même couleur ; il y en a de rouges , de noirs & de blancs ; leur cri ressemble au meuglement des Vaches , & on l'entend d'un quart de lieue. Ils marchent fort lentement , & ont une queue de Poisson. Ils se défendent fort bien quand on les attaque , & dès qu'on en attaque un , tous les autres viennent à son secours. Ils vivent de poissons , ce qui apparemment est cause qu'il ne faut pas compter sur la pêche dans ce Port. L'équi-

Lion Marin

1746-47. page du Saint-Antoine n'y put prendre qu'un Coq marin, quelques Anchois, & quelques Calemars.

Avantages du Port Dé-
féré.

La latitude du Port Désiré, est selon le Pere de Quiroga & les deux Pilotes, de quarante-sept degrés quarante-quatre minutes, & la longitude de trois cents treize degrés seize minutes. Son entrée est fort étroite, & très aisée à fortifier. On peut même fermer par une chaîne de fer, non seulement cette entrée, mais encore le Canal qui court Est & Ouest, jusqu'à la pointe orientale de l'Isle d'Olivarez, où il ne peut entrer qu'un Vaisseau à la fois. Tous peuvent mouiller jusqu'à l'Isle de Roldan, mais le meilleur ancrage est à l'Ouest de l'Isle des Pinguinas, où les Navires sont à l'abri de tous les vents. On peut encore en faire mouiller deux fort sûrement entre l'Isle de los Paxaros & le Continent ; car quoiqu'on y ait à essuyer quelques rafales d'un vent assez violent, qui vient de terre entre les Montagnes, ils ne peuvent incommoder les Vaisseaux, & n'agitent pas même beaucoup la Mer.

Le Mardi onzième, on leva l'ancre, & on prit la route du Port de Saint-Julien. On observa que depuis les quarante-huit degrés quarante-huit minutes de latitude, jusqu'à ce qu'on ait cinquante-deux minutes, la Côte forme une Anse, au milieu de laquelle il y a une petite Isle & un écueil à une demie lieue de Terre ; que cette Terre court Sud-Ouest & Sud-Ouest-quart-de-Sud ; qu'elle est haute, mais qu'au bas de la Côte elle forme une plage, qui em-

1746-47.

pêche de l'approcher de près ; qu'on n'y voit ni arbre , ni rien qui puisse récérer la vûe , mais seulement une chaîne de Montagnes pelées. Vers les six heures du soir les Pilotes , qui appercevoient devant eux des bas fonds , jetterent la sonde , & trouverent quinze brasses , fond de gravier ; mais le vent étant tombé , le Jeudi treize , ils mouillerent à vingt brasses , & on passa la nuit sur une ancre..

Le Vendredi quatorze , on appareilla à cinq heures du matin , & on tira au Sud-Est pour se tirer des bas fonds , qui s'étendent au Nord-Ouest , & sur lesquels il n'y avoit que six brasses d'eau. On les découvre après deux milles de distance , & ils sont à deux lieues & demie de la Côte. En cet endroit , qui est par les quarante-huit degrés cinquante-six minutes de latitude , la Côte court Sud-Ouest-quart-de-Sud & Sud-Sud-Ouest. A trois heures après midi une de ces trompes de Mer , qu'on appelle *Siphons* , parcequ'elles en ont un peu la figure , parut au Sud-Ouest ; c'étoit un vent de Tourbillon , qui partoit d'une nuée fort obscure ; ce qui n'est pas ordinaire , les Siphons sortant presque toujours d'une petite nuée blanche. Celui-ci fit le même effet que les autres , qui est d'attirer l'eau de la Mer , & d'en former une colonne , que le vent chasse : malheur au Vaisseau qu'elle rencontreroit sur sa route , elle le submergeroit dans le moment. On tire ordinairement dessus un coup de canon pour la faire crever ; mais il paroît qu'ici on se contenta de carguer toutes les voiles .

1746-47.

jusqu'à ce qu'elle fut passée. Après qu'on eut rangé la Côte jusqu'au quarante-neuvième degré quinze minutes, on fut surpris de ne point voir l'entrée du Port de Saint-Julien, ce qui fit juger qu'il est plus au Sud, qu'il n'est marqué dans les Cartes. Alors le vent continuant d'être favorable, on résolut de faire route jusqu'au Détroit, & de remettre au retour la visite du Port de Saint-Julien. La variation de l'aiguille aimantée étoit en cet endroit de dix-neuf dégrés.

Le Samedi quinze, le vent étoit au Nord-Est : on fit le Sud-Ouest. Depuis le quarante-neuvième degré dix-huit minutes, la Côte court au Sud-Ouest ; elle est droite, & on peut la ranger de près sans courir aucun risque. La Terre est basse : on n'y trouve qu'une avance fort haute, qui paroît d'abord comme une grande muraille, & sur toute cette Côte on ne voit pas un arbre. Le même jour à trois heures du soir, on découvrit au Sud - Ouest la Montagne de Rio de Santa-Cruz, qui est une pointe de Terre fort haute, terminée par un Rocher qui s'eleve aussi fort haut. On en étoit Est & Ouest à cinq heures, sur quatorze brasses de fond de gravier, & à deux milles de Terre. Comme on avoit vû dans quelques Cartes une Baie marquée au Sud du Cap de *Sainte-Agnès*, on fit route pour y aller mouiller pendant la nuit, & ranger ensuite la Terre ; mais on touva qu'il n'y a point de Baie en cet endroit, & que la Côte s'étend en droite ligne, & court au Sud-Est-quart-de-Sud.

A neuf heures du soir le vent se renforça : 1746-454
on diminua les voiles & on mit le Cap au Sud-Est. Le vent augmentant encore, la Mer devint fort grosse ; on serra la grande voile, & on courut avec la seule Misaine. La tempête continuant, on fit à mâts & à cordes le Nord-Est ; on ferma les écoutilles, & on assura le Navire le mieux qu'il fut possible. On passa ainsi toute la nuit avec beaucoup d'incommodités.

Le Dimanche seize, il n'y eut point de changement jusqu'à deux heures après midi. Alors, le Navire recevant des coups de Mer qui le remplissoient d'eau, les coffres, & tout ce qui n'étoit pas bien amarré, étoient emportés d'un bout à l'autre entre les ponts, & personne ne pouvoit se tenir debout, ni même assis, ni couché. Le second Pilote reçut même en commandant la manœuvre un si grand coup à la tête, qu'il en eut le visage tout meurtri. A deux heures la Mer devint plus calme, on largua la grande voile & la Misaine, & on se trouva par les cinquante degrés onze minutes de latitude, & par Estime à trois cents onze degrés trois minutes de longitude.

Le dix-sept beau tems, on apperçut la Riviere de Sainte-Croix à l'Ouest, & on rangea la Côte, qui forme une grande Anse en demi-lune depuis la Riviere de Sainte-Croix, jusqu'à l'Anse de Saint-Pierre : par-tout, la Côte est aussi aride & aussi dépourvue d'arbres, que toutes celles qu'on avoit déjà passées. Le dix-huit, on acheva de ranger l'Anse, & à

1746-47.

six heures du matin on apperçut une séparation, qu'on prit pour l'embouchure d'une Riviere; mais quand on fut vis-à-vis, on ne vit que des bas fonds, où les vagues de la Mer alloient s'amortir. On mouilla à cinq brasses, & le premier Pilote alla sonder avec la chaloupe, pour voir s'il pourroit trouver un bon mouillage. Il n'en trouva point, & l'on appareilla pour chercher, en suivant la Côte, *Rio de Gallegos*, qu'on croïoit un peu plus au Sud. On prit hauteur à midi, & l'on trouva cinquante & un degrés quarante minutes de longitude.

Le Mercredi dix-neuf à cinq heures & demie du matin, on prit un peu le large, & on suivit la Côte jusqu'à un Cap fort haut, duquel sort une pointe, qui forme un bas fond, où l'on ne trouva que six brasses. Un peu plus loin au Sud, on apperçut une grande ouverture: on jeta l'ancre, & le Pilote alla voir si ce n'étoit pas l'embouchure de *Rio de Santa-Cruz*, ou de *Rio de Gallejos*, ou bien quelque Port. Il revint à l'entrée de la nuit, & dit que l'ouverture qu'on avoit apperçue, étoit au Sud, & que pour y arriver, il falloit passer la pointe d'un bas fond qui s'étend très loin, sur lequel les vagues venoient s'amortir. Il avoit trouvé sur la Plage une Baleine morte, beaucoup de traces de différents animaux, & comme les restes d'un campement, où l'on avoit mis le feu, ce qui fit espérer que le lendemain on trouveroit un Port & des Indiens.

Le Jeudi vingt, on leva l'ancre à cinq

1746-47.

heures du matin pour s'approcher de l'ouverture , & on y jeta l'ancre à six brasses. Le premier Pilote en sonda le milieu & le côté du Sud , & de retour à bord , dit qu'il n'y avoit nulle part de sûreté. On se trouvoit alors par les cinquante-deux degrés vingt-huit minutes latitude , dans un endroit où la marée montoit fort haut. On avoit mouillé par six brasses , & en trois heures de tems la marée baissa de trois , & recommença de monter à trois heures après midi. On avoit reconnu que toute la Côte jusqu'au Cap des Vierges , qui est à l'entrée du Détroit de Magellan , est une Terre basse , qui court au Sud-Est , & que l'on n'étoit plus qu'à quatorze lieues de ce Cap. Comme il n'y avoit point d'ordre du Roi pour entrer dans le Détroit , & que dans l'espace des quatorze lieues qui restoient à faire , aucun Routier ne marquoit ni Port , ni Riviere , non plus qu'à l'entrée du Détroit , où il y a d'ailleurs beaucoup de risques à courir , le Capitaine prit le parti de se borner à bien reconnoître la Riviere de Sainte-Croix , qu'il jugeoit ne devoir pas être si loin au Sud que les Cartes le marquoient , & par conséquent qu'il falloit remonter au Nord , ce qu'il fit sur-le-champ.

Le lendemain vingt & unième à midi , Du Port de
on se trouva par les cinquante & un dé- Sainte-Croix.
grés vingt-quatre minutes ; le vingt-deux
à sept heures du soir , il tonna & plut beau-
coup ; on fit le Nord-Est : & le vingt-trois
au point du jour , on se trouva sur la Côte
qui court au Sud du Port de Sainte-Croix ,

1746-47.

à l'Est duquel on mouilla vers les dix heures & demie, à un demi mille de Terre, sur neuf brasses d'eau, par les cinquante degrés vingt minutes de latitude. Le premier Pilote alla dans la chaloupe chercher une entrée ; il la trouva à la Bande du Nord, & fut persuadé que c'étoit l'embouchure de la Riviere. Mais il reconnut bien-tôt qu'il s'étoit trompé, & au bout d'une heure & demie il retourna à bord, ne pouvant plus tenir contre le courant de la marée qui baïsoit. A trois heures du soir elle avoit baissé de six brasses, & on craignit de se trouver à sec, parceque, quoiqu'elle fût encore dans sa plus grande force, on commençoit à découvrir à côté du Navire des bancs de sable & des écueils, ce qui obligea d'aller chercher ailleurs un mouillage plus sûr. Mais à-peine avoit-on commencé à manœuvrer, qu'on s'aperçut qu'on étoit environné de toutes parts de bancs de sable, & qu'il n'y avoit pas moyen de se tirer de-là. On rejeta donc l'ancre, & à minuit la marée étant haute, on voulut en profiter ; mais elle commençoit à baisser lorsque l'ancre fut tirée, & on n'osa risquer de tenter le passage dans l'obscurité de la nuit.

Le vingt-quatre, on fit voiles de marée haute à onze heures du matin ; & délivré de tous les écueils, dont l'entrée de la Rivière de Sainte-Croix est embrassée, on se contenta d'avoir reconnu que ce Port est impraticable. Il ne l'a pourtant pas toujours été, & de grands Vaisseaux y sont entrés sans beaucoup de peine. Ovi-

do dit , qu'en 1526 le Commandeur de Loaysa y mouilla avec son Escadre , & Herrera ajoute qu'il y donna la carene à sa Capitane. Ce même Auteur rapporte encore qu'en 1520 , Magellan resta tout le mois de Septembre & le mois d'Octobre dans le Port de Sainte-Croix , où il fit une grande provision de poissons. Enfin en 1618 , les Freres Nodales y passèrent en allant au détroit de le Maire , & la relation de leur voyage en parle comme d'un bon Port : mais depuis ce tems-là les marées qui y sont très fortes , y ont formé des bances de sable , qui le rendent inacessible ; le Pere de Quiroga observa que le flux y est de six heures , & le reflux d'autant.

Le vingt-cinq , vents de Sud-Ouest , & de Sud-Sud-Ouest , la Mer fort agitée , comme elle l'est toujours dans ces Parages , quand le vent est fort. Le vingt-six grand froid. Le vingt-sept , quarante-neuf degrés dix-sept minutes de latitude. Depuis Santa-Cruz , pais fort uni , & avec toutes les apparences d'être absolument stérile , on ne voit pas un seul arbre ni une colline , jusqu'à ce qu'on soit par les quarante-neuf degrés vingt-six minutes ; mais dès là jusqu'à ce qu'on découvre le Cap Blanc , qui est , comme nous l'avons dit , par les quarante - sept degrés , on voit quelques chaînes de Montagnes & des collines assez hautes qui s'étendent au Nord. Le Samedi vingt-neuf , on ne fit que louvoier de l'Est à l'Ouest , parceque le vent étoit contrarie ; le lendemain on fit la même manœu-

1746-47,

1746-47.

vre à cause de la violence du vent, qui tournoit sans cesse du Nord à l'Ouest, & qui s'étant jetté au Sud-Ouest, devint encore plus violent, mit la Frégate en grand danger, & obliga de mettre à la cape avec la feule misaine. Il augmenta encore le Lundi trente & un jusqu'à dix heures du matin, & la tempête ne pouvoit croître sans faire périr le Navire ; mais à midi elle commença à diminuer, & on fit l'Ouest pour se rapprocher de la terre, qu'on avoit perdue de vue. On faisoit alors une seconde neuvaine en l'honneur de Saint-François-Xavier : elle finit le jour de la Chandeleur, & presque tout le monde communia.

Les approches du Port route à l'Est, mais les courants faisoient de St-Julien dériver au Sud. On reconnut enfin la Terre en venant du Sud. Le premier de Fevrier, on continuoit la à neuf heures du matin ; on prit hauteur à midi, & on trouva quarante-neuf dégrés cinq minutes. Tout le reste du jour, on ne put courir que des bordées, & la nuit vint sans qu'on pût approcher assez de la Terre pour les reconnoître. On mouilla à trois lieues de la Côte, qui depuis les quarante-huit jusqu'au quarante-neuf dégrés est bordée d'écueils à trois lieues en large, sans qu'on puisse trouver aucun abri en cas de disgrâce. Le trois, on ne put encore rien découvrir, & on se trouva à midi par les quarante-huit dégrés. Le quatre on ne vit Encore aucune apparence de Port. Le cinq on étoit à trois lieues de Terre, quarante-huit dégrés vingt-quatre minutes. A trois heures après midi, on étoit Est & Ouest

1746-47

des écueils, que le Pere Feuillé place par les quarante-huit degrés dix-sept minutes. Celui qui avance le plus en Mer, & qui est à six lieues de Terre, ressemble à un Navire sans mâts & sans agrêts. Sous la même latitude il y en a quatre ou cinq autres, qui n'en sont qu'à une lieue & demie, & dont on ne voit que les pointes. Toute cette Côte est basse & aride, & le País plat, si ce n'est que de distance en distance, on y apperçoit quelques Rochers, ou Collines peu élevées.

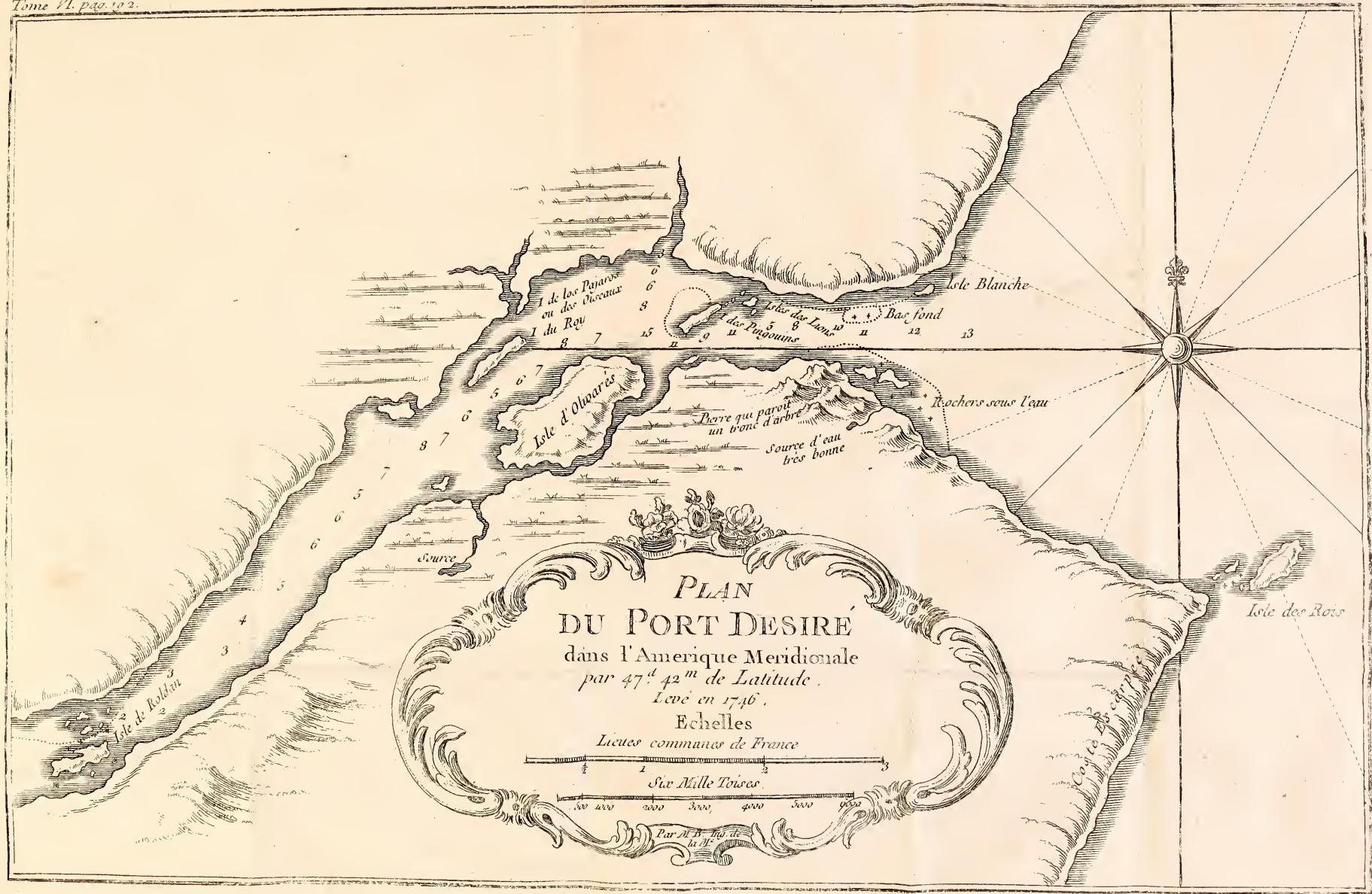
Le six, quarante-huit degrés trente-quatre minutes, on étoit fort éloigné de Terre, & de là jusqu'aux quarante-neuf degrés dix-sept minutes, la Côte forme deux grandes Anses, dont les pointes sont au Sud-Ouest-quart-de-Sud. La terre est haute, & d'espaces en espaces on y apperçoit de grandes plages. Au coucher du Soleil on fut très étonné de sentir un air fort chaud, ce qui est extraordinaire sur ces Côtes : on jeta une ancre au Sud-Ouest-quart-de-Sud de la plus haute Colline qu'il y ait sur cette Côte, & dont on étoit éloigné de six-lieues. Le sept, à midi, quarante-huit degrés quarante-huit minutes. On étoit alors à l'Est-Nord-Est de la Colline : à six heures du-soir on mouilla avec une seule ancre à deux lieues d'une Baie, qui paroît d'abord comme une petite Anse à l'Est de la même Colline, fond de terre grasse & forte. Le huit, à cinq heures du matin, le premier Pilote alla avec la chaloupe reconnoître la Baie, croiant y trouver l'embouchure de la prétendue Rivière

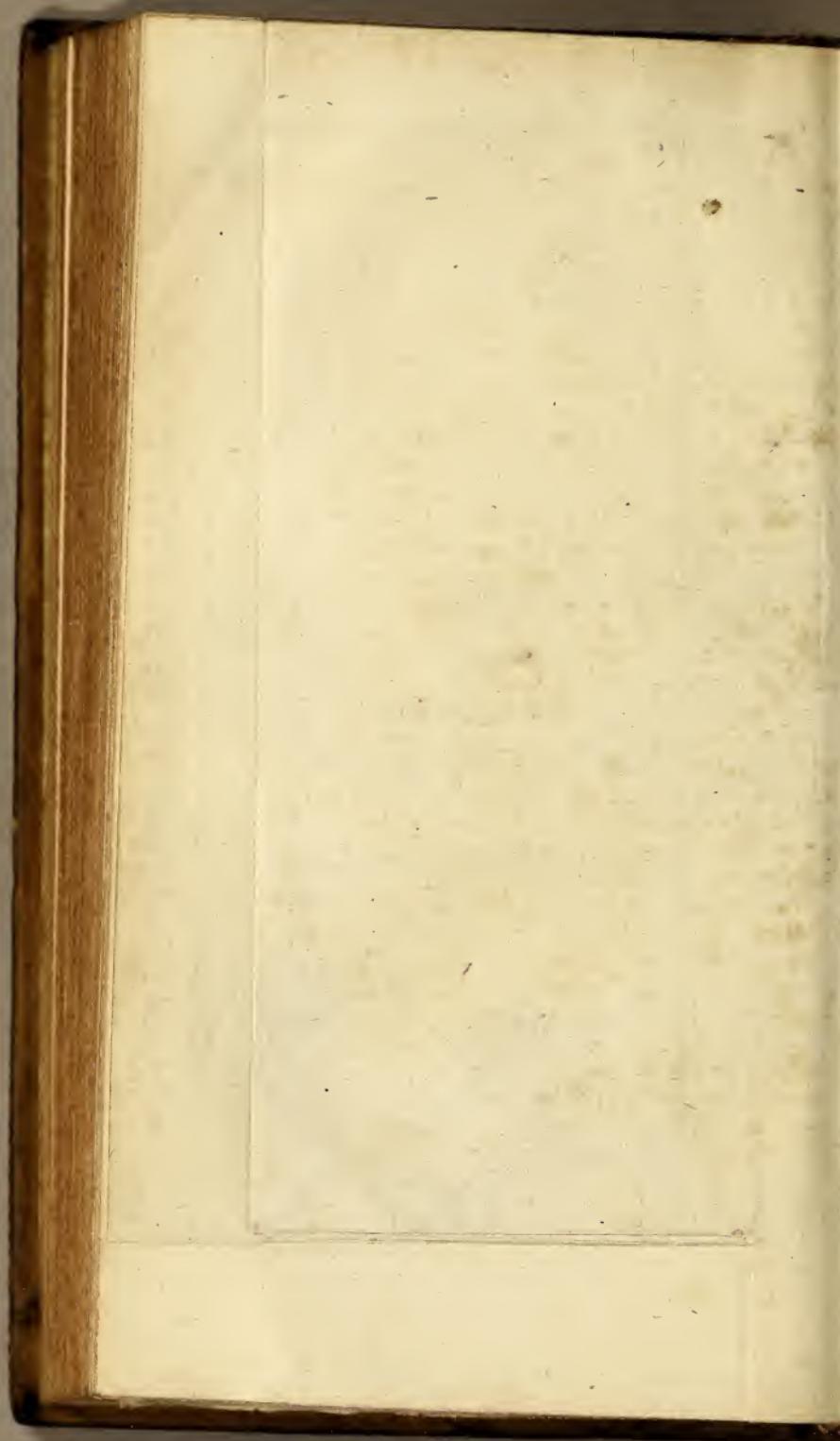
1746-47.

de Saint Julien ; mais la marée , qui baif-
soit avec une grande force , & le vent
d'Ouest , qui souffloit avec violence , l'obli-
gerent de regagner le bord à trois heures
après midi , après avoir couru risque d'être
submergé par les vagues , dont une seule
jetta un tonneau d'eau dans la chaloupe.
A l'entrée de la Baie il avoit trouvé qua-
torze brasses , fond de terre grasse un
peu noire , où l'on peut aisément mouil-
ler. Du côté du Sud , on trouva depuis
cinq jusqu'à sept brasses , même fond. Tou-
te l'entrée est nette , si ce n'est qu'à la pointe
du Sud , il a deux petits Islots , qui ne pa-
roissent que de marée basse.

Description. Le neuf , le vent d'Ouest étant tom-
be sur les neuf heures du matin , il s'éle-
va un petit vent de Nord à la faveur du-

quel on entra dans la Baie , que l'on re-
connut d'abord être celle de Saint-Julien ,
& on y avança l'espace d'une lieue. A deux
heures après midi , la marée , qui devenoit
plus rapide à mesure qu'elle baifsoit , obli-
gea de mouiller une ancre ; & quand la
Mer fut tout-à-fait basse , le premier Pi-
lote , le Pere de Quiroga , & quelques
autres allèrent à terre. Le Pere de Quiro-
ga observa les détours & les bas fonds du
Canal , & on trouva sur le rivage quelques
buissons , où il n'y avoit pas long-tems
qu'on avoit mis le feu. A six heures du
soir la Frégate entra plus avant dans la
Baie , & fut amarrée sur deux ancras à l'a-
bri de tous les vents. La marée étoit hau-
te , & on étoit mouillé à douze brasses :
bientôt on vit le fond ; peu à près il n'y
en





en avoit plus que trois ; mais le fond ,

1746-47.

de terre grasse & blanche , étoit bon .

Le dix , l'Alferez & le Pere Strobl se firent débarquer avec quelques Soldats , pour voir s'ils ne trouveroient point d'Indiens ; & dans le même tems le premier Pilote , le Pere de Quiroga & le Pere Cardiel , s'embarquerent dans la chaloupe avec des vivres , pour sonder la Baie , jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé la Riviere , qui est marquée dans les Cartes. Ils firent tout le tour de la Baie sans en voir même les apparences ; mais ils s'assurerent que les plus grands Navires peuvent pénétrer dans le Canal jusqu'à une lieue & demie. Ils remarquèrent que pour trouver le meilleur fond , il faut passer une petite Isle fort basse , que la marée couvre presqu'entièrement lorsqu'elle est pleine ; que ce qui n'est jamais couvert est toujours plein d'Oies & de Poules d'eau ; que de marée haute toute la partie du Sud & de l'Ouest paroît comme un Golfe , mais que de basse mer elle demeure à sec. Leur Chaloupe y échoua ; & le montant l'ayant relevée , ils tournerent au Sud-Ouest , où ils apperçurent des pointes de Rochers , qu'on auroit prises pour des palissades blanches. Comme ils n'étoient plus qu'à trois quarts de lieue ; ils se retrouverent encore à sec. Le premier Pilote & le Pere Cardiel mirent pied à terre , & marcherent jusqu'à la Côte , cherchant la Riviere de Saint-Julien qu'ils ne trouverent point , ni rien de ce qui est marqué dans les Cartes , & dans les deux planches grayées , dont on a enrichi la Relation du

1746-47.

Voyage de l'Amiral Anson. Sur les pointes de Rochers, dont nous avons parlé, le Pere Cardiel trouva de grandes couches de talc.

Après avoir tout observé avec soin on se rembarqua, & l'on reposa jusqu'à deux heures & demie du matin du lendemain onzième. A huit heures la Chaloupe échoua, & on en profita pourachever la visite de la Baie. Vers les deux heures après midi, on se trouva à flot, & on se rendit à bord sans avoir pu trouver nulle part, ni eau douce ni d'autre bois que quelques buissons remplis d'épines. Le Pere Strobl, qui s'étoit fait débarquer sur le rivage avec l'Alferez, rapporta aussi que tout ce qu'il avoit vu des environs de la Baie, ne différoit point des environs du Port-Désiré ; qu'il avoit seulement découvert sur le bord de la Mer quelques Puits d'une aulne de profondeur, remplis d'une eau saumâtre. Il ajouta que ces Puits paroisoient être l'ouvrage de quelques Voïageurs, & assez récents ; & qu'à une lieue & demie de la Mer il avoit vu une Lagune, dont la superficie étoit comme une croute de Sel. Cela n'empêcha point les Matelots d'y jettter leurs filets, & ils prirent quantité de grands Poissons d'un fort bon goût, qui ressemblaient beaucoup aux Morues, mais quelques-uns assurerent que c'étoient ce que les Espagnols appellent *Pexe-palo*.

Le douze, le Pere de Quiroga se trouvant incommodé, les deux Pilotes se firent débarquer à terre, pour observer la situation des Salines qu'on avoit trouvées, &

1746-47.

revinrent le soir laissant à terre deux Soldats qui s'étoient trop écartés. Le treize, tout le monde étant revenu à bord, le Pere de Quiroga voulut avoir le sentiment du Capitaine, des deux Pilotes, de l'Alferez & de ses deux Confreres, au sujet de l'Etablissement qu'on avoit projeté de faire dans cette Baie; & il fut arrêté qu'avant que de prendre une dernière résolution, l'Alferez & le Pere Strobl, suivis de huit Soldats d'un côté, & de l'autre le P. Cardiel, avec dix Soldats, iroient avec des vivres pour quatre jours faire par terre le tour de la Baie. Les deux Soldats qui avoient été dégradés la veille, arriverent sur ces entrefaites, & dirent qu'à quatre lieues de la Baie, ils avoient trouvé une Lagune, dont l'eau étoit douce, & apperçue des Guanacos & des Autruches; mais qu'autant que la vûe pouvoit s'étendre, on ne voioit pas un arbre.

Le quatorze, les Peres Strobl & Cardiel retournèrent à terre, le premier tourna vers l'Orient, & le second à l'Occident. Leur dessein étoit de tourner toute la Baie à une grande distance de la Mer, & le Pere Strobl ayant marché au Sud & fait environ six lieues trouva à trois quarts de lieue de la Mer, & à une égale distance de l'extrémité de la Baie, une Lagune d'une lieue de circuit dont toute la superficie étoit couverte de Sel. Les Soldats, qui accompagnaient le Missionnaire, mirent le feu à quelques buissons qu'ils trouverent sur ses bords, & il s'étendit jusqu'à deux lieues. La même chose arriva à ceux qui étoient

I ij

1746-47.

avec le Pere Cardiel ; ils mirent le feu aux halliers qui couvraient la Campagne, & il gagna fort loin. Le Missionnaire fit le premier jour six lieues au Couchant, & trouva de l'eau douce. Il passa la nuit en cet endroit, & le lendemain il se remit en marche.

Rencontre ^{spéciale} Après avoir fait une lieue, il se trouva près d'une Maison d'un côté de laquelle il y avoit six Bannieres déploierées, de différentes couleurs, de la longueur & de la largeur d'une aulne, attachées à des poteaux fort élevés & plantés en terre, & de l'autre cinq chevaux morts, enveloppés de paille, & chacun fiché sur trois pieux fort hauts & plantés aussi en terre. Il entra dans la Maison avec les Soldats, & ils y trouverent des couvertures étendues, qui couvraient chacune un corps mort : C'étoient deux Femmes & un Homme, qui n'étoient point encore corrompus. Une des Femmes avoit sur la tête une plaque de Laiton, & des pendans d'oreilles de même métal. Sur le rapport qu'ils firent de cette découverte, on reconnut que les trois Morts étoient de la Nation des Puelchès, & le Pere Cardiel crut qu'en avançant plus avant il trouveroit un País habité; mais après avoir fait trois lieues, ne découvrant aucune trace d'Hommes, & ses Provisions étant épuisées, il ne put aller plus loin. Ses Soldats tirerent sur des Oies qu'ils apperçurent sur les bords de quelques Lagunes; mais comme ils n'avoient point de petit plomb, ils n'en tuèrent aucune. Le P. Cardiel se remit en marche pour aller re-

1746-47.

joindre le Pere Strobl , & fit prendre les devants à deux Soldats avec une Lettre , par laquelle il demandoit à ce Pere trente Hommes avec des vivres & des munitions pour quatre jours.

Le même jour quinzième , le premier Pilote & le Pere de Quiroga s'embarquèrent dans la Chaloupe pour sonder l'entrée de la Baie , & pour marquer tous les bancs qui s'y trouvent ; mais un vent forcé les obliga de mettre pied à terre dans une petite Anse , où les Matelots ayant jetté leurs filets , prirent quantité d'une espèce de Truites , qui pèssoient sept à huit livres. La Côte en cet endroit étoit toute couverte d'arbres , mais le bois n'en étoit bon qu'à brûler. Le Pere Strobl arriva le soir à bord , & dit que dans une Lagune qu'il avoit rencontrée , il y avoit du Sel de la hauteur d'une aulne , blanc comme la nége , & dur comme la pierre ; mais qu'il n'y avoit nulle apparence qu'il y eût de ce côté-là aucune Habitation.

Le seize , quoique le vent de Sud-Ouest soufflât avec force , la Frégate n'en souffrit point , parcequ'elle étoit fort bien à l'abri : la Mer même n'étoit point agitée. Le Pere Strobl reçut la Lettre du Pere Cardiel , & lui fit accorder ce qu'il demandoit. Le lendemain dix-sept , il se fit lui-même débarquer au lever du Soleil , avec l'Alferez & des Soldats , pour aller joindre le Missionnaire : & dans le même tems le Capitaine , le premier Pilote , & le Pere de Quiroga , allèrent dans la Chaloupe pour achever de sonder la Baie. Ils se firent met-

1746-47.

tre à terre près d'une assez haute Colline, qui est au Nord de la Baie, & du haut de laquelle ils découvrirent une Lagune qui s'étendoit bien trois lieues à l'Ouest, & presqu'aussi loin au Nord ; mais ils ne purent savoir si l'eau en étoit douce : toute leur attention fut à s'assurer qu'elle n'avoit aucune communication avec la Mer.

Le Pere Strobl de son côté, après avoir fait environ quatre lieues, détacha au Pere Cardiel un Soldat pour le prier de le venir joindre. Il vint fort fatigué, & le Pere Strobl lui dit que tout bien consideré il ne croïoit pas qu'il fût de la prudence d'aller plus loin, au hasard de rencontrer des Barbares bien montés, n'ayant à leur opposer que des gens harraflés d'une longue marche, & chargés comme ils étoient. Le Pere Cardiel lui répondit qu'avec des Gens si braves & de si bonne volonté il n'y avoit point de danger, qu'il n'affrontât. Le Pere Strobl, auquel les deux autres Jésuites avoient ordre d'obéir, lui dit qu'il consulteroit le Seigneur sur cette affaire, & que le lendemain il lui déclareroit ses intentions. Le Pere Cardiel se tenoit comme assuré qu'il avoit été fort proche de quelque Habitation Indienne, parcequ'il avoit vu un Chien blanc, qui après avoir long-tems aboïé contre lui & sa troupe, s'étoit retiré apparemment auprès de son Maître : cependant le Pere Strobl lui dit le lendemain matin qu'il falloit retourner à bord, & il obéit sans replique. La grande raison du Supérieur pour ne pas aller plus loin, fut que les provisions qu'il avoit ap-

1746-47.

portées ; ne suffisoient pas pour faire sub-
sister toute sa Trouppe dans un Païs , qui
ne fourniffoit absolument rien pour la vie.

Le Pere Cardiel n'en pensoit pas moins
qu'il étoit important de savoir s'il y avoit
des Indiens dans ce voisinage , & le dix-
neuf il pria le Pere Strobl de mettre la cho-
se en délibération , & de consulter le Ca-
pitaine , l'Alferez roial , le Sergent Major ,
& le Pere de Quiroga , comme il étoit
marqué dans les instructions que leur Pro-
vincial lui avoit données. Le Pere Strobl
y consentit , & le résultat de la confé-
rence fut que le Pere Cardiel continueroit
ses découvertes , avec des Soldats qui vou-
droient bien l'accompagner , & des Mate-
lots qui s'offriroient d'eux-mêmes , avec des
munitions & des vivres pour huit jours.
Ils partirent le vingt , jour de la nouvelle
Lune. Le Pere de Quiroga & les deux Pi-
lotes avoient observé avec soin le mo-
ment de la haute & de la basse Mer , &
ils avoient trouvé que la marée seroit
basse à cinq heures du matin , & qu'à
onze heures elle seroit haute , ce dont il
est à-propos , ajoute ce Pere dans son Jour-
nal , que soient instruits ceux qui entreront
dans ce Port , parceque la différence de la
haute & de la basse Mer est de six brasses
en ligne perpendiculaire , & qu'un Vaisseau
de ligne peut , quand la Mer est haute ,
passer sur des bancs qui sont à sec lors
qu'elle est basse.

Le Pere Cardiel partit donc ce même jour ,
avec trente quatre Hommes , & marcha
d'abord à l'Ouest. Il avoit commencé par

1746-47.

marquer l'ordre du jour , qu'il vouloit que l'on gardât : rien n'étoit mieux réglé ni plus édifiant , & les plus fervens Religieux n'au-roient pu porter plus loin la piété & le bon ordre. Le Pere éroit au milieu de sa Trouppe , qui formoit deux aîles pour mieux ob-server les Lagunes , les Bois , les Animaux , & la fumée qui pourroit indiquer le voi-sinage de quelques Indiens. Lorsqu'on sui-voyt des traces d'Hommes qu'on avoit ap-percues , le Pere marchoit le premier , réglant son pas sur les plus foibles , aïant sur la poitrine un Crucifix , & à la main un bâton , sur lequel éroit gravée la figure d'une croix . A l'approche de la nuit , on récitoit le Cha-pelet en commun , on chantoit le *Salve Regina* , & tout se faisoit au son d'une clochette.

On marcha ainsi quatre jours de suite , presque toujours en suivant des sentiers d'un pied de large , tracés par des Indiens , & chaque journée fut de six à sept lieues ; le soir de la quatrième on apperçut un peu à l'écart une colline un peu haute , d'où avec une lunette d'approche , on découvrit une grande étendue d'un païs tout sembla-ble à celui qu'on avoit parcouru jusques-là , où l'on n'avoit vu ni arbre , ni la moindre verdure , ni rien qu'on pût manger , ni un arpente de terre propre à semer , mais assez d'eau le long des chemins battus par les Indiens , & un assez grand nombre de La-gunes , dont l'eau étoit potable. On n'y vit non plus aucun autre Animal , que quel-ques Guanacos , qui d'une demie lieue prenoient la fuite , & quelques Autruches.

1746-47.

Nos Voïageurs ne perdirent pourtant pas courage , quoique quelques - uns eussent bientôt usé leurs souliers dans des chemins si rudes , & que d'autres eussent des ampoules & même des plaies aux pieds. Après quelques jours de marche le Pere Cardiel sentit de grandes douleurs dans la hanche , & le cinquième il ne pouvoit plus marcher qu'avec une espece de béquille : mais ce qui les incommodoit tous le plus , étoit le froid de la nuit , & quoiqu'ils trouvaient partout de quoi faire du feu en brûlant les buissons & les sabines , comme ils n'avoient pas de quoi se couvrir , ils se chauffoient d'un côté & geloient de l'autre. Malgré cela , si le Pere Cardiel n'avoit consulté que son courage , il ne se seroit point arrêté , qu'il n'eût trouvé des Infideles , à qui il pût annoncer Jesus-Christ ; & il avoit si bien inspiré son zèle à plusieurs de sa Troupe , qu'ils s'offrirent à le suivre partout , où il voudroit les mener. Mais n'ayant pris des vivres que pour huit jours , dont il y en avoit déjà quatre de passés ; il comprit qu'il n'avoit point d'autre parti à prendre que de retourner sur ses pas , & il s'y résolut.

Pendant son absence , le Pere de Quiroga avoit observé avec un quart de cercle la latitude de la Baie de Saint-Julien , qu'il trouva de quarante-neuf degrés douze minutes. Le premier Pilote , l'Alferez & le Pere Strobl firent de leur côté plusieurs découvertes de Lagunes , les unes d'eau douce , les autres couvertes d'une croûte d'un sel blanc , que quand le Soleil donnoit dessus ,

1746-47.

la réverbération les éblouissoit. Ils apperçurent le même jour sept ou huit Vicognes & un Guanaco, & demeurerent persuadés que des Indiens mêmes ne pouvoient pas habiter la Baie de Saint-Julien ; que leurs habitations en devoient être fort éloignées ; que ceux dont on avoit trouvé des vestiges, étoient des Aucae, des Peguenchez, des Puelchez, ou des Indiens du Chili, qui pouvoient y venir chercher du sel : qu'on pouvoit bien être un peu surpris d'y avoir trouvé des chevaux morts, les Peuples qui habitent l'extrême méridionale du Continent n'en usant pas ; mais qu'il falloit que ces Cavaliers fussent venus d'ailleurs, surtout du Chili.

Enfin le Samedi vingt-huit, on commença à faire les préparatifs pour sortir de la Baie, & d'abord il fut décidé unanimement que l'intention du Roi n'étoit pas que les Jésuites restassent dans un País, où il n'étoit pas possible de subsister, & où il n'y avoit point d'Infideles à convertir. Le même jour à neuf heures du matin on appareilla, mais le vent ayant aussi-tôt tourné au Sud-Ouest, il fallut mouiller une ancre. Le vent devenant plus fort, le Navire dériva, & il fallut jeter une seconde ancre. La Chaloupe étant ensuite allée à terre, quelqu'un de ceux qui y étoient, trouva au milieu d'un champ un Ecriteau avec cette Inscription I. O. HN. WOOD. Le Mardi premier jour de Mars 1747, le vent se tenant toujours au Sud-Ouest, on ne put encore sortir de la Baie, & on emploia ce tems à planter vis-à-vis du mouillage

cette Inscription : *Reynando Phelipe V,* —————
año de 1746.

A quatre heures du soir, le vent ayant tourné à l'Ouest, on leva les ancrés, & sur les cinq heures on sortit de la Baie, on tira la Chaloupe à bord, & on mit le Cap au Nord-Est. Jamais Port ne fut visité avec plus de soin, que le fut celui de Saint-Julien en cette occasion ; & par ce que le Pere de Quiroga, après avoir comparé toutes les observations qui avoient été faites, & auxquelles il avoit eu la plus grande part, en dit dans son Journal, on pourra juger à qui il faut plutôt s'en rapporter, ou au Chapelain de l'Amiral Anson, qui sur la foi de quelques Voïageurs assure que la Baie de Saint Julien reçoit une très grande Rivière, laquelle sort d'un grand Lac, d'où sort pareillement une autre Rivière appellée *la Campana*, qui va se décharger dans la Mer du Sud, & en a fait graver deux Planches; ou à tant d'habiles Observateurs, qui ont fait à diverses reprises le tour de cette Baie par Terre & par Mer, & qui assurent qu'elle ne reçoit pas même un Ruisseau.

C'étoit cependant cette prétendue communication des deux Mers par deux Rivieres, lesquelles ont leur source dans un grand Lac, qui avoit engagé le Conseil Roial des Indes à projetter un Etablissement dans la Baie de Saint-Julien. J'ai dit que son entrée est par les quarante-neuf dégrés douze minutes de latitude australe : ainsi ceux qui l'ont marquée aux quarante-neuf dégrés, quelques minutes de plus ou de

Déscription de cette Baie.

1746-47.

moins, ne se sont pas beaucoup éloignés du vrai. Quant à sa longitude, prise du Pic de Teneriffe, où les Espagnols ont fixé leur premier méridien, le Pere de Quiroga la marqua par les 311 degrés 40 minutes. L'entrée en est difficile, parce qu'il n'y a rien de bien marqué qui la fasse reconnoître, & que quand on n'a pu prendre hauteur, on n'en peut juger que par Estime, ce qui n'est jamais bien sûr. Avec la hauteur même, on ne doit jamais s'en approcher qu'avec de grandes précautions, parce que la première Anse qu'on découvre, est pleine de bas fonds à son entrée, & voici ce qu'il faut observer pour n'y être pas trompé.

Précautions
qu'il faut
prendre pour
y entrer.

Presqu'à l'Ouest de l'entrée du Port, on voit une colline fort haute, qu'on apperçoit de loin en venant du Nord-Est, & qu'on prendroit d'abord pour une Ile; mais à mesure qu'on en approche, on découvre les pointes de trois autres collines, qui paroissent aussi des Iles. Quand on vient de l'Ile des Rois, il faut alors s'éloigner un peu de Terre, parce que la Côte est dangereuse & bordée de bas fonds. Mais quand on est par les quarante-neuf degrés, il faut suivre des yeux la plus haute colline de celles dont nous venons de parler, & s'approcher de Terre pour se mettre Est & Ouest de cette colline. Alors on trouvera la première Anse, qui du côté du Nord-Est est reconnaissable, en ce que vers le Nord elle forme comme une barrière de Rochers fort blancs. La Terre qui est au Sud jusqu'à Santa-Cruz est basse, bordée aussi de Rochers, & paroît comme une grande muraille blanche.

1746-47.

L'entrée du Port est difficile , & les Navires ne peuvent y passer de marée basse , parcequ'alors il n'y reste qu'un Canal fort étroit , où il n'y a que deux brasses & demie d'eau , ou trois tout au plus. Ce Canal court au Sud-Ouest jusqu'à une pointe , où il y a quelques Rochers ; de-là il tourne au Sud , assez près de la Côte qui reste à l'Ouest. Quand la Mer est pleine , les plus grands Vaisseaux peuvent y entrer , parcequ'alors , comme on l'a déjà remarqué , on trouve six brasses de plus que de marée basse. Cependant lorsqu'on n'a point de Pilote pratique , il faut jeter la fonde avant que d'entrer , & envoier la Chaloupe pour bien reconnoître l'embouchure du Canal.

Il sera même à propos d'entrer quand la marée commence à n'être plus si forte , afin de pouvoir mouiller quand elle commence à perdre. Les grands Vaisseaux peuvent avancer jusqu'à ce qu'ils soient derrière les Iles , où , quand la marée est basse , il y a toujours 13 ou 14 brasses d'eau , sur un fond de terre grasse , noire , mêlée d'un sable fin : les vents les plus violents n'y agitent point la Mer , tout le Port étant bien couvert par la Terre. Ce Port renferme deux Ilots , que la haute Mer ne couvre pas , & où l'on trouve des Poules d'eau. Quand la marée est à moitié baissée un enfoncement , qui est au Sud , & qui paroît une pleine Mer quand la marée est haute , est entierement à sec.

Pendant l'Eté , on ne sauroit faire de l'eau dans le Port de Saint-Julien , parce-

1746-47.

que les sources & les lagunes qu'on trouve à l'Ouest, en sont éloignées de trois ou quatre lieues, & qu'une de ces lagunes, beaucoup plus proche que les autres, & qui est au Nord-Ouest de l'entrée, n'est pas aisée à trouver, étant fort élevée entre deux collines à une lieue de la Mer. Mais en hiver la fonte des néges forme de petits ruisseaux qui se déchargent dans la Mer. Du reste tout le País est stérile & plein de salpêtre ; il n'y a qu'à l'Ouest de l'entrée du Port, où l'on puisse trouver dans des buissons un peu de bois de chauffage. Les Troupes n'y trouveroient aucun pâture, si ce n'est un peu autour des buissons, & parmi les cannes, auprès des sources. Enfin il n'y a nulle part un seul arbre, dont on puisse mettre le bois en œuvre.

Il seroit aisë de fortifier ce Port en plantant une batterie sur la pointe de pierre qui est au Sud-Ouest de la première entrée de la Côte du Nord, parceque cette entrée y est fort étroite, que le Canal n'est qu'à une portée de fusil de cette pointe, & que les Navires ne pourroit point la canonner, puisque de basse Mer ils échoueroient, toute l'Anse étant alors presqu'à sec, excepté à sa pointe, & que dans le Canal même à peine y a-t-il trois brasses deau. D'ailleurs la pierre n'y manqueroit pas pour les fortifications, & des écailles d'huîtres, qui se pétrifient, on pourroit faire de très bons murements. Outre cela on trouve dans les collines qui sont au Sud de ce Port, un talc fort propre à faire du plâtre. Dans le Port même la pêche seroit abondante : il est rem-

1746-47.

pli d'une espece de poisson qui ressemble beaucoup au Cabillau ; on y voit quantité de Poules d'eau , d'Oies & d'autres Oiseaux de Mer. Les Animaux terrestres les plus communs sont les Autruches , les Guanacos , les Renards , les Vicognes , & les Quinquinchos. On y a découvert quatre ou cinq lagunes salées , dont la plus proche de la Mer n'est qu'à une lieue. Pour ce qui est de la température , l'air y est sec , & le froid y est très piquant en hyver.

Après trois semaines de séjour dans cette Baie , & dont on ne perdit pas un instant sans faire de nouvelles observations , ou réitérer les premières , on mit à la voile le premier jour de Mars ; & en rangeant la Côte , on ne remarqua rien de considérable jusqu'au dix , qu'on trouva la Mer fort grosse à la hauteur d'une Anse , qui est au Sud du Cap de *las Matas* , par les quarante-cinq degrés de latitude. Vis-à-vis de ce Cap il y a deux Iles , dont la plus grande est à une lieue du Continent , & la plus petite , qui est fort basse , en est écignée de quatre-lieues ; toutes deux sont sur la même ligne , Sud-Est & Nord-Ouest.

Il y en a quatre autres , une grande à la pointe du Sud , & trois petites en dedans de la Baie que forme ce Cap , lequel est mal nommé le Cap des buissons , puisqu'il ne s'y en trouve pas un seul , & que c'est la Terre du monde la plus aride. Les Courants y sont très forts au Sud & au Nord , & suivent la même regle que les marées. La Côte est d'une hauteur moyenne , & on y voit de tems en tems quelques Rochers.

1746-47.

Entre les deux pointes du Cap il y a une Anse. La Frégate entra le onze dans la Baie, & mouilla dans le milieu par trente brasses à une lieue & demie ou deux lieues de Terre. A midi, l'Alferès Roial, le premier Pilote, & le Pere de Quiroga, allèrent avec la Chaloupe à terre, & trouverent que dans l'intérieur de l'Anse, qui est formée par les deux pointes du Cap, il y a une fort bonne Baie, profonde partout jusqu'à Terre, de sorte qu'à une portée de fusil du rivage, on trouve sept à huit brasses, fond de sable noir, à l'abri de tous les vents, excepté de ceux de l'Est & du Nord-Est, qui dans ce parage ne sont pas fort à craindre.

Baie de los
Camarones,
ou de Saint
Joseph.

Ils monterent ensuite sur les plus hautes collines pour découvrir au Nord la Baie de *los Camarones*, laquelle en renferme une autre & un petit bras de Mer, qui est au Sud du Cap. Ils se rembarquèrent à six heures du soir, bien fatigués d'avoir marché pendant trois lieues dans un pays où il n'y a que des pierres. Le lendemain douze, la Frégate mouilla à l'entrée de la nuit dans la Baie, ayant vingt-cinq brasses d'eau, sur un fond de sable fin, à une lieue & demie de Terre. Cette Baie est fort grande, & dans son milieu on seroit exposé à tous les vents, si du côté du Sud on ne pouvoit mouiller assez près de terre à l'abri des vents de Sud-Ouest, de Sud, & de Sud-Est. Du côté du Nord, on trouveroit le même abri contre les vents du Nord & du Nord-Est. Au milieu de la Baie, il y a une île d'une lieue de long, dont la pointe orientale forme une suite de bas fonds, & de petits:

1746-472

Ilots éloignées du Continent d'environ une lieue, & qui est toute couverte d'Oiseaux de Mer & de Loups marins. On donna à l'Île le nom de *Saint-Joseph*, & la hauteur prise dans son milieu se trouva de quarante-quatre degrés trente-deux minutes de latitude, & par Estime de trois cents treize degrés trente-six minutes de longittide.

Le treize à huit heures du matin, l'Alferès Roial, le Pere Strobl & six Soldats allèrent examiner la qualité du terrain, & voir s'ils ne rencontreroient point quelques Indiens. Ils retournerent à bord à l'entrée de la nuit, après avoir fait environ quatre lieues, sans avoir vu autre chose que des Rochers & des épines, dont les Soldats avoient tous les pieds ensanglantés. Ils crurent d'abord appercevoir une Riviere, mais s'en étant approchés, ils ne trouverent qu'une ravine, qui dans les tems des pluies & à la fonte des néges se remplit d'eau, & demeure à sec le reste de l'année. Voilà à quoi se réduit la Riviere, qu'on trouve marquée dans quelques Cartes comme se déchargeant dans cette Baie, au tour de laquelle on ne trouve ni eau douce, ni bois, ni aucun vestige d'Indiens ; aussi n'est-il pas possible qu'un pais comme celui-là soit habité. On ne trouve des *Camarones* que dans cette Baie & dans celle de Saint-Julien.

Le quatorze, dès que la Lune parut sur l'horizon, on appareilla pour chercher *Rio de los Sauces*, & le lendemain on se mit Nord & Sud du Cap de Sainte-Helene, qui est au Nord de la Baie, d'où l'on étoit sorti la veille. On prit hauteur & on trouva

1746-47.

quarante-quatre degrés trente minutes de latitude. Touté cette Côte est presque par tout fort baïse, on y voit seulement quelques Rochers, qui s'éléveut un peu, & que de loin on prendroir pour des Iles. Le seize, le vent augmenta pendant la nuit, & la Mer devint fort grosse. Le dix-sept, à huit heures du soir, un ouragan furieux, qui venoit de l'Ouest, & qui surprit le Navire avec ses quatre grandes voiles dehors, le mit en très grand danger de démâter. On vint cependant à bout de carguer les trois principales, & on fit vent arrière avec la seule misaine.

Le dix-huit à midi, quarante-deux degrés trente-trois minutes ; c'est à cette hauteur que l'on place communément *Rio de los Sauces*. Mais le vent ne permettant pas d'approcher de la Côte, & l'eau commençant à manquer, on jugea que comme on étoit déjà dans l'hiver & que la Riviere des Saules est assez proche de Buenos Ayres pour être aisément visitée, ce n'étoit point là, mais beaucoup plus près du Détroit de Magellan, que devoit se faire l'établissement dont il étoit parlé dans les instructions du Capitaine ; qu'il n'y avoit donc rien de mieux à faire dans la situation où l'on se trouvoit, que de profiter du vent, & des courants, qui commencent à se rendre sensibles par les trente & un degrés, où l'on se trouvoit à peu près, pour retourner à Buenos Ayres.

Le Samedi vingt-six à dix heures du matin, on s'apperçut que le grand mât avoit besoin d'être assuré, & on y travailla sur-

1746-47.

le-champ. A midi, on trouva trente-cinq degrés trente-six minutes de latitude. Le vingt-huit, trente-cinq degrés quarante-trois minutes. Le 31 à cinq heures & demie du matin, on apperçut au Nord le Cap de Sainte-Marie. Le premier d'Avril à midi, trente-quatre degrés quarante-huit minutes à l'Est-quart-de-Nord-Est du même Cap, dont on n'étoit plus éloigné que de trois lieues. A une heure & demie, on apperçut à l'Ouest le *Pain de sucre*, & à cinq heures & demie, on vit un Navire au vent, qui étoit près d'entrer dans *Rio de la Plata*; pour n'être point surpris, on se prépara à tout événement. Le lendemain à six heures du matin, on se trouva vis-à-vis de Maldonado. Le Navire qu'on avoit découvert la veille, restoit sous le vent, & on reconnut qu'il portoit une voile latine. On mit Pavillon Espagnol, & on l'affura d'un coup de canon. Le Bâtiment s'approcha, & l'on reconnut que c'étoit une Tartane commandée par Dom Joseph Marin, François de Nation, mais établi en Espagne. Il étoit parti de Cadix, au mois de Janvier avec des paquets du Roi pour le Gouverneur de Rio de la Plata, & il ajouta que comme il ne connoissoit pas bien la Rivière, il s'étoit mis à la suite de la Frégate. Le quatrième d'Avril à cinq heures du soir, on mouilla à trois lieues de Buenos Ayres. A cinq heures & demie, les deux Capitaines & les trois Jésuites s'embarquèrent dans la Chaloupe de la Frégate, & à sept heures & demie arriverent chez le Gouverneur.

1746-47.

Ce qui se peut dire en général, selon le Pere de Quiroga, de toute la Côte qu'il avoit rangée depuis l'embouchure de la Baie de Rio de la Plata, jusqu'au détroit de Magellan, & qu'on appelle dans quelques Relations *la Côte des Patagons*: c'est qu'elle est située entre les 36 degrés 40 minutes & les 52 degrés 20 minutes de latitude australe; que depuis le Cap de Saint-Antoine, où commence du côté de l'Ouest l'embouchure de Rio de la Plata, jusqu'à la Baie de Saint-Georges; elle court au Sud-Ouest, jusqu'au *Cap Blanc*; du Cap Blanc jusqu'à l'Île des Rois, Nord & Sud; de-là jusqu'à *Rio de los Gallejos*, Sud-Sud-Ouest, & que dans cet intervalle elle forme plusieurs Anses; que depuis *Rio de los Gallejos* jusqu'au *Cap des Vierges*, c'est-à-dire, jusqu'à l'entrée du Détroit de Magellan, elle court au Sud-Est; que jusqu'aux quarante-trois degrés la Terre est basse, & que les Vaissaux ne peuvent pas en approcher de près; que depuis les quarante-quatre degrés en tirant au Sud, on trouve la Côte fort haute jusqu'à la Baie de Saint-Julien; que jusqu'à la hauteur de quarante-six degrés il y a quarante brasses d'eau jusqu'à une demie lieue de Terre; que depuis la Baie de Saint-Julien, jusqu'à la Rivière de Sainte-Croix, la Terre est basse, & bon fond par tout, mais peu de rivage; que depuis la Rivière de Sainte-Croix jusqu'à *Rio Gallejos*, la Terre est médiocrement haute, ensuite fort basse jusqu'au Cap des Vierges; qu'il ne faut point s'approcher de nuit du

Cap de las Matas , à cause des Iles qui
sont vis-à-vis , & qui avancent beaucoup
en Mer ; que la Côte depuis l'Ile des Rois
jusqu'à la Baie de Saint Julien , est peu
sûre , & qu'il y faut tenir le large.

1746-47

Quant aux vents qui regnent dans ces
Mers pendant le Printemps & l'Eté , ce sont
le Nord , le Nord-Est , l'Ouest , & le Sud-
Ouest ; l'Est & le Sud-Est , qui seroient les
plus dangereux de tous , n'y soufflant point
pendant ces deux saisons . Le vent de Sud-
Ouest y grossit extrêmement la Mer , &
l'on est presque sûr de la trouver telle
dans les conjonctions , les oppositions &
les changemens des quartiers de la Lune .
Les marées font une des plus grandes dif-
ficultés de cette navigation ; en quelques
endroits elles montent jusqu'à la hauteur
de six brasses perpendiculaires , & font
beaucoup varier les courants , les uns
portant au Nord & les autres au Sud , ou ,
quand ils se rencontrent , ils se réfléchissent
à l'Est & au Sud-Est .

On ne trouve d'abri pour les Vaisseaux ,
que dans le *Port Desiré* , dans la Baie de
Saint-Julien , & dans celle de Saint-Gre-
goire . Il y a dans le premier une fontai-
ne , où en cas de nécessité , on peut faire
de l'eau : tout le reste de la Côte est ari-
de ; on n'y voit pas même un arbre , & il
n'y a guere que la Baie de Saint-Julien , où
l'on puisse trouver du bois de chauffage ,
où la pêche soit abondante , & où il y
ait beaucoup de sel . Il fait sur toute cette
Côte un peu de froid pendant l'Eté ; &
pendant l'hiver il ne peut manquer d'être

1746-47.

excessif, vù la grande quantité de néges ; qui tombe sur la Cordillière, & sur le plateau qu'elle ne fertilise point, qui est toujours d'une aridité extrême, & par conséquent incapable de rien produire ; aussi toute la Côte est-elle sans Habitants.

Il paroît que depuis la Riviere *des Sauvages*, que quelques-uns ont nommée *el Desaguadero*, il n'y en a aucune autre sur toute cette Côte : ceux qui ont cru en voir, & les ont marquées sur leurs Cartes, ont pris pour des Rivieres quelques ravinnes qui se remplissent d'eau à la fonte des néges & pendant les grandes pluies ; cependant il se peut faire qu'il en ait échappé quelques-unes aux Espagnols , mais il est certain qu'ils ont examiné ces Côtes mieux qu'on n'avoit fait avant eux , & que les Rivieres dont quelques Navigateurs ont parlé , n'existent point. On ne doit pas plus compter sur bien d'autres qn'on lit dans les Journaux de ces premiers Voyageurs. L'un assure qu'il a vu sur les Côtes les plus hautes du Port Desiré des Tombeaux qui renfermoient des ossemens de seize piés de long; cependant les trois seuls cadavres , que nos Espagnols ont trouvés dans tout leur voyage , n'avoient rien d'extraordinaire. D'autres disent que dans une Anse du même Port, on pêche beaucoup de poissons ; & les mêmes Espagnols ont eu beau y tendre leurs filets partout , ils n'ont pu y en prendre un seul. On trouve dans les mêmes Journaux que dans le Port de Saint-Julien il y a des huitres d'onze palmes de diamètre ; assurément l'équipage

1746-47.

du Saint-Antoine a bien examiné toutes ces Baies, & n'a rien vu de semblable.

Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que la visite de cette Côte, faite par le Saint-Antoine, n'en ait donné une connaissance plus exacte, qu'on n'en avoit jusques-là, & qu'on ne soit bien assuré aujourd'hui qu'elle n'a, ni ne peut avoir d'Habitants; par conséquent qu'il seroit fort inutile d'y établir des Missionnaires, qui n'y trouveroient pas de quoi subsister: aussi n'y pense-t-on plus. Le Pere Strobl retourna à la Conception, où il avoit laissé le Pere Manuel Garcia; & toutes les vues des Jésuites pour former une nouvelle République Chrétienne dans la Terre Magellانية se bornerent aux Nations, que l'on connoissoit déjà dans cette extrémité méridionale du Continent de l'Amérique. La paix qu'elles avoient faite avec les Espagnols, en avoit attiré plusieurs à la Conception, & le bonheur, dont le bruit se répandoit par-tout qu'on y jouissoit, engagea plusieurs de ces Indiens à demander qu'on fit parmi eux de pareils Etablissements.

Les Habitans des Montagnes furent les premiers à les solliciter; & un de leurs plus considérables Caciques étoit allé trouver le Pere Strobl peu de tems après son arrivée, pour lui demander cette grace. Charmé de l'accueil que lui fit ce Missionnaire, il se rendit à Buenos Ayres pour prier le Gouverneur de lui donner des Peres de la Compagnie; il en fut très bien reçu: le Gouverneur en parla au Provin-

1746-47. cial des Jésuites, qui nommâ sur-le-champ
Deux Jésuites le Pere Cardiel & le Pere Thomas Falcon-
dans les Mon ner pour accompagner le Cacique dans
gagnes.

les Montagnes. Ils partirent au mois de
Septembre 1746, après que le Gouverneur
leur eut assuré qu'il n'épargneroit rien pour
favoriser les Etablissemens qu'ils juge-
roient à propos de faire parmi les Monta-
gnards, & pour leur donner la solidité,
que demandoit une Entreprise de cette im-
portance pour la Religion & pour l'Etat,
à capable d'ailleurs d'illustrer son Gouver-
nement.

Une Lettre que le Pere Cardiel écrivit
peu de tems après son arrivée dans les
Montagnes, nous apprend que vers la fin
de Novembre il étoit auprès du Volcan,
dont nous avons parlé, sur le bord d'une
grande lagune, ayant d'un côté un Ruis-
seau, & de l'autre une grande Forêt de
fort mauvais bois, dont on ne pouvoit
même faire aucun usage pour bâtir une
cabane, & que le Pere Falconner étoit
actuellement occupé à en chercher de meil-
leurs; que cependant trois cents Indiens
s'étoient déjà réunis autour de lui, & té-
moignoient un grand desir de s'attacher à
lui; qu'à la vérité ils ne parloient pas en-
core de se faire Chrétiens, mais qu'il es-
péroit de les y amener peu-à-peu. Il ajoû-
toit qu'aïant pris plusieurs fois hauteur en
cet endroit, il avoit toujours trouvé trente-
deux dégrés quarante minutes, ce qui est
à-peu-près la même latitude que celle de
Buenos Ayres, dont il étoit éloigné de
cinquante lieues.

Dans

1746-47.

Dans les entretiens que ce Missionnaire
avoit eus pendant son séjour à la Concep-
tion avec les Montagnards , il avoit appris
d'eux plusieurs singularités de leur País ,
que le P. Falconner fut chargé de vérifier. La
premiere étoit une Statue de pierre , enterrée
dans le sable jusqu'à la ceinture , & dont on
disoit que les bras étoient de la grosseur de
la cuisse d'une Femme , tout ce qui paroifsoit
du corps , dénotant ce sexe , & étant pro-
portionné à la grosseur des bras. La secon-
de , qui est beaucoup plus importante , &
confirmée par le rapport unanime de tous
les Indiens de ces quartiers là , qu'on a
interrogés séparément sur le fait , est que
la Riviere des Saules , en approchant de
la Mer , (on n'a point marqué à quelle
distance) se sépare en deux bras , & que
dans l'Isle que forme cette séparation , il y
a des Espagnols , c'est-à dire , des Euro-
péens , car les Indiens de ces País nom-
ment Espagnols tous les Européens. Ce-
pendant on ne fait point au Paraguay si
cette Isle est habitée ; ceux qui assurerent
ce fait , ajoutèrent que leurs Ancêtres tra-
fiquoient autrefois avec ces Etrangers ; mais
qu'en ayant tué quelques-uns , (ils ne di-
rent point à quelle occasion) ils avoient
cessé d'avoir communication avec eux ;
qu'on les voioit cependant encore de tems
en tems passer dans la grande Terre avec
des Chaloupes , & qu'on n'avoit pu savoir ,
ni comment , ni en quel tems ils s'étoient
établis dans cette Isle.

Femme de
pierre.

Espagnols

sur la Rivie-

re des Saules.

Cependant les espérances , que l'on
avoit conçues de voir bientôt Jesus-Christ

Tome VI.

K

1746-47.

adoré & la Religion Chrétienne s'établit solidement dans toute l'étendue des Terres Magellaniques , jusqu'à l'extémité de l'Amérique méridionale , s'évanouirent bientôt. Les Mémoires me manquent pour être suffisamment instruit de ce qui y a donné lieu , & tout ce que j'en ai pu apprendre , c'est que la Réduction de la Conception , dont nous avons vu l'Etablissement & les heureux progrès , & qui ne le cédoit presque point , ni pour le nombre , ni pour la la ferveur , à aucune des plus belles du Paraguay , ne subsiste plus , & que ces dernières années la guerre étoit très vive de ce côté-là entre les Espagnols & les Indiens.

Des ordres , qui sur ces entrefaites arriverent de la Cour d'Espagne , & dont ceux qui en étoient chargés ne crurent pas devoir suspendre l'exécution jusqu'à ce qu'on eût représenté à Sa Majesté Catholique ce qu'on en pouvoit craindre , firent appréhender aux Missionnaires , accoutumés depuis près de deux siecles à louer & bénir les miséricordes du Seigneur sur tant d'Infideles devenus ses plus fervens Adorateurs ; de se voir réduits à adorer les profondeurs de ses jugements : comme on l'est depuis si long-tems au sujet de l'Eglise du Japon.

Toute la ressource qui leur reste , & à ceux qui s'intéressent à la conservation de ces nouvelles Eglises , arrosées des sueurs & cimentées du sang de tant d'Hommes Apostoliques & d'un si grand nombre de nouveaux Chrétiens , est dans la Religion

d'un Prince , qui dans toutes les occasions a donné les preuves les moins équivoques du zèle le plus ardent & le plus désintéressé , pour étendre & affermir le Royaume de J. C. jusqu'aux extrémités de son vaste Empire.

1746-47.

Ils ne sont pas moins fondés à espérer que ce Monarque , à l'exemple de ses Augustes Prédécesseurs , & comme il a toujours fait lui-même depuis qu'il est monté sur le Trône , leur rendra la même justice sur la conduite qu'ils ont tenue dans cette rencontre , que sur les calomnies énormes qu'on a répandues , & que l'on continue à répandre contre eux à ce sujet. Déjà Sa Majesté n'ignore point les risques que plusieurs d'entre eux ont courus en voulant faire entrer leurs Néophytes dans ses vues , ni qu'apparemment ils y auroient réussi avec le tems & la patience , si par une précipitation , qui n'étoit ni nécessaire , ni commandée , on n'avoit pas exigé de ces nouveaux Chrétiens ce qui étoit au dessus de leurs forces , & qui ne pouvoit manquer d'en faire périr la plus grande partie . Aussi n'y a-t-on gagné que de les mettre en fureur , & plusieurs Missionnaires ont couru risque d'en être les premières victimes .

Fin du vingt-deuxième & dernier Livre.



PIECES

POUR SERVIR DE PREUVES
& d'éclaircissement à l'Histoire
du Paraguay.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE D. JEAN VASQUEZ DE AGUERO.

*A DOM JOSEPH PATIÑO;
Premier Ministre du Roi Catholique.*

1736.

LETTRE DE
D. J. VASQ.
DE AGUERO.

E L Obispo actual añade que el Pueblo del Jesus es todo de Indios , que se han ido trayendo de diez y ocho à veinte años de los Montes , y que si dejase de ser Mission , ò de correr estos Pueblos por la direccion de los Padres de la Compañia , se persuade , por la experienzia que tiene , que desertarian todos , y no solo perderia el gremio de la Iglesia estos Fieles , sino su Magestad aquella Provincia , como dice lo expreso en un manifiesto , que tiene hecho para el Rey Nuestro Señor , que se devera ver despues de su muerte , porque

siente y juzga que pasando à Doctrina secular , sera universal la ruina de lo que à costa de grandes fatigas mantienen y cuidan los Padres , como acontece con las demás Doctrinas del Paraguay , que quantas en aquella Provincia están en otras manos , van en continua decadencia.

No es dudable , Señor Excelentísimo , que el Govierno de dichos Pueblos , así por lo perteneciente à lo espiritual , como por lo respectivo à lo temporal , es el mas à propósito para el aumento de aquellos Naturales , lográndose à costa de poca fatiga la salvacion de muchas almas , y crecimiento de sus Individuos con el suave modo conque los sobrellevan para los trabajos , corrigiéndolos con moderacion , y castigandolos sin exceso , anhelando por la extirpacion de los vicios , sobre que están en continua vigilancia los Padres : y tengo por sin duda que qualquier novedad en orden al Govierno turbaria mucho el sostiego y la sujecion , con que viven , y acaso ocasionalia daños irreparables en deservicio de ambas Magestades . Es quanto puedo informar à Vuestra Excelencia .

1736.
LETTRE DE
D. J. VASQ-
DE AGUERO.



M E M O I R E
P R E S E N T E
A U R O I C A T H O L I Q U E
P A R L E P. J A C Q U E S D ' A G U I L A R
P R O V I N C I A L D E L A C O M P A G N I E
D E J E S U S A U P A R A G U A Y ,

*Pour la défense des Réductions
& de leurs Missionnaires.*

S E Ñ O R .

1737.

MEM. DU P. J A Y M E Aguilar , de la Compañía de
JACQ. D'AG. Jesus , y Provincial al presente de su Pro-
vicia del Paraguay , en nombre de su
Religion, y de los treinta Pueblos de Indios
Guaranis , fitos en los Obispados de Bue-
nos-Ayrés , y del Paraguay , que por Real
orden de Vuestra Magestad , y de sus Rea-
les Progenitores , están al cargo y cuidado
de dicha su Religion , llega , aunque au-
fente , à vuestros Reales pies , y dice :
Haver tenido por varias partes noticia cier-
ta de un Informe , que Dom Martin de Ba-
rrua , vuestro Governor interino del Pa-
raguay , hizo à Vuestra Magestad en 25
de Septiembre del año passado de 1730 en
atencion , segun parece , à una vuestra
Real Cedula de 8 de Julio de 1727 , la

que parece miraba à la imposicion de Tributos, y tres Corregidores Espanoles en dichos treinta Pueblos, y libre comercio y trafico de dichos Indios con los Espanoles, y lo demás que en dicha Cedula se dice.

1737
MEM. DU R.
JACQ. D'AGE
AU ROI C.

El dicho Informe (que parece haver sido el motivo, ó impulsivo para una de las Comisiones con que Vuestra Magestad se sirviò embiar al Puerto de Buenos-Ayres, à su Alcalde de Casa y Corte Dom Juan Vasquez de Aguero, respecto à lo que confiriò con el Suplicante, segun Orden de Vuestra Magestad) es gravemente ilusorio de Vuestra Magestad, denigrativo de su Sagrada Religion, ofensivo à los primeros Ministros y Prelados de este Reyno, y contentivo de los pobres y fieles Vassallos de Vuestra Magestad, inconsequente, y falso. Y si este Informe huviera sido tan reservado, que solo huviera parecido ante Vuestra Magestad, y vuestro Supremo Real Consejo, fuera menos sensible su malicioso contenido y lenguage; pues por ultimo caia, y quedaba en las manos de un prudente y amoroso Padre de todos, qual es Vuestra Magestad, quien paternalmente, y sin justa queja de nadie, daria à cada uno lo que viesse ser merecido; pero siendo cierto, que este Informe se ha difundido por todo este Reyno, y aun quizà por toda la Europa, pues el Suplicante en breves dias ha tenido noticia cierta de tres Copias de el, que corren por diversas manos, se hace creer, que el Artifice de dicho Informe, no tanto pretendio informar à Vuestra Magestad con la sincera verdad,

1737.
MEM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

como vuestra equidad pedia , quanto infamar , denigrar , y ofender , que es lo que vuestra justicia , y piedad abominan . Por donde es patente , que el que quiso parecer Informe sincero , no lo es , sino que abortò en un Libelo infamatorio publico , y como de tal se ha de hablar , y se pueden defender los ofendidos en el , supuesta vuestra Real permission , coadyu bada de todos los Derechos , que permiten la defensa moderada , no siendo para tomar venganza , sino para propulsar la violencia , y el agravio .

Viniendo , pues , al contexto , dice el Informante , que el informe hecho à Vuestra Magestad del numero de ciento y cincuenta mil Indios , que ay de tassa en las Missiones de ambas Jurisdicciones , es sin conocimiento formal de causa . Quiere decir (aunque cubriendo la falsedad con mejor frase de lo que ella merece) que el que informò à V. M. diciendo , que en dichas Missiones havia ciento y cincuenta mil Indios tributarios , tirò à engañar desleal , y fementido à Vuestra Magestad ; y fue tan subido su engaño , que en sentir de este Informante (que no parece distinto de aquel , segun la modestia con que quiere hacer material su formal y malicioso engaño) levantò el numero de los Tributarios casi tres tantos mas de lo que pone este Informante , pues casi esto va de quarenta mil à ciento y cincuenta mil : por donde se ve quan dignos ayan sido , y sean los que informan contra estos vuestros pobres Vassallos , de que se les crea , pues no hacen escrupulo

de decir, que quatro son quince, y que
quince son quattro, como sea en daño de
los Indios.

1737.

MEM. DU P.
JACQ. D'AE.
AU ROI C.

Quando el Informante califica de fallido
el numero de Tributarios, que pone el
otro Informante, falta el tambien à la
verdad, suponiendo, ó afirmando, que
el año de 1730, en que informaba, havia
Pueblos, y trece Pueblos de los que estan
à cargo de la Compañia en la Jurisdiccion
del Paraguay: lo qual es falso, y no
lo podia ignorar; pues por vuestra Real
Cedula, dirigida à vuestro Governador
de Buenos-Ayrès, se agregaron el año
de 1729, en que el misino governaba el
Paraguay, y lo estan hasta ahora, al Go-
vierno de Buenos-Ayrès todos los treinta
Pueblos, sin que quedasse, ni aya oy al-
guno en la Jurisdiccion del Paraguay. Al
Governador de Buenos-Ayrès se ha acudi-
do enteramente para la Confirmacion de
Corregidores, y Cabildos, y lo demas
pertenciente, desde el dicho año de 1729;
y aun en las quexas, que los del mismo
Paraguay, y otros han tenido contra di-
chos Pueblos, y Indios, han acudido à
dicho Governador de Buenos-Ayrès, como
es constante; y el mismo Governador de
Buenos-Ayrès se ha tenido, y tratado, y
se ha portado hasta oy con dichos treinta
Pueblos, y Indios, como su unico, y le-
gitimo Governador.

Por donde debe decir el Suplicante, que
otra vuestra Real Cedula, que se dice haver
posterior, para que los quattro Pueblos mas
vecinos al Paraguay subsistan sujetos à aquel

1737.

MEM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

Gobierno , no se ha puesto en ejecucion , assi por otras razones que tendrán los á quienes esto incumbe , entre las cuales quizas sera una , el que quando llegó esta Cedula estaba sublevada aquella Provincia , y bolverle entonces los quatro Pueblos , fuera darle mas fuerzas contra Vuestra Magestad , como por lo manifestamente subreicio de dicha Cedula , que se funda , ó motiva en el Informe , de que dichos quatro Pueblos no estaban agregados aun con efecto al Gobierno de Buenos-Ayrès , lo que es publico , y notoriamente falso .

Prosigue el Informante , y dice , que arreglandose à los Padrones , que ha visto de su Antecessor Dom Juan Gregorio Bazan de Pedraza , de los trece Pueblos de la Jurisdiccion del Paraguay , *halla* , que *en ambas Jurisdicciones* no havrà mas de quarenta mil Indios de tassa ; y si excede , sera en poco numero , mediante que los trece Pueblos tenian por dichos Padrones de diez mil y quinientos á once mil Indios de tassa ; de que colige , que teniendo diez y nueve ó veinte Pueblos la Jurisdiccion de Buenos-Ayrès , algunos de ellos con mas crece de numero de Indios en corta cantidad , unos , y otros Pueblos vendran à tener el de quarenta mil , *que puedan tributar* . Hasta aqui el Informante ; cuya Clausula , para que no sea del to lo ilusoria , como lo parece , debe resolverse en estas afserciones serias . Primera : En los trece Pueblos que visitò , y empadronò Dom Juan Gregorio Bazan , hallò diez mil y quinientos á once mil Indios de tassa . 2º Los

Pueblos pertenecientes à Buenos-Ayrès, ————— 1737.
 fuera de los trece dichos , eran diez y nueve , ó veinte , quando empadronò Dom Juan Bazan , y quando informò Dom Martin de Barua. 3º Algunos de estos diez y nueve , ó veinte Pueblos , tienen mas numero de Indios , que los otros trece en corta cantidad. 4º. De que aquellos Pueblos tengan diez à once mil Indios , se colige , que estos diez y nueve , ó veinte Pueblos tienen tréinta mil Tributarios en ambas Jurisdicciones. La quinta assercion es tambien el assumpto , y conclusion principal del Informante , y tendra la verdad que le permitieren los antecedentes falsos de que la deduce. Es falsa la primera assercion ; pues aunque Dom Juan Bazan hallò diez mil y quinientos à once mil Indios en los trece Pueblos , no hallò , ni dice que hallò ese numero de Tributarios , sino que estos eran todos los Indios que hallò ; y de ellos se ha de sacar un buen numero reservados , como son los que no llegan à diez y ocho años ; los que tienen y à cincuenta ; los Caciques , y sus primogenitos : los enfermos habituales , y otros , que Vuestra Magestad reserva por sus Reales Cedulas.

Tambien es falsa la segunda assercion ; pues es constante , y manifiesto , que los Pueblos pertenecientes à Buenos-Ayrès , fuera de aquellos trece , no eran diez y nueve , ó veinte , sino solos diez y siete el año de 1715 , quando empadronò Dom Juan Bazan ; ni el de 1730 , quando informò Dom Martin de Barua.

MEM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

1737.
MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

Tambien es falsa la tercera assercion, que algunos de los diez y siete Pueblos pertenecientes à Buenos-Ayrès, tuviessen el año de 1715, mas Indios, que qualesquiera de los trece Pueblos que pertenecieron al Paraguay ; pues solo uno era (San Nicolas) entre aquellos diez y siete, el que excedia à qualquiera de los trece : mas fuera de este havia entre los trece, tres (San Ignacio Guazu , Itapua , y Loreto) que excedian en mucho à qualquiera de los restantes diez y seis pertenecientes à Buenos-Ayrès.

Tambien es falsa, è inconceptibile la quarta assercion ; pues aunque passaramos por las falsoedades antecedentes, quien podra concebir, que dando trece Pueblos diez mil y quinientos Tributarios, ayan de dàr veinte Pueblos (en corta cantidad mayores) el numero de veinte y nueve mil y quinientos Tributarios, que son los que faltan para el pretenso numero de quarenta mil ? Verdaderamente , que si trece me dàn diez mil y quinientos, infaliblemente me han de dàr veinte iguales à aquellos trece el numero de diez y seis mil ciento y cinquenta y tres, que juntos con los diez mil y quinientos, hacen veinte y seis mil seiscientos y cinquenta y tres. Dense à estos veinte Pueblos mil Indios mas, que parece bastante para la corta cantidad en que dice exceden algunos à los otros trece ; con que nos quedan por buena cuenta veinte y siete mil seiscientos y cinquenta y tres Tributarios ; y los doce mil trescientos y quarenta y siete , que faltan para el numero de quarenta mil, que el Informante afirma

haver, donde estan , ò de donde los sa-
caremos ? Verdaderamente , que el amor
al Real Erario hizo passar de punto el
desvelo del Arbitrista , dexando à un lado
la arithmeticá , y la razon.

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

Por tanto , aun permitidas todas las falsas
suposiciones , ò posiciones del Informante ,
es evidentemente falsa su conclusion , y
quinta assercion , de que los Indios de
tassa de todos los Pueblos , que estaban à
cargo de la Compañia en ambas Jurisdic-
ciones eran en numero de quarenta mil el
año de 1715.

Y para informar à Vuestra Magestad
plena y sinceramente de lo que en este
punto ay , debe decir à Vuestra Magestad
el Suplicante , que el año de 1715 , eran
todos los Pueblos precisamente treinta ; las
Familias veinte y seis mil novecientas y
quarenta y dos ; las Almas ciento y diez y
seis mil quatrocienas y ochenta y ocho .
Y el año de 1730 , en que informaba Dom
Martin de Barua , eran los Pueblos los
mismos , ni mas , ni menos ; eran las
Familias veinte y nueve mil y quinientas ;
las Almas ciento y treinta y tres mil ciento
y diez y siete . Debe tambien decir , que
jamás en los dichos Pueblos han llegado
las Familias à treinta y un mil : Que con
calamidades , y pestes continuas , fugitivos ,
y guerras , padecen frequentemente estos
Pueblos grandes menguas , como en la que
se ven oy ; pues haviendo el año de 1732 ,
llegado las Familias à treinta mil , oy no
llegan à veinte y tres mil , como consta de
los padrones , que se acaban de hacer de

1737. todos los treinta Pueblos por sus Curas :
 MÉM. DU P. con certificacion jurada de ellos sobre su
 JACQ. D'AG. legalidad. Debe assimismo decir, que de
 AU ROI C. qualquiera numero de Familias , que se
 pongan, se deben sacar muchos reservados
 de tributo, por lo que arriba dixo , y tiene
 dispuesto Vuestra Magestad y esta en pos-
 session y practica aprobada por vuestras
 Reales Cedulas ; por lo que , aunque oy
 se hallen en estos treinta Pueblos veinte
 y dos mil Familias , no son los que deban
 tributar mas que diez y nueve mil Indios ,
 con poca diferencia.

Despues de esto entra el Informante al punto de los tres Corregidores Espanoles en los treinta Pueblos , y expresa haver mu-
 chos , y graves inconvenientes , que se
 siguieran de ello ; y aun el poner un Corre-
 gidor Espanol para los siete Pueblos , que
 nombra , y llama immediatos à la Af-
 sumpcion , lo tiene por dificil se pueda con-
 seguir. Supone ser los Indios sumamente
 faciles : y siendo esto verdad , se vé quanto
 trabajo havrà fido en los Doctrineros el
 mantenerlos y conservarlos constantemente
 en la Fé , buenas costumbres , y recono-
 cimiento à su Rey , y Señor natural por
 mas de ciento y cincuenta años ; quando-
 vemos otras Naciones , aun Europeas , que
 en mucho menos tiempo han dado bueltas
 en la Fé debida à Dios y sus Señores .

Dice el informante , que dichos Indios ,
 desde su primitiva , hasta el presente , estan
 entregados à la Compañia . Si este estar en-
 tregados dichos Indios à la Compañia des-
 de el principio quiere decir , que los Se-

ñores Catholicos Reyès los encargaron à la Compañia , para que los convirtiesse à Dios y a su Real servicio , y que desde entonces , y hasta ahora Vuestra Magestad se los tiene encargados para que los assista , y instruya , y cuide , assistiendo con Real beneficiencia y con impensas de su Real Erario para la conducion , y manutencion , de los Missioneros : en este sentido dice verdad. Si quiere decir , que desde el principio estos Indios voluntariamente se entregaron , y lo estan hasta ahora à los Missioneros de la Compañia , que con sumos trabajos , y fatigas , con milagros , y con el derramamiento de la sangre de muchos à manos de Infieles Apostatas , y malos Christianos , los solicitaron , y atraxeron al servicio de Dios , y de V. M. tambien dice bien.

Si quiere decir , lo que quizà dirà , (y es porfiada mania de algunos emulos embidiosos) que los Espanoles , con sus armas , y diligencias , conquistaron estos Indios , y ya conquistados , y sujetos , los entregaron à la Compañia ; esto es muy falso , ni se hallará escrito , ni Historia indiferente , y fide digna que lo diga ; habiendo muchas que digan lo contrario , y lo dirán mismos Indios ,

Prosigue el Informante , que estos Indios no tienen otro conocimiento , ni reconocimiento , que à sus Provinciales , y Curas . Es decir , que ni conocen , ni hacen caso de Dios , ni de sus Santos ; ni de Vuestra Magestad , ni sus Ministros , y Gobernadores. Si Vuestra Magestad con su Real

1737.

MÉM. DU P.

JACQ. D'AG.

AU ROI C.

1737. Consejo, con sus Virreyes, Audiencias ;
Gobernadores, Obispos, y demás Ministros, y Prelados, y todos los demás preciados de sabios, y justos no condenarán esta injusta calumnia, el mismo que la profiere la debiera condenar, para no condenarse ; pues es publico, y le consta à el mismo, que à mas d^e la buena nota de Christianos, estàn empleados en continuos obsequios, y servicios, de Vuestra Magestad (de que se darà papel à parte). Al menor orden, insinuacion, ó Carta misiva de vuestros Gobernadores, salen apresurados de sus Tierras, Pueblos, casas, mugeres, è hijos, los dos, los tres, los quatro, y los seis mil Indios, todo à su gasto, costo, armas, y cavalgaduras, si las tienen, y sino à pié, y esto con alegría, y caminar docientes, trecientas, y mas leguas, y esto para padecer, para pelear, y morir por Vuestra Magestad, y esto sin ningun sueldo, ni estipendio : servicio, qual ningunos Vassallos del Mundo haràn à su Señor : Y despues de esto dice, Señor, vuestro Informante, que estos Indios no conocen, ni reconocen fino à sus Provinciales, y Curas.

Le consta al Informante, que todos los años acuden los Indios con los nombramientos de Cabildos à vuestros Gobernadores, para que los confirmen. Le consta, que los Gobernadores van à los Pueblos de los Indios, quando, y como quieren, visitan, mandan, y disponen como les parece, y los Indios les obedecen. Le consta, que al Corregidor Indio del Pueblo de San

Ignacio Guazu , que es la puerta y passo del
 Gobierno del Paraguay para el de Buenos Ayres , embiaban los Gouvernadores del Paraguay sus ordenes , y mandamientos , y el Indio Corregidor los executaba , y daba cumplimiento puntualmente. Le consta , que quando vienen los Gouvernadores nuevos , van todos los Indios Corregidores de los Pueblos à darles la obediencia. Le confia , finalmente , que en todo , y por todo hacen los Indios quanto vuestros Gouvernadores , y legitimos Ministros les mandan para vuestro Real servicio. Què mejor instruidos puede V. Mag. tener , ni querer estos sus pobres Indios , y què mas respetosos? Pues con que verdad dice el Informante , que estos Indios no conocen , ni reconocen sino à sus Provinciales , y Curas?

Quisiera el Informante , y otros muchos , que les Indios professassen vassallage , servicio , y acatamiento , no solo à V. Mag. sino à cada uno de ellos como particular , y aun à sus criados , y esclavos : de suerte , que aunque sea un medio Espaniol , ó Mestizo , ó tenga tres quartos de Indio , si un Indio neto de estos no se le humilla , y hace lo que al otro se le antoja , luego recarga sobre el probre Indio , que es un barbaro , mal criado , que no respeta al Espaniol , que no es Vassallo del Rey , ni reconoce mas que à su Cura ; porque esta , Señor , es la estrella fatal del pobre Indio , que ha de ser Vassallo , Criado , y Esclavo , y aun jumento de quantos quisieren servirse de él . Y si V. Mag. poderoso , y piadoso , no contrasta el curso de esta universal violencia ,

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'Ae.
AU ROI C.

1737. infaliblemente , y en breve se verà sin Indios estas Provincias , como ya se vèn otras
MÉM. DU P. muchissimas.

JACQ. D'AG. AU ROI C.

Prosigue el Informante , que de qualquiera movimiento , ó novedad , que V. Mag. quisiere hacer en el Govierno presente de estos Indios , poniéndoles Corregidores Espanoles , se amontarán , ó dispondrán se amontén . El que estos Indios , á lo menos en grandissima parte se amontarian , ó perderian de sus Pueblos , poniéndoles tales Corregidores , es mas que probable ; no por los fundamentos del malicioso Informante , sino porque esta es generalmente la experiencia , que tales Corregidores son los que han acabado muchos Pueblos , por las razones , ó sinrazones que todos saben , y estos Indios no ignoran . Tambien ayudaria á su levantamiento ó perdicion , la suma facilidad de ellos , que dice el Informante ; y el haver estado siempre , y estar con los Missioneros de la Compañía , que los ganaron , y los defendieron , los mantienen , defienden , y tratan como verdaderos y amorosos Padres , se les hiciera durissimo è intolerable el estar á otro trato , todo de rigor . Y caso que por su facilidad , y para experimentar , baxaran el cuello de este yugo de Corregidores , sin duda que su aspereza , y experimentado peso , los exasperaria , y obligaria á sacudirlo con irremediables daños de todas estas Provincias .

Lo que dice el Informante tener entendido , que los parages de estos Pueblos son dispuestos para que los Indios se amonten , es así : pero en esto convienen estos para-

1737.

ges con los de la Assumption , Villa-Rica ,
Curuguati , Corrientes , Santa-Fé , y casi
todas las Ciudades , y Pueblos de estas Pro-
vincias ; pues vemos cada dia , que de ellas
se amontan Esclavos , Indios , Españoles ;
y algunos de mas obligaciones , y no ay
Justicia , ni poder para cogerlos , ni redu-
citos : y en las inmediaciones de casi todas
estas Ciudades ay parcialidades de Infieles ,
que son asylo de quantos à ellos se acogen ;
y entre ellos , y con ellos , buelven à in-
festar , y hostilizar las Ciudades , y Tierras
de Españoles : lo que generalmente hacen
muy à su savio , y con toda indemnidad . A
lo que dice el Informante , que si V. M. de-
terminàra la possession de estos Corregido-
res , y los Indios por esta novedad en el
Gobierno se amontaran , no se podrian sujetar ,
y esto por estar sus Pueblos tan dis-
tantes de los Españoles : se responde que es
verdad , que en tal caso se amontarian estos
Indios , y que de ninguna suerte se podrian sujetar
por los Españoles de estas Provin-
cias ; y que para esto ayudaria mucho la
distancia de sus Pueblos de las Ciudades de
Españoles . Pero yerra el Informante en
querer persuadir , ni aun pensar , que si es-
tos Indios estuvieran arrimados à las Ciu-
dades de Españoles , podrian estos sujetarlos ,
caso que se alzassen por la mudanza en
el Gobierno . Lo que certisimamente suce-
diera entonces fuera , que mas presto aca-
barian los Indios con los Españoles , y sus
Ciudades . Para què es discurrir contra la evi-
dencia , y experiencia de que le consta bien
al Informante ? En la Assumption mantie-

MÉM. DU P.

JACQ. D'AEG.

AU ROI C.

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. E'AG.
AU ROI C.

nen amistad con los Infieles Payaguas, que en vivos cueros, y con sumia indecencia andan por las calles, entran à las casas, y entrados de las Señoras, entran en las Iglesias, y hacen mil maldades, y befas á los Españoles. Poco menos insolentes están en las Corrientes otros Payaguas, y los Charruas; y en Santa Fé Charruas, y Abipones. Y en medio de tantas indecencias, befas, y agravios, que padecen los Españoles en sus mismas casas, en los caminos, Campañas, no ay Español particular que se arreva à castigar á alguno de estos Barbaros; porque si se enojan, si rompen la amistad, aunque tan indecente, y gravosa, embarazarán todos los caminos, acometerán las Estancias, y las mismas Ciudades, y las acabarán, como han hecho con muchísimas, sin que los Españoles puedan, no solo sujetarlos, pero ni aun defenderse á sí, ni á sus mugeres, y hijos; y esto, siendo quatro Indios, y teniéndolos junto á sí. Otros quatro se puede decir que son los Indios que asfixian las Ciudades del Tucumán, en tal manera, que no solamente tienen totalmente impedidos, ó sumamente arrengados todos los caminos, que solían ser del Perú, sino que de pocos años á esta parte han sido tan continuas, y numerosas las matanzas y cautiverios de los Christianos, que no solamente han obligado á despoblar grandes y fertiles Distritos, y Partidos de Tierras, si no que han como bloqueado las mismas Ciudades, despues de haber hecho matanzas de dia claro, á vista de las mismas, y

as han puesto à algunas en tal angustia,
que no puede una persona de noche salir
con seguridad fuera de la Ciudad, ni aun
penas de su casa, sin peligro de Indios.

1737.

MÉM. DU P.

JACQ. D'AG.

AU ROI C.

Y si alguna vez, que no son muchas, se
animan los Españoles à perseguir y castigar
los Indios, muchos se huyen de la Tierra, ó
se esconden, por no ir à la entrada; otros se
buelven del camino: à veces, y no pocas,
se amotinan, ó desavienan con los Cabos,
ó estos entre sí, y se desvanece todo antes
de llegar al Enemigo. Otras, quando lle-
gan allá, el Enemigo les quita la Cavalla-
da, dexandolos à pie, y se buelven à casa
como pueden; Otras y muchas veces se
buelven con muchos menos de los suyos,
aun de Soldados arreglados, y à largas jor-
nadas. Rarissima vez se oye, que el Espa-
ñol aya muerto, ó cogido un Indio, ó al-
gunos Indios: quando oímos cada dia, y
es así, que el Indio mató, y cautivó vein-
te, treinta, cincuenta, ciento, y alguna
vez ciento y veinte, y otras mas de tre-
cientas almas Christianas; y se puede afir-
mar, que para cada Infiel que el Español
mata, ó cautiva, corresponden mas de
20 ó 30 muertos, ó cautivos Christianos:
Y si no, diga el Informante como le fué en
las entradas que hizo?

Y hace juicio serio el Suplicante, que
todos los Indios de armas que hostilizan
estas tres Provincias, no llenan el numero
de cinco mil: pues si solos cinco mil, re-
partidos en tres Gobiernos, y Provincias,
no solo no son sujetables, y castigables de
los Españoles, no obstante que los tienen

1737.
MÉM. DU P. se vén consternados , acosados , ahuyentados
JACQ. D'AG. dos de sus Tierras , y sin esperanza de mejor
AU ROI C.

bien cerca , sino que antes los Españoles
y muchissimo menos si fueran ciento y cincuenta mil , como dixò su antecesor , aunque ambos hablaron muy *sin conocimiento formal de causa* , esto es , sin verdad , ni aun verisimilitud : y aun muchissimo menos se pudiera defender el Español , si estos veinte y dos mil se juntaran contra el (como se juntarian , como contra comun Enemigo) con los cinco mil que ahora lo arruinaron , ó con alguna Nacion Estrangera , como lo estan oy los Minuanes con los Portugueses . Todo esto se ha dicho , para que vea el Informante , quan futil es su pensamiento , ó imaginacion , de que si los quarenta mil Indios estuvieran cerca de los Españoles pudieran ser sujetos , caso que se levantassen .

Fuera de que , no dicen que ellos los conquistaron quando estaban remotissimos , y dispersos en sus fragocidades , è impenetrables montañas ? Pues por què ahora que estan muchissimo mas cerca , y en lugares claros y despejados , con caminos abiertos carreteros no los pudieran sujetar ? Y por què no

pudieron conquistar los Indios de San Ignacio Guazu, que estaban bien cerca, y menos de cinquenta leguas? Y assi es cierto, que los Espanoles no pudieron conquistar de estos Indios los de cerca, y menos los de lejos; y consiguientemente no pudieran sujetar, ni los de lejos, ni los de cerca, si una vez se levantaran. De passo puede ver el Informante, quanto mas pudieron los pobres Missioneros, que con la cruz y paciencia, en increibles e inmensos trabajos, discurrendo por Provincias remotissimas, Bosques, Pantanos, y Rios impenetrables á otra fuerza, ganaron, juntaron, amansaron, y reduxeron á Dios, y al servicio de V. Mag. tantos Barbaros Idolatras, Caribas, y Fieras, que no los Espanoles con sus armas; pues haviendoselos sacado á limpia, y descombrado, y traídoselos tan cerca, aun dice que los Espanoles, si los Indios se levantan, no los podrán sujetar, porque están lejos.

Fuera de que, si quisieran acercar mas al Paraguay los trece Pueblos que les pertenecieron, donde los pusieran? Si aun confinan las Estancias de los unos con las de los otros, con solo el Rio Tebiquari de por medio, teniendo los Espanoles poblada toda su Tierra, que tienen habitable, y libre del Enemigo que los ciñe y estrecha, y por esto no caben; y por no caber, y por los Enemigos, se baxan y ausentan muchissimos á las Provincias de abaxo, y hasta el Perù, y Chile. Pues si se les acercaron los trece Pueblos passando el Tebiquari (teniendo, como tienen, mas que doblada

1737.

MRM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

1737.

MÉH. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

gente que la Provincia del Paraguay) co-
mo estuvieran, y se mantuvieran ?

Acerca de las distancias de los trece Pue-
blos, que pertenecieron al Paraguay, en-
tre sí, y respecto del mismo Paraguay; y de
los diez y siete de Buenos Ayres, entre sí,
y respecto del mismo Buenos Ayres, dice
muchas falsedades, como quien no ha visto
sino uno, dos, ó tres Pueblos, ni ha que-
rido informarse de quien los ha visto, y con
verdad se lo pudiera decir. Lo que el Supli-
cante (que por Superior, y Provincial, y
Missionero ha estado muchas veces en to-
dos los Pueblos) debe decir à V. Mag. es,
que no ay ninguno entre los treinta Pue-
blos, que diste de otro cien leguas. Debe
decir tambien, que los mas de los Pueblos,
por las sabidas persecuciones de los Mama-
lucos del Brasil, con licencia vuestra, y de
uestros Ministros, con grandissimas fati-
gas de los Missioneros, y fallecimiento y
perdida de muchissimos dc estos pobres, se
sacaron de sus originarias tierras distantis-
simas, donde fueron primero hallados,
convertidos, y fundados, y se traxeron
mucho mas cerca de las tierras donde oy
están los Espanoles; y aqui, sin mucha
dificultad, ni incomodidad, los visitan
uestros RR. Obispos, y los pueden visitar
uestros Gobernadores.

A los daños, que se predicen à estas Pro-
vincias, y Reyno, caso que estos Indios,
ó por mudarles el Govierno, ó por otra
causa, se levantarán, se rien algunos va-
lentones, y dicen con desprecio, que estos
Indios no son para las armas, ni para pelear,
sino

sino para arar y cabar. Lo cierto, Señor, es, que estos Indios, desde antes que el Español los conociesse, se llamaban *Guaranis*, que quiere decir Guerreros. Lo cierto es, que dieron muchissimo que hacer al Español, y este nunca los pudo conquistar. Lo cierto es, que si alguno de estos, apostatando, se mezcla con los Infieles, que affigen estas Provincias, se porta con conocido arrojo y valor, y muchas veces viene entre los demás de Cabo, ó Gefe. Lo cierto es, que en las dos veces, que los Portugueses fueron echados de la Colonia, y en otras funciones militares de vuestro Real servicio, han merecido, grandes alabanzas de vuestros Gobernadores de Buenos Ayres; y que con estos Auxiliares, y pocos Soldados arreglados, han confiado desbaratar, e impedir qualesquiera intentos de Estrangeros Europeos; y que los Portugueses principalmente temen este nervio, assí por las dos dichas expulsiones de su Colonia, como porque antiguamente en el Rio Uruguay destrozaron plenamente una partida de mas de docientas y cincuenta Canoas, y mas de mil y novecientos Portugueses y Tapis en ellas, que venian à matar y cautivar Indios; despues de lo qual jamás se han atrevido à inquietarlos. Ellos han defendido sus tierras y Pueblos, de los Barbaros Infieles, sin ayuda de nadie.

Y fuera de otras valerosas acciones passadas, en los años, y dias presentes, en las turbulencias de la vecina Provincia del Paraguay, han mostrado estos Indios, que son para mucho, y que tiene V. M. en ellos

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

mayormente freno necesario para contener en su obediencia y servicio à los que por mas obligaciones no debieran necessitarlo, y por olvidados de ellas se han propasado á los mayores desafueros, de que V. M. estará informado. Por ultimo, los mismos Señores Reyes vuestros Progenitores, y V. M. mismo, informados del amor y valor, con que se han portado, y desempeñado en las funciones de su Real servicio, han despachado sus Reales Cédulas, dandoles, y mandandoles dar las gracias, como consta por las mismas.

Pero dado que estos Indios, aunque V. Mag. les ponga con efecto los tres Corregidores Espanoles (que es la parte, y punto del Informe en que aun vamos), de si no se movieran, ni inquietaran, ni amontarán, sino que sujetos, obedientes, y rendidos se ajustarán en todo á vuestra Real disposicion, todavia no havia nada hecho; por que en este caso dice, Señor, vuestro piadoso Informante D. Martin de Barua, los mismos Missioneros con sus Superiores dispondrán que se amonten. Esto es, lo que los Indios de si no hicieran, ellos se lo harán hacer: ellos infieles á Dios, traydores á V. Mag. olvidados de sus obligaciones, rendidos á su despecho y venganza, dispondrán y trazarán, que los Indios ya Christianos, fieles, y leales Vassallos de V. Mag. reducidos por sus Mayores, se amonten, se vayan á sus antiguas selvas, se buelvan á sus Idolatrias y hechizos, al deboro de humanas carnes, y a la impune transgression de todos los Derechos Naturales, Divinos,

y Humanos ; à que se pierdan para siempre sus almas , y las de sus descendientes , y en ellos queden frustrados y vanos los meritos , 1737.
 Passion , y Muerte de Christo , y el precio de su Divina derramada Sangre , é inutiles y restañadas las Fuentes Sacramentales , que riegan este Paraíso .

Todo esto no obstante , ellos *dispondrán* que los Indios *se amonten* , y tambien se pierdan de V. M. , y con ellos tantos mil-
 lares , y aun centenares de millares de pe-
 sos , que salieron de vuestro Real Erario ;
 por la suma piedad y liberalidad vuestra ,
 y de vuestros Progenitores , para conducir
 y mantener Evangelicos Operarios , princi-
 palmente de su Religion . Y lo que mas es ,
 queden burlados aquel zelo , anhelo , y an-
 sia vuestra , y de todos los Catholicos Reyes ,
 expressados infinitas veces en Cedulas , Res-
 criptos , Instrucciones , y de otras maneras ,
 de que los Indios se conviertan , sean y
 permanezcan verdaderos Christianos Catho-
 licos ; y no solo dexen estos Indios à V.
 Mag. sino que se junten , y unan con los
 Infieles , y otros Enemigos vuestros , ó ellos
 por si solos acometan vuestras Ciudades y
 Provincias , las inquieten , y molesten ; y si
 es possible , las pierdan , y con ellas perdais
 una parte de vuestra Real Corona . Nada
 de esto detendrá á estos Religiosos , ingra-
 tos , perfidos , y ruines Vassallos vuestros ,
 sino que con todo atropellarán y dispondrán
 que *se amonten* los Indios .

Y sobre infieles à Dios , y traydores à V.
 Mag. se olvidarán de sus obligaciones , y
 de si mismos , y de lo que su santo Institu-

1737. to , su Religion , y Santo Fundador miraron como principalissimo blanco , que es la conversion , perfeccion , y salvacion de las almas ; lo que sus Generales , escogiendo y embiendo providamente de cañi todas sus Provincias de Europa Missioneros fervorosos y Apostolicos , y con otras exquisitas diligencias y desvelos , tanto an deseado , procurado , y adelantado ; y lo que estos mismos Missioneros con tanta paciencia , sudores , fatigas , trabajos , lagrimas , y consu misma sangre , como ellos dicen , conquistaron , ganaron , y reduxeron : Todo esto , Señor , sin honra suya , sin verguenza , ni temor de Dios ni de vos , lo perderán y abandonarán , furiosos , despechados , y vengativos los presentes Doctrineros , y sus Superiores en el Paraguay , disponiendo que los Indios se amonten .

Este elogio , Señor , ha merecido la Compañía de Jesus (que se puede llamar vuelstra , por la singular proteccion , y amor , que siempre à V. Mag. ha debido) de Don Martin de Barua , vuelstro Informante y Gobernador ; y es elogio , que no lo ha oido ella desde su fundacion , aun de sus mayores enemigos , y que por todos caminos la tiraon à infamar , y arruinar : porque si dixeron , que los Jesuitas eran enemigos de Dios , alli mismo les conceden que se arrimaban , lisongeaban , se introducian al Estado , y con toda arte y maña se hacian , y querian parecer ser todos de los Reyes . Y si alguno dixo , que ni temian Dios , ni Rey , po se atrevió à negarles que se tuviessen à si mismos , y con arte , y dissimulada pa-

MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

ciencia diessen lugar al poder para no quedar sin honra , perdidos y deshechos. Pero Don Martin de Barua , todo lo excedió , diciendo , que si V. Mag. pone Corregidores Españoles en los treinta Pueblos del Paraguay , sus Missioneros Jesuitas han de revolver contra Dios , contra V. Mag. y aun desesperados , contra si mismos.

Dios juzgarà entre ti , y mi , dixo San Athanasio al Emperador Constantino : así juzgarà Dios un dia entre Don Martin de Barua , y los Jesuitas del Paraguay , y se verà quien fuè infiel à la Divina Magestad , quien fuè desleal à la vuestra ; y quien precipitado faltò à si , y à sus obligaciones. Si fuera decente y conveniente , que los Jesuitas del Paraguay vinieran con Don Martin de Barua à la inmediata contienda sobre fidelidad , quizà halláran entre sus preteritos , lo que él se puso à adivinar entre los futuros de estos , y jamás lo podrá hallar : pero mejor es callar , lo que todo el Mundo rebienta por decir.

Entre tanto , Señor , no se cree , que los Jesuitas del Paraguay tengan , ni ayan tenido jamás con V. M. el grado de desestimacion , que en vuestro Real animo pretende el Informante imprimir. Tendrá presente V. M. que en menos de ocho años , que van desde Agosto de 1724 , hasta Febrero de 1732 , fueron dos veces violentamente arrojados de su Colegio del Paraguay , con la desatencion è impiedad , que lo pudieran ser de los Turcos , ó Calvinistas , ó de otros semejantes. Y aunque los ejecutores de estas sacrilegas impietades quisie-

1737.

MEM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

1737.
MÉM. DU P
JACQ D'AG.
AU R. C.

ron cohonestar su hecho , amontonando calumnias , y pretextando delitos , de que (aunque los huviera , y lo fueran) ellos no pudieran ser Juezes ni Ministros , les consta à los Jesuitas haver sido tales acciones de suma desaprobacion , y desagrado de V. Mag. Lo que , con ver publicamente castigados , como desleales , muchos de dichos agresores , complicados en otros delitos contra V. Mag. dà manifiestamente à entender , que los Jesuitas del Paraguay salieron inocentes , y por leales à V. Mag.

Tambien tendrá presente V. Mag. que en mas de ciento y treinta años , que comenzaron à estar estos Indios con estos Padres , y estos Padres con estos Indios , jamás se ha visto en los unos , ni en los otros sombra de deslealtad , teniendo siempre por enemigos à los que son vuestros , y apartandose promptos , y apartandolos de si , como obstaculo à sus intentos , los que de vos se apartaron . Siempre merecieron de vuestros Progenitores , y de V. Mag. agrado , decimiento y reconocimiento de leales , sin que Vuestra Magestad , ni sus Progenitores se ayan mostrado deservidos de ellos , ó mal servidos : fortuna , que tambien han merecido estos Indios con estos Padres , de todos vuestros Reales fieles Ministros ; y se espera , que ni la desmerecerán , ni carecerán de ella en adelante . Y no es , Señor , despues de otras muchas , pequeña , sino grande prueba de lealtad de estos Padres , y de estos Indios , el que Don Martin de Barua , empeñandose con todas sus fuerzas , malicia , y arte , à buscarles deslealtad ,

no la aya podido hallar de preterito , ni de 1737.
presente , sino diciendo mil falsedades , co-
mo se ha visto , y verà ; y por tanto , se MÉM. DU P.
eche à pronosticar y adivinarla en futuro JACQ. D'AG.
condicionado , diciendo , que si tal huvie- AU ROI C.
ra , sucediera tal .

Pero , Señor , bolviendo à los Corregidores Espanoles , si V. Mag. oïdas , y alta-
mente comprendidas las razones , que por
ambas Partes se traen , aun juzgare , y de-
terminare que se pongan , puede V. Mag.
estar seguro , que los Missioneros nada dis-
pondrán , y con todas sus fuerzas procura-
rán , que V. M. sea enteramente obedecido .
Y si sucediere (lo que nunca Dios permita)
que dichos Indios tumultuaren , los Mis-
sioneros los procurarán sofsegar en quanto
les fuere posible ; y si sus razones y autho-
ridad nada consiguieren , y algunos de vuef-
tros Vassallos huvieren de morir , los Mi-
sioneros morirán los primeros en servicio
de V. M.

Prosigue el Informante , y despues de ha-
ver dicho , que por la novedad , y movi-
miento ya tratado , tienne por dificil se pue-
da conseguir el poner y mantener un Cor-
regidor Espanol en los siete Pueblos mas
cercaos al Paraguay , à quien se pudiera
recurrir en qualquiera accidentes , dice
assi . *A que se añide , que con este conoci-
miento no havrà quien apetezca el Corregi-
miento , recelando principalmente de las ma-
ximas de los Doctrineros.* Repite y se rati-
fica Don Martin de Barua , en que los
Doctrineros fueran peores que los Indios ,
y que el Corregidor que se pusiera , aun

1737.
MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
.AU ROI C.

que debiera guardarse, y velar sobre si y sobre los Indios, pero mucho mas, y principalmente debiera guardarse de los Doctrineros, que como hombres sin temor de Dios, ó harán amontar à los Indios, ó de otra fuerte maquinaria contra su honra, y vida : y esto lo harian los Doctrineros por sus maximas, para desembarazarse, quitarse de ese Commandante, ser absolutos, y sin testigos, para vivir como quieren, disponer libre y despoticamente de la hacienda de los Indios, y otras semejantes. Así discurre de Religiosos Sacerdotes el Informante, porque sin duda así lo haria él.

Añade, que los Doctrineros con estas maximas, desde sus primeras fundaciones, han ideado ponerlas en parajes, y distancias, adonde la comunicacion y franco comercio para los Espanoles esté inhabilitado, respecto a los parajes desiertos y lexanos, en que los an fundado. Aquí se dexa ver con la malicia la necesidad del Informante ; como si estuviera en mano de los Missioneros hallar los Gentiles dispuestos para el Evangelio cerca de los Espanoles ; ó estuviera en su mano transplantar al mismo querer arregar à estas Naciones, y plantas, por una parte barbaríssimas y fieras, y por otra tierníssimas en toda creencia y docilidad, arrancandolas de sus originarios patrios suelos (lo que no es conforme à la mente de Vuestra Magestad), y arrimandolas à los Espanoles, cuyo servicio, y trato aborrecen ellos mas que la muerte, por el mal trato, y acabamiento, que veían de otros Indios, que antes se les

havian sujetado : como sino bastara , que _____
 los Missioneros instruyessen à los Infieles en 1737.
 la Fè , y servicio de Dios , y de Vuestra MÉM. DU P.
 Magestad , sin instruirlos tambien en el JACQ. D'AG.
 servicio y comercio cos los Espanoles? ó AU ROI C.
 como si no fuera lícito , ni válido el Bau-
 tismo , sino con la precisa condicion de
 dicho comercio y servicio , y de acercarse
 al Espanol , para que este lo tuviese mas
 libre , franco , y commodo ?

Dexase ver aqui , que lo que debiera ceder en suma alabanza de los Missioneros , que siendo tan bien nacidos , como el Informante , y muchos muy Nobles , tiernos , y muy delicados , dexaron sus Provincias , padres , y parientes , y se entraron por esas remotissimas Selvas y Breñas , Ríos , y Pantanos impenetrables , que el Informante llama *parages désertos , y lexânos* , todo lleno de Tygres , y de otras bestias nocivas , y fieras , caminando à pie , y muchissimas veces descalzos , y desnudos , hambrientos , y enfermos , sin ningun remedio , ni consuelo humano , solo por convertir à Dios aquellas almas , y parando , reduciendolas , enseñandolas , bautizandolas , y quedandose con ellas donde las hallaban , viviendo entre ellas , con los mismos peligros , e incomodidades para conservarlas por Dios , y para el reconocimiento de V. M. Todo esto , Señor , digo , que debiera ceder en suma alabanza de aquellos pobres Missioneros , hombres pròdigos de sus vidas , por ganar las agenas , fieles Ministros del Evangelio , dignos y reconocidos Vassallos vuestrtos , todo se les attribuye à maxi-

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

mas, ideas, trayciones, y deslealtades.

El comercio que el Español puede tener con el Indio sin ruina de este, yà lo tiene; pues los frutos vendibles de que los Indios no necessitan para su uso, y necessitan de venderlos ó permutarlos por otras cosas, que en sus Pueblos no tienen y necessitan, para pagar el tributo à V. M. para el adorno de sus Iglesias, estos, los mismos Indios los conducen à los Puertos, y Tierras Españolas, donde los Españoles los gozan comprandolos, ó permutandolos por manos de los Procuradores Religiosos, que con escrupulosíssimo zelo cuidan de los bienes de los Indios, y Pueblos, dando à cada uno con exacta razon y cuenta lo que le pertenece. Estos frutos los embian los Curas, y à estos remiten los Procuradores el producto, y lo que se les pide; y los Curas los expenden precisamente cada uno en su Pueblo, con sus Indios, con sus Iglesias, con sus Pobres, y con todos los demás menesteres de sus Pueblos, menos con los suyos propios, que para estos no puede tomar nada de esto, so gravíssimas prohibiciones de todos los Superiores, porque Curas, y Compañeros son assistidos precisamente con el Synodo que V. M. les señala, administrado por los Superiores inmediatos de Missiones.

Tambien los Españoles vienen libremente à algunos Pueblos, traen sus frutos, ó generos, y los Curas los compran, ó permutan con los frutos del Pueblo; y lo que así adquieren los Curas de los Españoles, ó de otros, lo distribuyen, y gastan

precisamente en sus Pueblos en la manera
dicha.

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AQ.
AU ROI C.

Y debe el Suplicante decir à Vuestra Ma-
gestad como? de donde? y que frutos del
Pueblo son estos, que los Curas, y los
Procuradores administran? Y pasa, Señor,
assí: A mas de las sementeras, labranzas,
y plantaciones, que cada Indio en parti-
cular beneficia para sustentar y vestir su
familia (que generalmente no les alcanza,
ni con mucho) dispone el Cura que hagan
algunos algodonales grandes, que se ha-
cen en comun, algunos tabacales, y al-
gunos yervales. Hecho el lienzo, el ta-
baco, y la yerva, con mucha solicitud y
trabajo de los Curas, del lienzo viste à
los pobres, viudas, huérfanos, araganes,
y otros que no tienen con que vestirse:
Del tabaco, y yervales dà à ellos todo el
año. Lo que sobra de estos tres renglones,
lo vende, ó permítela el Cura en la forma
que se dixó. Lo mismo hace si tiene, ó le
sobra algun otro fruto, aunque, fuera de
lo dicho, no ay cosa de consideracion:
ni los tres frutos dichos se cogen igual-
mente en los Pueblos, pues en algunos se
coge poco, y en otros nada, ó casi nada.
En algunos Pueblos van muy lejos à los
montes con mucho trabajo, costo, y por
mucho tiempo, à hacer, y traer yerva
para su gasto, y lo demás que necessitan.

Ahora el Informante, y otros, no se
contentan con este comercio, (que es el
que hasta ahora ha mantenido estos Pue-
blos) lo quisieran franco, y abierto, co-
mo ellos dicen; esto es, que los Indianos

1737. fuesen à Santa Fé , y otras partes con la
MÉM. DU P. yerva, tabaco, y lienzo, y por si mis-
JACQ. D'AG. mos , sin intervencion del Procurador, lo
AU ROI C. vendiesen , y permutasen con los Espanio-
les , y con otros ; engañando estos a los
pobres Indios , y dandoles lo que vale
uno por diez , y cogiendo de ellos lo que
vale veinte por uno , como en algunas co-
sillas suyas que llevan lo hazen cada dia ,
porque el Indio es pobre, ignorante de pre-
cios , ni valor de las cosas . Quieren tambien
venir à los Pueblos , y trayendo algunas co-
sillas de ninguna monta , como cuentecil-
las de vidrio , y otras semejantes , que ellos
mismos llaman *engaños* , con ellos dexar
Indios è Indias desnudos , sin vestido , y
demàs cosillas que tienen ; y no pocas veces
el Indio hurta de aqui , y alli , aunque
sean mulas , y cavallos del comun del Pue-
blo , y algunas veces aun de las cosas de la
Iglesia , para darlas al Espanol por estas sus
buxerias , ò raterias . Este es el trato , y
comercio franco , y abierto , que los Mis-
fioneros , como Tutores , y Padres de estos
pobres pupilos , han procurado y procuran
impedir , como tan pernicioso , y porque
creen ser esta vuestra Real voluntad ; y los
que pretenden este comercio abierto , son
generalmente gente , que ninguna con-
ciencia ni escrupulo hacen de quitar al
pobre Indio quanto , y de quantas maneras
pueden , como si fueran bienes mostrencos ,
ò se huvieran dado por dexados .

Y aunque este comercio abierto por esta
parte parece tan injusto y malo , no es lo
peor que tiene : peores son los malos exem-

plos , que semejantes Tratantes , à pocas horas que esten en un Pueblo , generalmente muestran , y dexan , contra todas las buenas costumbres. Siembran sectas , y malos y perniciosos dictámenes contra sus Sacerdotes , y Curas , y los inducen , y engañan para que se vayan à Tierras de Espanoles , apartando las mugeres de sus maridos , y los hijos de sus padres ; y sucede , que como los passajeros en otras parten hurtan , y se llevan perros , así estos hurtan , y se llevan Indios , Indias , y muchachos. Ojalà , que de todo esto no se tuviera sobradæ experiencia !

Por estos , y otros muchos inconvenientes está dispuesto , que à los passajeros , en los Pueblos por donde passaren , no se les demore largo , y que segun fuere su respeto , y obligaciones , así puedan caminar mas ó menos presto. Tambien está dispuesto , que à los Pueblos de mas adentro , fuera de los quatro que llaman del Paraguay , y non son paseo , ni camino para Tierra alguna de Espanoles , no se permita passar à nadie , por los mismos inconvenientes ; los quales , aunque del todo cessaran en muchas personas de estado y respeto , pero no cessaran en los Criados , Esclavos , y otros de menores obligaciones , que suelen venir en su comitiva , y servicio. Esto no habla , ni pude con vueltrios Gobernadores , Obispos , Visitadores , Comissarios suyos , ni otros ningunos que se les ofreciere , ó quisieren embarcar à qualesquiera Pueblos , como es cierto y stà en practica ; pues saben bien

1737.
MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

1737.
MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

los Religiosos , que vuestros Gobernadores , y Obispos , y los que ellos dispusieren , pueden entrar , y salir , y caminar por donde quisieren ; y en este tiempo han estado largo en dichos Pueblos , varios vecinos del Paraguay y Villa-Rica , huidos , ó retirados à ellos , por las inquietudes de aquella Provincia . Y assimismo un vuestro Theniente de Dragones del Presidio de Buenos-Ayrès , con quattro So'dados , por orden de vuestro Gobernador Dom Bruno de Zavala , ha estado mas de un año , y andado con ellos todos los Pueblos , registrando las armas de los Indios , e instruyendolos en su uso para la expedicion de el Paraguay .

Por donde se ve , que los Jesuitas del Paraguay no quitan el comercio , y comunicacion conveniente de los Indios con los Espanoles ; y el que quitan es el que à Vuestra Magestad no agradarà por los inconvenientes representados , y otros que son tan ciertos , que vuestro Obispo de Buenos-Ayres Dom Fr. Pedro Faxardo , que viò y visitò casi todos los treinta Pueblos , informando à Vuestra Magestad , escriviò assi en 20 de Mayo de 1721 : *Reconocè , dize , diferencia de costumbres en aquellos quattro Pueblos , que estan proximos al Paraguay : y añadiò assi : Por que ciertamente el comercio de los Espanoles con los Indios es peste para estos .*

Y es tan cierto , Señor , lo que dice vuestro Obispo , que el comercio y comunicacion de los Espanoles con los Indios es la peste de estos , que Nacion , o parcialidad

Infiel , que tiene este comercio , es quasi
impossible convertirla , como la misma ex-
periencia de todas estas Provincias lo hace
manifesto. Y esperar que en el Paraguay
se conviertan los Payaguas ; en las Cor-
rientes , y Santa Fé , los Charruas , Calcha-
quis , y Abipones ; en Buenos Ayres , los
Pampas , y Minuanes ; en Cordova otros
Pampas , y en otras partes otros que tienen
este comercio , es esperanza tan à la larga ,
como la conversion de los Judios. La ra-
zon de esto son los dichos malos ejemplos
de obras y palabras de los Españoles : y los
mismos Infieles dicen , que para que se
han de convertir , y bautizar , pues basta
que sean , y vivan como viven muchos Es-
pañoles en los mismos Lugares Christia-
nos , que entre ellos viven muchos años
apostatas , amancebados con una y mas
saugeres Infieles ? Todo esto es muy ma-
nifesto , como lo es , que muchos Espa-
ñoles , y otros Christianos , quieren mas
que estas Naciones Infieles , con quienes
assi francamente comunican , persistan in-
fieles , que no que se reduzgan , por no
perder el torpe y franco cebo de sus ape-
titos , y sus leves grangerias. Por esto ,
quando algunos Sacerdotes fervorosos han
acometido à convertir estas Naciones , mu-
chos de estos malos Christianos , debaxo de
cuerda , siembran zizaña , hasta persuadir
à los Infieles maten , o echen a sus Predi-
cadores .

Por lo mismo , essos , y otros Predica-
dores , viendo frustrado su trabajo en
estas Naciones comerciantes , y fronterizas

1737.

MÉM. DU P.
JACQ: D'AG
AU RUE C:

1737.
MEM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

zas , las dexan , y alejan Tierras adentro , è incomodissimas , donde en otras sencillas , y agenas de tal comercio , suelen gozarse con el fruto de sus fatigas y zelo . Assí sucedid entre otras ocasiones , quando los Jesuitas de esta Provincia , dexando los Chiriguanos , à maravilla rebeldes con dicho comercio , entraron à los Chiquitos mas distantes , donde en siete Pueblos , y en ellos , como en doce mil Almas , prendiò , arraygò , y està fructificando la Semilla Evangelica . Preguntaron una vez al Suplicante los Chiquitos (entre quienes estuvo casi nueve años) por que los Padres havian passado los Chiriguanos que estaban primeros , è ido à ellos ? Y satisfizòles entre otras razones , con decirles , que Dios se havia ido con ellos como con los Reyès Magos , à quienes llegó , y alumbrò la Estrella , que no alumbrò ni traxo à los Indios que estaban mas cerca ; y assí como los Judios eran los Chiriguanos .

Esta es la razon de obviar esse pretendido y dañoso comercio , no cierto para ocultar la quimera de Minas de Oro que forjaron Enemigos antiguos , y sobre que mucitari algunos modernos : pues fuera de las exquisitas diligencias hechas , y Sentencias dadas contra tales Quimeristas por vuestros Ministros , mal se pudieran ocultar los brillos del oro , y mas tanto , y por tantos años : como no se ha ocultado el , que el año de 1730 , quitado de los Portugueses , traxeron al Paraguay los Payaguas , que luego corriò por manos de todos , y se dexò ver , y tocar aqui , y en Europa . Y

quando este soñado oro por si no se descubriera , lo huvieran descubierto tantos Espanoles de todos estados , Seculares , y Eclesiasticos , personas prudentes , y advertidas , que han estado en todos , ó en muchos de los Pueblos ; tantos Indios , que con Balsas , y otras Embarcaciones , y de otras maneras , baxan à las Ciudades , con tantos centenares de fugitivos , los quales todos se debe creer que son muy encamados sobre este punto de los ansiosos del oro. Y quando todos los dichos fueran capaces de ocultar todo secreto , los mismos Jesuitas Missioneros , que entran , y salen casi siempre , en tanto numero que passan de sesenta , hijos de tantas y de tan diversas Provincias y Naciones , y de los quales algunos , despues de muchos años de Missioneros , y aun Curas , han salido de la Compañia , y à veces han quedado desafectos , lo descubrieran todo , è hicieran patente.

Por donde puede Vuestra Magestad estar seguro , que este zelo de los Missioneros , en que no aya mas larga comunicacion , y comercio , de ninguna suerte es en fraude de algunos de vuestrlos Reales Derechos. Y el comercillo abierto à que anhelan , como sea de raterias y cosas sutiles , ni es capaz , ni se habla en el de Sillas , ó Alcavalias , ni otro Real Provecho. El comercio mas grueso , que de los frutos de los Indios manejan los Procuradores de Missiones , no lo huviera , ni de que , si no fuera la solicitud de los Curas : los que de ninguna suerte la tuvieran para que

1737.

MRM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

1737. los Indios baxassen con la hacienda , y los
 MÉM. DU P. Espanoles jugassen con ellos , y con ella.
 JACQ D'AG. Concluye el Informante lo que toca al
 AU ROI C. cerrado comercio , y communicacion , di-
 ciendo : *Aun el Pueblo de San-Ignacio*
Guazu , que esti con puerta , y cerrado el
camero inmediato à el , siendo preciso en el
traghin à los Espanoles el passar por dicha
puerta . les es prohibido entrar en dicho
Pueblo ; y solo puede entrar aquel , à quien
el Doctrinero le dà licencia , y no otro , aun-
que sea muy condecorado. Hasta aquí el
 Informante , que en pocas Palabras dice
 muchas falsedades , por no llamarlas de otra
 suerte . como su engañoso informe mere-
 cia. El Suplicante , Señor , ha entrado , y
 salido muchissimas veces de dicho Pueblo ;
 lo ha visitado muchas de Superior , y una
 de Provincial ; ha estado , y cuidado de el
 como Cura interino muchas veces , y ja-
 mas ha visto tal puerta , ni sabe , ni ha oydo
 decir , que aya havido. Jamas le pidieron ,
 ni diò , ni negò licencia para que los passa-
 geros passassen , ó entrassen en el Pueblo ,
 y de ordinario se hallaba con passageros de
 toda suerte en el Pueblo , en la Iglesia , y
 en el Patio mismo , sin haver tenido antes
 noticia de ellos. Una , ó dos veces oyò ,
 que se prohibió à los passageros passar por el
 Pueblo , ni cerca de el , por venir de Lu-
 gares apestados con sarampion , viruelas ,
 ó otra peste contagiosa. Los passageros passan
 muchas veces del Paraguay à las Corrientes ,
 y de las Corrientes al Paraguay , de dia ,
 ó de noche , por cerca , ó lexos del Pue-
 blo , sin que el Doctrinero lo sepa. El

Pueblo de San Ignacio no tiene muro alguno , todas ó casi todas sus calles rematan en campo abierto ; como dos leguas del Pueblo , camino de las Corrientes , ay una zanja , que , como en otros Pueblos , aunque sin camino de Espanoles , sirve para los cavallos , bacas , bueyes , y otros animales , que passan fuera de ella , no entren à comer , ó talan las sementeras : esta zanja se puede saltar à pie , y à cavallo , y esta casi ciega ; y solo obliga à las carretas , que passen por una como boca , ó portillo , en que no ay zanja . En este portillo , y en otras partes , para el efecto dicho de que no passen los animales , suele haver unas trancas , ó palos atravesados , que qualquiera los quita , y pone quando se le ofrece . Tambien solia haver en este portillo un Indio , que viesse si los passageros , como es frequente , arrocaban entre sus bueyes , cavalgaduras ó animales algunos del Pueblo , ó si se llevan Indias , ó muchachos engañados , ó hurtados .

Tambien solia servir este portillo , y el Indio ; ó Indios , que allí estaban , para visitar las tropas , y carretas que passaban , segun lo mandaban al Indio Corregidor ó Alcaldes de San Ignacio los Gobernadores del Paraguay , quando este passó pertenecía à aquel Govierno . Este es todo el torbellino del Informante en estas puertas , y caminos ; de cuya infinidad en el informar pueden todos los caminantes ser testigos .

Descendiendo el Informante al punto de Tributos , assienta lo primero , que en el Paraguay , lo que paga un Indio cada un

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AE.
AU ROI C.

1737. año, son ocho varas de lienzo , lo que fá
 MEM. DU P. tisface con el personal trabajo de dos *meses*.
 JACQ. D'AG. Debeſe decir à esto , que en el Paraguay
 AU ROI C. no ay Indio alguno , que pague à Vueſtra
 Mageſtad tales ocho varas de lienzos , ni
 quattro pesos en plata , que quiere el Infor-
 mante ſean el precio del lienzo ; y ſe enga-
 ñia , pues no havra ciertamente en las Ciud-
 adades , donde corre plata , quien le dè qua-
 tro Reales en plata por una vara de lienzo
 burdo y grueſſo , qual es eſſe ; ni aun à
 tres Reales ſe hallaria quien compraffe mil
 varas ; y abundando mas , nadie daria dos
 Reales por el. Eſtas ocho varas de lienzo ,
 ò el trabajo de dos meses da cada año el
 Indio encomendado à ſu Encomendero ;
 pero eſte Indio no le importa à Vueſtra
 Mageſtad cada año ni un ſolo Real de
 plata. Lo que eſt maniſtelo en eſta quenta ,
 y ſupoficion verdadera.

A Sancho , Vaffallo Vueſtro , le dà Vueſ-
 tra Mageſtad en el Paraguay una Encomien-
 da de diez Indios para dos vidas , la ſuya , y
 la de ſu hijo , que dēmos no duren ambas ,
 despues de eſta Real Merced , mas que ſeſ-
 ſenta y dos años ; en cada uno de los qua-
 les años da cada Indio de los diez , ocho
 varas de lienzo à Sancho , que ſon ochen-
 ta varas en un año. Y dando Sancho à
 Vueſtra Mageſtad por cada Indio , por los
 ſeſenta y dos años , once pesos huecos ,
 ò en generos de la tierra , que reducidos
 à ſolidos , ò à plata en Santa Fè , ò Buenos-
 Ayres , apenas ferán cinco pesos y medio ,
 vendrán à importale à Vueſtra Mageſtad los
 diez Indios en ſeſenta y dos años , cincuen-

ta y cinco pesos en plata, y en cada un
año poco mas de siete Reales en plata ; y por
consiguiente cada uno de los diez Indios dà
à Vuestra Magestad en sesenta y dos años ,

1737.

MEM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

menos de tres quartas partes de un Real.
Quando diez Indios de estos Pueblos dàn à
Vuestra Magestad en estas Reales Caxas de
Buenos-Ayres , en sesenta y dos años , seis-
cientos y veinte pesos , y en cada un año
diez pesos , y cada uno de ellos , en sesen-
ta y dos años , otros tantos pesos , y cada
año un peso ; tanto mas le vale à Vuestra
Magestad un Indio de las Misiones , que
otro del Paraguay cada año , quanto vâ de
tres quartas partes de un real , que dà este
à Vuestra Magestad , à los ocho reales , que
dà aquel. Y aun rebaxando el Synodo ,
que Vuestra Magestad señala , viene à dàr
el Indio de las Misiones à Vuestra Mage-
stad casi tres tantos mas que el Indio del
Paraguay. Por donde se vé , quan casi nin-
guna es la utilidad , que vuestro Real Era-
rio perciba de Indio del Paraguay , respecto
de la que percibe de un Indio de estos Pue-
blos. Y con todo esto , con el pretexto , ò
sombra de ese nada , ò casi nada , que per-
cibe Vuestra Magestad de los Indios del
Paraguay , estos Indios , y estos Pueblos se
han acabado , y rematado , y no son som-
bra ni sueño de lo que fueron. Y à este
estado , tan inutil à vuestro Real Erario ,
tan pernicioso à los Indios , y tan escanda-
loso al Mundo , querrà el Informante se
reduzgan estos treinta Pueblos.

Dice mas el Informante , que los Indios
de los treinta Pueblos no tienen la libertad ,

1737. que los del Perù. Quando la libertad es
 dañosa , mejor es no tenerla. Tienèn estos
 MEM. DU P. Indies la libertad de hijos , y mas que la
 JACQ. D'AG. tienen los del Paraguay ; pues si son Origina-
 AV ROI C. narios , ó Yanaconas , son muy parecidos à
 Esclavos. Si son encomendados , son tan in-
 felices , que à algunos en muchos años no
 les dexan ver sus Pueblos , ni muge es. Dice ,
 que el trabajo del Indio esta *apensionado à*
la voluntad del Doctrinero , por medio de
los Ministros Indios : se engaña , y enga-
ña el Informante ; porque estos Indios lo
mas del año trabajan , y se procura que
trabajen en sus sementeras , y campos , pa-
ra que tengan ellos mismos su comida de
granos , raízes , y otras cosas ; y tambien
para su vestido. Algun tiempo dán aquellas
sementeras , y comunes que se dixo. Tambien los Oficiales trabajan en lo que
 necesita el Pueblo , y otros van à viages
 útiles al mismo Pueblo .

Dice mas , que el producto del trabajo
 del Indio se recoge como por caudal de
Comunidad por los dichos Doctrineros , sin
que los Indios tengan otra parte , que la de
darles lienzo para su vestuario. Si el Infor-
mante habla del producto de lo que el In-
dio trabaja , cultiva , y beneficia en sus cam-
pos , sementeras , algodonales , y otros ar-
bitrios que tienen , se engaña , y engaño
maliciosamente , pues de todo esto dis-
pone el Indio libreíramente , sin que el
Doctrinero le saque , ni pida ni aun las pri-
micias , ni tener mas parte en todo esto ,
que el sumo trabajo , y desvelo para que
el Indio trabaje , cultive , beneficie , y re-

DE L'HISTOIRE DU PARAGUAY. 263
coja esto mismo ; darle bueyes , carne , y
yerva , tabaco , y visitarlo continuamente
por si , y por otros , para que logre su tra-
bajo .

1737.
MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

Si habla de lo que producen aquellas se-
menteras , y otros trabajos comunes , es
assí , que se recoge en comun , y viene à
manos de los Doctrineros ; pero se engaña ,
y engaña mucho , diciendo , que de esto
mismo no tienen *los Indios otra parte , que*
la de darles lienzo para su vestido. Pues es
constante , que de este comun producto ha
de salir para darles yerva , tabaco , bacas ,
caballos , mulas , bueyes , herramientas ,
alguna sal , cuchillos , armas , algunas me-
dicinas , pagas de sus tributos , avíos para
sus viages , algunas lanas , ó ropa de la
tierra para los Calbildantes ó Principales ,
para adornar , y mantener sus Iglesias , y
para otras cosas ; y si alg in Pueblo rariísimo
no necesita comprar algunas de estas espe-
cies , necesita de otras , como el Yapeyu
no necesita de comprar animales , pero ne-
cessita de comprar yerva , tabaco , algodon ,
cera , y otras cosas , de lo qual todo , na-
da , ó casi nada se coge en dicho Pueblo ,
y lo ha de comprar con esos animales ó
ganados .

Prosigue el Informante , queriendo decir ,
ò diciendo , con muy artificiosa malicia ,
que todo lo que de dicho comun resta , des-
pues de dado lienzo para el vestuario de los
Indios , queda para *los efectos de las dis-*
posiciones de los Doctrineros. La que es
calumnia antigua , è iniqua , como si los
Missioneros no gastaran este resto precisa-

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

mente en las cosas dichas , decentes , utiles , y necessarias al Pueblo , sino que lo extra-xeran para su regalo , y comodidad , para enriquecer los Colegios , para sus Amigos , y Parientes , y otras vanidades , ò piedades , en que suelen emplear muchas veces sus caudales , los que los tienen .

Diga el Informante , si ha visto , ò sabido , que algun Cura Doctrinero , con el resto de este comun caudal : aya conseguido , ò pretendido algun Obispado , ò Dignidad , fuera ò dentro de la Compañía ? ò si para algun Amigo , ò Pariente suyo ha procurado esto mismo , ò algun Govierno , ù Oficio secular ? ò si ha fundado algun Mayorazgo ? ò si quando algun Cura de estos sale à los Colegios , que suele ser muchas veces , va derramando doblones , ò haciendo cavallerias dignas de hombre rico , y poderoso ? ò no , sino que le basta un par de bolsas , ò petaca mediana para llevar quatro camisas , el manteo , y sotana , que solo tiene , fuera del avio necesario de comida , assi como quando deixa un Pueblo para passar à otro ; y si estos tales en los Colegios usan , ò afectan mayor ostentacion , muestran mas modo , mas numerolo servicio ? Si en la muerte de estos se han hallado en su poder zurrones de Plata , cantidades de oro , memorias , obligaciones , recibos , ò otros papeles indices de mercaderes grueslos , y grandes correspondencias ? O si de alguna otra manera pia-dosa , ò viciosa ha sentido respirar en alguno de estos (como suelen respirar en quien

quién los tiene) gruesos caudales , estas in-
mensas haciendas ?

Y si nada de esto ay , como es certissi-
mo , que disposiciones fantásticas , que ad-
ministraciones encantadas son estas , que
corren à cargo del Doctrinero , y con que
la malignidad del Informante , sin temor
de Dios , ni vergüenza de los hombres ,
infama publicamente à estos Missioneros ,
à toda esta Provincia , y à toda la Religion
entera ?

Debe , Señor , el Suplicante certificar à
Vuestra Magestad en este punto critico va-
rias cosas : La primera , que los Curas de
los Indios no administran el dicho pro-
ducto comun , sino en la forma expresa da ,
y dicha . La segunda , que lo hacen general-
mente con tanto escrupulo , y delicada con-
ciencia , que ni al Superior ni al Provin-
cial , ni à los Rectores de los Colegios dàn ,
ni darán de dicho comun cosa alguna de
consideracion , sino por su justo precio . De
manera , que muchas veces los Superiores ,
Provinciales , y Rectores , desisten de com-
prarles algo por sus cicaterias , ó rigores en
los precios . Y si algun Provincial , ó Supe-
rior se quiere mostrar mas abierto , luego
lo delatan al General .

La tercera . Los mismos Curas , entre sí ,
en los tratos que hacen , y en la corre-
pondencias con los Procuradores de Mis-
siones , suelen ser tan menudos , que quando
el Provincial los visita , y toma quentas à
todos , tiene harto que hacer en componer-
los , como si fueran dos Mercaderes , que

Tome VI.

M.

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

1737.

comienzan ; y esto à veces sobre muy pocos reales.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

La quarta. Este caudal comun de los Pueblos , ni es igual en todos , ni persistente en ninguno. Pues oy , y en este año de 1735 , en que el Suplicante los ha visitado à todos , à los mas los ha hallado , con nada muchos , y otros con casi nada en sus almacenes , y pobrissimos , y debiendo mucho en los Oficios de Millones ; assi por generos que de los Oficios les vinieron , como por rancheria , y almacenes , que se fabricaron en Buenos-Ayres para los Indios , y se tomò à fuera mucha plata à daño para fabricarlos , que hasta aora no se ha pagado , como por otros gastos comunes , necesarios , y utiles à los Pueblos , y para costear pleytos injustos contra estos pobres.

La quinta. Los Generales de la Compañia , quando han entendido , que en la administracion de este comun ha havido algun leve descuido , aunque en cosas pia-dosas , han mandado , pena de pecado mortal , y sò correspondientes penas , que ninguno , ni particular , ni Superior , ni aun el Provincial , pueda sacar de tal comun , ni de otra hacienda de los Indios , cosa alguna , ni disponer de ella fuera del Pueblo , sus necessidades , utilidades , y de- cencias ; aunque sea para limosnas , ni obras pias ; lo que se ha observado , y ob-serva. Tambien han ordenado , que por la carne , y pan , que los Padres Religiosos gastan en cada Pueblo , y lo dà el mismo

Pueblo , è importa casi nada , el Superior ,
del Synodo que percibe para la manuten-
cion de los Sugetos , compre algunos res-
cates y donecillos para los mismos Indios.

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AR.
AU ROI C.

La sexta. Los Procuradores de Missiones
en Santa Fé , y Buenos-Ayres , tienen gra-
ve precepto de embiar à los Pueblos los ge-
neros al mismo precio que les cuestan.
Item , que si tuvieran algunos abanzes , los
apliquen puntualmente à aquel Pueblo , ò
Pueblos , en cuyos frutos , ò con cuya ha-
cienda se abanzò . Item , que quando las
Missiones , ò los dichos Procuradores ven-
den à los Colegios sus frutos à precio mo-
derado , den assimismo los Colegios los
suyos à moderados precios. Item , que no
se hagan tratos paliados , que mas parez-
can limosnas à los Colegios ; y la misma
conocida pobreza de los Colegios demues-
tra , que este encantado caudal no tiene
desague en ellos.

De todo esto , Señor , parece se deduce
bien , quan limpia , desinteressada , y ajus-
tadamente administren los Doctineros y
Procuradores este comun producto ; quan
vigilante esten sobre ello los Superiores ,
hasta el General mismo ; y quan sin razon ,
verdad , ni conciencia proceda el Informán-
te. Todo esto no quita , que alguna vez ,
aunque rarissima , aya havido alguna descui-
do , pues los ay contra los Mandamientos
de Dios , aun en los que se llaman Justos ;
pero sabido , no se ha passado sin reprehen-
sion , y castigo.

Confirmò muy bien lo dicho vuestro
mencionado Obispo de Buenos - Ayres ,

M ij

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU Roi C.

quando en la Carta arriba citada dice à Vuestra Magestad assi : Puedo certificar à V. M. como quien corrió por todas las Missiones , que no he visto en mi vida cosa mas bien ordenada , que aquellos Pueblos , ni desinterès semejante al de los Padres Jesuitas. Para su sustento , ni para vestirse , de cosa alguna de los Indios se aprovechan. Hasta aqui vuestro Obispo. Pero no puede , Señor , el Informante , como ni otros ciegos enemigos de la Compañía , alcanzar , ni entender , como los Hijos de esta , afanan , y suden tanto sobre la hacienda de estos pobres Indios , sin que de ella se les pegue mucho à sus propias manos ; ni creen que quepa en Hombres tanto trabajo , puramente por amor de Díos , y de las Almas , sin corruptible , y humana recompensa. Mas estos incredulos solo entienden , creen , y hablan à la manera que ellos obran.

Prosigue el Informante , y dice : que respecto de lo que acaba de decir , y de que en las urgencias que se han ofrecido de vuestro Real servicio , especialmente los Indios de la Jurisdiccion de Buenos Ayres , han servido à Vuestra Magestad en las Fronteras de dicho Puerto , como me consta , deben ser atendidos con la benigna , y Real piedad que V. Mag. acostumbra , parece se debiera servir Vuestra Magestad imponerles la mitad de las ocho varas de lienzo , ó dos pesos en plata , con el cargo de qué se exerciten , siempre que se ofrezca , à su costa en vuestro Real servicio , haciendoles saber la equidad piadosa con que Vuestra Ma-

gustad los atiende. Y aunque los de esta Jurisdiccion tambien han hecho en tiempos passados algunos servicios à Vuestra Majestad en la Provincia ; han descaecido de muchos años à esta parte en el todo , sobre cuyo particular podia V. M. siendo servido , dár la misma providencia. Hasta aquí el Informante.

Y yerra , ò engaña lo primero en dár Pueblos , ni Indios à la Jurisdiccion del Paraguay en el año de 1730 , por Septiembre , quando todos eran de Buenos-Ayres , como se dixo , y es manifiesto. Y erra mas en decir , ò suponer , que los Indios que pertenecieron al Paraguay , no hiciessem servicios en el Gobierno de Buenos-Ayres , lo que es manifiestamente falso. Y erra , y engaña en querer decir , que quatro varas de lienzo grueso , y burdo , valgan dos pesos en plata , como arriba se dixo. Engañó mas en decir , que los Pueblos que fueron del Paraguay , huviesen cessado en vuestros servicios Reales de muchos años à esta parte en el todo. Pues à mas de haver servido en el Gobierno de Buenos-Ayres , en estos años sirvieron diversas veces en el del Paraguay en el Gobierno no antiguo de Dom Diego de los Reyès , como es notorio. Y mas recientemente en el año de 1724 , por orden de vuestros Reales Ministros , mas de tres mil Indios de únos , y de otros Pueblos , acompañaron armados à Dom Balthazar Garcia Ros , previsto Gobernador del Paraguay , para introducirlo en aquella Provincia ; y ya dentro de sus terminos ; à tracycion doble fueron des-

1737.

MEM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

baratados los Indios, y otros Españoles fieles de la Villa-Rica, con muerte de trecientos, ó mas; y Dom Balthazar se retiró, huyendo por los Resistentes del Paraguay á los mandatos de vuestrós Reales y legítimos Ministros.

Que el Informante el año de 1730, no se acordase de este servicio tan considerable, publico, y notorio, y costoso para los Indios, hecho á Vuestra Magestad casi á sus mismos ojos, y haviendo entrado á governar aquella Provincia el año de 1725, inmediato á el de 1724, en que el dicho ruidosissimo servicio se hizo, no es creible: decir que este no fué servicio de V. M., no es tolerable, sin ofender la obediencia, y lealtad debida: el callarlo, ó negarlo, á mas de faltar á la verdad, y sinceridad debida á V. M. en el Informe, puede ser maxima de malas consecuencias; pero nada cauta en quien se precisa de leal Vassallo.

A mas de estos servicios antecedentes, y tan inmediatos al Informante de Dom Martin de Barua (y que él fraudulentamente niega) desde el año de 1732, casi en sus principios, hasta bien entrado el presente de 35, han estado estos Indios de unos, y de otros Pueblos en muchos millares, casi siempre con las armas en las manos, defendiendo por orden de Vuestro Virrey, y Ministros, sus Fronteras, y las de este Gobierno de Buenos-Ayrés, de los Comuneros del Paraguay, sin haverlas dexado hasta ver introducido en el Paraguay su legitimo Gobernador, para su pacificacion,

Dom Bruno de Zavala , como el mismo
havra dado parte à V. M. Por donde se vè,
que ningunos Indios de estos han descae- 1737.
cido del todo , ni en parte en estos años en el MÉM. DU P.
Gobierno del Paraguay de vuestro Real ser- JACQ. D'AG.
vicio , sino que en estos mismos , mas que AU ROI C.
en ningunos otros , han servido , padecido,
se han consumido , y arruinado sus Pueblos
en obsequio de V. M.

Despues de esto , tiende el Informante
su arbitrio , de que impongan à todos estos
Indios quatro varas de lienzo , ò dos pesos
en plata en cada un año por cada uno. Y
esto con dos condiciones : una , que que-
den obligados à servir à Vuestra Magestad
como hasta ahora , en quanto se ofreciere,
en todas estas Provincias , y en todo sie-
pre à su costa. La otra , de que se les haga
saber la *equidad piadosa* , con que V. M.
los atiende , los mira , y los alivia en esto
mismo. Esta es la planta del Informante :
y si se ha de decir la verdad , la imposicion
que dicta es injusta , su primera condi-
cion tyranica , y la segunda ilusoria.

Es injusta la imposicion que dicta ; pot
que à quien apenas , y con mucho trabajo
paga , y puede pagar un peso , impone
dos : tambien , porque haviendo pagado
constante è indefectiblemente cada año un
peso en plata , despues que se les impuso ,
sin excepcion de años esteriles , y de peste
en sus Pueblos , como parece la debian te-
ner , segun las Leyes 22 y 45 del lib. 6 ,
tit. 5 , de las Recopiladas de Indias , ha-
viendo la fortuna de estos Indios no me-
joradose , sino ido à peor cada dia : havien-

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

do servido tanto à V. M. con tanto amor, y
constancia, y en tantas maneras, con sus
armas, con sus haciendas, con sus perso-
nas, sudor, sangre, y vida; tanto, que
muchas veces se ha dignado V. M. darles
las gracias por sus Reales Cedulas: des-
pues de todo esto, quando por ello espe-
raban mecedes de vuestra Real mano, y
que V. M. los relevasse de todo tributo, que
parecia lo justo, como lo están otros en
Chile, Cusco, y Darian, por iguales, y
aun inferiores titulos, y motivos.

Dicta à V. M. el Informante, que se les
agrave, y doble el tributo. Pues quien dirà,
que este dictamen es justo? y que no se
encamina mas à castigar Vassallos rebeldes,
que à gratificar Siervos fieles? mas à dividir
el Reyno de Roboan, que à reunir la Mo-
narquia de David?

Es tambien injusto el dictamen, por querer
equiparar estos Indios con los del Perù,
sin dár entre ellos mas diferencia que la
de menor libertad que finge en estos, y
hace poco al caso, quando las ay muchas,
y muy notables. Los del Perù fueron con-
quistados à fuerza de armas: estos fueron
impenetrables à las armas Españoas, y
volontariamente, por medio de los Mi-
cioneros, se dieron à Dios, y à vuestro
Real servicio. Estos no cedieran, ni ce-
dieron, sino con la real presumpta palabra
de no servir personalmente mas que à V.
M., lo que no hicieron los del Perù. Estos
son Soldados Presidarios de V. M. que han
defendido sus Tierras, y otras de V. Mag. de
otras muchas Naciones barbaras rebeldes, y

de Europeas enemigas de la Corona ; y esto
muchas veces como es constante , y mani-
fiesto mas por, que sus emulos se lo quieran
negar : pero los Indios del Perù, ni son tales,
ni han hecho tales acciones , ni son capaces
de hacerlas. Estos Indios , fuera del tri-
buto que pagan , han servido , sirven , y
están para servir à V. M. en la manera
que ya se dixo ; pero los del Perù , fuera
de su tributo , nada han hecho , hacen , ni
harán.

1737.
MÉM. DU P.
JACQ: D'AG.
AU ROI C.

Los del Perù tienen sus mulas , burros ,
y carneros proprios , con que traganan lo
suyo y lo ageno , y cada dia ganan y per-
ciben plata. Estos , ni tienen tales anima-
les , ni son capaces de tenerlos ; ni aunque
los tuvieran , les fuera posible ganar con
ellos plata. Los del Perù tienen sus ovejas ,
sus cabras , sus gallinas , y algunos sus
bacas ; venden ellos ó sus mugeres los
huevos , y les dan plata ; por un cordero ,
quatro reales ; por un carnero un peso ; por
una baca , cuatro pesos , y todo plata , y
de todo sacan plata. De todo esto , Señor ,
es testigo el Suplicante , y lo es tambien
de lo economico , escaso , guardoso , tra-
bajador , y parco del Indio del Perù. Al
contrario es testigo tambien , que estos
otros Indios , fuera de algunos que tienen
gallinas , no tienen otros animales , ni son
capaces de tenerlos ; ni aunque los tuvieran ,
no pudieran sacar medio real , por no aver-
lo en docientes ó trecientas leguas , y en
el genio son totalmente contrarios.

Tambien los Indios del Perù estan cerca
de a plata , en las Minas , ó cerca de ellas ,

1737.
MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

ò trabajan en ellas , ò acuden à ellas con sus cosas , y las venden por plata , ò por oro ; y el oro , y la plata se les viene à casa , por lo que tienen. Estos otros , ñ tienen , ni conocen plata ; para ver mediò real , el que menos , ha de caminar ciento y cinquenta leguas , otros docientas , y otros mas.

Todas estas diferencias , y otras que dexo , hacen el caso , son notabilissimas , y ciertas. Y quien no verà , y dirà por ellas , que es mas el que un Indio de estos dé à V. M. en plata en Buenos-Ayrès cada año un peso , que el que uno del Perù dè ocho , ni doce , ni veinte ? y que es suma injusticia , è iniquidad el quererlo arbitrar iguales en esto. Cotejese la diferencia de darle à V. M. un pobre Labrador , que está en Madrid , un peso alli mismo , ò mandarle que lo dè en Paris , adonde debe llevar sus frutos à vender , y que camine à pie , si no tiene sobre què , trecientas leguas con todos sus costos , y otras tantas de buelta à su casa. Señor , el peso que este Indio dà à V. M. es plata , y para conseguirlo , ha de caminar con sus frutos valumosos mas de docientas leguas , ò trecientas , y otras tantas para bolver ; ha de caminar con muchos trabajos , hambres , y riesgos de su vida , y hacienda ; ha de estar fuera de su casa seis , ocho , y diez meses , desamparando su pobre familia , rompiendo su ropa , y consumiendose. Todo esto , para que V. M. tenga un peso en plata en sus Caxas , que no le vale à Vuestra Magestad , menos que cinco ò seis pesos de generos en el Paraguay.

Es tambien tyranica la primera condicion, que dicta el Informante, de que los Indios queden obligados à servir à su costa à Vuestra Magestad en quanto se oftere Y sino , diga , que Soldados de Principe Christiano están dispuestos, y obligados à militar , y militan , sin sueldo , sin vestido, comida , y finalmente , todo à su costa , y nada de su Rey , y al mismo tiempo les oblique el Rey à que paguen riguroso tributo ? Y que serà , si el Vassallo es miserable , y pobrissimo , y ha de militar , ó servir à su Rey trecientas leguas de su casa por tantos meses , como le sucede à este Indio ? Diga el Informante , que centenares , y aun millares pidiera , si hiciera un tal servicio : Y que semblante pusiera , si despues de hecho este servicio , le mandara V. M. que en adelante pagasse doblados derechos en todo ? y sobre esto quedasse obligado à hacer semejantes servicios , cada , y quando à Vuestra Magestad paretie.

Es por ultimo ilusoria la segunda condicion , de que se les diga à los Indios , que en este iniquo , y tyranico Projeto se les atiende con equidad , benignidad , piedad , y amor ; pues se les avia de decir assi : Mirad pobrecitos , y cuitados Indios , que el Rey nuestro Señor (que Dios guarde) llevado de su innata piedad , equidad , y benignidad para con vosotros ; y atendiendo à que por sola vuestra voluntad os sujetais à su imperio y obsequio , y mas à vuestra suma pobreza , en que cada dia os hallais mas y mas affligidos , y à los grandes

1737.
MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

1737.

MEM. DU P
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

y continuos servicios , que en guerra , y paz le teneis hechos con tanto amor y felicidad , con los quales tencis vuestrlos Pueblos arruinados , llenos de viudas y de huérfanos , tantos hermanos , y parientes huidos , y perdidos entre Christianos , e Infieles : atendiendo à todo Su Magestad , le place , quiere , y manda , que de aqui adelante le pagueis doblado tributo , y que encima de esto quedeis obligados , y dispuestos a hacerle todos , y los mismos servicios , y otros mas , si se ofrecieren ; y todo , y siempre à vuestra costa ; y lo que hasta aquí haveis hecho , padecido , y cedido voluntaria y galantemente en su servicio , como Vassallos enamorados de Su Magestad , lo hagais , padeczcais , y cedais en adelante , como Esclavos , obligados , forzados , y ruines .

Quien , Señor , pudiera hacer esta intimacion à los Indios , sin que fuese tenido de ellos por un burlador , y que en odio , y desprecio de Vuestra Magestad investia , corrompia , y adulteraba vuestras palabras , y decreto ? A estos extremos , Señor , miran los dictados de estos Alquimistas , Arbitristas , ó Quimeristas , Architectos sutiles y desvelados de injusticias contra estos pobres . Estos son los que levantan las Provincias ; estos embarazan la conversion de los Infieles ; estos hacen , que los Fieles se perviertan ; estos tienen las Indias sin Indios ; y segun la general conspiracion de los que han quedado , y la felicidad è indemnidad , con que les suceden las cosas en hostilizar à los Espanoles , en quitar ca-

minos, y despoblar Provincias, se puede temer, que sino en todo, à lo menos en gran parte, quede Vuestra Magestad sin Indios.

1737.

MÉM DU P.
JACQ. D'AG.
AU RÉG C.

Y aunque el dado arbitrio con sus condiciones no tuviera otras pruebas de injusto, se debia tener por tal, por lo que Vuestra Magestad en Real Decreto de 12 Octubre de 1716 dispone, y manda à su Gobernador de Buenos-Ayres, por el tenor de las siguientes, y ultimas palabras:

Teniendo presentes estos justos motivos para atender à dichos Indios, y mirar por su mayor alivio, y conservacion, os encargo concurrasis, de vuestra parte à este fin, estando advertido, que no solo no debereis gravar en nada à estos Indios, sino es que conviene à mi Real servicio, que con los Superiores de la Compañía, que cuidan de sus reducciones, tengais, y paseis una tan sincera y amistosa correspondencia, que los asegure de que jamas vendré Yo en gravarlos en nada, mas que aquello, que segun parece, contribuyen para la manutencion de las mismas Misiones, y reducciones. Y assimismo os prevengo les guardéis, y hagais guardar, y cumplir por otra parte todas las exenciones, franqueras, y libertades, que por las citadas Cédulas les estan concedidas, para que de esta suerte asegurados y satisfechos, en todas las ocasiones, que oy en adelante (mas que nunca) se podrán ofrecer, puedan acudir à mi Real servicio con sus personas, y armas con la misma puntualidad, esfuerzo; y fidelidad, que hasta aqui lo han ejecutado.

1737.
MÉM. DU P.
JACQ D'AG.
AU ROI C.

Este, Señor, si que es Decreto vuestro, y
expresión digna de vuestra equidad, y pie-
dad, ajustada à la probreza, fidelidad,
amor, y servicios de estos pobres Indios.

Prosigue el informante: *Y en quanto à
los motivos, que puede haver havido para
no haver puesto en contribucion de tribu-
tos à estos Indios; haviendo hecho exactas
diligencias, para imponerme en ellos, è in-
formar à Vuestra Magestad, no he hallado
otra razon, que la que contiene el Testimo-
nio adjunto de un Acuerdo de Hacienda
Real, que se hizo en la Ciudad de Lima
por vuestro Virrey Conde de Salvatierra,
con los Ministros, que en el se incluyen,
en que les impuso de tributo à cada Indiano
un peso en plata de los de dichas Doctrinas,
con cargo de que lo enterassen en las Rea-
les Caxas de Buenos-Ayres, haviéndose ar-
reglado de dicho vuestro Virrey, y demás
Ministros para ello à las representaciones,
y causas, que por entonces se les ofrecieron.*
Hasta aquí el Informante.

Cuyas palabras suponen haver querido
Vuestra Magestad saber la razon, ó moti-
vos, por que estos Indios no contribuyan,
ó tributaban à Vuestra Magestad, y esto
mismo supone haver sido informado Vues-
tra Magestad que dichos Indios no tributa-
ban. Y en realidad de verdad así se lo in-
formò à Vuestra Magestad el mismo Dom
Martin de Barua en 9 de Agosto de 1726,
por estas palabras: *Respecto de hallarse los
Pueblos Indios, que están a cargo de los
Padres de la Compañía, sin ninguna pen-
sión; las cuales, nombrado el mismo,*

vienen insertas en Real Cedula de Vuestra Magestad fecha en Sevilla en 27 de Agosto de 1730, y del mismo se cree ser el Informe hecho à V. M. de que los dichos Indios passan de ciento y cinquenta mil, en el qual tambien se dice assi: *Respecto de no contribuir al presente cosa alguna*, como se refiere en otra Real Cedula de V. M. fecha en el Puerto de Santa Maria en 21 de Septiembre del mismo año de 1730.

1737.

MÉM. DU R.
JACQ. D'AG
AU ROI C.

Si Dom Martin de Barua no quisiera al presente mantenerse en la misma falsoedad, con que informò a V. M. el dicho año de 1726, facilmente huviera satisfecho à V. M. diciendo, que dichos Indios han tributado y tributan en la forma que les es mandado, dando cada uno al año el peso que dice el mismo haverles impuesto vuestro Virrey Conde de Salvatierra Y que dichos Indios, Señor, contribuyan, tributen, paguen, y den cada año cada uno este peso à V. M. es cierto, publico, y notorio, y constará autenticamente de los Libros de vuestras Reales Caxas de Buenos-Ayres, y en el Paraguay, y de los recibos exhibidos, y certificaciones dadas por vuestrlos Oficiales Reales. Por donde es falsoedad, y calumnia manifiesta de Dom Martin de Barua, y de todos los demás que informaron, e informan, que dichos Indios no tributan, ni contribuyen en nada, ni tienen pension alguna, pues tributan, y han tenido, y tienen muchissimas pensiones en vuestro Real servicio: por donde tambien fuvano en el Informante el hacer exactas diligencias para imponerse en los motivos

1737. porque estos Indios no contribuian ; pues
 MEM. DU P. le constaba manifiestamente , que tributa-
 JACQ. D'AG. ban , y contribuian en ese , y antes de
 AU ROI C. ese tiempo. Tambien debia saber , y sin
 duda sabia dicho Informante , que aunque
 el Conde de Salvatierra , vuestro Virrey ,
 havia mandado el año de 1649 , que todos
 los Indios de estas Doctrinas pagassen un
 peso en plata en las Caxas Reales de Bue-
 nos-Ayres , despues por Real Cedula del
 año de 1679 , se concedio , que los tres
 Pueblos , que entonces eran cerca del Pa-
 raguay (y ahora con una Colonia de ellos
 son quatro) pagassen en el Paraguay en
 lienzo à razon de un peso la vara , segun
 que hasta ahora se ha hecho .

Prosigue el Informante : *Siguiendose de*
esta imposicion , y de no haver contribuido ,
como notoriamente es publico , el reparo ,
de que desde el año de 1681 de su estable-
cimiento , hasta el de 1730 , regulando el
que en todo este tiempo tendrian el mismo
numero de los quarenta mil Indios , poco
mas , ó menos , las referidas Misiones ,
fallan en vuestra Real Caja de Buenos-
Ayres tres millones , y docientos mil pesos .

Este es el punto de mas substancia y
 peso que tiene el Informante , y el que
 sin duda ha commovido , è irritado los
 animos de los zelosos del Real Erario , y
 quizà contra los Missioneros , creyendolos
 defraudadores de tantos millones ; pero en
 quien tantas veces ha quebrado la verdad ,
 es preciso recelar y sospechar , que en este
 particular no ha de ser mas ajustado , ni
 veridico .

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AG
AU ROI C.

Quizà à la vista de las falsedades en que funda su fallo , de que fallan en vuestras Caxas Reales de Buenos-Ayrès tantos mil lones , y centenares de millares , se verà ser fantastico , y aereo su fallo , de que fallan. Es falso lo primero , lo que dice ser notoriamente publico ; esto es , que estos Indios no han contribuido en nada à vuestra Magestad desde el año de 1681 : consta esto de lo que se ha dicho. Es assimismo evidentemente falso , que en todos estos treinta Pueblos juntos , aya al presente , ni jamás aya havido quarenta mil Indios tributarios , como el Informante dice , de lo que por sus mismas palabras , y computo queda arriba convencido , Ni en que juicio cabe el creer , ni querer persuadir , que haviendose hallado el año de 1676 , por Dom Diego Ibañez de Faria , vuestro Fiscal de Guatemala , en el Padron que hizo de todos los Pueblos , solos diez mil quinientos y cinco Tributarios , como de los mismos Padrones es manifiesto , havia de haver el año de 1681 , esto es en solos cinco años , el aumento de veinte y nueve mil quatrocientos y noventa y cinco Tributarios , que son los que van de diez mil quinientos y cinco , hasta los quarenta mil :

Ni es mas racional la consecucion , ó ilacion del Informante , quando porque el año de 1730 , que es el de su Informe , supone haver quarenta mil Tributarios , arguye , que serian los mismos poco mas , ó menos en todos los quarenta y nueve antecedentes , que son los que van de 1681 à 1730 , como si los Indios fueran piedras

1737. puestas en algun saco , que nivan à mas , ni à menos , aunque paßen muchos años .
 MÉM. DU P. JACQ. D'AG. O como si porque al presente ay en el mundo tantos millones de hombres , yà deduxeramos que havria otros tantos moços , mas ò menos , en la Arca de Noé .
 AU ROI C.

Pero demosle al Computista , que sea verdadero lo que lleva supuesto , y falso ; y qué los Tributarios constantemente ayan sido quarenta mil en todos essos quarenta y nueve años , y que en ninguno de ellos ayan tributado un solo peso , haviendo de ser quarenta mil pesos cada un año , segun la imposicion , ò disposicion que el mismo alega del Conde de Salvatierra , quien le ha dicho , que quarenta mil , multiplicados por quarenta y nueve mil , construyen la figura , ò fantasma que levanta , de tres millones , y docientos mil ? no siendo mas que un millon novecientos y sesenta mil ?

Sino es que el Informante , despreciada la imposicion de un peso , hecha por dicho vuestro Virrey Conde de Salvatierra , y despreciadas con ella muchas Reales Cedula , desde el Señor Rey Dom Philippe IV , vuestro glorioso Progenitor , que aprueban dicha imposicion , y mandan , que precisamente se guarde , sin innovacion alguna : lo que Vuestra Magestad , mismo tiene mandado al Gobernador de Buenos-Ayrés , y Real Audiencia de la Plata en Cedula fecha en el Pardo en 28 de Junio de 1716 , y en el Real Decreto arriba citado para el mismo Gobernador de Buenos-Ayrés en 12 de Noviembre del mismo año 1716 , y la Real Provision de vuestra dicha

Audiencia de la Plata del año de 1718, y
 se obedeció en el Paraguay el de 1719, que
 conforme, y uniformemente mandalo mismo
 que V. M. dispone; ó sino es que pospuesto,
 ó despreciado todo esto, como lo despre-
 ció, no haciendo caso de ello, quando
 solo alegó la disposicion de vuestro Virrey
 Conde de Salvatierra, pudiendo, y de-
 biendo, alegar estas Reales Cédulas, como
 de mas fuerza, y authoridad, y mas re-
 cientes, quiera el Informante arreglar, y
 que aya estado arreglado, desde el año de
 1681, el tributo de los Indios à dos pesos
 en plata por cada uno en cada un año, se-
 gun su idea y capricho, retrotrayendo se-
 gun esto la obligacion de los Indios à pagar
 dos pesos desde dicho año de 1681, y por
 consiguiente obligandolos al entero, segun
 su imaginacion, que en tal caso erro la
 cuenta en grave daño del Real Erario, pues
 debian ser los que fallaban, no tres mil-
 lones y docientos mil pesos, sino 3920000
 pesos.

Por donde se vé, que el Informante, en
 todo caso y suposicion, falta en la verdad,
 y claudica en las sumas; y mas claudicará
 en ambas, si advierte, como debe, que el
 tributo de los Indios de tues Pueblos, y aora
 quatro, ha entrado, entra, y debe entrar
 por Real Cedula de 2 de Noviembre de
 1679, en las Caxas del Paraguay, y no
 en las de Buenos-Ayrés: lo que debia saber
 el Informante, haviendo sido casi seis
 años Governor interino de aquella Pro-
 vincia; y lo que tambien disminuye en gran
 parte la suma que imagina fallar en las Rea-
 les Caxas de Buenos-Ayrés.

1737.
 MÉM. DU P.
 JACQ. D'AGL
 AU ROZ C.

1737.MEM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

Lo que parece, Señor, haver en el as-
sumpto de estos tributos, brevemente di-
cho, es, que à vuestro Virrey de estos
Reynos, Conde de Salvatierra, le fuè co-
metido señalasse, è impusiesse el tributo
conveniente à los Indios reducidos por los
Religiosos de la Compañía de Jesus en las
Provincias del Paraguay, Parana y Uru-
guay: para este fin, entre otros, vino,
visitò y empadronò dichos Indios el Doctor
Dom Juan Blasquez de Valverde, por cuyo
Padron, y orden de vuestra Real Audiencia,
que entonces residia en Buenos-Ayrés,
comenzaron à tributar dichos Indios el
año de 1666, como consta de recibos, y
certificaciones dadas por vuestrlos Oficiales,
Reales segun rezaban sus Libros. Despues,
como se ha dicho, el año de 1676, visitò, y
empadronò todos los dichos Indios vuestro
Fiscal de Guatemala Dom Diego Ibañez de
Faria: cuyo Padron, aunque fue de
catorce mil quatrocientos y treinta y siete
Tributarios, por haver arreglado, como
tales, los niuchachos de catorce años, y no
haver reservado otros, que se debian re-
servar, por dicha Real Cedula de 2 de
Noviembre de 1679, se rebaxò, y reduxo
al preciso numero de *diez mil quinientos y*
cinco Tributarios; de los quales, los nueve
mil quinientos y cinco han pagado en plata
en Buenos-Ayrés; y los mil en lienzo en el
Paraguay, à razon de un peso la vara.
Desde que se comenzò à pagar tributo,
que fuè el año de 1666, se ha pagado con-
tantemente hasta oy; con esta diferencia,
que desde dicho año, hasta el de 1676,

fué el tributo de nueve mil pesos : mas el
año de 1677 , y los seguentes hasta oy , ha
sido el tributo de diez mil quinientos y
cinco pesos , por averse hallado este nu-
mero de Tributarios en el Padron de Dom
Diego Ibañez de Faria , posterior al de D.
Juan Blasquez de Valverde. Hasta ahora ,
ni se ha disminuido , ni se ha aumentado
este tributo ; porque aunque los Indios
han tenido aumento , no se ha hecho Pa-
dron nuevo , con mandato y expression de
que paguen los que exceden el numero de
los que dicho Dom Diego Ibañez de Fa-
ria en el suyo dexò : previniendose en Real
Cedula de 17 de Julio de 1684 , se regu-
lasse precisamente la paga de los Tributos
por dicho Padron , hasta que se hiciesse
otro ; y como parezca no haverse echo
otro formal , que el de Dom Juan Grego-
rio Bazan de Pedraza , el año de 1715 , de
solos los trece Pueblos , que entonces per-
tenecian al Paraguay , quien aunque diò
cuenta à V. M. no puso en contribucion
mas Tributarios , que los que dexò Dom
Diego Ibañez de Faria , como consta de
vuestra Real Cedula de 24 de Agosto de
1718 , por esto hasta el dia de oy no ha
tenido crece dicho Tributo. Una cosa ,
Señor , deslumbra los actores contra los
Indios , para decir , que estos no tributan
nada à V. M. porque vén lo poco que
cada año queda en vuestras Reales Caxas ,
no queriendo atender , ni entender , que
V. M. de ese mismo Tributo manda dar ,
y dà el Synodo de veinte y dos Pueblos ,
que suma cada un año nueve mil ocho-

1737.

MEM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI E.

1737. cientos y cincuenta y un pesos , y un real ,
que es alguna cosa .

MEM. DU P.

JACQ. D'AG.

AU ROI C.

Prosigue el Informante : *Sin que los Oficiales Reales ayan hecho diligencia de su cobranza , por las respetosas intelligencias , que dichos Religiosos , con su eficacia , siempre mantienen , sin que à ellas , con otras intervenciones , aun mediando vuestrlos Reales mandatos , se atrevan , ni aun los Ministros , que por su oficio tienen inmediata obligacion , à executarlas . Toda esta acusacion , y calumnia del Informante contra vuestrlos Oficiales Reales , y contra la Compañia , queda desvanecida , ó hecha humo , como con evidencia lo quedan sus soñados millones : y con la que ni vuestrlos Oficiales Reales son reos de la negligencia , y cobardia de que los accusa , ni participantes de las respetosas intelligencias , y mysteriosas intervenciones de que los nota ; ni la Compañia ha necessitado , ni se ha valido de intelligencias eficaces , ni no eficaces , ni ha procurado jamás intervenciones algunas para que los Indios no paguen lo que V. M. por sus Reales Cedulas tiene determinado , pues han sido todos annualmente puntuales , unos en pagar , y otros en cobrar ; como es manifiesto , y constará de los Libros , y Recibos*

Puedese reparar , que la calumnia del Informante denigra à todos los Oficiales Reales de las Caxas de Buenos-Ayrés , y Gobernadores , que han exercido dicho cargo desde el año de 1681 , hasta el de 1730 , y à los Religiosos de la Compañia , que en todo este tiempo han intervenido ;

porque segun el mismo, en todos estos años, ni los unos han cobrado, ni los otros han pagado : y todos, ó por respetos y miedos, ó con intelligencias, intervenciones, artes, y mañas; han defraudado vuestro Real Erario. Y quien dirà, que Don Martin de Barua excede à todos, ni à ninguno de estos, en temor de Dios, en el cumplimiento de sus obligaciones, ni en el amor à Vuestra Magestad ? Y se puede reparar mas, que acusando à vuestros Oficiales Reales, y Gobernadores de Buenos-Ayrès, omite los del Paraguay; siendo constante, que si hubiera delito ó fraude, todos hubieran sido complices, pues el tributo en ambas partes se debia cobrar, repartido, como en una, y otra parte lo han cobrado ; pero no quiso el Informante nombrar los Oficiales Reales del Paraguay ; y pudo este silencio ser maxima, porque como esta acusacion, siendo de materia de quarenta y nueve años antecedentes, la hizo al sexto año de su interino Gobernador del Paraguay, pudo recelar prudente, no quedar por si mismo acusado, convencido de haver despertado tarde.

Para probar el Informante la calumnia, de que aun mediando los Reales mandatos de Vuestra Magestad, trazan y obtienen los Jesuitas que el Tributo no se cobre, ni vuestros Reales Ministros se atrevan à cobrarlo, debiera traer alguna cosa particular, y de nuevo, que no estuviera ya plenamente refutada ; ni se debiera tener por pecado el que los Jesuitas, sin usar dolo,

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

1737.

MÉM. DU P
JACQ. D'AG,
AU ROI C.

ni engaño , ni fuerza , hiciesen sus diligencias , por el alivio , y bien de estos miserables ; pues esto , ni desdice , ni excede el Oficio de Abogado , Tutor , y Procurador de Pobres . El solicitar con falsedades , y calumnias contra todos , el aumento de sus propios intereses , y subir mas que todos , como parece lo hace el Informante , esto si es feo , è indecente .

Prosigue aun : Jactandose siempre dichos Religiosos de su poder , cuyas circunstancias estoy palpando , con el quebranto de no poder ser capaz de remedio en algunos casos de mis cargos , por la ardidosa (dice) disposicion con que consiguen , especialmente en el Tribunal de vuestro Virrey , providencias , adonde con la larga distancia , por adelantados informes , consiguen tener la verdad gran mutacion , mayormente agregandose à todos sus dictámenes la autoridad , intelligencia , y arte de vuestro Reverendo Obispo , de cuya union , y parcialidad tengo antes de ahora informado à V. M.

El que los Jesuitas se estén siempre jactando de su poder , parece acusacion embidiosa , y pueril . Y en realidad , si en algun tiempo fuera vanissima esta jactancia , fuera en el tiempo y Gobierno del Informante , quando ni aun lo muy debido por todos titulos de justicia podian conseguir , ni aun restituirse à su Colegio del Paraguay , de donde con injusticia , y con sacrilega violencia , reprobada justamente por Vuestra Magestad , por su Supremo Consejo , Virrey , y demás Ministros , y sin ninguna authoridad .

authoridad , ni potestad legitima , havian
fido echados , pudieron conseguir del Infor-
mante Governador , aun llegandose los
primeros Ordenes de vuestro Virrey , sien-
do necessarios otros de mayor fuerza y ar-
dor . Al humor del Góvernador corría en
el Paraguay el desafecto ù odio de muchos
contra la Compañía , en tanto grado , que
podian conocer bien los Religiosos de ella ,
no solo que era ninguno su poder , sino que
qualquiera podia apoderarse de ellos , y de
sus cosas sin miedo del Governador ; y se
puede creer , sin temeridad , que la siguien-
te expulsion , que del mismo Colegio pa-
decieron los Religiosos , aun mas desafor-
rada , y escandalosa , que la antecedente ,
fuè concebida al abrigo , calor , y sombra
de esse Governador . Por donde mal pudie-
ron los Jesuitas en ese tiempo , y siempre ,
jaellarse de su poder.

Ni se vè , que casos de sus cargos soa-
los , que quebrantado no podia remediar ,
por estar palpando las circunstancias de
esse poder . Solo se dexa discurrir , que el
caso de su cargo , que quiso remediar , y
con quebranto y pesar no pudo , fuè el de
la restitucion de los Jesuitas à su Colegio ,
que deseaba mucho embarazar , y con do-
lor de su corazon no pudo ; por que otro
caso de monta no parece haver interveni-
do , en que no hiciese lo que quiso . Y si
tuvo tales casos de su cargo , y quebranto ,
por que no acudiria à Vuestra Magestad ,
hasta el sexto , y ultimo año de su Govier-
no , à buscar el remedio de ellos , y su
prompto descargo , y alivio ?

1737.
MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROR C.

— 1737. — Acusa , y nota el Informante , como MÉM. DU P. llama *aridosa* disposicion , con que JACQ D'AG. siguen providencias , especialmente en el AU ROI C. Tribunal de Vuestro Virrey. Aunque los Jesuitas tuvieran tres tantos mas de sagacidad , no les sobrará nada para reparar , y prevenir la astucia , y malicia del Informante , y otros. Y esto se vè manifiestamente en las circunstancias de haver llegado à la Corte este desaforado Informe con otros , y muchas calumnias de la misma fragua , ó turquesa contra la Compañía , sin que allà pareciesse un solo papel de los Jesuitas de acà en su defensa , como lo dice la quexa de sus Procuradores , que allà residen ; y es sentimiento comun , que los Jesuitas son tardos en su defensa. Pero la confianza en Dios , su innocencia , y verdad con que proceden , les hace dár lugar à los calumniadores para que vayan por delante , y tiendan las redes de su engaño. Tienen tambien los Jesuitas creido , y experimentado , que ay en V. M. dos oídos , y que ningun acusador , por mucho que se adelante , los ha de tener entrambos.

Lo mismo debiera el Informante sentir de vuestro Virrey , que por acà ha sido tenido por integerrimo ; y debiera creer , que por adelantados que fuesen los informes de los Jesuitas (que cierto no lo son) no havian de acelerar las providencias , ni obtener Despachos , antes de oyr ambas Partes en modo y forma suficiente. Malo es que el Informante se muestre tan sentido del recurso à vuestro Virrey , y tan disipli-

éente de sus providencias para aquella Provin-
cia , llegando à zaherir por infecto , me-
nos advertido , y entero , su Tribunal , y MRM. DU P.
Gobierno , quando todo el anhelo de esas JACQ. D'AG.
providencias era reducir , y mantener aquella AU ROI C.
Provincia en paz , quietud , y justicia , y
obediencia à V. M. , lo que quizà se hu-
viera conseguido antes , si el Informante ,
como debia , huviera procedido con el
ejemplo , en tener y hacer se tuviesse el
debido respeto à superiores mandatos : pe-
ro de esto tendrà V. M. noticia plena por
parte de dicho Vitrey .

1737.

Lo que dice el Informante , que los Je-
suitas con sus adelantados Informes à Lima ,
consiguen tenga la verdad gran mutacion
con la larga distancia , lo debiera confir-
mar con algun caso en particular , en que
los Jesuitas , ni por lexos , ni por cerca ayan
faltado à la verdad , como el mismo falta
tantas veces , y tan grave è injustamente
en este su Informe , como parece va de-
mostrado .

Prosigue el Informante : *Mayormente
agregandose à todos sus dictamenes la autho-
ridad , inteligencia , y arte de vuestro Re-
verendo Obispo , de cuya union y parcia-
lidad tengo antes de aora informado à Vue-
stra Magestad .*

Tienen , Señor , los Jesuitas del Para-
guay la que se puede llamar fortuna , que
es estar unidos ; y aunados por el Infor-
mante , no solo con los pobres Indios , so-
bre cuya destruccion fiscaliza , sino tambien
con vuestro Governor , y Oficiales Rea-
les , que fueron de Buenos-Ayres , por casi

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

cinquenta años , y con vuestro Virrey de estos Reynos , que lo ha sido tambien muchos. A los primeros acusa de negligentes , omissoes , y cobardes , ó de complices en inteligencias respetosas , intervenciones misteriosas , que traerán mezclados cohechos de otros lunares , que quitan la hermosura , perfeccion , y entereza de un fiel Ministro vuestro , y lo hazen manco , è impedido para cumplir con sus obligaciones , recaudando vuestros Reales haberes . Al Tribunal de vuestro Virrey de Castel-Fuerte , siendo un espejo terso en que se ha podido ver el mas subido zelo , rectitud , piedad , y justicia , tambien ha pretendido empañarlo , y aun quebrarlo , si pudiesse , con su nocivo aliento , queriendolo quizà complicar en los dictámenes , maximas , inteligencias , è ideas de los Jesuitas , y en los excesos , y fraudes que calumniafamente les acumula .

Ahora cierra con el que le faltaba , y quizà fuè à quien mirò su primera intencion , que es vuestro Reverendo Obispo del Paraguay , digno por cierto de mejores tiempos , y de Governador concurrente de mejores atenciones y respetos ; Prelado exemplar , y Apostolico ; verdadero Padre de Pobres ; Pastor solicito de sus Ovejas , macilento , y pobre por el bien de ellas ; humilde , humano , desinteressado , manso , atentissimo à la magestad y adorno de su Iglesia ; probado en muchos trabajos , persecuciones , y calumnias , por la mayor parte padecidas por fiel , y leal à Vuestra Magestad , previniendo , y procurando embarazar las ofensas

fas de Dios , los deservicios de Vuestra Magestad , y la ruina de aquella Provincia , en que ella misma se llora , y arrepentida reconoce quan bien le huviera estado oír la voz de su amante Pastor , y no el engañoso silvo de los que la precipitaron al abysmo de desordenes , que los ha llamado un abysmo de amarguras.

A este tal Prelado suyo acusa el Informante , y dice , que le tiene acusado ante Vuestra Magestad , y quizà havrà sido muchas veces *antes de ahora*. La acusacion presente es gravissima , pues por ella consta , que todas las maximas , ideas , inteligencias , ardides , disposiciones , intervenciones , jaqtancia de poder , y fraudes de los Jesuitas contra Vuestra Magestad , y su Real Erario , finalmente *todos suos dictámenes reciben aliento , vigor , y fuerza , principalmente y mayormente , con la authoridad , inteligencia , y arte de vuestro Reverendo Obispo*. Por lo qual queda complice , y principal de todos los excesos de los Jesuitas , por cuyo remedio acude el Informante zeloso à Vuestra Magestad. Y es cierto , que la *authoridad* de vuestro Obispo es , y debe ser venerada como grande , y no ajada del Informante , como parece : *Su inteligencia* es mucho mayor que mediaña , adquirida con la experiencia , y manejo de la larga serie de negocios , que à su capacidad , y buen expediente , así en su Religion , como fuera de ella , le han fiado ; su *arte* , quitadas las malicias , artificios , y ficciones proprias del Informante , reducida à una prudencia y sagacidad , compa-

1737.

MEM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

1737.
MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

nieras de un hombre recto, sano, no se le pueden negar; con que si todas estas tres innocentés partidas se agregaran viciadas à otras muchas, y tales de los Jesuitas, sin duda formarán un torrente incontrastable.

Pero à Dios las gracias, Señor, que ni los Jesuitas han usado de sus talentos, ni vuestro Obispo de sus excelentes partes, sino à gloria de su Señor, bien de las Almas, y obsequio, y servicio vuestro. Llame ahora el Informante à estos talentos, y partes, y à la Evangelica negociacion que les corresponde, con los nombres, y apellidos que mas le pluguiere, y pudiera, para hacer creible, ó probable, que en este trato de Compañía ay malicia contra vuestro Real Erario, descubrir alguna mejora extraordinaria en alguna, ó en ambas partes. Quizà dirá, que el Prelado, por fomentar aquellós *diciámenes* de los Jesuitas, participa de aquellos millones, y cien millones, que dice tienen defraudados estos: Pero si vuestro Obispo, por alguna extraordinaria providencia, ó caso, tuviera un dia un millon, bien cierto es, que en ese dia no quedara en el Paraguay hombre pobre, sino el mismo, segun su notoria caridad, y genio. Promesas à la Corte para pensiones, ó promociones, ni suenan, ni se huelen, y el mismo no obrar convence el no haverlas; con que à esta parte de este trato, ningun útil, ni mejora la resulta. Es manifiesto, como lo es, que el dicho trato no es doble, ni sujeto à vicio ni malicia contra alguna de las Magestades.

No obstante, el Informante repite la acusacion, que dice hizo ya antes, de la union y parcialidad de vuestro Reverendo Obispo con los Jesuitas. Estraña cosa, Señor, que se tenga por delito, y se acuse como tal, la union, uniformidad, mutua correspondencia, mutuos oficios, y amor de un Obispo, Prelado, y Padre universal, con una Religion, que en quanto puede le obedece, ejecuta sus ordenes, le alivia en su-cargo, le cuida, y apacienta su Ganado, y está dispuesta de dia y de noche en Pueblos, y Ciudades, à acudir con todos los Sacramentos al Enfermo, à assistir al Moribundo, y con todos los demás oficios conducentes al bien espiritual, y eterna salvacion de sus Ovejas? Si este Obispo se desdeñara, y estos Religiosos no procuraran esta union y conformidad, ni el Obispo, ni los Religiosos cumplieran con su obligacion. Por tanto, si el Informante no se quiere declarar enemigo de toda charidad, conformidad, y union, debe decir los vicios de esta que acusa ante Vuestra Magestad.

Pero dirá que es union, y parcialidad, ofensiva: mas es menester que diga à quien, y por que es ofensiva; porque si solo ofende al Informante, y à otros de su humor y passion, y no à los verdaderos, prudentes, temerosos de Dios, y desapassionados, en tal caso no se debe tener por viciosa, ni acusable esta union, como no lo es, sino sumamente santa, y amable, la hypostatica, aunque de ella se ofenda Lucifer, y todos los que de él son. Acauso el Prelado

N iij

1737.
MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

1737.
MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROS C.

con esta union , y favor , que hace à esta Religion , falta en lo que debe à las demás ? à alguna otra Comunidad , ó Gremio , ó persona en particular ? ó tuerce la justicia , ó quita sus derechos à nadie ? Pues si por aquella union en nada de esto falta con nadie , por que es acusado de ella ? Ni por que se le dà en el nombre de parcialidad , que suena adhesión à una parte , con su injuria de las compartes ? De otra suerte será acusable , como parcialidad , la mayor ternura de Jacob con Joseph , y Benjamín , y la de Christo con Pedro , Juan , y Diego ; y la mas singular con Juan , siendo esta charidad ordenadissima .

Verdaderamente , que si como el Informante , por la union de vuestro Reverendo Obispo con los Jesuitas , piensa dàr fuerza à la acusacion contra todos , assi fuera decente y conveniente examinarle sus Confidantes , y Amigos , quizà se hallará mucho , que nada tuviera de Dios , ni de vuestro Real servicio .

En el resto de su Informe recomienda su independencia constante , y su integridad , y desinterès , de que quizà , y sin duda , serán otros mas independientes , y enteros testigos . Significa à Vuestra Magestad su sumo deseo de llegar à los Reales pies , para desmenuzar su dicho , è Informe , especialmente contra los Indios . Vaya en hora buena , y desmenuce , que ni à los Indios , ni à sus Doctrineros , ni à los demás , que el Informante falsa , è injustamente acusa , les ha de faltar Dios , ni Vuestra Magestad , mientras retuvieren su verdad , è inocen-

cia que hasta ahora , que son el poder , las maximas , ideas , dictámenes , inteligencias , intercessiones , è intervenciones en que confian ; y mas quando este mismo año de 1735 , en que el Informante se está deleytando en sus quimeras contra los Indios , están ellos fuera de sus casas , y en vuestro Real servicio contra Portugueses en numero de quatro mil por orden de vuestro Gobernador de Buenos-Ayres . Dios les dé felicidad , y el buen suceso , que se sirviò dàr à otros seis mil , que en este mismo año han buelto à sus casas de las Fronteras del Paraguay , donde armados fueron à auxiliar è introducir à vuestro Theniente General , Gobernador , y electo , Presidente de Chile , Gobernador tambien , para la pacificacion de la dicha Provincia del Paraguay , donde se halla al presente , dando ordenes en las cosas de aquel Gobierno ; quien conseguida su empressa , cuya consecucion creyeron muchos impossible , no dudò decir muchas veces , y aun lo diò escrito , que à los Indios , mas que à nadie , se debia el feliz exito .

Añsi , y tales son , Señor , estos vuestros pobres Indios , que siendo Vuestra Magestad Padre , y amparo de pobres , ningunos con mas razon se pueden llamar vuestros Hijos ; pues es muy creyble , que entre todos los Vassallos que componen vuestra gran Monarquia , ellos son los pobrissimos . Y siendo Vuestra Magestad el amparo de los injustamente perseguidos , y oprimidos , estos mas que ningunos llaman para si vuestros piadosos Reales ojos , como los que

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

1737.

MÉM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU Roi C.

sobre todos con toda furia , artes , y maquinas diabolicas son tirados y assi puestos en el grado mas vecino à su ruina. Esto procura la Compañía evitar con eficacia , tirando à la parte opuesta, procurando conservar, no sus Indios , y Vassallos , que no los tiene , sino los de Vuestra Magestad , y que Vuestra Magestad ha dexado à su cuidado : causa por que todo el Infierno junto se levanta contra ella ; y aunque éstas persecuciones en todas partes son su carácter , pero en esta Provincia , y por estos Indios , son tantas , tan furiosas , y violentas cada dia con tales avenidas de calumnias , que casi hace dudar , si llego yà para la Compañía , y para los Indios , la hora y potestad de las tenblas.

Ni ay que esperar otra humana retribucion de las otras conversiones de Infieles , en que esta Provincia del Paraguay actualmente se occupa , y ocupa los Missioneros , que V.M. se digna liberalmente concederle. Son estas Missiones de Chiquitos , y Zamucos , en el Obispado de Santa Cruz de la Sierra , donde ay yà siete Pueblos formados , y se prosigüe en format. Son tambien de Chiriguanos en el Obispado de Charcas , donde el año passado 1734 , se formaron dos Pueblocitos ; y en el de 1735 , dieron los Infieles en el uno , cautivando Christianos , matando , quemando la Capilla , descabezando Imagenes : y por ultimo llevaron al Religioso Cura , que acababa de decir Missa , y lexos de alli , muy despacio lo flecharon , y quitaron la vida. Son tambien de Lules , y Mocovies en el Obispado

de Tucuman , donde se fundò un Pueblo en las Fronteras del Chaco , el qual ha padecido increíbles detrimientos de los Barba-
ros Infieles , como los ha padecido , y pa-
dece toda aquella Provincia , y el Pueblo-
cillo es casi acabado. Son tambien en los
Tobatines , Obispado del Paraguay , donde
por peticion de aquel Cabildo , y exorto
de su Obispo , y Governador , al Supli-
cante se embiaron dos Religiosos Sacerdos-
tes à fundar uno , ó mas Pueblos , segun
los Infieles se fueren reduciendo. Todo esto ,
Señor , como las Missions del Paraguay ,
necessita de vuestro Real amparo.

Finalmente , Señor , el Suplicante , hu-
milde , y rendido , y con lagrimas en los
ojos , y acompañado de estos pobres In-
dios , llega otra vez à vuestras soberanos y
reales pies , à pedir remedio , y consuelo.
Por lo que toca à la pobreza de ellos , no es
menor , antes es mas de lo que va dicho.
Los costosos , muchos , y amorosos servi-
cios , que à Vuestra Magestad tienen he-
chos , à mas de lo dicho , van expesados en
papel adjunto ; y mitada la una , y los
otros , verá Vuestra Majestad , si es conve-
niente , y ellos dignos de algun alivio , re-
levandolos de todo tributo , y carga , fue-
ra de lo que en expediciones Militares , y
otras funciones de vuestro Real servicio se
ofrecieren en adelante , como hasta ahora
lo han hecho en lo que se ha ofrecido ; y
tambien del preciso Synodo para sustento
y vestido de sus Sacerdotes y Ministros.
Suplica assimismo à Vuestra Magestad , se
digne encargar à los Gobernadores , y de-

N vj

1737.
MÉM. DU P..
JACQ. P'AG.
AU ROI C.

1737.
MEM. DU P.
JACQ. D'AG.
AU ROI C.

màs Ministros, los atiendan, y defiendan, y por su parte hagan que queden en sus Pueblos, en sus casas, y cuidando de sus familias: que no los soliciten para tierras de Espaňoles, ni los oculten, ni detengant en ellas. Otroſi, y por ultimo, suplica à Vueſtra Mageſtad, que ſi es poſſible, ſe ponga freno a tantos calumniadores, y malſines, que tienen, ſin paciencia, ni juicio à los perſeguidos Jeſuitas de esta Provincia; y parece lo fuera, y conforme à las Leyes, que el que quisiere acuſar, informar, ó pedir contra eſtos pobres Miſſioneros, è Indios ante Vueſtra Mageſtad, ante vueſtro Virrey, Audiencia, Gobernadores, y otros Miniftrros, afiance la calumnia, depositan- do en parte independiente cantidad de plata, ó diñero proporcionado à ſu proyec- to; con eſſo fueran con mas tiento, tuvie- ran multa en ſus falſedades; los Jeſuitas, è Indios menos perſecuciones, y gaflos; y V. M. deſcanso.

JAYME AGUILAR.



LETTRE

DE D. MARTIN DE ECHAURI,
GOUVERNEUR DU PARAGUAY,
AU ROI CATHOLIQUE

S I R E.

JE donne avis à Votre Majesté que l'année 1738. dernière 1737, les très Révérends Peres de la Compagnie de Jesus me demanderent au nom de Votre Majesté, comme à leur Gouverneur, la permission de fonder une Bourgade dans le Taruma, qui est de la Jurisdiction de cette Province, avec une Eglise pour y instruire plusieurs Indiens *Tobatis* (1), que leur zèle apostolique a tirés des Montagnes, où ils faisoient leur demeure ordinaire. Les travaux & la ferveur de ces Peres les ont humanisés & engagés, en se déclarant Vassaux de Votre Majesté, à se déclarer Serviteurs de Dieu. Considérant donc que Votre Majesté a plus à cœur les intérêts du Ciel, que l'accroissement de ses Domaines, je leur ai accordé avec plaisir la permission qu'ils demandoient, pour étendre cette Mission, & celle des *Guanáas*, Nation infidele, voisine des *Paranas*; & il sera très agréable à Dieu, que cette piété, qui excite le zèle Catholique de Votre Majesté, procure &

LETTRE DE
D. MARTIN
DE ECHAURI
AU ROI CAT.

(1) Ou *Tobatines*.

1738. faire passer ici une nombreuse Troupe
LETTER DE d'Ouvriers Apostoliques , qui fera part de
D. MARTIN la lumiere de l'Evangile à tant de pauvres
DE ECHAURI Indiens , qui sont ensevelis dans les tene-
AU ROI CAT. bres du Paganisme.

Pendant tout le tems que j'ai gouverné cette Province , j'ai été édifié du zèle , de la ferveur & de l'application infatigable de ces Religieux aux fonctions du ministere propre de leur Institut. Chaque année ils se font un devoir indispensable d'aller faire des Missions dans les Campagnes , qui sont fort peuplées d'un grand nombre d'Habitans. Dans ces saintes expéditions l'abondance de la récolte répond à la grandeur du travail. Leur charité est toujours occupée dans cette Ville , en Chaire , au Confessio- nal , ou à donner des Retraites , par le moyen desquelles ils gagnent à Dieu bien des Ames. Je ne suis pas surpris au reste de voir en eux ce zèle Apostolique , parce que je l'ai toujours remarqué dans la Compagnie de Jesus. Il n'y a que la malignité de quelques Particuliers mal intentionnés , qui puisse entreprendre de noircir leur conduite vraiment Religieuse. Je sais même de science certaine , que leur Général leur a prescrit de travailler avec soin à maintenir la paix & l'union dans cette Province , & qu'ils ont exécuté cet ordre aux dépens même de leurs biens & de leur réputa- tion.

Pour le présent cette Province est très soumise aux ordres de Votre Majesté , & à ceux de ses Ministres , quoiqu'attaquée de nouveau par les Mocovis , les Abipones ,

les Guaycurus , qui se trouvant fort mal menés par les Espagnols du Tucuman , se sont jettés sur cette Province , où ils ont fait de grandes hostilités. J'ai promptement levé un nombre suffisant de Soldats pour reprimer ces Barbares , qui par leur retraite ont échappé au châtiment qu'ils mérittoient. Mais je suis résolu de prier le Supérieur des Doctrines du Parana de m'envoyer un secours des meilleurs Guerriers de ces Bourgades : c'est l'unique ressource qui me reste pour châtier l'insolence de ces Barbares. L'expérience m'a fait connoître la valeur des Tapés & leur docilité à exécuter les ordres des Commandans Espagnols : je l'ai expérimenté moi même dans une autre occasion , & j'en ai donné le certificat authentique. Dieu conserve la Catholique & Roïale Personne de Votre Majesté , comme le désirent ses fidèles Sujets , & pour les besoins de l'Eglise.

A l'Assomption du Paraguay , ce 6 Janvier 1738.

MARTIN DE ECHAURI.

LETTRE DE
D. MARTIN
DI ECHAURI
AU ROI CST.

L E T T R E
DE DOM JOSEPH PALOS
AU ROI CATHOLIQUE,

S I R E.

1738.

LETTRE DE D. JOSEPH PALOS AU ROI CATHOLIQUE

DIVERS accidents m'ont conduit aux portes de la mort , & sur-tout une attaque très fâcheuse , dont , quoique je me trou-
ve un peu soulagé , je ne dois attendre que la mort , qui peut me surprendre à tous les instants. Comme elle peut me prévenir avant que je puissé mettre la dernière main au Manifeste que j'ai promis , je me suis cru obligé , pour la décharge de ma conscience , & à raison du compte rigoureux que je vais rendre au juste Tribunal de Dieu , de faire connoître à Votre Majesté par cette courte Lettre les sentimens de mon cœur. Depuis mon entrée dans cette malheureuse Province j'ai rendu en différentes occasions un compte exact de l'état où elle a été , de sa désobéissance à vos ordres & à ceux de votre Viceroy de ces Royaumes , & du mépris qu'elle fait des Censures Ecclésiastiques que mon devoir pastoral m'a obligé de déclarer que plusieurs avoient encourues , en vertu des sacrés Canons. Présentement , afin qu'il ne reste aucun doute sur la vérité & la fiabilité de mes Informations , je proteste à Votre Majesté , sur le point où je suis

de subir le jugement de Dieu , que je n'ai rien avancé que de conforme à la vérité , ——————
 ni à quoi je ne me sois cru obligé par ma charge , sans que ni la passion , ni la haine D. JOSEPH
 aient altéré tant soit peu la justice , ni la PALOS AU ROI
 sincérité avec laquelle je dois rendre comp- CATHOL.
 te à mon Roi & à mon Seigneur.

1738.

La persécution , Sire , que la Compagnie de Jésus a soufferte dans cette Province , je la tiens pour Apostolique de la part de ceux qui l'ont effuïée , puisqu'ils regardent comme un bonheur les calomnies qui attaquent leur innocence. Des gens d'une conduite notoirement scandaleuse , pour qui une vie irréprochable est un reproche continual , ont cherché à secouer ce qui étoit pour eux un joug si pésant , afin de pouvoir jouir du faux repos de leur conscience , que souhaitoient leurs passions effrenées. Tout ce qu'ils ont avancé contre ces Pères & contre leurs Doctrines , n'a pour fondement qu'une aveugle passion & l'envie inspirée par l'intérêt , qui les portent à se rendre les maîtres de ces pauvres Indiens , afin de les frustrer du fruit de leurs travaux. Je tiens pour vrai & incontestable , que si ces Pères n'étoient point dans cette Province , elle seroit en proie au vice & à l'ignorance.

Ce sont ces Pères qui rappellent avec liberté à vos Sujets l'obligation où ils sont de servir Dieu , & d'obéir à V. M. mais ils regardent cette liberté comme un fardeau : ce qui se prouve par l'exhortation que sur leur demande votre Révérend Evêque Dom Frere Jean de Arreguy , qui a passé à une meilleure vie , adressa au Pere Provincial

1738.

LETTRE DU
D. JOSEPH
PALOS AU ROI
CATHOL.

de la Compagnie , & dont j'ai fait passer en vos mains Roiales une copie légalisée. Ce qui est certain , c'est que si l'on faisoit une information juridique du procedé des Auteurs de celles qui ont été faites contre les Peres , Votre Majesté y trouveroit bien de quoi les convaincre de fausses & de calomnies.

Depuis qu'en vertu d'un Ordre du Marquis de Castel Fuerre , votre Viceroy du Pérou , Dom Bruno Maurice de Zavala , qui est devant Dieu , a rétabli les Peres de la Compagnie dans leur Maison & dans leur Collège , cette Province est calme , tranquille & pacifique , & rentrée dans son ancienne obéissance par les soins & la conduite pleine de prudence du Capitaine de Dragons D. Martin de Echauri , votre Gouverneur , quoique dans de continues allarmes de la part des Mocovis , qui , ne pouvant plus soutenir la guerre que leur fait dans le Tucuman Dom Matthias Anglès , votre Gouverneur de cette Province , ont passé dans celle ci , & y ont fait quelques hostilités , dont je ne doute point qu'on n'instruise Votre Majesté .

Non-seulement les Peres de la Compagnie exercent dans cette Ville les fonctions de leur ministère , avec une ferveur & un zèle infatigable , mais ils parcourent aussi une & deux fois l'année ce Diocèse en Missionnaires. Par-là ils déchargent ma conscience , & remplissent d'une abondante récolte les greniers du Pere Céleste. Dans le cours de ces Missions le plus grand nombre de ceux qui s'étoient écartés de leur de-

voir en ont publiquement demandé pardon, — 1738.
& ces Peres n'ont pas peu contribué à la pacification de la Province. Ils sont, Sire, D. JOSEPH LETTRE DE cette semence féconde, que Dieu a bénie. PALOS AUROS
En conséquence des ordres de votre Viceroi, CATHOL & des instantes prières que mon devoir Pastoral exigeoit de moi, ils sont revenus dans cette Ville, & ont généreusement pardonné le dommage, qui n'a pas été peu considérable, que la révolte de cette Province leur a causé dans leurs biens temporels ; mais il n'est pas raisonnable qu'ils en usent de la même maniere au sujet des calomnies & des faussétés, dont les Tribunaux supérieurs ont noirci leur réputation, qui étoit fort saine ; car ils ne le peuvent, ni le doivent. On conserve dans l'Archive de cette Ville différents Edits, qui ont été rendus sans Jurisdiction, offensifs de la liberté Ecclésiastique, injurieux à ma réputation, à celle de quelques-uns de mes Chanoines & du Curé de Saint Blaise, & à la sainte vie des Peres de la Compagnie de Jésus : on ne les a point encore jetrés au feu, comme le méritoient des Libelles diffamatoires décorés du titre spacieux de procédures faites par des Laïcs d'une conscience dépravée, qui débitent par-tout que Votre Majesté les a approuvés, parce qu'elle n'a donné sur cela aucun ordre. Prosterné, Sire, à vos piés les yeux baignés de larmes, que fait couler mon cœur, plongé dans l'affliction, je conjure Votre Majesté avec la plus respectueuse soumission d'y arporter le remède, que demandent ma dignité lezée, mon Chapitre &

1738.

LETTRE DE
D. JOSEPH
PALOS AU ROI
CATHOL.

mes Ecclésiastiques outragés , & la Compagnie de Jesus opprimée. Quoique pour le présent le Paraguay soit tranquille , il n'y a point eu de satisfaction donnée aux Parties si gravement offensées , & continuellement occupées du service de Dieu & du vôtre. Qu'il vienne donc , Sire , un ordre dicté par votre piété , qui me fasse remettre tous les Actes contraires à la dignité de l'Eglise , pour être brûlés publiquement : ce qui est & sera l'unique satisfaction que je demanderai à votre clémence roiale & catholique.

Il n'y a pas long-tems que les Peres de la Compagnie de Jesus , aux instantes prières de la Province & aux mienies , sont allés à la chasse des Indiens , comme on fait à celle des Bêtes féroces , & ont rassemblé dans le Taruma la plus grande partie de la Nation Tobatine , qu'ils ont réduite sous le joug de Jesus-Christ , & à votre obéissance. Par-là , ils ont délivré cette Province du feu que ces Indiens mettoient à l'Herbe de Paraguay pour en consumer les plantations. Cela s'est fait sur les représentations des Religieux de cette Ville à votre Lieutenant Général Dom Bruno Maurice de Zavala , pour l'engager à prier , comme je fis aussi , le Provincial de la Compagnie de Jesus , qui étoit venu pour terminer l'affaire du rétablissement de ses Religieux dans le Collège de cette Ville , de nommer quelques Missionnaires Apostoliques , pour conquérir ces Barbares à l'Eglise & à votre Domaine , ce qu'ils ont glorieusement exécuté. Le même

zèle leur fait actuellement entreprendre la 1738.
 Mission des *Guanañas*, voisins des *Paranas*. Je prie Votre Majesté de donner or- LETTRE DE
D. JOSEPH
PALOS AU ROI
CATHOL.
 dre qu'il nous vienne pour ces saintes ex-
 péditions une Troupe nombreuse d'OU-
 vriers Apostoliques, qui aident à tirer à
 terre les filets qu'à jettés le petit nombre
 de ceux qui sont occupés de cette pêche
 spirituelle. En procurant la gloire de Dieu,
 Votre Majesté augmentera la sienne, met-
 tant, à ses frais, tant d'Ames en état de
 gagner le Ciel. Dieu conserve la Personne
 roiale & catholique de Votre Majesté pour
 la défense de l'Eglise Catholique & la
 propagation du Christianisme.

*A l'Assomption du Paraguay, ce 8
 de Février 1738.*

FRERE JOSEPH,
 Evêque du Paraguay.



LETTRE
DU CORPS DE VILLE
DE L'ASSOMPTION DU PARAGUAY.
AU ROI CATHOLIQUE.

S I R E.

1738.

LETTERE DU
CORPS DE V.
DE L'ASSOMP.
AU ROI C.

DÉPUIS que l'Excellentissime Seigneur Dom Bruno de Zavala, ci-devant votre Général à Buenos-Ayrès, nous a rétablis dans les Emplois que nous occupions dans le Corps de Ville, & dont la Commune révoltée nous avoit destitués à cause de notre fidélité & de notre attachement au service de Votre Majesté, pour lequel nous avons beaucoup souffert dans nos biens & dans nos personnes, cette Province, quoique réduite à une extrême pauvreté, est fort tranquille & dans l'obéissance qu'elle doit à V. M. ; nous confacrons avec ardeur nos veilles au service de V. M. pour tenir la main à l'exécution de ses volontés.

En vertu d'un ordre du Marquis de Castel Fuerté, ci-devant votre Viceroy de ces Royaumes, les Réverends Peres de la Compagnie de Jesus ont été rétablis dans leur Collège, & s'appliquent avec leur zèle ordinaire aux fonctions de leur ministère

pour le bien commun de cette Province.
 C'est en rougissant pour notre Patrie, que
 nous faisons à V. M. l'aveu de ce que
 cette sainte Compagnie, a souffert dans
 cette Province, qui s'étoit toujours fait

1738.

LETTERE DU
CORPS DE V.
DE L'ASSOMP.
AU ROI C.

gloire de sa fidélité & de sa Religion,
 mais où il s'est trouvé des Particuliers,
 qui en ont troublé la paix, & sans égard à
 la soumission qui est due à Votre Majesté
 & à la sainte Eglise, ont alteré une paix,
 qui s'étoit conservée depuis tant d'années.
 Enfin par le moyen des remèdes, qu'ont
 appliqués au mal vos Ministres, & par ceux
 que nous attendons de la haute pénétration
 & de la prudence supérieure de Votre Ma-
 jesté, nous espérons qu'il s'établira une
 solide & perpétuelle union des cœurs; ce
 qui a toujours été l'objet de notre atten-
 tion.

Nous croions devoir informer Votre
 Majesté que dans l'Archive de cette Ville
 se sont conservés divers Actes dressés par
 la Commune, qui, sous le titre de procé-
 dures, sont des Libelles diffamatoires, in-
 jurieux à la réputation & bonne renommée
 non-seulement des Révérends Peres de la
 Compagnie de Jesus, mais encore de plu-
 sieurs honorables Habitans de cette Ville.
 Comme nous avons informé l'Excellentissime
 Seigneur Dom Bruno de Zavala que
 la susdite Commune en avoit donné la
 communication à Votre Majesté, Son Ex-
 cellence n'a point sévi contre ces Actes,
 ainsi qu'il se l'étoit proposé, & par le
 même motif nous n'avons pas cru nous-

1738. mêmes devoir y toucher jusqu'à ce que Votre Majesté en ait ordonné comme elle le jugera à propos. Nous croions seulement devoir avertir Votre Majesté que ces

LETTRE DU CORPS DE V. DE L'ASSOMP. AU ROI C.

Actes qui ont été dressés sans autorité légitime, blessent la Jurisdiction Ecclésiastique, & ne sont qu'é des Satyres dictées par des Hommes d'une vie licencieuse, sans pudeur, sans conscience & sans honneur.

Nous avons demandé, Sire, au Seigneur Dom Bruno de Zavala, & nous avons exhorté le Révérend Pere Provincial de la Compagnie de Jesus à nous accorder le rétablissement des Révérends Peres dans ce College, & nos vœux ont été heureusement accomplis. Nous avons tout sujet de nous en féliciter, puisque par ces Hommes animés d'un zèle apostolique, la jeunesse est bien élevée, les doutes sont éclaircis, les vices sont réprimés & toute la Province y trouve son avantage, comme on l'éprouve dans toutes les occasions: pour y cooperator de notre part nous avons prié le Seigneur Gouverneur de permettre la fondation d'une Bourgade dans le *Taruma* pour les Indiens *Tobatis*, que le zèle infatigable de ces Religieux a tirés des Forêts. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que la moisson étant si abondante, les Ouvriers sont en petit nombre. Le zèle catholique de Votre Majesté fera en sorte qu'en les multipliant la récolte augmentera, & nous l'espérons de votre zèle. Notre Seigneur conserve la catholique & royale Personne de Votre Majesté pour le b^esoin

besoin de la Chrétienté, & comme nous
le désirons :

*Nous baissons les pieds de Votre Majesté,
ses plus humbles Sujets,*

Dominique de Flechas, Charles de
Los Reyes Valmereda, Jean Caval-
lero de Añasco, Joseph-Louis Bar-
reyro, André Benites, Jean Gon-
zalez Freyre.

LETTRE

DE DOM JOSEPH DE PERALTA,
DE L'ORDRE DE S. DOMINIQUE,
EVÊQUE DE BUENOS-AYRES,

AU ROI PHILIPPE V,

*Dans laquelle il lui rend compte de
l'état où il a trouvé les Missions
des Jésuites, dont il avoit fait la
visite par ordre de Sa Majesté.*

SEÑOR.

EN Carta de 28 de Junio del año pas-
ado de 1741, pase en la Real noticia de
Vuestra Magestad, que aviendo recevido
en Lima, por el mes de Octubre del año
antecedente de 1740, las Bulas testimo-

1743.

LETTER DE
DOM JOS. DE
PERALTA,

Tome VI.

Q

1743.

LETTRE DE
DOM JOS DE
PERALTA.

niales passadas por el Real Consejo en el ejecutorial à Vuestra Magestad , (que las originales no las he recaudado hasta oy) me consagrè sin dilacion en el mes immediato de Noviembre ; y en el primer navio , que salio del puerto del Calleido , me embargué para el Reyno de Chile en 12 de henero siguiente , queriendo mas correr los riesgos del mar , y de la Escadra Inglesa , que se temia passasse por aquel verano al Mar del Zur , que padecer la demora del viage de Tierra , que me retardaria dobladamente el arrivo à esta Ciudad y su Cathedral , estimulado del zelo de consolar los Pueblos y ovejas , que me tiene Vuestra Magestad encargadas , y tenerlas prevenidas en la constancia de nuestra Religion , y en la fidelidad à Vuestra Magestad , como me ordena en su Real Cedula de 8 de Agosto de 1740 , para en caso que se hiziese alguna imbastion , y desembarco de Ingleses en el puerto de este Rio de la Plata . Y luego que tomè puerto en Valparayso , puerto principal de aquel Reyno , sin entrar en su Capital , por no detenerme , segui el viaje de Tierra , por caminos los mas asperos , y fragosos , con grande variedad de tiempos , assi en las Cordilleras nevadas , como en los llanos sumamente ardientes , y en que bolví à correr nuevamente los riesgos de la vida , por las frequentes incursiones , que los Barbaros , que habitan en lo interior de estas tierras , hazen sobre los caminantes , de que en estos dos años passados se han visto muy lastimosos estragos . Y luego que entré en

la Jurisdiccion de este Obispado , dì principio à la visita de la Diocesis en todos los Pueblos y Paroquias que están en el distrito , continuandola inmediatamente despues que tomè possession de la Cathedral , y en todas las Vice paroquias y Capillas , que están dentro de su recinto y comarca , ministrando el Sacramento de la Confirmacion à una multitud numerosa de mas de diez mil Parvulos y Adultos de ambos sexos.

1733.

LETTRE DE
DOM JOS. DE
PERALTA.

Y en consecuencia de esto , por cumplimiento de mi obligacion , y en descargo de la Real conciencia de Vuestra Magestad , luego que cerrè aquella visita , pase à hazerla en las Ciudades de Santa Fé , Corrientes , y de las Doctrinas , que están muy tierra à dentro à cargo de los Religiosos Apostolicos de la Compañia de Jesùs en los terminos de la Diocesis. Por lo quehe visto y advertido con todo cuidado y vigilancia de mi Pastoral Ministerio , me ha parecido hazer à Vuestra Magestad alguna individual noticia , por que su Real piedad en lo que necesita de su paternal auxilio y fomento , se dignè de repartirlo à estos sus humildes y fidelissimos Vassallos , y se complazga satisfecho el Real zelo de V. M. en lo que está conforme al muy Christiano corazon de V. M.

La Ciudad de Santa-Fé , que dista cien leguas de la de Buenos-Ayrés , fue la mas florida de esta Diocesis , y la de el Paraguay cumplidamente habitada de muchas Personas de nobleza , muy bien fabricada , y muy favorecida de la naturaleza por sus hermosos ríos y fertiles campañas , que

O ij

1743. les circundan. Pero de algunos años à esta parte se ha ido deteriorando en su plantas, y menoscabando en gentes, por imbasiones continuas, que ha padecido de una Nacion Barbara de Indios, que se dizan *Guaycurus y Charuas*, que hasta el año de 1716, no se havian hecho conocer, habitando retirado en los montes, temerosos de la mayor fuerza de los Españoles: pero saliendo poco à poco à robar las Campañas y ganados, fueron formandose atrevidos en alguna especie de Milicia, con los caballos que robavan, y fueron pasando à mas insultos, siempre à tracyón, y por sorpresas, estilo de todos los Barbaros, que habitan estos Payses y las imensas Campañas desde el Reino de Chile, hasta las Tierras remotas del Paraguay. Y como este modo de guerra hallava ordinariamente deprevenidos, y sin defensa, principalmente los que estavan en las Granjas, que aquí llaman *estancias*, ocupados en el labor de la Tierra y cuidado de los ganados, padecian la muerte sin poderse resistir à la multitud, que no perdonava edad ni sexo, siendo la menor残酷d llevar cautivas las mugeres, y arrastrar en grandes tropas los ganados; y entre los muchos, que han padecido en sus haciendas, es el Colegio de la Compañía de Jesus de aquella Ciudad, la de una bien considerable hacienda, que tenian à poca distancia de aquella Ciudad, que ha quedado totalmente arruinada y desierta, por cuya perdida viven con grande estrechez y pobreza, viéndose precisados à

LETTRE DE
DOM JOS. DE
PERALTA

buscar otros arbitrios, para subsistir en lo muy preciso, y para assistir en todo el Pueblo en la doctrina y predicacion, y en las continuas confessiones, y demas pasto espiritual : y el temor de estar à la presa de estos Barbaros fue atemorizando tanto à la gente, que han sido desamparando por buscar otros lugares muy distantes de su distrito, esperando lograr alli alguna seguridad : y oy está en tanta estrechez, que en medio de haverse hecho unas pazes, como con Barbaros, les sucede lo que à los de Betulia en el cerco de Holofernez, que solo cultivan aquellas pocas Tierras, que lindan con la Ciudad, y tienen los Ganados y Bestias de servicio unas pocas horas en los pastos immediatos; y al caer de la tarde los recogen todos en la Ciudad, dandoles el pasto y beber mas como refocilacion, que por libre descanso y descanso, por que en medio de la paz se roban todos los Ganados, que por descuido en el campo se quedan, diciendo que la Paz sirve solo para no hazer muertes de hombres, ni mugeres, pero no para dexar de robar quanto pudieren. Y sin embargo tambien hazen inuertes en algunos caminantes por robarlos. Esto tiene la Ciudad en gran necesidad y desdicha, y sumamente minorada de gente, por haverse retirado muchas Familias à los Montes y sierras distantes à donde no puede llegar el silbo de el Pastor, careciendo alli los pobres de el consuelo de la Missa y frequencia de Sacramentos, y lo doloroso, en los casos de la ultima necesidad. Y

1743.

LETTRE DE
DOM JOS. DE
PERALTA.

1743.

LETTRE DE
DOM. JOS. DE
PERALTA.

aunque para conservar tal qual esta falsa paz se ha formado y mantiene una Compañía de hombres, en que entran muchos de los que havian de labrar los campos, però es el numero corto para contener à los Enemigos. Y de la primera plana, en que se fundó, se ha minorado de algun tiempo la mitad, y estan con esta falta de Milicia casi totalmente sin defensa; lo que me ha parecido informar à Vuestra Magestad, para que siendo servido, dè sus Reales Ordenes, para que se mantenga siempre esta Compañía de Soldados en el mismo pie, que se levantó, ó conforme fuere la Real merced de V. M.

De la Ciudad de Santa-Fé passé à visitar los Pueblos de las Missiones, que están al cuidado de los Religiosos Apostolicos de la Compañía de Jesus; y empiezan sus Reducciones à 500 leguas de distancia por caminos desiertos, llenos de aspereza y peligros, assí de los Indios Barbaros, y de las fieras, como de varios Ríos caudalosos, que se han de travesar para llegar al primero de los Pueblos. Estos consisten en treinta Doctrinas distantes unas de otras por diez, doce, y hasta veinte leguas, segun la extensión, que ha sido necesaria darles de tierras para sembrar las especies que sirven de sustento à los Indios. y para mantener los Ganados para la asistencia de los Enfermos, y muchas veces para el total sustento, quando por la falta de las aguas se pierden las sementeras, y al fin del año se acaban las Troxes.

De estas treinta Doctrinas las diez y

Cete pertenecen à esta Diocesis de Buenos-Ayres , y las treze à la del Paraguay ; y haviendo visitado todas las de mi Jurisdiccion , pase tambien à administrar el 1743.
 Sacramento de la Confirmacion en algunas LETTRE DE
 de la Jurisdiccion del Paraguay , à instancia y con facultad del Cabildo , Sede vacante , de aquella Iglesia . Y por que no dudo que el Real y christianissimo zelo de Vuestra Magestad recibira una plazida satisfaccion y complazencia informado de el estado y progreso , en que se hallan estos pobres Indios humildes Vassallos de Vuestra Magestad , me ha parecido exponer à su Real piedad y conciencia todo lo que he visto por mis ojos , y he tocado por mis manos ; lleno siempre de un gozo y consuelo espiritual , que me hazian ligeros todos los trabajos y afanes que impendia en visitando y reconociendo aquella multitud de Ovejas , que puestas en tan diferentes Rediles , parece que están en un rebaño solo al silbo de su Pastor .

Yo he salido con pena de apartarme de ellas , y tan lleno de devicion , que repito todos los dias las gracias à Nuestro Señor por las bendiciones , que difunde en aquellas gentes por las manos y direccion de aquellos Santos y Apostolicos Religiosos , cuya ocupacion continua es instruirlos y afirmarlos en la Religion , y tenerlos siempre promptos al servicio de Vuestra Magestad , en una lealdad tan fervorosa como si la huviessen traido originalmente de sus Mayores : ver los Templos , el servicio del culto Divino , la piedad en el

1743. oficio , la destreza en el canto , el aseo y
LETTRE DE ornamento de los Altares , el respeto y
DOM JOS. DE magnificencia , con que se sirve y celebra à
PERALTA. Nuestro Señor sacramentado , me causava
por una parte una ternura inexplicable , y
por otra una confusion vergonzosa , viendo
una tan grande diferencia entre unos Pue-
blos , que acaban de salir de su gentil Bar-
baridad , y otros de Christianos antiguos ,
que debieran ir à aprender de aquellos à
reverenciar y servir al Señor. Y lo que
entre todo me internecia , era ver entrar en
las Iglesias , al tiempo de cantar los paja-
ros , en que yo tambien estaya presente ,
unos exercitos de Angelicos innocentes , de
ambos sexos , separados unos de otros ,
alabando al Señor en cantos devotissimos y
dulcissimos ; me parecian unos compañeros
de aquellos astros matutinos , conque el
Señor hazia pruebas al Santo Job de su
grandeza ; y esta misma procession se repitía
y se repite todas las tardes en todos los
Pueblos , y en todas las Iglesias ante depo-
nerse el sol , de modo que en aquellas Doc-
trinas la mañana y la tarde hazen siempre el
dia de la gloria del Señor ; y todo esto se
logra por el cuidado , zelo y teson , con
que velan aquellos Santos Religiosos en la
educacion y enseñanza en sus Pueblos .

Y esto no se contiene solò en lo , que es
tan principal , como es lo espiritual , por-
que tambien la practican con el mismo co-
nato y teson para el beneficio temporal de
los Indios , saliendo con ellos , despues de
dadas las distribuciones para el servicio de
las Iglesias , à escoger las mejores tierras ,
para que labren y hagan sus sementeras ,

dandole para esto los Bueyes y herramientas necesarias ; y observen en esto tal caridad y providencia , que para todos los Niños y Niñas , que han quedado huernos por muerte de sus Padres , les hacen sementeras à parte , que recogida se entrega diariamente à un Mayordomo , que tienen nombrado , para que les haga de comer ; y à las , que han quedado viudas y solas , les hacen las sementeras muy cerca de los Pueblos , por que siendo mugeres mayores , no tengan el trabaxo de caminat à distancias à recoger sus cosechas , teniendolas ocupadas en lo restante de el año , assi à estas , como à las demás de su sexo , en hilar el algodon , que texido por los Indios de dichas Doctrinas , sirve para el vestuario de todos , con cuya providencia andan muy aseados y muy decentes .

Y por que no se faltè à lo principal , que es el culto Divino . tienen una escuela separada , donde enseñan los Niños del gremio de cantores , y los que han de aprender las danzas para las fiestas de el Señor ; y à los Maestros , que están ocupados en esta distribucion , les hacen tambien à parte sus sementeras . Enfin , Señor , estas Doctrinas y estos Indios son una alaja del Real patrimonio de Vuestra Magestad , tan cumplida y correspondiente à su Real zelo y piedad , que si se hallare otra igual , no sera mejor . Y por que estos pobres conservan una cortedad y miseria de corazon en orden à sus Personas , y contentandose con poco , hacen las sementeras cortas , pareciendoles bastante para su sustento , y se hallan fal-

1743.
LETTRE DE
DOM JOS. DE
PERALTA.

1743. tos en la quenta à los ultimos tercios de el
 LETTRE DE año ; los Religiosos , con esta experiencia ,
 DOM JOS. DE y por suplir à la necessidad , mandan hazer
 PERALTA. todos los años una sementera bien grande ,
 la que recogida guardan para aquellos me-
 ses en que se acabaron las de los Indios , y
 con ella distribuyan todos los dias el susten-
 to à los que lo necessitan : y muchas veces ,
 como insinuo à Vuestra Magestad , no son
 sufficientes estas providencias ; y entonces
 se valen de los ganados , que tienen solo
 para el efecto de sustentarlo en estas neces-
 idades , fuera de lo que entre año les mi-
 nistran , assi à los enfermos , como à los sa-
 nos ; de todas estas sementeras , assi parti-
 culares , como comunes , no hazen trafico
 alguno , ni se saca grano alguno , para otras
 Provincias , ni tan poco de los ganados ,
 y con todo esto siempre estàn , si alcanzan ,
 ó no alcanzan , al año para el sustento de
 los Pueblos.

Fuera de estas semillas y granos , bene-
 fician los Indios otra especie de fruto indus-
 trial de las ojas de unos arboles , tostadas
 al calor de un poco de fuego , y reducido
 con arte à partes muy menudas : es la que
 llaman yerva del Paraguay , conocida muy
 comunemente en estas Provincias , y la del
 Perù , tomando el nombre de aquella ,
 donde se descubrieron los arboles , y donde
 es el principal y casi todo el trafico ; de
 donde consuman los hombres , mugeres y
 Niños de todos los Pueblos de las Missio-
 nes una cantidad , que se les reparte maña-
 na y tarde à cada individuo ; y porque es-
 ta yerva no se produce en todos los Pue-

blos de las Missiones , la compran los que no la tienen , siendoles tan precisa à los Indios , como el alimento. De los Pueblos que la benefician , los mas abundantes de gente labran el año mil arrobas , si la sazon les tercia bien ; otios trabajan ochocientas , y los de menos gente suelen no alcanzar à docientas , en algunos años , que rebajan mucho las cosechas , porque siendo solo de las ojas , es necesario dar tiempo à los arboles , para que las crien de nuevo , y las pongan en perfecta sazon y mudarez , de modo que el arbol , que se desnudò un año de las ojas , tarda dos y tres en vestirse y poner en estado , lo que reconoci tambien en la visita.

Este es unico fruto , que vendido en estas Provincias , y la del Perù , da todo el alivio para el reconocimiento del vassalaje à V. M. y si les queda alguna utilidad con su producto , entregan en estas Reales caxas 1440 pesos de sus tasas y tributos , y de lo que les resta , hazen el gasto tan piadoso , devoto y costoso en las famosas Iglesias , y en los ornamentos y vasos sagrados para el culto y servicio Divino , y siendo tan necessarios los Parocos y operarios en aquellas Reducciones y Pueblos ; y además de los , que están en actual trabajo y ejercicio ; es preciso tener otros sujetos prevenidos e instruidos en la lengua de aquellos Naturales , para subrogarse por los que mueren , como murieron dos andando yo en la visita , van reservando del producto de aquella yerva algun dinero para costear los sujetos , y traer de estos Reynos y otras Pro-

1743.

LETTRE DE
DOM JOS. DE
PERALTA.

O vj

1743.
LETTRE DE
DOM JOS. DE
PERALTA.

vincias los Missioneros, en que además de las cantidades, que el Real zelo y piedad de Vuestra Magestad les libra, gastan otras muy considerables en su transporte; y suelen crecer mucho mas los gastos, quando por algun accidente se les retarda el embargue en Cadiz, como ha sucedido en la presente guerra.

Tambien ocupanse otras porciones de dinero en comprar caballos y armas en que gastan cantidad de hierro y azero, y vestuarios para mantener un pie considerable de Milicia siempre prompta à servir à Vuestra Magestad en las ocasiones que se ofrezcan, y para venir à trabajar en las obras publicas, como lo estan executando al presente en la construccion de la fortaleza de Montevideo, y assi misimo para defender sus Pueblos y ganados de las correrias y hostilidades, que les hacen los Indios Infieles, de que estan cercados, y muchas veces les han robado ganados y caballos, y lo que es mas doloroso, han muerto muchos de estos pobres, captivandole de ordinario sus hijos y mugeres; y en todos gastos se hallan alcanzados, no pudiendo dar cumplida satisfaccion muchas veces los Padres Procuradores, quando los años son malos, y las cosechas de esta yerva cortas, & por los yelos, ó par la falta de lluvias.

Por estas razones creo que estan desde su fundacion en possession de no pagar diezmos, ni de los granos, ni de la yerva, no solo estos Pueblos de las Missiones de los Religiosos de la Compañia pertenecientes à esta Diocesis, sino es tambien los de

la fundacion del Paraguay ; y la misma
possession han gozado y gozan los demás
Pueblos de las Missiones , que tiene Vuestra 1743.
Magestad encomendados a los Religiosos LETTRE DE
DOM JOS. DE
PLALTA.
del Serafico y glorioso San Francisco . Y
aunque algunos sujetos me persuadian que
les mandasse pagar los diezmos , no lo hallè
razional , y hize dictamen de lo contrario ,
à vista de que no trabajando aquellos In-
dios para traficar à la utilidad y provecho
personnal , como los Indios , y demás perso-
nas , que labran las tierras de otras Provincias
de este Rio de la Plata , y las del Perù y Chil-
le , unicamente por su sustento en las se-
millas , y el trafico , que hazen en la yer-
ba , es solo para dar cumplimiento à sus
Tributos , y al servicio del culto Divino ,
y al de Vuestra Magestad , para lo qual mu-
chas veces no les alcanza , no hallè por
donde , ni de donde se les pueda obligar à
la paga de diezmos ; y así los mantengo
en el goze de esta excepcion .

Por lo que mira al servicio de Vuestra
Magestad , à que atienden inmediatamente
despues del de Dios , los tienen los Reli-
giosos Apostolicos tan bien instruidos y
disciplinados , que puede Vuestra Magestad
oy contar en todos los Pueblos , aun des-
pues del grave destrozo , que en ellos hi-
zieron la peste de viruelas y el hambre
en los años proximos passados , desde 12 à
14 mil hombres de tomar armas promtos , y
bien aprestados para qualquiera expedicion
que se ofrezca en servicio de Vuestra Ma-
gestad , como lo han practicado en las ,
que se ofrecieron en los años passados en el

1743.

LETTRE DE
DOM JOS. DE
PERALTA.

Paraguay, en que han dado mui grandes pruebas de su valor, lealtad, y de el amor con que sirven à Vuestra Magestad, costeandose totalmente de armas, caballos y municiones, y exponiendo sus vidas à todo riesgo; y muchos la han perdido en su Real servicio. Y aora lo estan al presente practicando en la construccion de la fortaleza, que se está haciendo por orden de Vuestra Magestad en Monte-video, uno de los puertos de Rio de la Plata, donde fueron à peticion del Gobernador de la Plata docientos Indios à trabajar con dos Religiosos de sus Doctrinas, que à un mismo tiempo los estan alentando à que trabaxen con calor, è instruindoles à que rezen con devocion, imitando assi aquellos excelentes Macabeos, que con una mano estavan sirviendo al culto divino, en la fabrica del Templo, y con otra, à su Caudillo y Soberano en la defensa de sus Enemigos.

Esto, Señor, ha parecido à mi obligacion informar à V. M. con esta relacion sincera, llana y verdadera, para el sosiego y consuelo de su Real concientia, haziendo grave escrupulo de omitirla, por el cargo del Ministerio, en que su Real piedad se dignó ponerme, y porque en este conocimiento Vuestra Magestad siendo servida, se puede dignar de renumerar estos servicios, lealtad de sus pobres indios Vasalllos, y el zelo y trabajo, que en esto impenden estos grandes Varones, à cuyo cuidado estan.

Fuera de estas Reducciones y Doctrinas, se hallan oy otros dos sujetos de la misma

Religion entablando y poniendo los fundamentos de una poblacion de Indios de otra Nacion, que llaman los Pampas, y son los, que en estos años passados havian hecho grandes hostilidades, assi en las ve- zindades de Buenos Ayres, como en los caminantes que trafican desde Chile à esta Ciudad: y haviendo el Gouvernador de ella, Dom Miguel Salcedo, levantado un pie de exercito, lo despachò en busca de los demás de esta Nacion, que son en mucho numero de parcialidades, y viven azia la Cordillera, que confina con el estrecho de Magellanes; y haviendo llevado el exercito un Religioso Jesuita de esta nueva Doctrina, con unos Indios interpretes, los reduxeron à paz, y vinieron quatro Caciques de ellos à confirmarla, obligandose à restituir todos los cautivos, que tenian appresados en diferentes ocasiones. En estos dias immediatos llegaron à la Ciudad de Santa Fè otros Caciques, pidiendo con mucha instancia al Padre Rector de aquel Colegio dos Padres Jesuitas, para que los instruyesen en la Santa Fè, que deseaban abrazar, assi ellos, como los demas de sus parcialidades, que llaman en esta Provincia, *Apibones*, y *Mocovis*, Enemigos, que en tiempos passados han dado que entender en aquella afixida Ciudad: para cuyo efecto tiene el Padre Provincial de dicha Religion señalados dos Sujetos, que vayan à sembrar en aquella tierra el grano del Evangelio, pues parece que Dios Nuestro Señor lo tiene assi dispuesto. Yo espero en la misericordia divina, que con las pazes de

1743.
LETTRE DE
DOM JOS. DE
PERALTA.

1743. aquellos, y la conversion de estos, ha de crecer mucho en estos parajes la Religion Catholica.

L' TTR DE
DOM JOS. DE
PERALTA.

No debo tan poco omitir que pase tambien à visitar la Ciudad de Corrientes, que està à mas de cien leguas de distancia de las Doctrinas, y aqui fue el donde hize el transito, que dice la escritura, *de nimio ca'or à intimo frío*, de aquel calor tan grande de devocion de los Pueblos Indios, à la gran tibieza y friedad, que halle de buena devocion y christiandad en aquellas gentes, que no son Indios, sino Espanoles; y en medio de esta tibieza de la devocion, estaban bien ardientes en las passiones. La tierra es mui doblada mucho mas que la de Santa Fè, pero muy miserable y desdichada, y en medio de tener tierras muy fecundas, viven con mucha pobreza y miseria por la inerzia y ociosidad de los habitadores, que solo aplican el calor à rencillas; y hube de sacar de alli varias personas, que siendo casadas en Buenos Ayres, en el Paraguay y Cordoua, las dexaron, y estavan alli con otras mugeres ocupadas, para que fuesen à hacer vida con las proprias, y à uno, y à otro, que sobre estas criminalidades, tenia la de turbar el Pueblo con discordias y rencillas.

En toda esta visita de la Diocesis desde que entrè por la Jurisdiccion, por los Pampas, de Buenos-Ayres, hasta que he hecho el circulo entero de su distrito, que consiste en muchos centenares de leguas, debo representar à Vuestra Magestad, que he sido corriendo muy graves trabajos

1743.

LETTRE DE
DOM JOS. DE
PERALTA.

y peligros por descargar la Real conciencia de Vuestra Magestad, y he administrado el Sacramento de la Confirmacion, assi en los Pueblos de mi Jurisdiccion, como en los del Paraguay, à mas de veinte mil almas: y si la peste, que padecieron en estos contornos, y los Pueblos, los años passados, no huviera robado otra tanta multitud de personas de todos sexos y edades, huviera sido tambien doblada la execution de mi ministerio.

Los Religiosos del Serafico Padre San Francisco tienen tambien tres Doctrinas de Misiones en la Jurisdiccion de mi Obispado, que tambien visité en cumplimiento de mi obligacion, y aunque están tambien muy arregladas, y los Feligreses muy bien educados e instruidos en la Doctrina Christiana y culto Divino, però hallé en esto ultimo bastante diferencia de las Doctrinas de los Religiosos de la Compañia, hallando menos gente, y bastante probreza en las Iglesias; y preguntando la causa, me dieron que nace de dos malos, que padecen: uno de que los Indios y sus Pueblos son encomendados à particulares personas del Paraguay, y los Encomenderos sacan, siempre que quieren, cantidades considerables de Indios y de Indias, para que sirvan en sus haciendas, y ademas de dis traerlos de la devucion, y culto Divino, les quitan el tiempo de hacer sus sementas, y trabajar en servicio y fabrica de las Iglesias, y poblar sus Doctrinas, quedando à diferentes represas muchos Indios y Indias en el Paraguay en servicio de sus Encomen-

1743.

LETTRE DE
DOM JOS. DE
PERALTA.

deros: lo otro, por estar estas Doctrinas espuestas à las invasiones de los Indios Payaguas; que con diferentes entradas tienen menoscabadas aquellas feligresias; lo que debo poner en noticia de Vuestra Magestad, para que en su vista, para el sosiego de su Real conciencia, dé la Providencia, que fuere servido.

Esto es en suma lo que he reconocido en la visita de la Diocesis, y lo que me ha parecido informar à Vuestra Magestad, para el cumplimiento de mi obligacion y servicio de Vuestra Magestad. Nuestro Señor, guardé la Real Persona de V. M. muchos años.

Buenos-Ayres; y henero 8 de 1743.

F R A Y J O S E P H , Obispo de
Buenos-Ayres.



DÉCRET
DU ROI CATHOLIQUE
PHILIPPE V,

*Au sujet de plusieurs accusations
intentées contre les Jésuites
du Paraguay.*

Traduit sur une copie imprimée & authentique.

LE ROI.

DOM Barthélémy de Aldunate, Gouverneur du Paraguay, m'ayant donné à entendre par sa Lettre datée de 1726, de quelle importance il seroit que dans les Bourgades, dont la direction est confiée aux Pères de la Compagnie, tant celles qui sont de la Jurisdiction de la susdite Province, que celles qui dépendent de la Province de Buenos-Ayrès, il y eût trois Corrégidors chargés de faire contribuer les Indiens (qui sont plus de cent cinquante mille qui ne paient aucune contribution), de la maniere qui se pratique parmi les Indiens des autres Provinces du Perou ; & d'y ouvrir un Commerce libre, dont ils tiendroient de grands profits par la facilité qu'il leur donneroit de paier leurs contributions du produit des fruits de leurs Terres & de leur industrie ; lesquelles contrâ-

1743.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

1743.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

butions pourroient fournir à l'entretien de l'Armée du Chili & de la Garnison de Buenos-Ayrès , outre qu'on en tireroit encore une somme considérable pour mon Trésor Roial ; qu'on pourroit même régler que ces Corrégidors secourroient la Garnison de Buenos-Ayrès , quand il en seroit besoin , & que les causes d'Appel de leurs Sentences seroient jugées par le Gouverneur du Paraguay ; que ces mêmes Corrégidors seroient tenus de faire le recouvrement des contributions , qui n'auroient point été païées par le passé , & de les faire sur le pied de celles qui se tirent des autres Provinces ; que ces levées ne se feroient pas en argent , mais en effets provenant des fruits de la Terre & de l'Industrie ; que le tout seroit porté à l'Assomption du Paraguay , où il y auroit un Trésorier & un Bureau pour y recevoir les contributions & en tenir le compte ; & entretenir pour cet effet une correspondance avec les susdits Corrégidors ; & que de-là on feroit passer toute la recette à Santa-Fé de la Vera-Cruz pour y être vendue , & l'argent remis dans la Caisse Roiale de Buenos-Ayrès , d'où l'on tireroit de quoi paier la Garnison de cette Place & l'Armée du Chili .

Sur cet exposé & sur ce qui me fut présenté à ce sujet dans mon Conseil des Indes dans une Assemblée du vingt & un Mai de la même année , je trouvai bon d'ordonner par des Cédules Roiales , datées du 2 de Juillet de l'année suivante 1727 , aux Gouverneurs de Buenos-Ayrès & du Paraguay , que se réglant sur les Loix de mes

Domaines des Indes , ils fissent le recouvrement des Tributs & des Taxes de ces Indiens & de tous les autres , quels qu'ils fussent , sur le pied , où il avoit été réglé , au cas qu'on ne l'eût pas déjà fait , & qu'ils informassent pourquoi on ne l'avoit pas recouvré. Je leur ordonnaï aussi de donner avis de tout à mon Viceroy du Pérou , afin que de son côté il vérifiât le fait , & que supposé qu'il le trouvât vrai , il veillât sur la conduite de deux Gouverneurs en ce point , & qu'au cas que quelqu'un d'eux eût manqué à ce qu'il devoit , il prît les mesures convenables pour assurer l'exécution de mes ordres.

Sur quoi Dom Martin de Barua , Gouverneur par *interim* du Paraguay , me repréSENTA par sa Lettre du 25 Septembre 1730 , que sur ce qu'il avoit pu savoir pendant plus de cinq ans , qu'il avoit gouverné le Paraguay , c'étoit sans connoissance de cause , qu'on m'avoit mandé que dans les Missions des deux Provinces il y avoit cent cinquante mille Indiens , qui devoient paier le Tribut ; que par les récensemens des treize Bourgades de sa Jurisdiction , il ne jugeoit pas que dans ces deux Provinces il y en eût beaucoup plus de quarante mille , puisque dans les treize appartenantes à la Jurisdiction du Paraguay , les Rôles qu'on en avoit faits ne montoient pas à plus de dix mille cinq cents ou onze mille , d'où il concluoit que celles de la Jurisdiction de la Province de Buenos-Ayrès étant au nombre dix-neuf ou vingt , il n'y avoit pas dans ces deux Provinces plus de quarante mille

1743.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

1743. Indiens, qui dussent païer le Tribut.

DÉCRET DE
PHILIPPE V. Que quand à l'Establishement des Corrégidors Espagnols il croïoit devoir me faire connoître les grands inconveniens qu'on en pouvoit craindre; que ces Indiens étoient extrêmement faciles à tourner comme on veut, & que n'âiant jamais été gouvernés que par les Peres de la Compagnie, ils ne reconnoissoient point d'autre autorité, que celle des Curés & du Provincial des Jésuites, & qu'il falloit s'attendre que dès qu'on voudroit introduire la moindre nouveauté dans leur gouvernement, ils se souleveroient, ou se disperseroient d'eux-mêmes & se réfugieroient dans les Montagnes; qu'il n'e manqueroit pas de gens qui les y détermineroient; que cette crainte étoit d'autant mieux fondée, que leurs Bourgades sont trop éloignées des Habitations Espagnoles pour pouvoir être soumises, les plus proches de Buenos-Ayrès en étant à cent cinquante lieues, & quelques autres à trois cents; les quatre les plus proches de l'Assomption en étant à cinquante lieues, trois autres à soixante, & les six dernières au de-là du grand Fleuve Parana, & toutes éloignées les unes des autres de sept à huit lieues. Il ajoutoit encore qu'au cas qu'on jugeât à propos d'établir un Corrégidor pour les sept Bourgades les plus proches de l'Assomption, qui sont Saint-Ignace-Guazu, Notre-Dame-de-Foy, Sainte-Rose, Santyago, Itapua, le Jesus & la Trinité, à dessein de faciliter dans les occasions nécessaires leur communication avec les Espagnols de cette Province, ce qu'il

croïoit très difficile à executer , il ne se trou-
veroit personne qui souhaitât cet Emploi ,
chicun se défiant sur-tout des maximes des
Missionnaires , qui depuis la premiere fon-
dation de leurs Bourgades avoient eu prin-
cipalement en vûe de les éloigner de telle
sorte , que tout commerce avec les Espa-
gnols leur fût impossible , & avoient même
interdit ce commerce à leurs Indiens : que
cela se voïoit évidemment à Saint-Ignace ,
cette Réduction étant environnée de haies
fort épaisse , & n'y aïant qu'une seule porte
pour y entrer , ce qu'on n'accordoit à aucun
Espagnol , sans une permission expresse du
Missionnaire .

1743.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

Qu'au sujet du Tribut , il devoit m'in-
former qu'il avoit été réglé à huit aulnes
de toile , qui est le salaire de deux mois
du travail de chaque Indien ; mais que
ceux-ci n'aïent pas la liberté , qu'ont ceux du
Pérou , & tout le fruit de leurs travaux étant
à la disposition des Missionnaires , qui par
le moyen de leurs Ministres Indiens se
chargent de pourvoir aux besoins de toute
la Bourgade , & qui , après avoir donné à
chacun ce qui lui faut de toile pour se vêtir ,
font porter tout le reste à la masse
commune : que ces considérations & celles
des services que ces Indiens , particulièrem-
ment ceux qui sont sous la Jurisdiction de
Buenos-Ayres , ont rendus dans toutes les
occasions à ma Couronne Roiale , sur les
frontières de ce Port , il juge qu'il seroit
convenable de réduire leur Tribut à quatre
aulnes de toile ou à un écu en argent ,
qui est la moitié de ce qu'on exige des au-

1743. — **DÉCRET DE PHILIPPE V.** tres , mais à condition qu'ils continueront à me servir toutes les fois qu'il en sera besoin ; & de leur bien faire sentir toute mon attention à leur rendre justice , & à les traiter avec bonté . Et que comme ceux de la Jurisdiction du Paraguay ont assez bien servi autrefois ma Couronne dans la défense de cette Province , quoique depuis plusieurs années ils aient entièrement cessé de me donner aucune preuve de leur zèle pour mon service , il convient d'user à leur égard de la même équité , & de les comprendre dans le Réglement qui sera fait pour les autres (1).

Quand aux motifs qu'on a eus de ne pas exiger des contributions de ces Indiens , il n'en trouvoit point d'autres qu'un Acte qu'il joignoit à ses représentations , & cet Acte est un Réglement fait à Lima , avec les Gens du Domaine par le Viceroy , Comte de Salvatierra , & d'autres Ministres , où il étoit dit que chaque Indien de ces Doctrines paieroit sous le nom de Tribut un écu en argent , avec obligation de le porter dans ma Caisse Roïale de Buenos-Ayrès ; le susdit Viceroy s'étant réglé en cela sur les représentations qui lui furent faites , & les raisons qui lui furent alors alléguées : qu'il s'ensuit de là , & de ce qu'on les a exemptés des contributions , que depuis l'année 1681 ,

(1) Dom Martin de Barua ne veut apparemment pas que le Roi Catholique regarde comme des services rendus à sa Couronne ce que ces Indiens ont fait & souffert pendant le gouvernement tyrannique de Dom Joseph de Antequera , & pendant la révolte du Paraguay .

ou

qu ce Réglement fut fait , jusqu'en 1730 , —————
 si on suppose que dans ces Doct'nes il y 1743.
 a toujours eu quarante mille Indiens qui DÉCRET DE
 devoient paier le Tribut , ce sont trois mil- PHILIPPE V.
 lions & deux cents mille écus , qui sont dûs à la susdite Caisse Roïale de Buenos-
 Ayres , sans que les Officiers de mon Tré-
 sor aient fait aucune diligence pour en exi-
 ger le paiement , & cela par le secret qu'ont
 eu les susdits Religieux d'entretenir des
 correspondances respectueuses & efficaces
 jusques dans le Tribunal de mon Viceroy .

Instruit de toutes ces circonstances & de
 tout ce dont mon susdit Conseil des Indes
 m'a informé sur cela dans une assemblée du
 27 d'Octobre 1732 , & considérant l'impor-
 tance de cette affaire , je jugeai à propos
 d'ordonner qu'on expédiait une Commission
 à Dom Jean Vasquez de Aguero , qui de-
 voit alors partir pour Buenos-Ayres , pour
 informer sur tout ce qui avoit été proposé
 dans ladite Assemblée ; j'ordonnai aussi au
 Conseil de donner à ce Ministre les Instruc-
 tions nécessaires , & de lui recommander
 de conférer avec les Supérieurs de la Com-
 pagnie de Jesus du Paraguay , sur le tri-
 but qu'on pourroit imposer aux Indiens ,
 & sur la maniere d'en faire le recouvrement .
 Je commandai en même tems à monsieur
 Conseil de nommer quelqu'un qui conférât
 en Espagne sur le même sujet avec les Pro-
 cureurs ou les Particuliers de la Compagnie ,
 qui devoient passer dans ces Provinces ,
 afin qu'après avoir vu le résultat de ces Con-
 férences , je puiss'e statuer ce que je jugerois
 être le plus à propos .

1743.
DÉCRET DE
PHILIPPE V.

Les Dépêches furent dressées en conséquence , & les Instructions relatives remises au susdit Dom Jean Vasquez de Aguero , afin qu'il fût en état de faire les Informations , dont il étoit chargé sur tous les points ci-dessus exprimés , pour instruire le Conseil , qui , conformément à la résolution que j'avois prise dans la susdite Assemblée , délibera que quand les Informations seroient arrivées , & qu'on y auroit joint les connoissances qu'on avoit eues antecedemment , Dom Manuel Martinez de Catvajal , alors Fiscal de mondit Conseil pour les affaires de la Nouvelle Espagne , & Dom Michel de Villanueva , mon Secrétaire pour les affaires du Pérou , en conféraffsent avec le Pere Gaspar Rodero , Procureur Général , & rendissent compte au Conseil du résultat de ces Conférences sur tous les points mentionnés .

Voulant donc m'éclaircir du fond d'une affaire qui fait tant de bruit par le nombre & la variété des matieres & des Ecrits anonymes contre les Peres de la Compagnie , & des Réponses qu'ils y ont faites , qu'il est d'une nécessité indispensable de vérifier tous les faits , puisqu'il s'agit , ou de détruire une injuste & intolérable calomnie contre un Ordre Religieux , qui mérite que la vérité venge son honneur , ou de faire connoître que par une tolerance injuste mon Trésor Roial a souffert un très grand préjudice , sans aucun égard à mon Patronage Roial & à l'obéissance ponctuelle , qui est dûe à mes ordres ; j'ordonnai qu'on remît au susdit Vasquez de Aguero une autre Instr.

édition secrète sur tous les points dont je
devois être éclairci.

1743.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

Muni de toutes ces pieces il partit pour aller exécuter sa Commission : il dressa à Buenos-Ayrès des Procès-verbaux sur tous les articles contenus dans ses Instructions ; & au mois de Février 1736 , il m'envoia & à mon Conseil toutes les pieces dans lesquelles il répond parfaitement à tous les articles qu'il étoit chargé d'examiner. Il commence par dire qu'ayant conféré avec Dom Martin de Barua , vû les Rôles & les Ecrits relatifs à ses Instructions , avec les Informations des Evêques de Buenos-Ayrès & du Paraguay , & les dépositions des Ecclésiastiques & de dix Personnes séculières les mieux instruites de ce qui regarde les Réductions , il avoit trouvé que ces Bourgades sont au nombre de trente , & que dans les récensemens qu'on avoit faits des Indiens qui devoient paier le Tribut , on n'en avoit jamais moins trouvé de trente mille : que dans mes Caisses Roïales de ces Provinces il n'avoit trouvé aucun Rôle complet ; que celui que Barua lui présenta , & qui étoit de l'année 1745 , ne comprenoit que quatorze Bourgades , & qu'il y constoit que le nombre des Indiens soumis au Tribut n'étoit que de 7851 ; qu'il avoit vû aussi une copie de celui que Dom Diegue Ibañez de Faria , Fiscal de mon Audience Roïale de Goathemala , avoit fait en 1677 , des vingt-deux Bourgades , dont la Mission des Peres de la Compagnie étoit alors composée , & qu'il n'avoit pu vérifier depuis quand ce nombre étoit augmenté ; mais

1743. qu'en 1718 , lorsque Dom Pierre Faxardo ,
 DÉCRET DE Evêque de Buenos Ayrès , en fit la visite , il
 PHILIPPE V. est certain qu'on y comproit trente Bour-
 gades , composées de vingt-huit mille six
 cents quatre Familles , & que ce Prélat don-
 na la Confirmation à soixante & treize
 mille six cents cinquante-sept Personnes ;
 qu'en 1733 un Ectit présenté par les Reli-
 gieux à l'Evêque du Paraguay , portoit qu'il
 y avoit alos dans ces Missions 27865 Fa-
 milles ; que dans le recensement qui lui
 avoit été remis par le Procureur des Mis-
 sions pour l'année 1734 , il se trouvoit
 qu'elles étoient composées de 24217 Fa-
 milles ; & qu'en dernier lieu le Pere Jac-
 ques de Aguilar , Provincial de ces Pro-
 vinces , l'avoit assuré dans un entretien
 qu'il eut avec lui , que les Reductions
 étoient au nombre de trente , & qu'on y
 comproit vingt-quatre mille Indiens , qui
 devoient paier le Tribut ; mais que depuis ,
 le même Provincial lui avoit fait voir un
 nouveau recensement signé avec serment
 par les Curés , suivant lequel les Indiens
 soumis au Tribut n'étoient actuellement
 qu'au nombre de 19116.

Ce Ministre marque encore dans ses In-
 formations , que l'Etablissement de ces Mis-
 sions est fort ancien , puisque dans les Ac-
 tes juridiques , dressés par-devant Dom
 Balthazar Garcia Ros , lorsqu'il étoit Gou-
 verneur du Paraguay , pour savoir si on de-
 voit proportionner la taxe des Bourgades ,
 qui compoisoient ces Missions , à la récolte
 de l'Herbe de Paraguay , il fut vérifié que
 dans cette Province & celle de Rio de la

Plata, on comptoit dès l'année 1631 plus de vingt Réductions ou Bourgades fondées par les Peres de la Compagnie, toutes ayant une Eglise fort décente, & qu'on y comptoit déjà plus de soixante & dix mille Ames ; qu'en vertu des ordres réiterés des Rois Catholiques tous ceux qui n'avoient pas dix-huit ans accomplis, ou qui en avoient cinquante, tous les Caciques & leurs Fils ainés, & dans chaque Bourgade douze Indiens attachés au service de l'Eglise, étoient exempts du Tribut ; que dans un Mémoire imprimé du Pere Gaspar Rodero, ce Religieux assuroit que l'on comptoit cent cinquante mille Ames dans les Réductions, & citoit, en preuve, les récensemens faits par le Gouverneur de Buenos-Ayrès, ajoutant qu'il n'avoit aucune connoissance des Rôles, ni n'en avoit pu trouver de plus nouveaux, parcequ'encore que par une Cédule Roïale, du 24 d'Août 1718, s'eusse ordonné qu'il fut fait un récensement dans les Réductions, avec un état de leur Gouvernement & du produit des fruits de la Terre qu'on y recueilloit, dans le dessein d'obliger les Indiens à paier les Décimes aux Evêques, & de soumettre les Caciques au Tribut, avec ordre de le faire remettre dans mes Caisses Roïales, ce Décret n'eut point d'exécution parceque le Gouverneur sous prétexte de ses occupations, en donna la Commission à Dom Balthazar Garcia Ros, Lieutenant de Roi, lequel l'ayant acceptée, le Procureur des Missions qui résidoit à Buenos Ayrès, y avoit formé opposition, prétendant que

1743.
DÉCRET DE
PHILIPPE V.

1743.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

les Indiens étoient munis d'une Cédule Roïale qui les exemptoit d'être inscrits sur le Rôle de ceux qui étoient soumis au Tribut, par tout autre que le Gouverneur même, ou par un Ministre député nommément par moi à cet effet & que comme on lui eut marqué un terme pour produire cette Cédule, ainsi qu'il l'avoit requis, l'affaire en étoit demeurée là en 1720, & que depuis on n'en a plus parlé.

Ce Ministre m'a aussi informé que le Tribut que ces Indiens ont païé est d'un écu par an pour chaque Indien, mais qu'il ne fait pas depuis quel tems ils y sont soumis ; & qu'en comptant dix mille quatre cents quarante Indiens, qui le doivent paier suivant le recensement fait par Dom Diegue Ibañez, déduction faite des pensions des vingt-deux Curés, n'y ayant alors que ce nombre de Réductions, il restoit six cents cinquante-trois écus & sept reales, qui chaque année ont été portées à mon Trésor Roial par les Peres Procureurs des Missions ; que dans plusieurs Conférences tenues sur ces affaires, on l'avoit assuré que le Tribut n'avoit pas été exactement suivant le nombre des Indiens, parceque les Rôles n'avoient pas été dressés avec soin, qu'actuellement encore on s'en tenoit à celui de 1677 ; mais qu'aussi on n'avoit pas touché les pensions des huit Missionnaires, qui cultivoient les huit Réductions ajoutées depuis plusieurs années aux vingt-deux premières, étant certain que suivant les diligences faites pour se conformer à ce qui étoit prescrit par la susdite Cédule Roïale de l'année

1718, si on n'a pas exactement instruit du nombre de ceux qui devoient paier le Tribut, cela est arrivé uniquement par la négligence du Gouverneur, & qu'encore que le préjudice, qu'en a souffert mon Trésor Royal, soit évident, il n'est pas possible de l'évaluer au juste, parcequ'on ne peut savoir où il en faudroit commencer le compte.

Quand à la taxe que ces Indiens devoient paier à titre de contribution, ce Ministre dit que suivant toutes les Informations elle est de deux écus par an pour chacun d'eux, & qu'elle devoit être remise dans mes Caisses Royales ; que cette taxe n'étoit que la moitié de celle que païoient les autres Indiens de cette Province, & cela en considération des services qu'ils ont rendus en toute occasion à ma Couronne Royale, lorsqu'ils ont été appellés par les Gouverneurs de ces Provinces pour des Expéditions militaires, ainsi qu'il est arrivé dans le tems même qu'il faisoit ses Informations, trois mille de ces Indiens étant alors occupés pour mon service ; qu'on les mandoit aussi pour des bâtimens & autres travaux nécessaires, avec obligation de les continuer dans la suite ; que cela lui paroiffoit un motif suffisant pour n'exiger rien d'eux au-de-là de cette contribution, & pour ne leur point imposer de nouvelles corvées, d'autant plus qu'avec cette taxe ils pourroient se procurer bien des choses, & des fruits de toute especce en abondance. Il ajoute qu'en ayant conféré avec le Pere Provincial de ces Missions, il ne l'avoit pas trouvé de même avis que lui sur les Réglement qu'il proposoit,

P iiii

1743.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

1743.
DÉCRET DE
PHILIPPE V.

voulant lui persuader que ces Indiens sont extrêmement pauvres, en particulier & en commun; quoiqu'il jugeât lui-même qu'en mettant les choses au plus haut prix, ce qu'on tire de l'Herbe du Paraguay, des Toiles & du Tabac monte chaque année à cent mille écus au de là de ce qu'il leur faut pour la nourriture & le vêtement: ce qui supposé & la dette dont le Provincial se chargeoit, n'étant pas possible de rien exiger de plus parceque les pieces manquent pour prouver qu'il soit dû davantage, il restoit encore assez pour païer les deux écus de contribution, ce qui suivant le compte le plus modéré ne passoit point soixante mille écus par an, & qu'après y avoir satisfait, il restoit encore de quoi acheter des ornemens d'Eglise, & pourvoir les Indiens d'armes, d'outils pour labourer, de fer, de la cire & du vin pour l'Eglise, en un mot tout le nécessaire dont ils ne peuvent se fournir suffisamment dans leurs Bourgades.

Quant aux fruits que produisent les Bourgades de ces Missions, le susdit Aguero dit que de la variété des Informations qu'on lui a données sur cela il résulte que du travail de ces Indiens on portoit à Buenos-Ayrès & à Santa-Fé seize à dix-huit mille arrobes de l'espèce d'herbe qu'on appelle *Caamini*, que d'autres disoient douze à quato ze mille, & en dernier lieu d'autres prétendent que cela ne monte pas plus haut que dix ou douze mille arrobes chaque année; que depuis quelque-tems le prix étoit de six écus l'arrobe, mais que régulièrement il n'étoit que de trois; & que

quand à celle qu'on nomme *Palos*, & qui se tire des quatre Bourgades les plus proches de la Province du Paraguay; on varioit aussi beaucoup, les uns disant qu'on en tiroit vingt cinq à vingt-six mille arrobes, d'autres mettant beaucoup moins, & d'autres qu'on n'en tiroit point du tout: qu'il en étoit de même des toiles de coton, que ceux qui portoient les choses plus haut disoient qu'on en tiroit vingt-cinq à vingt-six mille aulnes, & d'autres en mettoient beaucoup moins; que le prix ordinaire étoit de quatre ou six réales l'aulne, suivant la qualité de la toile, & celui de l'herbe dite *Palos*, de quatre écus, quoique quelquefois l'herbe ne valût que deux écus. Pour ce qui est des autres fruits, comme le sucre, le tabac, les méches de coton pour les chandelles, le prix en varioit aussi beaucoup dans les Informations, mais que par le Certificat du Trésorier de Santa-Fé, & les déclarations des Peres Procureurs des Missions, il conste que depuis l'année 1729 jusqu'à 1733, il étoit entré dans les Provinces de Paraguay & de Buenos-Ayres six mille six cents quatre-vingt-sept balles d'herbes, pésant chacune sept à huit arrobes, & deux cents quatre-vingt-quinze pains de sucre, pésant checun deux & demie ou trois arrobes.

Dans la même Information il assure que suivant toutes les Déclarations qui lui ont été faites, les Indiens sont très bien instruits de la Doctrine Chrétienne; que les Peres Curés apportent tous leurs soins à leur faire éviter toute occasion de tomber

1743.
DECRET DE
PHILIPPE V.

1743.
DÉCRET DE
PHILIPPE V.

dans le vice , & à occuper un chacun des exercices qui conviennent à leur âge & à leur sexe , leur ayant à cette fin fait apprendre toutes sortes de métiers ; que si les Bourgades ne sont plus sous la Jurisdiction du Paraguay , & en particulier les treize qui y avoient toujours été , c'est qu'en vertu des Cédules Roïales , il a été ordonné qu'elles dépendissent toutes du Gouverneur de Buenos-Ayrès , & que cela est constaté par toutes les Informations qu'il a faites . Le susdit Aguero me représente aussi qu'on lui avoit remis les trente Déclarations faites avec serment , dont il a été ci-dessus parlé , avec le Rôle des Indiens soumis au Tribut , & une Information de dix Curés de ces Doctrines , par laquelle en vertu d'un ordre de leur Provincial ils déposoient unanimement , devant le Pere Félix-Antoine de Villa Garcia , Notaire Apostolique , que le Tribut d'un écu avoit été exactement païé depuis qu'il avoit été imposé , ce qu'il n'auroit pas été possible aux Indiens de faire du seul produit de leurs Terres , vû la non-chalance qui leur est naturelle , sans la grande économie des Religieux , & leur attention à faire valoir ce qu'ils recueillent pour le commun & pour les Particuliers ; qu'ils se sont employés , toutes les fois qu'ils ont été mandés , au service de ma Couronne dans les Provinces du Paraguay & de Buenos-Ayrès ; sans recevoir aucune solde ; que par ces motifs & plusieurs autres , qui sont pris de la moralité de leur esprit , les Pères n'étoient

pas sans crainte, si on entreprenoit d'ap-
pésantir leur joug, & d'augmenter leur
Tribut, que toutes ces Bourgades ne fu-
sent bientôt détruites, ou qu'elles ne se
soulevassent contre ceux qui en étoient
chargés & qui ne pourroient plus se faire
obéir.

Ce Ministre marque en dernier lieu que les Peres lui ont fait par écrit des instances réitérées pour l'engager à visiter en personne ces Missions, disant qu'il pouvoit s'être glissé quelque défaut d'exactitude dans les Informations, outre qu'à l'exception de l'Evêque du Paraguay, qui avoit visité toutes ces Bourgades, à peine trouveroit-on quelqu'un qui les eût toutes vues, & que leur Compagnie ayant beaucoup d'Ennemis, on auroit pu faire déposer aux Indiens bien des choses, sur des oui-dires, sur des Relations fort suspectes & sur d'anciens bruits, qui représentoient les choses bien différemment de ce qu'elles étoient pour le présent, sur-tout depuis que la peste & la famine ont réduit toutes ces Bourgades à une extrême misere, que la guerre & les troubles continuels du Paraguay ont augmentée ; mais que, considérant l'inutilité d'une visite si pénible, il avoit cru qu'il suffisoit de joindre aux Actes toutes les pieces justificatives dont il a parlé, afin que je fusse parfaitement informé de tout ; & que considerant que les Peres avoient en bonne forme toutes les preuves qui mettoient au clair tout le produit des fruits de la terre, dans lesquelles il ne voioit pas qu'il pût y avoir de la

Pvj

1745.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

1743.
DÉCRET DE
L'EMPEREUR V.

fraude , & le nombre des Bourgades y étant constaté , il s'étoit dispensé d'entreprendre un si long voïage , où il y avoit tout à craindre de la part des Infideles , & beaucoup d'autres dangers à courir .

Mon Conseil des Indes , érant pleinement instruit de tout ce que le susdit Dom Jean Vasquez de Aguero a marqué dans les Informations susdites , délibéra que pour parvenir à l'entière exécution de ce qui a été arrêté dans l'Assemblée du 27 Octobre 1732 , les deux Ministres ci-dessus nommés , Dom Manuel Martinez Carvajal , & Dom Michel de Villanueva conferereroient avec le Pere Gaspar Rodero , Procureur Général . Ce qui ayant été fait ; il a résulté de leur rapport que , selon toutes les Informations anciennes & nouvelles , & les Mémoires présentés dans ces Conférences , par le Pere Rodero , il étoit certain que les dénombremens des Indiens n'avoient jamais été faits dans les trente Bourgades du Paraguay & de Buenos-Ayrès , avec les mêmes formalités qui se pratiquent dans les autres Bourgades des Indes , à cause de divers inconveniens qu'on y avoit continuellement rencontrés , & parceque le nombre de ces Indiens , par les connoissances qu'on en a eues successivement , a aussi fort varié ; que depuis l'année 1726 , que Dom Barthelemy Aldunaté y marquoit cent cinquante mille Indiens , qui devoient paier le Tribut , jusqu'aux dépositions faites avec serment & présentées à Buenos Ayrès à Dom Jean Vasquez de Aguero , suivant lesquelles il ne s'en trouvoit que dix-neuf mille cent .

seize , il n'y en a aucune qui s'accorde avec
les autres ; ce qui vient de ce que ces In- 1743.
formations n'ont jamais été faites que sur DÉCRET DE
des conjectures , ou sur des dépositions in- PHILIPPE V.
certaines de Témoins ; sur quoi on avoit
fait observer au Procureur Général , qui
allegoit les difficultés de pratiquer dans
ces Bourgades ce qui avoit été réglé par
mes ordres , & se pratiquoit parmi tous
les autres Vassaux de mes Domaines , que
cela ne seroit pas arrivé si la Compagnie
de Jesus avoit facilité , comme elle le de-
voit , l'exécution de mes ordres : il répon-
dit que la Compagnie avoit toujours fait
ce qui dépendoit d'elle pour donner un dé-
nombrement exact des Indiens , quand on le
lui avoit demandé , témoins les Relations
signées avec ferment par les trente Mis-
sionnaires & présentées à Dom Jean Vas-
quez de Aguero , & la demande formelle
que lui avoient faite les Supérieurs d'aller
en personne visiter les Réductions en s'of-
frant de le conduire , & de lui faciliter le
voïage autant qu'il leur seroit possible , &
que la Compagnie étoit toujours disposée à
le faire toutes les fois que j'ordonnerai aux
Gouverneurs de ces Provinces d'envoyer
quelqu'un pour faire tous les ans un dé-
nombrement exact des Indiens , jusqu'à le
faire accompagner , par un ou deux Reli-
gieux , à les défrayer & à paier leur voïa-
ge , & cela uniquement pour faire cesser
les mauvais bruits que leurs Ennemis ap-
puioient , que c'étoit par leur faute qu'on
n'avoit jamais eu connoissance du nombre
de leurs Indiens , les difficultés qui empê-

1743.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

choient qu'on le fût au juste ne se faisant qu'à leurs instigations ; que si on ne jugeoit pas à propos d'emploier le moyen qu'il proposoit, on pourroit obliger les Missionnaires , par un précepte en vertu de la sainte obéissance , de présenter chaque année au tems & au lieu qui leur seroient marqués une Liste , signée avec serment de leurs Indiens ; & sur cette Liste , qui feroit connôître le nombre de ceux qui devoient païer le Tribut , ce Tribut se porteroit tous les ans dans mes Caisses Roiales de Buenos-Ayrès , suivant l'imposition qui en avoit été faite , en 1649 , par mon Viceroy le Comte de Salvatierra.

Les deux susdits Ministres informerent encore le Conseil que dans leurs Conférences ils s'étoient rappelé ce qui conste par toutes les Ecritures au sujet de la taxe d'un écu par tête , imposée aux Indiens de ces Missions en 1649 & en 1661 , & confirmée par plusieurs Cédules Roiales , en quoi on traitoit déjà ces Indiens bien différemment des autres , à raison de l'expérience qu'on avoit dès-lors de leur fidélité , & pour les autres services qu'ils avoient rendus à la Couronne , qu'en ces tems-là cette taxe avoit produit neuf mille écus , qui avoient été remis dans ma Caisse Roiale de Buenos-Ayrès comme le total de ce qui étoit dû par les Indiens qui devoient païer la taxe , ce qui n'a jamais été bien vérifié ; que sur cette somme les Officiers de mon Trésor païoient les pensions de vingt-deux Curés , n'y ayant que ce nombre de Réductions lorsque la taxe fut im-

posée : que sur cela ils avoient fait observer au Procureur Général combien il seroit juste & raisonnable que j'ordonnasse d'augmenter de quelque chose ce Tribut , vu ce que ces Indiens retroient des fruits de leurs Terres , de leur travail & de leur industrie , & que le Tribut ordinaire dans mes autres Domaines de l'Amérique étoit de quatre à cinq écus pour chaque Indien ; que si ceux du Paraguay me rendoient des services assez considérables pour mériter quelque distinction , c'en éroit une assez grande que celle qu'on leur avoit faite jusqu'alors ; & qu'il falloit encore faire attention que depuis 1649 ce Tribut n'avoit produit que neuf mille écus par an ; que selon tous les réensemens qui avoient été faits depuis ce tems-là des Indiens qui devoient paier le Tribut , cette somme auroit dû monter beaucoup plus haut : qu'à cela le Procureur Général avoit répondu d'une maniere qui les avoit satisfaits , en leur faisant voir au nom de sa Compagnie une relation en bonne forme des services que les Indiens des Réductions n'avoient cessé de rendre à ma Couronne depuis la premiere fondation de leurs Bourgades ; qu'il paroît par cette Relation que cette Milice est la seule qu'on puisse opposer , tant aux invasions des Colonies Etrangères , qu'aux Barbares qui ne sont point soumis ; qu'elle est toujours prête à marcher au premier ordre des Gouverneurs , en tel nombre qu'il leur plaît de commander ; qu'on ne lui donne ni solde , ni bagage , ni munitions , ni armes , & qu'elle se fournit de tout cela à ses dépens ;

1743.
DÉCRET DE
PHILIPPE V.

1743. qu'en plusieurs occasions ils avoient marché au nombre de six & de huit mille , & fait DÉCRET DE la guerre pendant des tems considérables , PHILIPPE V. de sorte que si on leur avoit donné une réale & demie à chacun , comme on fait aux autres Indiens , cela monteroit fort haut ; qu'ils n'avoient cependant jamais discontinué de servir avec le même zèle ; que les preuves authentiques en avoient été fournies à Buenos-Ayrès à Dom Jean Valsequez de Aguero , & dont il remit les Copies authentiques aux deux Ministres , dont la lecture avoit fait conclure que de tels services méritoient , non-seulement qu'ils ne fussent pas taxés comme les autres Indiens , mais qu'ils fussent même exempts de tout Tribut ; qu'à tout cela le Procureur Général avoit ajouté ce qui étoit marqué dans la Cédule Roïale déjà citée , du 12 Octobre 1716 , adressée à Dom Bruno Maurice de Zavala , & publiée au son du tambour par ordre de ce Gouverneur dans toutes les R'ductions ; & que si on entreprenoit de déroger malgré cela à ce qu'elle leur avoit fait concevoir , cette innovation rempliroit ces Indiens de soupçons & de crainte , & qu'assurément il en arriveroit quelque chose de fâcheux .

Les deux susdits Ministres informerent aussi le Conseil , qu'ils avoient insisté dans leurs Conférences , sur un point où l'on agissoit contre toutes les Loix de mes Domaines des Indes , en n'apprenant point aux Indiens la Langue Espagnole ; & en ne leur permettant point de communiquer avec les Espagnols , ce qui étoit d'une conséquence

très pernicieuse, & d'autant plus nécessaire,
que par là on rendoit très difficile le com-
merce de ces Indiens avec les Espagnols , ——————
1743. DÉCRET DE
& on les rendoit en quelque façon indé-
pendans du Gouvernement naturel de ces
Roïaumes : que la Compagnie répondoit
à cette accusation , qu'à la vérité elle ne
permettoit pas l'entrée libre des Réductions
aux Espagnols Vagabonds , parceque l'ex-
périence lui avoit appris que c'étoit uni-
quement par-là qu'on étoit venu à bout
de bannir entierement de ces Bourgades
l'homicide , le vole , l'idolâtrie & l'incon-
tinence ; que jamais les Espagnols n'y sont
entrés que pour voler ces Indiens , & leur
enlever leurs Femmes ; mais qu'il n'étoit
nullement vrai qu'on leur ait interdit tout
commerce avec les Espagnols , & que cela
se prouve manifestement par les faits ;
qu'un grand nombre de ces Indiens est con-
tinuellement emploïé avec eux , soit à la
guerre , soit aux travaux des fortifications ,
ou autres , par l'ordre des Gouverneurs du
Paraguay & de Buenos-Ayres , ce qui ar-
rive fréquemment , & ce qui ne peut être
sans qu'ils communiquent beaucoup avec
les Espagnols hors de leurs Bourgades ;
que ceux qui sont ainsi commandés , n'é-
tant pas toujours les mêmes , il arrivoit
de-là que tous ceux , dont on pouvoit tirer
quelque service , avoient la liberté de
traiter & de communiquer avec les Espa-
gnols , sans contrevenir aux Réglemenrs
faits par leurs Missionnaires pour conserver
leur innocence.

En dernier lieu ces deux Ministres ont

1743. informé le Conseil , qu'ils avoient agité long-tems l'article qui regardoit la com-
DÉCRET DE munauté du capital des fruits & des autres
PHILIPPE V. effets ; qu'ils s'étoient fait expliquer l'œcono-
nomie avec laquelle se fait la répartition
des vivres , des vêtemens , en un mot de
tout ce qui est nécessaire à l'entretien de
tous , ce qu'on en destine pour le culte
Divin & pour ceux y sont employés , ce
qu'on réserve pour paier le Tribut , & pour
les frais de mon service ; que dans tout
cela ils reconnoissent une œconomie singu-
lière & bien nécessaire pour maintenir
dans la régularité d'une vie Chrétienne les
Naturels du País , qui sont au moins au
nombre de cent douze ou cent vingt mille
AMES de tout sexe & de tout âge , tous in-
capables , vû leur peu de génie & d'appli-
cation , de se ménager le nécessaire pour
vivre d'un jour à l'autre ; tous cependant
mieux instruits des principes de notre sainte
Foi Catholique , & observateurs plus
fideles de ses saintes pratiques , qu'aucun
autre Peuple Indien de l'Amérique , ce qui
se trouve aussi marqué dans les Pièces que
le Juge de cette Commission Dom Jean
Vasquez a envoiées au Conseil ; considé-
rant d'ailleurs que par toutes les Informa-
tions du susdit Aguero on reconnoît une
uniformité de faits , favorable à ces Reli-
gieux , & que les Indiens des Missions de
la Compagnie étant la barrière de cette
Province , rendent à ma Couronne plus de
services que tous les autres ; ce que j'ai
bien voulu leur faire connoître par l'Ins-
truction , datée de 1716 , que j'ai adressée

au Gouverneur de Buenos-Ayrès Dom —————
Bruno-Maurice de Zavala, à l'occa- 1743.
sion de la cession qui fut faite par le DECRET DE
sixième article du Traité d'Utrecht, de la PHILIPPE V.
Colonie du Saint-Sacrement au Roi de
Portugal, laquelle Colonie est limitrophe
du Territoire de ces Missions; enfin, qué
sur tous les autres chefs d'accusations, qui
m'avoient été adressés de ce País-là, le
Provincial du Paraguay a satisfait pleine-
ment dans un Mémorial signé de lui, &
qui m'a été présenté: d'où il paroît que
dans cette grande affaire tout se réduit à
considérer s'il convient de courir les ris-
ques d'une innovation, qui quoique con-
forme aux Loix, & d'une pratique aisée
par-tout ailleurs, pourroit ici faire perdre
à Dieu un nombre infini d'Ames rachetées
de son Sang; à ma Couronne, des Vassaux
qui m'épargnent les Trouppes que je serois
obligé d'envoyer dans ce País, où je n'en
pourrois pas trouver, & aux Places du Pa-
raguay & de Buenos-Ayrès, une défense,
qui depuis tant d'années les a rendues im-
prenables: enfin que le recensement de
ces Indiens se devoit faire, & que la Com-
pagnie en proposoit & en facilitoit le
moien; que pour ce qui est du Tribut d'un
écu par tête, quand on voudroit absolument
l'augmenter un peu en risquant tout, il ne
paroît pas convenable de mettre ces In-
diens sur le même pié que les autres, d'aut-
tant plus que mon Trésor Roial n'en ti-
reroit que fort peu de profit, & qu'en
défalquant de ce Tribut les pensions des
trente Curés, pour les trente Bourgades qui

1743. sont déjà établies, & ce qui est assigné
DÉCRET DE pour la subsistance des Missionnaires, ce
PHILIPPE V. qui est encore d'une nécessité indispensable
si on voulloit se régler sur ce qui se pratique
ailleurs, tout cela absorberoit ce que
produit le Tribut, & peut-être même
qu'il faudroit prendre encore sur le Trésor
Roiāl pour y fournir, ces dépenses annuelles
les ayant toujours été dans les moindres
années au dessus de dix huit mille écus,
& les réensemens n'ayant jamais été faits
dans les règles, excepté celui de 1649, où
le Tribut ne rendoit que neuf mille écus,
& celui de 1714, où il en produisoit dix-
neuf mille, selon les Informations faites
avec serment, & présentées à Dom Jean
Vasquez.

Ayant donc vu & mûrement examiné
dans mon Conseil des Indes les Actes &
les Informations, dont il a été parlé, les
Mémoriaux présentés de la part de la Com-
pagnie de Jésus sur chacun des incidents &
des doutes qui sont intervenus, & ce qui
a été exposé par les Fiscaux de mon susdit
Conseil pendant tout le cours de cette af-
faire, qui a occupé un tems considérable;
faisant d'ailleurs une singuliere attention à
toutes les Ordonnances Roiāles qui ont été
rendues dans l'espace de plus d'un siecle
au sujet de l'état & des progrès de ces Mis-
sions, dont le fond & toutes les circons-
tances nécessaires m'ont été exposés dans
une Assemblée du 22 de Mai dernier, &
réduisant, pour donner plus d'ordre & de
clarté à ma décision, les différens Chefs
compris dans les deux Instructions dont j'ai

parlé, à 12 articles, j'ai jugé qu'il étoit —————
du bien de mon service de prendre sur cha- 1743.
cun la résolution qui va être exprimée, DÉCRET DE
suivant l'ordre dans lequel ils ont été pro- PHILIPPE V^e
posés dans le Conseil.

ARTICLE PREMIER, combien il y a dans
la Province de Paraguay de Bourgades sous
la direction des Pères de la Compagnie :
combien chaque Bourgade a d'Habitans :
combien il y en a dans le total : le nombre
de ceux qui doivent païer le Tribut : en
quoi consiste ce Tribut : s'il convient de
l'augmenter ; s'il faut exiger ce qui pour-
roit être du pour le passé.

Je suis instruit, & il conste par les Actes
& les Informations, dont le rapport a été
fait, que ces Bourgades sont au nombre de
trente, dont dix sept sont sous la Jurisdiction
de Buenos-Ayrès, & les treize autres
sous celle du Paraguay ; qu'on y compte
cent vingt à cent trente mille Indiens ; que
suivant les Certificats des Curés, il y en
avoit en 1734 dix-neuf mille cent seize
qui étoient obligés à païer le Tribut ; qu'en
1649 ces Indiens ayant été déclarés & re-
connus Vassaux de ma Couronne, & chargés
de défendre le País contre les Portugais
du Bresil, il fut ordonné qu'ils seroient
exempts de la moitié des contributions &
du service personnel, & que pour recon-
noissance du Vassallage ils paieroient à ma
Couronne un Tribut annuel d'un écu d'ar-
gent de huit reales, & qu'ils le paieroient
en espace & non en denrees ; ce qui fut ap-
prouvé & ratifié par une Cédule Royale de

1743.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

l'année 1661, par laquelle il fut ordonné que les pensions des Pères Curés seroient prises sur ce Tribut; qu'en 1711, sur la représentation du Chapitre Ecclésiastique du Paraguay, il fut défendu de rien innover au sujet du Tribut; & qu'en dernier lieu, par une instruction qui fut donnée par une Cédule de 1716 à Dom Bruno Maurice de Zavala, Gouverneur de Buenos-Ayrès, après lui avoir recommandé les Indiens de ces Missions, & rapportant tous les services qu'ils avoient rendus, je voulus bien lui mander de les assurer que jamais je ne les chaigerois de rien au-de-là de ce qu'ils contribuoient pour la conservation des Missions & des Réductions: » J'ai résolu de ne point augmenter le Tribut d'un écu par tête, ordonnant que l'on continue à le lever sur le pied, où il est, jusqu'à ce qu'on ait fait un nouveau recensement sur les Certificats que les Curés ont donnés par l'ordre du Pere Aguilar, à Dom Jean Vaszquez de Aguero, & s'il en résulte qu'ils aient païé quelque chose de plus ou de moins de ce que portoient les dénombremens des années précédentes, mon intention est de leur faire remise, comme je fais par la présente, de ce qu'ils pourroient redevoir, voulant qu'on leur donne à entendre que par un effet de ma bienveillance Roiâle, je leur fais cette grâce, en considération des bons services qu'ils m'ont rendus, & de leur constante fidélité. J'ai aussi donné ordre d'expédier une dépêche datée de ce jour, pour ordonner qu'il soit dressé un

» nouveau Rôle par le Gouverneur de
 » Buenos-Ayrès, de concert avec les Peres
 » Curés ; qu'il se renouvelle tous les six ans
 » sur les Livres de Baptêmes & d'Enterre-
 » mens ; que les Gouverneurs en envoient
 » sans faute au Conseil des copies : sur-
 » quoi j'ai ordonné qu'on les prévienne par
 » les Instructions qu'on leur enverra sous
 » leurs titres propres.

1743.
DÉCRET DE
PHILIPPE V^e

LE SECOND ARTICLE se réduit à marquer quels fruits on recueille dans ces Bourgades ; où on les négocie ; leur prix respectif ; la quantité de l'Herbe , qu'on retire chaque année ; où on la porte ; l'usage qu'on en fait , & combien elle se vend.

Il résulte des Informations qu'on a reçues de Dom Jean Vasquez , sur des recherches qu'il a faites , que le produit de l'herbe , du tabac , & des autres fruits , est de cent mille écus par an ; que ce sont les Procureurs de ces Peres , qui à raison de l'in incapacité des Indiens , ci-dessus remarquée , sont chargés de les vendre & d'en tirer l'argent ; que par une Cédule Roïale de l'année 1645 , il leur a été permis de négocier & de transporter l'Herbe à condition que ce ne seroit pas au profit des Curés ; que par une autre Cédule de l'année 1679 , il fut donné avis au Provincial que les Peres faisoient un trop grand commerce de cette Herbe ; & que par une autre Cédule de la même année , pour obvier aux plaintes de la Ville de l'Assomption , laquelle représentoit le préjudice que lui causoient les Peres en y envoiant de leurs Bourgades une ex-

1743.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

cessive quantité de l'Herbe , ce qui empêchoit les Habitans de vendre la leur un prix raisonnable , il fut ordonné qu'ils ne pourroient y envoier tous les ans que douze mille arrobes pour païer le Tribut , qui étoit le motif de ce commerce , & qu'avant que de l'envoyer ils la feroient visiter & registrer dans les Villes de Santa-Fé & de Corrientes , à faute de quoi celle qui n'auroit point de Passeport seroit saisie , comme on en usoit à l'égard des Particuliers Il conste aussi qu'en vertu d'une Cédule , du 4 de Juillet 1684 , renouvelée dans l'instruction adressée , en 1716 , à D. Bruno de Zavala , ces Indiens sont exempts de tous droits pour la vente de l'Herbe & des autres fruits qui se négocient dans leurs Bourgades , & qu'il résulte aussi de tout ce qui s'est passé antecedemment à cette affaire , que dans la suite les Peres furent relevés de l'obligation de faire enregistrer l'Herbe qu'ils négocient , n'étant obligés qu'à donner avis par Lettre au Gouverneur de l'Assomption de la quantité qu'ils en envoient , ce qui s'observe exactement , comme le certifient les Officiers de mon Trésor Roial de Buenos-Ayrès , en conséquence de la susdite Cédule , du 4 Juillet 1684. Enfin ayant devant les yeux la preuve que le produit de l'Herbe , des autres fruits de la Terre , & de l'Industrie de ces Indiens est de cent mille éus , ce qui s'accorde avec ce que disent les Peres , lesquels certifient qu'il ne reste rien de cette somme pour l'entretien de trente Bourgades de mille Habitans chacune , ce qui , à raison de cinq Personnes pour chaque

chaque Habitant , fait le nombre de cent cinquante mille Personnes, qui sur la somme de cent mille écus , n'ont chacune que sept reales pour acheter leurs outils & pour entretenir leurs Eglises dans la décence où elles sont ; ce qui étant prouvé fait voir que ces Indiens n'ont pas même de fonds pour le léger Tribut qu'ils paient. Cela posé :
 :: J'ai jugé à propos qu'on ne changeât rien
 :: dans la maniere dont les fruits , qui se
 :: recueillent dans ces Bourgades , se négo-
 :: cier par les mains des Peres Procureurs ,
 :: comme il s'est pratiqué jusqu'à présent ,
 :: & que les Officiers de mon Trésor Roial
 :: de Santa-Fé & de Buenos-Ayres en-
 :: voient tous les ans un compte exact de
 :: la quantité & de la qualité de ces fruits ,
 :: suivant l'ordre qui en sera expédié par une
 :: Cédule de ce jour , auquel ordre ils se
 :: conformeront avec la plus ponctuelle
 :: obéissance.

1743.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

— DANS LE TROISIEME ARTICLE il est question de savoir si on apprend à ces Indiens la Langue Castillane , ou si on les entretient dans l'usage de ne parler que leur Langue naturelle.

Me rappellant qu'il résulte des Informations qui ont été faites sur ce point , que ces Indiens ne parlent que leur Langue naturelle , mais que cela vient de l'attachement qu'ils y ont , & nullement d'aucune défense que les Peres Jésuites leur aient faite de parler Espagnol , puisque dans chaque Bourgade il y a une Ecole , où l'on apprend à lire & à écrire en cette Langue , & qu'il arrive

Tome VI.

Q

1743.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

de-là qu'il y a un grand nombre d'Indiens qui écrivent & lisent très bien l'Espagnol, & même le Latin, quoiqu'ils n'entendent pas ce qu'ils lisent, ni ce qu'ils écrivent ; les Peres de la Compagnie assurant d'ailleurs qu'ils ont tenté toutes les voies de les engager à parler Espagnol, à l'exception de celle de la rigueur qui n'est point ordonnée par la Loi, & dont il ne leur a point paru convenable d'user. Ce qui étant supposé :
 » J'ai trouvé bon d'enjoindre spécialement aux Peres de la Compagnie par une Cédule de ce jour, de maintenir sans faute les susdites Ecoles dans les Bourgades, & de procurer que leurs Indiens parlent la Langue Castillane, conformément à la Loi 18, Tit. 1, Liv. 6, du Code des Indes, tant parceque cela convient au bien de mon service, que pour prévenir & faire cesser les calomnies que l'on suscite à leur Compagnie sous ce précédent texte.

LE QUATRIEME ARTICLE se réduit à savoir si ces Indiens ont un Domaine particulier, ou si ce Domaine, ou son administration, est entre les mains des Peres.

Il conste par les Informations faites sur cet article, par les Actes des conférences & les autres Pièces, que vû l'incapacité & l'indolente paresse de ces Indiens dans le maniement de leurs biens, on assigne à chacun une portion de Terre pour la cultiver, &, de ce qu'il en retire, entretenir sa Famille ; que le restant des Terres est en commun ; que ce qu'on en recueille de grains, de racines

comestibles & de coton est administré par les Indiens , sous la direction des Curés , aussi-bien que l'Herbe & les Troupaux : que du tout on fait trois lots , le premier pour paier le Tribut à mon Trésor Roial , sur quoi sont prises les pensions des Curés ; le second , pour l'ornement & l'entretien des Eglises ; le troisième , pour la nourriture & le vêtement des Veuves & des Orphelins , des Infirmes , de ceux qui sont emploïés ailleurs , & pour les autres nécessités qui surviennent , n'y ayant presque pas un de ceux , à qui on a donné un terrain en propre pour le cultiver , qui en retire de quoi s'entretenir pendant toute l'année : que dans chaque Bourgade , des Indiens Majordomes , Computistes , Fiscaux , & Gardes-Magasins , tiennent un compte exact de cette administration , & marquent sur leurs Livres , tout ce qui entre & tout ce qui sort du produit de la Bourgade , & que tout cela s'observe avec d'autant plus de ponctualité , qu'il est défendu aux Curés par leur Général , sous des peines très grieves , de faire tourner à leur profit rien de ce qui appartient aux Indiens , même à titre d'aumône , ou d'emprunt , ou sous quelque prétexte que ce soit , qu'ils sont obligés par le même précepte de rendre compte de tout au Provincial : c'est ce qu'assûre le Révérend Frere Pierre Faxardo , ci-devant Evêque de Buenos-Ayrès , qui , au retour de la visite qu'il avoit faite de ces Bourgades , proteste qu'il n'avoit jamais rien vu de mieux réglé , ni un désintéressement pareil à celui des Peres Jésuites , puisqu'ils ne ti-

1743.

DÉCRET DE
PH'LIPPE V.

rent absolument rien de leurs Indiens, ni
1743. pour leur nourriture, ni pour leur vête-
DÉCRET DE ment. Ce témoignage s'accorde parfaite-
PHILIPPE V. ment avec plusieurs autres, qui ne sont pas
moins sûrs, & sur-tout avec les Informa-
tions qui m'ont été envoiées en dernier lieu
par le Révérend Evêque de Buenos-Ayrès
Dom Joseph de Peralta, de l'ordre de Saint
Dominique, dans sa Lettre du 8 de Janvier
de la présente année 1743, rendant compte
de la visite qu'il venoit d'achever des Sudites
Bourgades, tant de celles de son Diocèse,
que de plusieurs de l'Evêché du Para-
guay, avec la permission du Chapitre de la
Cathédrale, le Siège étant vacant, apuyant
sur-tout sur la bonne éducation que ces
Peres donnent à leurs Indiens, qu'il a trou-
vés si bien instruits de la Religion & en
tout ce qui regarde mon service, & si bien
gouvernés pour le temporel, qu'il n'a
quitté ces Bourgades qu'à regret. Tous
ces motifs m'engagent à déclarer : » Que
» ma volonté Roiale est qu'il ne soit rien
» innové dans l'administration des biens de
» ces Bourgades, & que l'on continue
» comme on a fait jusqu'à présent dès le
» commencement des Réductions de ces In-
» diens, de leur consentement, & à leur
» grand avantage ; les Missionnaires Curés
» n'en étant proprement que les Directeurs,
» qui par leur sage économie les ont pré-
» servés de la mauvaise distribution & des
» malversations, qui se remarquent dans
» presque toutes les autres Bourgades In-
» diennes de l'un de l'autre Roïaume.
Et quoique par une Cédule Roïale, de

l'année 1661, il ait été ordonné que les Peres n'exerceroient point l'Office de Protecteurs des Indiens ; comme cette défense leur avoit été faite sur ce qu'on leur imputoit de s'être ingérés dans la Jurisdiction Ecclésiastique & Temporelle, & d'empêcher qu'on ne levât les Tribut, & comme cette imputation étoit alors incertaine, que le contraire même a été vérifié depuis, & que la protection qu'ils donnoient aux Indiens se bornoit à les bien gouverner soit dans le spirituel, soit dans le temporel. „ J'ai „ jugé qu'il convenoit de déclarer la vérité „ de ce fait, & de commander, comme je „ fais, qu'on n'altere en rien la forme du „ Gouvernement établi présentement dans „ ces Bourgades.

DANS LE CINQUIEME ARTICLE; on demande si les Indiens de ces Missions ont d'autres Justices que celles de leurs Alcaldes Indiens, & par qui ces Juges sont nommés?

L'établissement des Corrégidors Espagnols dans ces Bourgades étant sujet à de grands inconveniens, comme il paroît par l'information que Dom Martin de Barua a envoiée à mon Conseil des Indes, contre le sentiment de Dom Barthelemy de Adulnaté; & le Mémoire justificatif d'Agüero faisant connoître que dans chacune de ces Bourgades il y a un Corrégidor Indien, nommé par le Gouverneur de la Province, après en avoir conféré avec les Peres; qu'il y a aussi des Alcades ordinaires, & d'autres Officiers de Magistrature, que le même Gouverneur choisit tous les ans de

1743.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

concert avec les Peres , comme il arrive du moins le plus souvent , ce que le susdit Aguero estime être le plus expédient , parce que ces Religieux connoissent mieux les Sujets les plus capables d'exercer ces Emplois : » J'ai jugé qu'il convenoit de ne pas changer cet usage , & j'ai résolu de déclarer , comme je fais par le présent Décret , qu'on s'en tienne à ce qui a été pratiqué jusqu'à présent .

LE SIXIEME ARTICLE comprend tout ce qui se trouve dans les Informations au sujet des Arts nobles , ou méchaniques , que les Peres ont enseignés à leurs Indiens : des Manufactures , qu'on y trouve : si les Indiens fabriquent leurs armes , la poudre ou autres munitions : s'ils ont des Mines ; de quelle nature elles sont , & ce qu'elles produisent ?

Sur tous ces points , il conste par les Procès-verbaux dressés par Dom Jean Vazquez , que dans chaque Bourgade il y a plusieurs Ateliers différens , où l'on fabrique des armes à feu & des armes blanches de toutes les especes , de la poudre & toutes sortes de munitions ; mais que par rapport aux Mines on n'y en connaît aucune , & qu'on n'a pas oui dire qu'il y eût aucun Métaux dans ces Quartiers . On m'a aussi rappelé que par une Cédule du 14 d'Octobre 1641 , il fut mandé au Comte de Chinchon , Viceroi du Pérou , d'informer sur l'instance que faisoit le Pere Montoya , Procureur du Paraguay , pour qu'on permit à tous les Indiens convertis depuis long-

tems , & voisins des Portugais du Bresil , — l'usage des armes à feu , n'y ayant point 1743 .
d'Espagnols qui puissent les défendre contre ces Portugais , qui les pilloient & les massacrent , parcequ'encore qu'il pût y avoir quelqu'inconvénient en cela , & qu'on pût craindre quelque révolte de ces Indiens quand on les auroit ainsi armés , on pourroit y obvier en mettant toutes les armes & les munitions à la garde des Peres , qui ne les donneroient aux Indiens qu'autant qu'il seroit nécessaire , les retireroient dès que le besoin auroit cessé , & ne laisseroient dans chaque Réduction que ce qu'il faudroit de poudre & de munitions , pour repousser une irruption qu'on auroit lieu de craindre , tout le reste demeurant à l'Assomption : le Procureur demandoit encore qu'il fut permis d'acheter ces armes & ces munitions des aumônes & des autres effets qui ne seroient point à charge aux Indiens , & que pour leur apprendre à en faire usage , on pût faire venir du Chili des Freres Coadjuteurs , qui auroient été Soldats . Le même Ordre ayant été répété , le 25 de Novembre 1642 , au Marquis de la Mancera , Successeur du Comte de Chinchon , & n'y ayant aucune connoissance certaine des Informations que donnerent ces deux Vicerois , il se trouve que par une Cédule , du 20 de Septembre de 1649 , il fut mandé au Gouverneur de Rio de la Plata de ne rien changer au sujet de l'usage des armes dont ces Indiens étoient instruits , & qu'on leur auroit permis pour leur défense : & quoique par une autre Cédule , du 10 de Juin

1654, il eût été ordonné au Gouverneur du
1743. Paraguay de prendre les connaissances con-
DECRET DE venables par rapport aux armes à feu, dont
PHILIPPE V. ces Indiens avoient l'usage, & dont ils
avoient appris à se servir des Religieux de
la Compagnie, afin qu'il pût donner les
ordres qu'il jugeroit convenables pour pré-
venir les maux qui en pourroient arriver,
& qu'il fut averti par la même Cédule que
toutes les armes qui se trouveroient dans
son Gouvernement, tous les Capitaines &
autres Officiers fussent tellement à ses or-
dres, que les Indiens ne pussent entreprendre
aucune expédition sans son aveu; &
quoique cet ordre ait été renouvelé par
une autre Cédule du 16 Octobre 1661, &
notifié au Provincial de la Compagnie,
afin qu'il s'y conformât, cependant sur la
représentation que firent ces Religieux, des
motifs qui avoient engagé à introduire
dans leurs Réductions les armes à feu, &
des raisons qui leur faisoient craindre que
leurs Indiens n'étant plus armés, ne fussent
exposés aux mêmes malheurs qu'ils avoient
essuïés en diverses rencontres de la part des
Portugais, & de quelques autres Nations,
qui avoient fait sur eux 30000 Captifs, &
sur ce qu'ils demanderent qu'on leur donnât
des Garnisons Espagnoles pour garder &
défendre leur Province, il fut expédié une
autre Dépêche Roiiale, datée du trente Avril
1638, & adressée au Président des Charcas,
par laquelle il lui étoit ordonné de confé-
rer avec deux Oyders, & deux des plus an-
ciens Religieux de la Compagnie, pour
examiner ce qui seroit le plus expécient

pour le service de Dieu & le mien , & pour l'avantage commun de ces vassaux , de rendre compte du résulta de ces Conférences , & cependant de ne point enlever les armes que les Religieux avoient dans leurs Doc-
trines , nonobstant ce qui avoit été ordon-
né par la susdite Cédule du 16 d'Octobre
1661 , laissant les choses dans l'état où elles
étoient , avant qu'elle fût expédiée . Depuis ,
en l'année 1672 , par une Cédule du quinze
Novembre , il fut mandé au Gouverneur
du Paraguay de ne faire aucune innova-
tion , en conséquence de ce qui avoit été or-
donné sur cet article par la susdite Cédile
de l'année 1661 , & qu'au cas qu'on l'eût
mise en exécution , il remît les choses dans
l'état qui étoit prescrit par celle de 1672 :
pareillement dans une autre du vingt-cinq
de Juillet 1679 , adressée au Viceroy du Pé-
rou , sur ce que le Gouverneur du Paraguay
avoit représenté que les Portugais du Brésil
commettoient beaucoup d'hostilités contre
cette Province , & insultoient les Bourga-
des Indiennes qui n'étoient point armées ,
il fut ordonné que les Indiens du Paraná
& de l'Uruguay eussent des armes à feu &
en fissent usage , conformément à ce qui
avoit été prescrit par les Cédules antérieures
expédiées sur ce sujet , & en particulier par
celle du vingt-cinq de Novembre 1642 , &
qu'on rendît aux Indiens & aux Religieux
les armes qu'on leur avoit enlevées en ver-
tu de la susdite Cédule de l'année 1661 ,
afin qu'ils les gardassent , & qu'ils s'y exer-
cessent , comme il leur avoit été accordé de
faire auparavant : cela prit encore une nou-

1743.
DÉCRET DE
PHILIPPE V.

1743.
DÉCRET DE
PHILIPPE V.

velle force dans l'instruction envoiée , en
1716 , à Dom Bruno-Maurice de Zavala ,
par laquelle il fut averti qu'il convenoit
que ces Indiens fussent toujours armés pour
l'utilité qui en reviendroit à mon service ,
& pour la défense de ces Domaines. Tous
ces motifs m'ont fait résoudre : » à ne pas
» souffrir que sur tous les points qui sont
» contenus dans cet article on change rien
» à ce qui se pratique actuellement ; & à
» ordonner que l'on continue à en user
» comme on a fait jusqu'à ce jour , tant
» pour ce qui regarde les armes , que pour
» leur Fabrique , & celle des munitions ,
» dont il a été parlé : & quand aux pré-
» cautions qu'il convient de prendre con-
» tre les inconvenients qu'on en pourroit
» craindre , ma volonté est que par une
» Cédule datée de ce jour , & adressée aux
» Peres de la Compagnie , le Provincial
» soit tenu , lorsqu'il fera la visite des
» Doctrines , de conferer avec les Curés
» sur les mesures qu'il y auroit à prendre
» dans le cas où l'on pourroit craindre une
» révolte des Indiens , & d'informer mon
» Conseil des Indes des moyens qu'ils ju-
» geroient les plus propres pour la prévenir .

DANS LE SEPTIEME ARTICLE , il s'agit
de savoir si on a établi parmi ces Indiens
l'usage de paier les Décimes ; ou du moins
si pour reconnoître ce droit ils s'acquiertent
de ce qui est dû à l'Evêque & à l'Eglise
Cathédrale : & en quelle forme s'en fait la
distribution .

Toutes les pieces qui concernent ce

article m'aïant été présentées avec une
Information faite anciennement par un Evêque de Buenos-Ayrès , ce Prélat disoit que les Indiens , dont les Peres de la Compagnie sont chargés , n'étoient d'aucune utilité à son Eglise , n'aïant jamais reconnu ses droits par les Décimes & les premices ; sur quoi il fut mandé par une Cédule du 15 Octobre 1694 , que ces Indiens seroient tenus de paier les Décimes à leurs Evêques : cet ordre fut réitéré depuis aux Gouverneurs du Paraguay & de Buenos-Ayrès , les Evêques étant avertis en même tems d'envoyer à mon Conseil des Indes des Certificats de ce qu'ils auroient reçu chaque année à ce titre : d'autre part il m'a été remis une Déclaration du Chapitre Ecclésiastique du Paraguay , que dans ce Diocèse la coutume immémoriale est que les Bourgades Indiennes , qui ont pour Curés des Ecclésiastiques ou des Religieux de Saint-François , ne paient point de Décimes , ce qui est confirmé par toutes les Informations , qui ont été faites en dernier lieu ; à quoi faisant une attention singuliere , & réfléchissant sur les inconveniens , que pourroit causer un nouveau règlement sur ce point ; » j'ai résolu de » n'y faire aucune innovation ; mais de » prévenir par une Cédule particulière le » Provincial , afin que faisant attention à » la justice du droit d'imposer les Décimes , il délibere avec ses Religieux sur » les moyens d'engager leurs Indiens à s'y soumettre , & de voir en quelle forme

Q vj

1743.
DÉCRET DE
PHILIPPE V.

» ils pourront contribuer quelque chose,
» à titre de Décimes.

L'ARTICLE HUITIÈME se réduit à examiner à quoi sont occupés ce grand nombre de Peres, qui sont allés & vont aux Missions du Paraguay, où l'on ne compte que trente Bourgades : s'ils font encore de nouvelles conquêtes, ou s'ils se bornent à cultiver les Réductions, qui sont déjà fondées ?

Sur ce point particulier il résulte des Informations du susdit Aguero, que les Religieux qui partent pour ces Missions, sont ou des Novices qui sont envoiés au Collège de Cordoue, ou des Profès, dont les uns sont destinés pour les Colleges, & les autres vont se joindre aux Cures, pour apprendre la Langue, afin de pouvoir être employés dans les Cures vacantes ; & qu'il n'avoit aucune connoissance que ces Peres travaillaient à faire de nouvelles conversions, sinon que de tems en tems ils réunissoient & faisoient descendre des Montagnes des Familles qui avoient déserté leurs Bourgades : mais ce point ayant été agité avec les Peres dans les Conférences qu'on a eues avec eux, ils ont répondu que les Missionnaires qu'ils avoient de fournitures, sont employés à faire de fréquentes courses Apostoliques dans les Montagnes pour y chercher des Infideles, & que ceux qu'ils peuvent gagner sont conduits dans les Bourgades qui sont déjà fondées. Il est aussi prouvé par plusieurs Mémoires,

qu'outre ce qui vient d'être dit , ces Reli-
gieux continuent à former de nouvelles
Réductions parmi les Chiquites , les Chiri- 1743.
guanes , les Peuples du Chaco , & les Pam- DÉCRET DE
pas ; d'où il s'ensuit que non seulement ils PHILIPPE V.

n'ont rien relâché de leur zèle pour con-
querir les Ames , mais qu'ils s'y portent
avec une ardeur qui va toujours croissant ;
ce qui m'étant parfaitement connu , &
n'ayant d'ailleurs aucune raison pour rien
statuer sur ce point , ma volonté Roïale
est » qu'on ne fasse aucune innovation à
» ce sujet ; & comme je suis bien aise
» d'être exactement instruit du progrès de
» ces Missions , j'ai résolu d'enjoindre à ces
» Peres , par une Cédule Roïale de ce
» jour , de ne manquer aucune occasion de
» rendre compte à mon Conseil des Indes
» des nouveaux progrès que l'on fera dans
» ces Missions.

DANS LE NEUVIÈME ARTICLE , il est
question de savoir si le Révérend Evêque
du Paraguay a visité ces Bourgades pour y
administrer le Sacrement de la Confirmation , & combien de tems il y a que cela ne
s'est point fait.

Comme il est certain par les Informa-
tions de Dom Jean Vasquez & par ses Pro-
cès-verbaux , que l'Evêque du Paraguay a
visité deux fois toutes les Bourgades ; que
le Révérend Evêque Faxardo , ci-devant
Evêque de Buenos-Ayrès , a fait la même
chose , & que l'un & l'autre Prélat y ont
donné la Confirmation ; qu'il n'est pas
moins constant que tous les Evêques , quâ

1743.

DECRET DE
PHILIPPE V.

ont voulu faire cette visite , l'ont faite , & en ont rendu & en rendent encore annuellement compte à mon Conseil , marquant le bon état , où ils ont trouvé ces Missions , quant au spirituel , ainsi que vient de faire tout récemment l'Evêque de Buenos-Ayrès , par sa Lettre que j'ai déjà citée ; & qu'on n'a jamais ouï dire qu'aucun se soit plaint que personne ait fait la moindre opposition à ces visites ; & assuré que je suis de la vérité de ces faits , » je ne trouve rien » qui oblige à prendre aucune mesure à ce sujet.

LE DIXIEME ARTICLE regarde les Eglises , dont les Peres sont chargés : leur assiduité à y résider : & le culte Divin.

J'ai vu tout ce qu'à représenté le susdit Aguero des grands loins , que se sont donnés les Peres pour la fabrique des Eglises , de leur application à les embellir , de l'argenterie , & des riches ornemens , dont ils les ont fournies , de la maniere dont le service Divin s'y fait avec une ponctualité , un éclat & une dévotion , qui ne peuvent pas aller plus loin : tout cela est confirmé par les Ennemis mêmes de la Compagnie , & par la Lettre déjà citée de l'Evêque actuel , du 8 Janvier de cette année : » c'est pourquoi j'ai résolu de témoigner à ces Peres , comme je fais par une Dépêche de ce jour , ma gratitude pour leur grand' zèle & leur application sur tout ce qui regarde cet article.

DANS L'ONZIEME ARTICLE , il s'agit de

l'époque de la fondation de chacune de ces Bourgades, & si après dix ans elles doivent être regardées comme Cures Laïques, & cesser d'être des Missions.

1743-

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

J'ai vu ce qui conste par les Informations faites à Buenos-Ayrès, & ce qui résulte de celles, qui ont été faites antérieurement sur ce point ; elles prouvent que ces Bourgades sont fort anciennes, puisqu'en l'année 1654, elles étoient déjà sur le pié de *Doctrines*, au lieu qu'auparavant on les appelloit *Réductions*, ce qui se voit par des Cédules des années 1650 & 1651, expédiées au sujet des démêlés entre le Révérend Evêque de Cardenas & la Compagnie de Jesus, & dressées à mon Audience Roiale des Charcas, afin qu'elle rétablît la paix dans le Paraguay, & qu'elle fit observer les Loix du Patronage Roial dans ces *Doctrines*, avec un ordre de faire restituer aux Peres de la Compagnie leurs Maisons, leurs Biens & leurs *Doctrines*, dont on les avoit dépouillés ; mais à condition de se soumettre dans leurs Réductions, quand ils y seroient rétablis, à toutes les regles du Patronage Roial. Par une autre Cédule, du 15 de Juin 1654, il fut déclaré, que ces Réductions des Peres de la Compagnie de Jesus au Paraguay, ne devoient plus être regardées que comme des *Doctrines* ; que quand il faudroit y mettre un nouveau Curé, il faudroit présenter trois Sujets au Vice-Patron, comme il se pratiquoit par-tout ailleurs, & que si la Compagnie n'acquiesçoit pas à ce réglement, les Gouverneurs & les Evêques,

1743. chacun dans leur Province , disposeroient des Cures , & y nommeroient des Prêtres séculiers , ou à leur défaut des Religieux des autres Ordres ; mais que si les Jésuites consentoient à reconnoître en tout & par-tout le Patronage Roial , de les laisser en possession de leurs Doctrines. L'Audience Roiale de la Plata fut aussi instruite de cette affaire , & il fut ajouté que dans le cas où le premier Supérieur de la Compagnie au Paraguay jugeroit à propos de retirer un de ses Religieux de sa Cure , il le pourroit sans être obligé d'en faire connoître les raisons , en proposant trois autres Sujets , suivant la forme prescrite. Le Gouverneur du Paraguay ayant mandé que le Provincial de la Compagnie s'étoit soumis à tout ce qui étoit porté par les Cédules , & promis de s'y conformer ponctuellement , il lui avoit laissé l'administration des Doctrines ; que le même Provincial lui avoit présenté pour chacune les trois Sujets qui paroisoient les plus convenables ; que l'Évêque ou le Grand-Vicaire leur avoit donné le *Visa* , & les avoit mis en possession , sous condition d'observer toutes les Loix du Patronage Roial : sur quoi il fut expédié le 10 de Novembre 1659 une Cédule Roiale , qui approuvoit tout ce qui avoit été fait. Aiant donc reconnu par toutes les pieces , que la même regle s'observe encore aujourd'hui ; que mon Patronage Roial est bien établi dans ces Bourgades , & que toutes ces Doctrines sont bien gouvernées , » j'ai résolu de n'y faire aucun changement , & ma volonté est qu'elles conti-

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

" nuent d'être sous la charge & la direction des Peres de la Compagnie.

1743.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

QUANT AU DOUZIÈME ARTICLE , il roule sur le motif qu'on a pu avoir pour ordonner que les Bourgades qui sont situées dans la Jurisdiction du Paraguay ne soient point soumises au Gouvernement de cette Province.

Je me souviens d'avoir mandé par mon Décret Roiāl , du quatorze d'Octobre 1726 , que jusqu'à ce que j'en eusse autrement ordonné les trente Réductions Indiennes des Peres de la Compagnie du Paraguay fussent dépendantes des Gouverneurs de Buenos-Ayrès. Le motif qui m'avoit fait prendre cette résolution étoit ce qui m'avoit été représenté , par le Procureur de ces Missions , des grands troubles survenus dans cette Province de Paraguay sous le gouvernement de Dom Joseph de Antequera ; que les ordres ayant été donnés en conséquence , D. Bruno-Maurice de Zavala me représenta que la crainte des grands inconveniens qui pouvoient naître de leur exécution , surtout par rapport aux quatre Bourgades les plus proches de l'Assomption , l'avoit engagé à convenir avec le Gouverneur du Paraguay que les quatre Bourgades continueroient d'être de sa dépendance , jusqu'à ce que m'ayant exposé les raisons qu'il avoit eues d'en user ainsi , j'eusse donné des ordres du contraire. Sur quoi en ayant délibéré dans mon Conseil des Indes , j'aprouvai ce qui m'avoit été proposé ; & quoique les ordres eussent été expédiés en

1743.
DÉCRET DE
PHILIPPE V.

conséquence de cette délibération , par une Dépêche du 5 de Septembre 1733 , il se trouve que les treize Bourgades situées dans la Jurisdiction du Paraguay étoient encore sous la dépendance du Gouverneur de Buenos-Ayrès en l'année 1736 , lorsqu'Aguero faisoit ses Informations : le Mémorial du Provincial de ces Missions dit la même chose , & marque expressément qu'on ne s'adresse pour la Confirmation des nouveaux Alcaldes , & pour tout ce qui est de la dépendance des Gouverneurs , qu'à celui de Buenos-Ayrès , & non à celui du Paraguay , de sorte que l'ordre qui regardoit les susdites quatre Bourgades , n'a point eu d'exécution , parceque quand il étoit arrivé , la Province du Paraguay étoit soulevée , & qu'il avoit paru dangereux d'augmenter ses forces des quatre Bourgades dont il étoit question . Cela étant ainsi , & considerant que dans tout ce qui m'a été mandé sur ce point aucune raison ne m'oblige à rien statuer de nouveau , ma volonté est » qu'il ne se fasse aucun changement dans ce qui se pratique aujourd'hui .

J'AI ÉTÉ INSTRUIT , en dernier lieu , qu'un des griefs , qu'on a publiés contre les Peres de la Compagnie de Jesus , est qu'ils menent , dans les Missions , des Religieux Etrangers ; mais je n'ai pas oublié qu'il ne l'ont fait qu'en vertu des ordres des Souverains ; ni qu'en l'année 1734 , j'ai accordé par mon Décret , du 17 de Septembre 1737 , au Général de cet Ordre , que

chaque fois qu'il enverroit des Missionnaires dans mes Domaines de l'Inde il pût y avoir une quatrième partie de Religieux Allemands. Je suis aussi instruit que dans toutes les occasions ceux-ci se sont montrés très fideles, & qu'en 1737 le Pere Thomas Werle, Bavarois, étant au siège de la Colonie du Saint - Sacrement avec quatre mille Guarans, fut tué d'un coup de fusil par mes Ennemis. Cela seul considéré, » j'ai jugé à propos d'enjoindre à ces » Peres, comme je fais par une Cédule de » ce jour, de faire beaucoup d'attention » au choix de leurs Missionnaires; principalement à l'égard des Sujets des Puissances Maritimes.

1743.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

ENFIN étant manifeste, par ce qui a été dit dans les articles ci-dessus, & par les Ecrits anciens & modernes qui ont été vus dans mon Conseil & examinés avec toute l'attention que demandoit une affaire si importante dans toutes ses circonstances, que les faits les plus véridiques justifient que dans aucune portion des Indes mon Domaine & le droit du Vasselage n'est plus généralement reconnu, que dans ces Bourgades, ni le Patronage Roial, ni la Jurisdiction Ecclésiastique & Roiale mieux établi, comme le prouvent les visites continues des Evêques & des Gouverneurs, & l'obéissance aveugle que ces Indiens rendent à leurs ordres, spécialement lorsqu'ils sont mandés pour la défense du País ou pour quelqu'autre entreprise que ce soit, y ayant toujours quatre ou six mille Indiens.

1743. armés, prêts à marcher où on leur ordonne,
DÉCRET DE " j'ai résolu de faire expédier une Cédule
PHILIPPE V. " pour faire connoître au Provincial la
" satisfaction que je ressens de voir s'éva-
" nouir , à la lumiere de tant de justifica-
" tions , les calomnies & les impostures
" d'Aldunaté & de Barua , & la grande
" application de la Compagnie à tout ce
" qui est du service de Dieu , du mien &
" de celui de ces malheureux Indiens ,
" que j'espere qu'elle continuera avec le
" même zèle & la même ferveur à gouver-
" ner ces Réductions , & à prendre le mê-
" me soin des Indiens.

Ceci étant tout ce que j'ai jugé qu'il convenoit de résoudre sur tout ce que dessus , je mande en conséquence par la présente Cédule à mes Vicerois du Pérou & du nouveau Royaume de Grenade , au Président & aux Oydors de mon Audience Royale des Charcas , aux Gouverneurs du Paraguay & de Buenos-Ayrès , aux Officiers de mon Trésor Royal de ces districts , je prie & je charge le très Révérend Archevêque de la Métropole de la Plata , & les Révérends Evêques desdites Provinces du Paraguay & de Buenos-Ayrès , leurs Chapitres , & généralement tous les autres Juges Ecclésiastiques & Séculiers de mes Domaines de l'Amérique , que peut regarder en tout , ou en partie l'exécution de ma présente volonté Royale expliquée dans les douze articles ci-dessus énoncés , de se conformer à la présente Cédule , & de la faire exécuter chacun dans l'étendue de son District & de sa Jurisdiction sans re-

plique, sans délai & sans obstacle, de sorte que tout ce qu'elle renferme ait son plein effet, & que tous sachent qu'y faisant faute ils encourront ma disgrâce. J'ordonne encore que chacun, sur ce que mon présent Décret lui prescrit, me donne promptement avis de sa réception & de son obéissance; & la présente sera enregistrée par les Officiers Roisaux au Greffe de mon Conseil des Indes, & dans tous ceux de mes Domaines.

1743.

DÉCRET DE
PHILIPPE V.

*Donné à Buen Retiro, le vingt-huit
Décembre 1743.*

MOI LE ROI.

Par le commandement du Roi Notre Seigneur;

DOM MICHEL DE VILLANUEVA.

Le présent Décret prescrit ce qui doit s'observer dans les Missions & dans les Bourgades Indiennes des Districts du Paraguay & de Buenos-Ayrès, qui sont sous la conduite des Peres de la Compagnie de Jésus.

CEDULE ROIALE
A D R E S S É E
AU PROVINCIAL DES JESUITES,

*Par laquelle Sa Majesté lui marque
sa gratitude pour son zèle, & qu'elle
espere qu'il continuera à le faire
éclater, au grand avantage des
Indiens.*

L E R O I.

1743.
CEDULE R.

VENERABLE & dévot Pere Provincial de la Compagnie de Jesus, & autres Supérieurs & Particuliers d'icelle, qui êtes chargés des Missions dépendantes de la Jurisdiction du Paraguay & de Buenos-Ayrès dans mes Domaines du Pérou : vû dans mon Conseil des Indes l'affaire sérieuse qu'ont occasionnée le grand nombre de Mémoires & d'Informations, qui ont paru depuis plus d'un siècle, & qui m'ont été adressés au sujet des progrès de ces Missions, & les incidents qui sont survenus ; je me suis fait représenter entre les autres articles, dans un Consulte du 22 de Mai de cette année, ce qui constoit, & ce qui résulte de toutes les Informations, à savoir qu'il ne se peut rien ajouter aux soins que vous prenez des Eglises de ces Bourgades,

de les fournir d'ornemens propres & décents , & d'argenterie pour le culte Divin , qui ne se peut faire avec plus de régularité , ————— 1743. CEDULE R. de splendeur & de dévotion , ainsi que l'ex- priment les Révérends Evêques , qui ont visité ces Bourgades , & ce que m'a confirmé en dernier lieu l'Evêque actuel de Buenos-Ayrès dans sa lettre du 8 de Janvier de cette année , témoignage qui est conforme à ce que les Ennemis mêmes de la Com- pagnie en ont publié. Tout ceci considéré & me causant un si sensible plaisir , parce qu'il interesse le service de Dieu , sur la toute-puissance & le secours duquel je fonde l'espérance de voir la Foi Catholique se répandre dans les Domaines & parmi les Vassaux de ma Couronne , je me suis dé- terminé à vous témoigner , comme je fais par cette Cédule ma satisfaction , & à vous rendre des actions de graces , qu'ont méritées de ma bienveillance Roïale votre zèle & votre application sur ce point. J'ef- pere que vous continuerez à les rendre ef- fiques , aussi-bien que votre ponctualité à vous conformer à tout ce que j'ordonne & enjoins par mon Décret de ce jour sur tous les points qui ont résulté de cette affaire : & afin que vous en soiez exacte- ment instruits , mon Sécretaire qui contre- signe la Présente , aura soin de vous en faire tenir un exemplaire. Je compte que vous m'en accuserez la réception , & me don- nerez avis , par toutes les occasions qui pourront s'en présenter , de tout ce qui se présentera sur tous les articles de mon sus-

1743. dit Décret, cela étant du bien de mon service.

CEDULE R

De Buen Retiro ce 28 Décembre 1743.

MOI LE ROI.

Par le commandement du Roi N. S.

D. MICHEL DE VILLANUVA

CEDULE ROIALE
ADRESSÉE
AU PROVINCIAL DES JESUITES,

Par laquelle Sa Majesté lui marque sa gratitude pour son zèle, & qu'elle espere qu'il continuera à le faire éclater, au grand avantage des Indiens.

LE ROI.

VENERABLE & dévot Pere Provincial de la Compagnie de Jesus, qui êtes chargé des Missions de la Jurisdiction du Paraguay & de Buenos-Ayrès dans mes Domaines du Pérou. On a vû & examiné dans mon Conseil des Indes tous les Actes & autres Informations, qui lui avoient été adressés depuis un siècle touchant l'état & les progrès de ces Missions ; & réflexions faites sur toutes les circonstances de cette affaire, je me suis représenté dans un Consulte du vingt-deux de Mai de cette année les mesures

1743.

CEDULE R.

surés que je jugeois les plus convenables pour le service de Dieu & pour le mien, les plus avantageuses à ces Indiens, qui étant des Sujets si fideles & si utiles à ma Couronne-Roiiale, ont bien mérité de ma bienveillance l'attention & le soulagement qu'ils éprouvent. Me trouvant donc parfaitement instruit de tout cela, & de tout ce qui a rapport à cette affaire, & me rappelant tous les ordres émanés du Thrône sur tous les chefs, j'ai pris la résolution que vous verrez par la Cédule Roïale datée de ce jour, que mon Secrétaire qui a contre-signé la Présente fait partir pour mes Domaines de l'Amérique, afin qu'on s'y conforme avec la plus grande ponctualité, & qu'il aura aussi soin de vous faire remettre, afin que dans ce qui vous concerne, vous observiez & fassiez observer ce qui y est prescrit; & comme on reconnoîtra, par tout ce qui est rapporté dans la susdite Cédule, qu'il est justifié par des faits véridiques, que dans ces Bourgades mon Domaine & les droits de mon Vassellage sont parfaitement reconnus; que les Loix du Patronage Roïal, & les Loix de la Jurisdiction Ecclésiastique & Roïale sont parfaitement observées dans la pratique, ce qui se prouve par les Procès-verbaux que les Révérends Evêques ont dressés des visites qu'ils ont faites, & par le rapport des Gouverneurs qui ont rendu témoignage que ces Vassaux rendent la plus aveugle obéissance à mes ordres, soit pour la défense du País, ou pour quelqu'autre entreprise qu'on leur commande, étant toujours prêts à marcher

Tome VI.

R.

1743.
CÉDULE R.

sur un simple avis du Gouverneur , pour accourir avec leurs armes , au nombre qu'on leur a marqué , & où on les demande. Tout cela considéré , j'ai voulu vous faire connoître , comme je le fais par la Présente , combien je suis content de votre zèle & de celui des autres Supérieurs & des Particuliers de ces Missions à bien élever & à maintenir ces Indiens dans la crainte de Dieu , dans la soumission qu'ils me doivent & dans la manière dont ils observent toutes les règles de la vie civile , & la joie que je ressens d'avoir vu s'évanouir par tant de justifications , & à la vue des faits les plus certains , les calomnies & les impostures qu'on avoit répandues dans le public , & les dénonciations qui m'avoient été faites par différentes voies sous le voile d'un grand zèle pour mon service , mais en effet par une grande méchanceté. J'espere aussi , que vous & vos successeurs dans la place que vous occupez , & tous les autres Religieux de la Compagnie , continuerez à vous emploier avec la même ardeur , selon votre saint Institut , à donner tous vos soins aux Indiens dans ces Réductions , & que toutes les fois que vous trouverez quelque chose qui demande un prompt remède de ma part , vous m'en donnerez avis , afin que je puisse prendre les mesures les plus convenables.

De Buen Retiro ce 28 Décembre 1743.

MOI LE ROI.

Par le commandement du Roi Notre Seigneur.

D. MICHEL DE VILLANUEVA.

JOURNAL

D'UN VOÏAGE

LE LONG DE LA CÔTE DE LA MER

MAGELLANIQUE,

Depuis Buenos-Ayrès jusqu'à l'entrée
du Détroit de Magellan :

*Tiré des observations des Peres Joseph
Cardiel & Joseph de Quiroga,
de la Compagnie de Jésus ;*

PAR LE PERE PIERRE LOCANO,
DE LA MESME COMPAGNIE.

EMBARCARONSE por fin à 5 de Diciembre de 1745, y el Lunes 6 à las diez horas de dia, haviendo disparado la pieza de leva, se hicieron à la vela en nombre de Dios con vento fresco, y salieron à ponerse en franquia en el Amarradero, que dista tres leguas de Buenos-Ayres. De allí salieron Martes à las nueve y media de la mañana, y con distar Montevideo solas cincuenta leguas de Buenos-Ayres, no pudieron tomar su Puerto hasta el Lunes 13 que à las once y media del dia dieron fondo en medio de su ensenada. Allí, entre la gente de aquel Presidio, se eligieron los veinte y cinco Soldados, que se havian de embar-

1745.

VOÏAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
GELLANIQUE

1745. car, à cargo del Alferez Dom Salvador Martin del Olmo : por que aunque deseaba el Señor Gobernador de Buenos-Ayres , que fuese mayor el numero de los Soldados, y havia otros muchos, que se ofrecian voluntariamente à esta Expedicion ; pero no fue posible aumentar el numero , por no permitirlo el buque del Navichuelo. El Comandante de Montevideo Dom Domingo Santos Uriarte , Vizcayno , executò quanto estuvo de su parte para el avio de la gente y de los Misioneros , con la prteza posible : con que el dia 16 de Diciembre estuvo el Navio ya prompto à salir ; pero por calmar el Nord Nordeste , y soplar el Sudueste , no se pudieron hacer à la vela hasta el Viernes 17 à las quatro y media de la mañana , con Nord-Norueste y Norte.

La niebla densa casi no les permitia descubrir la tierra , y no se adelgazò hasta las seis y media de la tarde , passando sin ver la Isla de Flores. Domingo 19 dieron fondo à vista de la Isla de Lobos , que les quedò al Nor Nordeste , à tres leguas de distancia. Tiene esta Isla de largo tres quartos de legua , y corre Les-Sueste , Oues-Norueste : al Es-Sueste sale un Arrecife con algunas piedras , que conviene evitar. Este Domingo , haciendo una Platica el Padre Mathias Strobl , se diò principio por nuestros Misioneros à la Novena de San Francisco Xavier , escogiendole , de parecer comun , por Patron del viage. Asistian todos al santo Sacrificio de la Missa , que se decia una todos los dias que el tiempo lo permitia , y en

1745.

los dias festivos dos. Se rezaba de comuni-
dad el Rosario de nuestra Señora , y en la
Novena se añadiò Leccion espiritual todos
los dias , y Platicas para disponer la gente à
que se confessassen , y comulgassen , como
lo hicieron al fin de ella todos con mucha
piedad. Para desterrar la costumbre de ju-
rar , que suele reynar entre Soldados , y
Marineros , se impuso pena , à que todos se
obligaron , de quien quiera que faltasse ,
huviese luego de besar el suelo , dicien-
doles los presentes : *Viva JESUS , besé
el suelo.* De esta manera , en devocion y
conformidad Christiana se prosigò la na-
vegacion ; y hallandose el Martes 21 en 35
grados 11 minutos de latitud Austral , variò
la Bruxula al Norte 17 grados.

El Domingo 26 , en altura de 38 grados y
34 minutos , padecieron una turbonada de
agua menuda , y el Les-Sueste , que soplaba ,
levantaba alguna marejada : y el Lunes si-
guiente 27 en altura de 36 grados y 36 mi-
nutos , sintieron extraordinario frio. Mar-
tes 28 en 39 grados 9 minutos de latitud , y
por estima en 323 y 57 minutos de longi-
tud , hallaron despues de medio dia 52
brazas de fondo de arena menuda , y parda :
vieron algunas ballenas , y à puestas de Sol
observaron que la Bruxula tenia de varia-
cion al Nordeste 17 grados y 30 minutos.
El Miercoles , en dia claro , y sereno , en
bonanza , experimentaron mas frio del que
en esta estacion hace en Europa , hallan-
dose en 40 grados 56 minutos de latitud ,
y en 322 y 17 minutos de longitud. Mier-
coles , à 5 de Enero de este presente año

R iij

1746.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
CELLANIQUE

de 1746 , à las diez del dia descubrieron la tierra del Cabo blanco al Sur-Sueste , y la Costa de la vanda del Norte , que forma una grande playa , à modo de ensenada , endonde pueden dar fondo los navios al abrigo de la tierra , que es alta , y rasa , como la del Cabo de San Vicente , y tiene la punta un farillon , ó mogote , que se parece al casco de un navio . Hay à la punta una baxa , en que lava el mar . En distancia de cinco leguas de dicho Cabo blanco le marcó el Padre Quiroga al Sueste 1 quarto al Sur , y observó 46 grados y 48 minutos de latitud , y por consiguiente viene à estar puntualmente dicho Cabo en 47 grados ; lo qual conviene notar , por no equivocarle con otra punta , que está al Noroeste , y tambien es tierra alta , rasa , y que forma azia el mar una barranca llena de barreras blancas . La longitud del Cabo Blanco , segun la cuenta de la derrota , son 313 grados y 30 minutos . Observóse en todo lo que se navegó de esta Costa , que el escandallo se lava , y no saca señal de fondo , sino es de mucho peso . En la punta de Cabo Blanco está asido un peñón partido ; y mas al Sur de este peñón hay una punta de tierra baxa , y luego corre la Costa Norte Sur del mundo , y hace una ensenada muy grande , que corre hasta la entrada del Puerto Deseado .

Jueves 6 de Enero amanecieron al Sur del Cabo Blanco , à quatro leguas de la Costa , teniendo por proa la Isla grande , que hay antes de entrar en el Puerto Deseado , à la qual llaman algunos *Isla de los Reyes* , y nuestros navegantes la confirma-

1746.

ron ese nombre , por haverla descuberto este dia de la Epiphania. La tierra , que està en esta ensenada , entre Cabo Blanco , y Puerto Deseado , es bastante mente alta , con algunas quebradas , y en ellas matorrales de arboles pequeños , como espinos , y sabinas. Entraron à dicho Puerto por la vanda del Norte de dicha Isla , acercandose à la boca del Puerto , que es bien conocida por una Isleta , que està fuera , y blanquea como nieve. A la vanda del Sur , cerca de la entrada , hay un mogote alto , con una peña en lo alto , que parece tronco de arbol cortado , y hace horqueta. En los dos lados de la boca hay peñas altas cortadas , de las quales , la que està en la parte Septentrional , mirada de una legua , ó dos , mar adentro , parece un Castillo. Esta tarde saltaron en tierra , al ponerse el Sol , el Padre Joseph Cardiel , y los dos Pilotos , con alguna gente de la tripulacion , y vieron , que la marea comenzaba à subir à las siete de la tarde. En la orilla hallaron algunos lagunajos pequeños , cuya superficie estaba quaxada en sal , como lo grueso de un real de plata , y no se encontrò mas sal en los dias siguientes.

El Viernes 7 comenzò à subir la marea à las 7 y 15 minutos de la mañana. A las 9 bolviò à salir à tierra el Padre Cardiel con el Alferez Dom Salvador Martinez , y 16 Soldados de escolta , à ver si encontraban Indios tierra adentro. A la misma hora entraron en la lancha armada el Capitan del navio Dom Joaquin de Olivares , los dos Pilotos , el Padre Superior Mathias Strob,

R iiiij

1746.
VOYAGE LE long de la Côte de la Mer Manguique
do pór el Sur la Isla de las Pinguiñas , y sondando el canal hasta la Isla de los Paxatos. Entraron por entre la Isla , y Tierra firme , y registraron un caño pequeño muy abrigado , que parece Rio. Saltaron en tierra , y subieron á lo alto de los cerros á reconocer la tierra , que es toda seca , y quebrada , llena de lomas , y peñasqueria de piedra de cal , sin arboleda alguna : solamente hay en los valles leña para quemar , de espinos , sabinas , y otros arbollitos muy pequeños , y de este jaez es toda la Costa , ó vanda Septentrional de este Puerto. Desde la Isla de los Paxatos , que hace abrigo á una ensenadilla muy segura , para invernar qualesquier embarcaciones , passaron á otra ensenada mas al Ouest , enfrente de la Isla de los Reyes , en la misma Costa Septentrional : buscaron alli agua , y solamente hallaron en un valle un pozo antiguo de agua salobre , que segun se tiene entendido , fue la unica que hallaron en este Puerto los Holandeses. Desde aqui se bolvieron al navio.

El Padre Cardiel , y los que fueron por tierra , subieron á una alta sierra , en cuya cumbre encontraron un monton de piedras , que desenvueltas , hallaron huesos de hombre alli enterrados , yá casi del todo podridos , y pedazos de ollas enterrados con el cuerpo. El hombre mostraba ser de estatura ordinaria , y no tan grande , que tuviesse

diez, ù once pies de largo, como los pin-
ta Jacques Le Mayre. Despues de muy can-
sados de caminar, no hallaron huella, ò
rastro de hombres, ni bosques, ni leña,
sino tal qual matorral, ni agua dulce, ni
tierra fructifera, sino peñascos, cuestas
quebradas, y despeñaderos, que les dieron
copiosa materia de paciencia: y si no les
huviera deparado Dios algunos pozitos de
agua en las concavidades de las peñas, por
haver llovido un poco el dia antes, no sa-
ben como huvieran podido volvér al Puer-
to. Desde los altos no descubrieron por mu-
chas leguas mejores calidades de terruño,
que las dichas. Tampoco se encontrò pasto,
ni cosa à propósito para habitacion huma-
na, ni aun brutos, ni aves, sino solamente
rastro de uno, ù otro huanaco, y tal qual
paxaro: y la tarde de este dia pareció en la
Costa del Sur, enfrente del navio, un per-
ro manso ahullando, y haciendo extre-
mos por venir al navio, y se discurrió se-
ría de algun navio perdido en esta Costa.
Al anochecer llegaron los de tierra al navio,
y poco despues los de la lancha.

El Sabado 8 de Enero, salió à las 9 el
Padre Cardiel con la misma comitiva à re-
gistrar la tierra por la parte opuesta, que es
la del Sur, de este Puerto Deseado; y casi à
la propria hora los mismos de la lancha, que
el dia antecedente, con bastimentos para
quattro dias, por registrar, y demarcar to-
do este Puerto. Navegaron al Ouest hasta la
punta Oriental de una Isla, à la qual llama-
ron la Isla de Olivares, por respecto al
Capitan de este navio: y haviendo entrado

1746.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MÂ
GELLANIQUE

1746. por un caño estrecho , que divide à essa
VOIAGE LE tante trabajo à una ensenada pequeña , que
LONGO DE LA hace cerca de la punta Occidental , sin po-
CÔTE DE LA MER MA- der passar adelante este dia , por haver que-
GELLANIQUE dado en seco la lancha con la baxa marea.

Desde un peñasco , en lo mas alto de la Isla , descubriò el Padre Quiroga , que la canal de este Puerto corria algunas leguas al Ouest-Sudueste. Tambien el mismo , y los dos Pilotos marcaron la Isla de los Reyes , y la Isla de las peñas , que está en la Costa Septentrional. En la Isla de Olivares hallaron algunas liebres , y avestruces , y marmoles de varios colores. La tierra es arida , y falta de aqua dulce. En la punta occidental de dicha Isla hay mucho marisco : y los Marineros hallaron en algunas conchas tal qual perla pequeña , y hasta .

Domingo 9 volviò el Capitan Olivares , el Padre Quiroga , y los demàs , à registrar la Costa del Sur , navegando al Ouest-Sudueste , y tambien la del Norte , para ver si podian hallar agua. Hallaron à las diez del dia en la Costa del Sur un arroyuello , que baxa de una fuente bastante caudalosa , que está en lo alto de la quebrada de un cerro , y dista cinco leguas del Puerto. Es el agua dulce pero algo pesada , como agua de pozo. Está en sitio acomodado para llegar qualquiera lancha à cargar en pleamar en el mismo arroyuello que baxa de la fuente. Pusosele por nombre *la Fuente de Ramirez* , por aver saltado en tiera à reconocerla el segundo Piloto Don Basilio Ramirez. La tierra es toda esteril , y llena de peñasqueria , ni se

hallan arboles en quanto alcanza la vista.

Lunes à 10 prosiguieron navegando por la misma canal al Ouest-Sudueste , hasta una Isla toda llena de peñascos , que llaman la Isla de Roldan , y puestos Norte Sur con dicha Isla , comenzaron à hallar poco fondo de 4 braza , de 3 de 2 y de 1 , hasta que vieron tenia fin la canal en un cenagal de mucha lama. A la misma hora se volvieron al navio , à que abordaron à las cinco de la tarde el Padre Cardiel , y los de tierra caminaron bien todo el dia 8 , y hallaron no ser la tierra tan aspera como la otra , pero sin leña , ni pastos , ni muestra de substancia. A distancia como de dos millas dieron con un manantial de agua potable , aunque algo salobre : por donde corria , havia algo de heno verde , y no lexos de alli vieron once huañacos. Tambien recogieron à bordo del navio el perro , que se viò en la playa , lleno de heridas , y los dientes gastados de comer marisco.

Lo que se puede decir de este Puerto Deseado , es , que en quanto Puerto se puede contar entre los mejores del mundo : ojalà que correspondiera la tierra ; pero es arida , y falta de todo lo necesario para poblacion. No hay arboles , que puedan servir para madera , solamente se halla en las quebradas alguna leña menuda para hornos , y para guisar la comida. No es el terruño bueno para sementeras , porque ademas de ser todo salitroso , es casi todo peña viva ; ni hay mas agua dulce , que las fuentes dichas. Hallase si abundancia de barilla , para hacer vidrio , y jabon : abundancia de marmol

1746.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
GELLANIQUE

1746. colorado, con listas blancas : item de marmol negro, y alguno verde : mucha piedra de cal, y algunas peñas grandes de pedernales de escopeta, blancos, y colorados, con algunos espejuelos dentro como diamantes : mucha piedra de amolar, y de otra amarilla : que parece vitriolo. De animales terrestres solo vieron huanacos, liebres, y zorillos : aves algunas, pero casi todas maritimas, como patos de varias especies, chorlitos, gaviotas, &c. Ay leones marinos en grande numero en los Islotes dentro del Puerto, y vieron manada de ellos de mas de ciento. Su figura es la misma que la de los lobos marinos, y solamente los llamaron *Leones*, por ser mucho mayores, que los lobos del Rio de la Plata. Ay de ellos rojos, negros, y blancos, y metian tanto ruido con sus bramidos, que à distancia de un quarto de legua engañaran à qualquiera, juzgando son bacas en rodeo. Mataron muchos los Marineros por su cuero, que la carne es hedionda, y casi toda grassa, sin magro. El Padre Cardiel tuvo la curiosidad de medir algunos, y eran los mayores como bacas de tres años : la figura es de los demás lobos marinos : cabeza, y pescuezo como de terneron, alones por manos, y por pies dos como manoplas, con cinco feos dedos, los tres con uñas. Algunos Estrangeros los han llamado becerros, y tambien leones marinos, y los pintan en sus Mapas con su melena larga de leon. No es así. Tienen algo de mas pelo en el pescuezo, que en lo restante del cuerpo, quando aun este del pescuezo no tiene el

largo de un dedo. La cola es como de pescado, y de ella, y de los alones de las manos se sirven para andar por tierra : bien que no pueden correr mucho, pero se encaran con qualquiera que les acomete, y alcanzan grandes fuerzas, y vieron tirarse unos à otros por alto, con ser del tamaño expressado. A la multitud de estos leones, ó lobos marinos, atribuyeron la escasèz de pesca en este Puerto ; pues aunque tendieron varias veces la red los Marineros, solamente pescaron un pez gallo, y algunas anchovas, y calamares.

La entrada de este Puerto Deseado es muy estrecha, y facil de fortificar à poca costa : puede cerrar con cadena, así en la boca, como en lo restante del canal, el qual corre Este-Ouest hasta la punta oriental de la Isla de Olivarez, ni pueden entrar los Navios sino uno à uno. Tode el canal tiene fondo bastante para Naves gruesas, hasta la Isla de Roldan. El mejor sitio para ancorar las Naves, que hubieran de ancorar aqui, es al Ouest de la Isla de Pinguinas, al abrigo de la Isla de Olivares ; y si hubiere una, ó dos Naves, se pueden meter entre la Isla de los Paxatos, y la Tierra-Firme. Aunque ay en este Puerto algunas rafagas de viento fuerte, que se cuela por medio de los cerros, no incomoda las Naves, ni levanta marejada. Las mareas corren con grande imperio à cinco, o seis millas por hora, medidas con la corredera. Observaron que en el Plenilunio la marea comienza à crecer à las siete y quarto. Entre creciente, y menguante parece se lleva 12 y 1/3 quartos de hora.

1746.
VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
GELLANIQUE

1746. —
 VOYAGE LE LONG DE LA CÔTE DE LA MER MELLANIQUE

Los Navios que huvieren de entrar , puden esperar al abrigo de la Isla de los Reyes el viento favorable , y entrar quando la marea este sin fuerza , llevando en el tope alguno de los Pilotos , que avise para el govierno del timon : que de esta suerte entrò aora con felicidad este Navio de San Antonio. La Isla de los Reyes , que tendrá de largo una legua , está al Les-Sueste de la boca del Puerto ; y assí esta , como todas las otras Islas , escollos , &c. , que ay en este Puerto , anotò puntualmente el Padre Quiroga en un Mapa muy exacto , que ha formado. La latitud del Puerto Deseado es de 47 grados y 44 minutos. Su longitud de Tenerife 313 grados y 16 minutos : 12 grados y 44 minutos al Ouest de la Isla de los Lobos , desde la qual llevaba el Padre Quiroga , y los demás Pilotos la cuenta para su govierno.

El Martes 11 de Enero se levaron con el Norueste , y salieron con el trinquete , y velacho. A las doce y media del dia desembocaron , y metieron à bordo la Lancha ; y desde aqui fueron costeando la Isla de los Reyes hasta las feis de la tarde , que estuvieron Est-Ouest con ella , y teniendo ya el viento por el Sudueste , navegaron al Sur-Sudueste. Miércoles , y Jueves siguiente navegaron en busca del famoso Puerto de San Julian , y vieron , que desde los 48 grados y 48 minutos de latitud , hasta los 48 grados y 52 minutos , hace el Mar una ensenada , y ay una Irlita pequeña con otro escollito al Ouest , que dista de la tierra dos leguas y media. La costa en este parage corre al Sudueste , y al Sudueste

quarto al Sur : la tierra es alta , aunque en la Costa del Mar hace playazo. No se descubre en toda ella arboleda , ni ame- nidad alguna , solamente registra la vista cordilleras , y cerros escampados , y todo seco , è infructifero. A las siete y media de la tarde avisaron los Pilotos , que avian subido à registrar la Costa desde la gavia mayor , que havia por la proa señal de baxos , y echando al punto la fonda , se hallaron con quince brazas de fondo de cascajo ; y calmando el viento , dieron fondo en veinte brazas , y passaron la noche sobre una ancora.

1746.
VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
GELLANIQUE

Viernes 14 se levaron à las cinco de la mañana , y navegaron al Sueste para salir de los baxos , y se hallaron en solas seis brazas de agua en un placer largo , que hacen los baxos àzia el Nordeste : descubrense à poco mas de una milla de distancia , y lexos de la Tierra-Firme como dos leguas y media , y el placer sale como una legua ; estàn en 48 grados y 56 minutos de latitud , y la Costa corre alli al Sudueste un quarto al Sur , y al Sur-Sudueste. A las tres de la tarde les entrò una turbonada por el Sudueste , que huvieron de aferrar las velas , viendo à la misma hora en una nube negra una manga de agua , que se levantaba à lo alto como un cerro. Corrida la Costa hasta 49 grados y 15 minutos , no pudieron dàr con la entrada del Puerto de San Julian , por lo qual hicieron juicio , que estaría en menor altura , que le marcan las Cartas ; y favorecidos del viento para navegar àzia el Estrecho de Magallanes ,

1746. determinaron correr lo restante de la Costa, y dexar para la vuelta la entrada en San Julian. La Bruxula variò 19 grados.

VOYAGE LE LONG DE LA CÔTE DE LA MÉR MA- GELLANIQUE Sabado 15 corrieron al Sudueste con el Nordeste, y desde 49 grados y 18 minutos corre la costa al Sudueste, y es limpia, y seguida, y la tierra baxa, y rasa, y en toda la Costa hace una barrea alta, que parece una muralla, sin verse en toda ella un arbol. A las tres de la tarde tuvieron por el Sudueste el cerro del Río de Santa Cruz, que es una punta de tierra alta, toda arida, con un mogote alto à la punta. A las cinco estuvieron Est-Ouest con dicho cerro en catorce brazas de fondo de cascajo, à poco mas de dos millas de la tierra. Por haver visto en algunas Cartas marcada una Bahía al Sur del Morro de Santa Inès, fueron en su demanda para dàr fondo essa noche; y registrar la tierra; pero hallaron, que no ay tal Bahía, antes bien es toda la Costa seguida, y corre al Sudueste, y un quarto al Sur. A las nueve de la noche el viento por el Sudueste levantò grande marejada: corrido con la mayor, y el trinquete al Sueste: poco despues se quedaron con el trinquete solo, y parando el temporal, corrieron à palo seco la vuelta del Nordeste, haviendo cerrado los escotillones, y asegurado con varias trincas, y llaves el Navio, cortiendo assi toda noche, que fue muy trabajosa.

Domingo 16 corrieron à palo seco hasta las dos de la tarde. En toda la noche precedente, y parte de este dia, eran tan precios los golpes del Mar, que entraban

por una , y otra vanda del Navio , llenandose todo de agua. Los sacos , caxas , y arcas , rodaban de parte à parte , y algunos caian sobre la gente , sin poder nadie sostener , ni parados , ni sentados , ni aun echados. Sobre todo , les molestaba la afliccion del estomago , y congoja de corazon con tanto golpe , y desastre ; y el segundo Piloto Don Basilio Ramirez , mientras atendia à la maniobra , se diò un golpe tal , que le quedò el rostro muy mal herido. Nuestros Jesuitas , teniendo mucho que ofrecer à Dios en estos lances , como menos acostumbrados , hallaban alivio en acordarse de los peligros , y naufragios , que San Pablo , y San Francisco Xavier , Patron del viage , padecieron en la misma demanda de la conversion de los Infieles , y con esto mismo procuraban consolar à toda la gente. Calmando el viento à las dos de la tarde , diò lugar à largar la mayor y el trinquete , y se hallaron en 50 grados 11 minutos de latitud , y por la estima en 311 grados y 3 minutos de longitud.

Lunes 17 con dia sereno tuvieron la tierra del Rio de Santa Cruz al Ouest , à seis leguas de distancia , y por la tarde navegaron bordeando la Costa de una grande Ensenada , que en forma de media luna se estiende desde el Rio de Santa Cruz , hasta cerca de la Ensenada de San Pedro : toda ella es tierra alta , y arida , sin verse en toda ella un arbol. Martes 18 de Enero acabaron de correr dicha Ensenada , y à las seis de la mañana descubrieron una

1746.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MATA
GELANIQUE

1746.
 VOYAGE LE
 LONG DE LA
 CÔTE DE LA
 MER MA-
 CELLANIQUE
 entrada, que creyeron fuese la boca de
 algun Rio : yendo ázia allà advirtieron
 que la dicha entrada estaba llena de baxos,
 en que rebentaban las olas, y por hal-
 larse en solas cinco brazas de agua, die-
 ron fondo con un ancla , y salió el primer
 Piloto Don Diego Varela en la Lancha à
 sondar, para poder sacar el Navio à franquía;
 y echa seña, se levaron , siguiendo la Costa
 en demanda del Rio de Gallegos , que espe-
 raban hallar mas al Sur. Hallaronse à medio
 dia en 51 grados y 10 minutos de latitud y
 en 308 grados, y 40 minutos de longitud.

Miercoles 19 se levaron à las 5 y media,
 y navegaron , siguiendo la Costa hasta un
 cabo de barrera alta , en cuya punta sale
 al Mar una restinga , que hace baxo , y
 en esa se hallaron en 6 brazas. Un poco
 mas al Sur de dicha punta descubrieron una
 boca grande , y dando fondo , salió el Pi-
 loto Varela à registrar , si era el Rio de
 Santa Cruz , ó el Rio de Gallegos , ó al-
 gun otro Puerto ; que volviò al anochecer,
 sin haver hallado entrada por la parte que
 estaban ancorados, que la entrada se des-
 cubria por la Costa del Sur , y era neces-
 sario montrar una puntá de un baxo largo ,
 en el qual rebentaba el Mar. En la playa
 hallò una ballena muerta , y vieron mu-
 chas huellas de animales , y hallaron parte
 del campo recien quemado , de donde con-
 cibieron esperanzas de hallar al dia siguien-
 te algun Puerto , y rancherias de Indios.

Jueves à 20 se levaron à las cinco para
 acercarse à la boca del Rio , en que dieron
 fondo en seis brazas de agua à las diez y

media. Saliò à sondar el Piloto Varela en Lancha por el medio , y por la Costa del Sur ; y volviò à las cinco de la tarde con noticia de que no havia entrado para el Navio , y estaban en 52 grados y 28 minutos de latitud. La marea crece alli mucho , y haviendo dado fondo en seis brazas , como dixe , se hallaron poco despues en solas tres. Comenzò à crecer à las tres de la tarde. Haviendo reconocido que toda la Costa , àzia el Cabo de las Virgenes , es tierra baxa , que corre al Sur-Sueste , y juzgando por otra parte , que no era conforme à los Reales Ordenes de su Majestad , navegar aquellas como catorce leguas , que faltaban al Estrecho de Magallanes , assi porque los Derroteros de antiguos , y modernos no señalan Puerto , ni Rio alguno en aquel espacio , como porque en la boca del Estrecho tampoco le havia , sino muchos peligros , se levaron à las 5 de la tarde en demanda del Rio de Santa Cruz , que discurrieron estaria en menor altura de la que le ponen las Cartas de marear , y esperaban hallar en el buen Puerto.

Viernes 21 à medio dia se hallaron en 51 grados y 24 minutos. Sabado 22 à las siete de la tarde huvo turbonadas de truenos , y agua , y navegaron al Norte. Domingo 23 al amanecer , se hallaron en la Costa , que corre al Sur del Puerto de Santa Cruz ; y à las diez y media ancoraron al Este de dicho Puerto , à media milla de distancia , en 9 brazas de agua , en 50 grados y 20 minutos de latitud. Saliò en

1746.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
GELLANIQUE

1746.

VOYAGE LE LONG DE LA CÔTE DE LA MER MA-CELLANIQUE

la Lancha el Piloto Varela à reconocer una entrada, que reconocieron à la vanda del Norte, creyendo serla la boca del Rio de Santa Cruz: pues aviendo registrado toda la tierra, que media entre la tierra rasa, y el Rio Gallegos, no le avian hallado.

Dentro de hora y media volviò al Navio, por no poder romper con la corriente de la marea, que baxaba. A las tres de la tarde reconocieron, que el agua havia bajado seis brazas, y que estaban expuestos à quedarse en seco; por està aun la marea en su mayor fuerza, y à su lado se iban descubriendo bancos de arena, y escollos: por tanto al punto se levaron para ponerse en franquìa; mas apenas havian largado el trinquete y velacho, quando descubrieron un banco, que les cerraba totalmente la salida. Dieron fondo en seis brazas, y todavia baxò algo la marea, de suerte que llegó esta por todo à baxar seis brazas y media. A media noche quisieron salir con la marea llena, pero no pudieron, por alcanzarles la menguante antes de suspender el ancla, y ser peligrosa la salida en la obscuridad de la noche. La marea comenzó à baxar à las once y media del dia.

Lunes 24 tampoco diò lugar la marea à que saliesen del peligro en que estaban, hasta las once del dia, que con marea llena, y viento de tierra se levaron, y poco à poco salieron à franquìa en demanda del Puerto de San Julian, dando repetidas gracias à Dios por haverlos librado de los baxos, que hallaron en el Rio de Santa Cruz, saliendo con la marea por encinta.

de los peñascos , de que por todas partes
estuvieron cercados. Este Rio de Santa 1746.
Cruz , en otro tiempo fue capas de Naves
gruefias : pues refiere Gonzalo Fernandez
de Oviedo en su *Historia de las Indias* ,
que ancoraron en el las Naos del Comen-
dador Don Fray Garcí Jofrè de Loaysa año
de 1526. En lo mismo contesta el Chro-
nista Antonio de Herrera en su *Historia de*
Indias , dec. 3 , lib. 9 , cap. 4 , quien dice ,
que en dicho Rio de Santa Cruz diò carena
á su Capitana. Y en la decade 2 , lib. 9 ,
cap. 14 , dexa escrito , que Hernando de
Magallanes se estuvo detenido en este Rio
de Santa Cruz los meses de Septiembre y
Octubre del año de 1520 , haciendo mu-
cha cantidad de pesqueria. Y mas es to-
davia , que casi cien años despues los Her-
manos Nodales , el año de 1618 , en su
viage al registro del Estrecho de San Vi-
cente , ó de le Mayre , estuvieron tambien ,
aunque de passo , en el mismo Rio , ó
Bahia , que les pareció buen Puerto , como
escrivieron los mismos en su relacion , y
de ella lo refiere Fray Marcos de Guada-
laxara en la 4 parte de la *Historia Pontifical* ,
lib. 14 , cap. 1. Sin embargo , ei dia de oy
està impedido dicho Rio de Santa Cruz
con unos grandes bancos de arena , que
se discurre amontonò en su embocadura la
corriente de las mareas , que es rapidissima
tanto , que hace garrar las anoras , y con
la baxa marea quedan descubiertos los ban-
cos , que cierran la entrada. Tiene aqui la
marea algo mas de seis horas de fluxo , y
otras tantas de refluxo , y este dia 24 de

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
GELLANIQUE

1746.

Enero comenzò à baxar à las doce y media del dia.

VOYAGE LE Martes 25, soplò el Sudueste , y Sur-
LONG DE LA Sudueste muy recio , y levantò mucha ma-
CÔTE DE LA rejada , como acontece siempre en estas
MER MA- Coltas. Miercoles 26 , se murió un Indio
CELLANIQUE Guarani, que quiso acompañar en esta expe-
dicion al Padre Strobl. No podian adelan-
tar mucho el viage , porque el viento , y la
mar del Norte abatia mucho el navio. Este
dia , con ser ya por aqui el rigor del Ve-
rano , hizo mucho frio , y en todos los
demas experimentaron tanto , como en
Castilla se experimenta en el Invierno. Jue-
ves 27 , se hallaron à medio dia en 49 gra-
dos 17 minutos de latitud : y por la noche
el viento Ouest-Sudueste cambio al
Nordeste , y causo mucha mar. Desde la
altura del Rio de Santa-Cruz es toda la
tierra llana , y pelada como la Pampa de
Buenos-Ayres , sin verse en ella cerro , ni
arbol alguno ; y desde 49 grados y 26 mi-
nutos azia el Norte corren algunas cordil-
leras y cerros altos , hasta passar Cabo
Blanco , que como ya dixe , esta en 47
grados. El Sabado 29 se passò todo dando
bordos azia el Este , y el Oeste , sin poder
arribar al Rio de San Julian , por el viento
contrario. Con Nordeste fresco se hizieron
mas al Norte , para hallarse en positura de
poder al dia siguiente reconocer dicho Rio.
Domingo 30 , tampoco se hizo cosa , y à
las ocho de la noche refrescò demasiado el
viento por el Nordeste , levantando grande
marejada , que se aumentò por instantes ,
fondeando por el Oeste , hasta parar en un

1746.

Sudueste furioso , que los puso en gran peligro , y obligò à capear con sola la me-sana , arreadas la antena mayor , la del trinquete.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA

Lunes 31 , corrieron con el mismo tem-poral que fue mas terrible que todos los passados , hasta las diez del dia , que cal-mò el viento ; y à medio dia se hallaron en 48 grados y 47 minutos de latitud. Por la tarde , quando lo permitia el viento , que fue poco y vario , navegaron al Oueste para tomar otra vez la Costa , que el temporal les havia hecho perder de vista. Por este tiempo hacian segunda novena à su Patron San Francisco Xavier , y al fin de ella , y vispera , y dia de la Purificacion huyó mu-chas confessiones , y comuniones.

El dia 1 de Febrero navegaron al Oueste ; mas la corriente del Norte les hizo sota-ventar muchas leguas al Sur : pues , reco-nocida la tierra à las 9 de la mañana , se hallaron en 49 grados 5 minutos de latitud , y passaron el dia dando bordos , sin poder tomar , ni aun reconocer el Rio de San Julian. Ancoraron à la noche à 3 leguas de la Costa. Miércoles 2 navegaton con vien-to Sur à poco distancia de la Costa , que desde los 48 à los 49 grados tiene algunos escollos à las dos y tres leguas del Con-tinente , y algunos de ellos parecen Islotes , sin haver en ella ensenada , en que se pue-dar fondo al abrigo de algun temporal. Jueves 3 tampoco pudieron descubrir dicho Rio , y à medio dia se hallaron en 48 grados cabales à la vista de la Costa. Lo mismo les acaeció el Viernes 4 ; y el Sa-

1746. bado y se hallaron en 48 grados 24 minutos de latitud, à seis leguas de tierra. A VOYAGE LE las 3 de la tarde estuvieron Est-Ouest con LONG DE LA CÔTE DE LA los escollos, que pone el P. la Feuillée en MER MA- 48 grados y 17 minutos de latitud. El es-CELLANIQUE collo, que sale mas al mar, se parece al casco de un navio, y dista de tierra cinco leguas: en la misma latitud, à legua y media de la tierra, se ven otros 4 ó 5 escollos, que salen como una restinga de piedras, y todos velan sobre el agua. Toda la Costa en esta altura es tierra arida, y baxa; solamente se dexan ver à trechos algunos mogotes, que no se levantan mucho.

Domingo 6 se hallaron demasiado apartados de la tierra en 48 grados 34 minutos; y la Costa desde esta altura à los 49 grados 17 minutos hace la figura de dos grandes ensenadas, y corren las puntas al Sudueste, quarta al Sur. La tierra, que media entre las alturas dichas, es por lo general alta, aunque en algunas partes hace playazo. Al ponerse el Sol sentieron el ambiente muy calido: cosa extraordinaria en estas Costas. Dieron fondo con un anclote al Sudueste 1 quarto al Sur de un cerro, el mas alto de esta Costa, distante 6 leguas. Lunes 7 à medio dia, estaban en 48 grados, 48 minutos al Es-Nordeste, del cerro mas alto, que es uno de los ultimos de la tierra alta. A las 6 de la tarde echaron la ancora à 2 leguas de una Bahia, que desde à fuera parece una corta ensenada, que está al Este del cerro alto en 15 brazas, y el fondo era barro

barro muy pegajoso , y fuerte. Martes 8 , à las 5 de la mañana , salio Dom Diego Varela en lancha , à reconocer dicha Bahia , creyendo hallar allí la entrada al Rio de San Julian , pero , llegando à la boca de la Bahia , comenzo à baxar la marea con gran fuerza , y al mismo tiempo arreciò demasiado el viento del Oeste , por lo qual no pudieron arrimarse à tierra , y estuvieron muy apunto de naufragar la lancha , en la qual entrò de unavez cosa de una pipa de agua , por lo qual se bolvieron al navio à las tres de la tarde. A la boca , ó entrada de esta Bahia , por la vanda del Norte , hallaron 14 brazas de fondo , barro algo negro , y bueno para ancorar ; y en la vanda del Sur , à la entrada , hay 5 , 6 y 7 brazas de la propria calidad en el fondo. Toda la entrada es limpia , solamente en la punta del Sur hay dos farellones , que velan en marea mediada : en Pleamar parece se cubren , y en Baxamar queda esta punta un placer.

Miercoles 9 , dia de la Octava de la Purificacion de Nuestra Señorá , cuyo patrocinio imploraban , quiso la Madre de piedad , que , calmando el Oeste fuerte à las 9 de la mañana , poco despues , con un Norte lento entrasseen en la primera ensenada de la Bahia , que conocieron luego ser la de San Julian ; y favorecidos del viento , entraron hasta una legua dentro. A las dos de la tarde , tomando mucha fuerza la corriente de la marea , que baxaba , les preciso à dàr fundo con un anclote. En el interin que cessaba el fluxo de la

1746.
VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
CELLANIQUE

1746.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MÍR. MA-
SELLANIQUE

marea , saltaron en tierra algunos ; y ha-
viendo observado Dom Diego Varela , y
el Padre Joseph de Quiroga las bueltas, y
baxos , que hacia el Rio , se volvieron à
bordo à las 4 de la tarde. En tierra hallaron
algunos matorrales quemados poco antes.

A las 6 de la tarde entraron mas adentro ,
hasta poner el navio defendido de todos
vientos, y le amarraron con dos anclas. Ha-
viendo dado fundo en marea alta en 9 bra-
zas, luego se quedaron en solas tres brazas ;
aunque el fondo es bueno, de barro blanco,

Jueves 10, salió el Padre Mathias Strobl,
y el Alferez Don Salvador Martinez con
algunos Soldados , à ver si hallaban In-
dios en tierra : y los Padres Cardiel , y
Quiroga , y el Piloto mayor Varela , sa-
llieron en la Lancha, prevenidos de viveres,
à sondar la Bahia hasta el Rio de la Cam-
pana , que ponen algunos Mapas , ó si
entraba otro Rio , con animo de no de-
sistir de la empressa hasta averiguarlo todo.
Hallaron que los Navios pueden entrar
hasta legua y media de la primera boca :
que el mayor fondo se halla en passando
una Isleta baxa, que en Pleamar la falta
poco para cubrirse , y ay en ella algunos
patos , è innumerables gaviotas. Todo lo
demás , que está de la vanda del Sur , y
del Oeste , en marea llena parece un Golfo
todo lleno de agua ; pero en Baxamar queda
todo en seco ; y assí , haviendo navegado
cosa de tres leguas hasta medio dia , y
baxando à ese tiempo la marea , se queda-
ron en seco. Luego que subió prosiguien-
ton azia unas barrancas blancas , que se

velan al Sudueste ; y tres quartos de legua antes de llegar à ellas , y al parage donde en Pleamar llegaba el agua , baxo otra vez la marea , y se quedaron en seco. Descalzaronse el Pilot Varela , y el Padre Cardiel , y por el batro , y pocitos , que dexò la Baxamar , llegaron à la Costa. Anduvieron azia una , y otra parte , y reconocieron que alli se acababa la Bahia , y alli fenezia el grande y fabuloso Rio de Sán Julian , su gran laguna , y el Rio de la Campana , tan mentados , y decantados en los Mapas , especialmente de los Esteriores , quedando harto maravillados , de que con tanta confianza se cuenten tales fabulas , y se impriman , sin temor de ser cogidos en la mentira.

Encima de aquellas barrancas , ó laderas , hallò el Padre Cardiel cantidad de yeso de espejuelo en planchas anchas , à manera de talco. Volvieronse descalzos à la Lancha , en que durmieron hasta las dos y media de la mañana del Viernes 11. En amaneciendo fueron costeando lo restante de esta Bahia : à las ocho baxo la Lancha , sin poder sacarla hasta las dos y media de la tarde , que crecio la marea , y rodeada toda la Bahia , se volvieron al Navio , y en toda ella no hallaron agua dulce , ni leña , sino tal qual matorral de sabina , y espino. El Padre Mathias Strobl volviò diciendo , que por donde havian andado , la tierra era semejante à la del Puerto Deseado ; que hallò en la orilla de la Bahia unos pozos con una vara de profundidad , de agua algo salobre , pero que se podia beber ,

1746.
VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
GELLANIQUE

hechos à mano , que se discurriò los han-
 rian los Ingleses de la Esquadra de Jorge
 1746. VÔYAGE LE Anson al año de 1741 , y que tambien
 LONG DE LA hallò , à distancia de media legua de la Ba-
 CÔTE DE LA hia , una Laguna , cuya superficie estaba
 MER MA- quaxada de sal. Los Marineros tendieron
 GELLANIQUE la red , y pescaron buen numero de pezes
 grandes , de buen gusto , semejantes al bacal-
 lao , aunque algunos dixeron era pexepalo.

Sabado 12 , quedandose indisposto el Padre Quiroga en el Navio , salieron los dos Pilotos à marcar el sitio de las salinas , y se recogieron à bordo al anochecer , quedando en tierra dos Soldados , que se apartaron demasiado. Domingo 13 , reconociendo en aquel Puerto tan mala disposicion , para que se quedassen los Padres Strobl , y Cardiel con el Alferez y los Soldados , y siendo igualmente arida toda esta Costa , hasta aora registrada , quiso el Padre Quiroga saber el parecer de los otros dos Missioneros , del Capitan del Navio , y del Alferez que comandaba la Tropa ; y todos unanimes sintieron no establecer alli poblacion , por no haver en la cercania de la Bahia agua dulce , ni tierras para labranza ; y lo que es mas , por faltar madera , ni aun leña para quemar , que es la cosa mas necessaria en esta tierra frigidissima : pero para mayor averiguacion se determinò , que saliesse el Padre Mathias Strobl , con el Alferez , y ocho Soldados por un lado , llevando viveres para tres , ó quatro dias , y anduviesen tierra adentro registrando la tierra , y assimismo el Padre Joseph Cardiel por otro lado con diez Soldados .

dados. Volvieron los dos Soldados , que se havian quedado en tierra la noche antecedente , y dixeron haver hallado agua dulce en una laguna , distante quatro leguas de la Bahia , y huanacos , y avestruces ; pero MER que no se veian arboles en quanto alcanzaba la vista.

1746.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
CELLANIQUE

Lunes 14, salieron en la forma dicha el Padre Strobl por la parte Oriental , y el Padre Cardiel por la Occidental ; y caminando aquel al Sur como cosa de seis leguas , encontrò una laguna , que boxearia una legua , toda quaxada de sal , distante del Mar tres quartos de legua , y otro tanto del fin de la Bahia. Los Soldados encendieron los matorrales que hallaron , y corriò el fuego dos leguas. La tierra era la misma , que en el viage antecedente. La gente , que con el Padre Cardiel iban azia Poniente , pegaron tambien fuego en la yerva de los campos , y subio el fuego hasta muy alto. Hizo noche dicho Padre Cardiel como seis leguas al Poniente de la Bahia , en donde hallaron agua dulce. Por la mañana del Martes 15, despues de rezar , y haverse todos encomendado à Dios , profiguieron su viage , y à distancia de una legua de la dormida dieron con una casa , que por un lado tenia seis vanderas de paño de varios colores , de media vara en quadro , en unos palos altos , clavados en tierra , y por el otro lado cinco caballos muertos , embutidos de paja , con sus cínes , y cola , clavados cada uno sobre tres palos en altura competente. Entrando en la casa , hallaron dos ponchos tendidos , y cabando

S 113

1746.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
SELLANIQUE

encontraron con tres difuntos, que todavía tenian carne, y cabello. El uno parecia varon, y los otros mugeres : en el cabello de una de estas havia una plancha de laton de media quarta de largo, y dos dedos de ancho, y en las orejas zarcillos de lo mismo. En lo alto de la casa havia otro poncho revuelto, y atado con una faxa de lana de colores, y de ella salia un palo largo como veleta, de que pendian ocho borlas largas de lana amusca. Segun esas señas, los difuntos eran de la Nation Puelche. Passaron adelante en busca de los que havian hecho aquel entierro, creyendo dár luego con ellos, y juntamente con tierra habitable; mas aunque caminaron otras tres leguas, no hallaron rastro, y se les acabó el bastimento. Quisieron los Soldados cazar patos en las lagunas, que se encontraban, y como era con bala; no mataban nada.

Despachò el Padre Cardiel dos Soldados al Navio con un papel al Padre Superior Mathias Strobl, y al Capitan, dandoles relacion de todo lo hallado, y pidiendoles hasta treinta Hombres, con viveres, y municiones para ellos, y para los que le acompañaban, que pudiesen durar hasta quatro jornadas adelante. Este mismo dia 15 salieron en la Lancha el Piloto Don Diego Varela, y el Padre Quiroga à sondar el canal de la entrada, y marcar todos los bancos, que ay en su boca; pero por el viento recio se vieron precisados à desembarcar en una pequeña Ensenada, donde echando la red los Marineros la sacaron llena de

pezes grandes, todos de una especie , que parecen truchas de siete à ocho libras. Hal-
laron en aquella parte de la Costa buena leña para quemar , y en buena proporción, para que se puedan proveer de ella los Na-
vios que entraren. A la tarde volviò el Pa-
dre Mathias , y su comitiva , y dixeron , que en la laguna hallada , la sal tendría mas de una vara de alto , blanca como la nieve , y dura como piedra ; pero que no havian hallado seña alguna de que habiten Indios en esta tierra.

1746.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
GELLANIQUE

En el Miercoles 16 , aunque soplò furente el Sudueste , nada incommodò al Navio , por estar bien defendido , y no poder los vientos levantar marejada. Llegaron los dos Soldados con la carta del P. Cardiel , à cuya suplica condescendió el Padre Strobl , quien el Jueves 17 , al salir el Sol , saltó en tierra con el Alferez , y los Soldados , à juntarse con dicho Padre Cardiel : y al mismo tiempo el Padre Quiregá , el Capitan del Navio , y el primer Piloto , fueron en la lancha à sondar lo que les faltaba de la Bahia ; y saltando en tierra , subieron à un cerro bien alto , que está al Norte de la Bahia : descubrieron ázìa la parte del Norte una gran laguna que se estendia tres leguas al Oeste , y casi otro tanto al Norte , sin comunicacion alguna con el Mar; pero no pudieron saber , si dicha laguna era de agua dulce. El Padre Mathias caminò quatro leguas con su gente , y sabiendo que se acercaba el P. Cardiel , le embiò à decir , que se llegasse el

1746. Padre Cardiel con grande trabajo , y le
 VOYAGE LE dixo el Padre Mathias , que aquella su gente
 LONG DE LA venia muy fatigada con tanta carga , y que
 CÔTE DE LA aviando pensado mejor en el punto , le
 MER MA- parecia ser temeridad irse aquellos barba-
 GELLANIQUE ros à meter entre barbaros no conocidos , y

de à cavallo. Diole muchas razones en contra , con su animo intrepido y valeroso , el Padre Cardiel , poniendo por delante el valor , y experiencia de aquella gente ; los pertrechos , que tenian de fusiles , polvora , y balas ; la cobardia de todo Indio , quando halla resistencia ; y finalmente la causa tan de Dios , que llevaban de su parte , que era la conversion de aquellos Gentiles. Respondio el Padre Mathias , que lo encomendaria à Dios , y responderia por la mañana , en que la resolucion fue se volviessen al Navio , obedeciendo prompto el Padre Cardiel , aunque con el sentimiento de retirarse sin descubrir los Indios , que imaginaba muy cercaños , pues avia ya visto un perro blanco , que les ladrò , y se fue retirando hasta donde creia haver de hallar los Indios. La causa , que tuvo entonces el Padre Mathias , fue llevar pocos vivetes prevenidos.

Sabado 19 , propuso de nuevo el Padre Cardiel , era bien averiguar , donde tenian su habitacion los Indios , y pidiò al Padre Superior Strobl , que lo consultasse con el Capitan del Navio , con el Alferez , con el Sargento , y con el Padre Quiroga ; segun la instruccion que para semejantes ca-
 flos le havia dado el Padre Provincial.

Hecha la consulta, fue esta de parecer, que
volviese à correr el campo el Padre Cardiel
con los Soldados, que voluntariamente
quisiesen acompañarle. A los Soldados
añadió el Capitan del Navio muchos Ma-
rineros, que voluntariamente se ofrecie-
ron, y un Soldado de Marina, llevando
cada uno viveres para ocho dias, y buena
prevencion de municiones.

Domingo à 20, en que fué el novilu-
nio, y haviendo observado el Padre Qui-
roga y los Pilotos con particular cuidado
la hora de la Plena y de la Baxamar, hal-
laron, que la Baxamar fue à las 5 de la
mañana, y la Plenamar à las 11 del dia.
Lo qual es muy necesario que sepan los
que huviieren de entrar en este Puerto,
porque hay no menos que seis brazas per-
pendiculares de diferencia; de suerte, que
en Pleamar puede entrar un Navio de linea
por los bancos, que en Baxamar quedan
descubiertos. Al amanecer este dia, des-
pues de decir Missa, salto en tierra el Padre
Cardiel con la escolta de Soldados, y
Marineros, que por todos eran 34, y tomo
el camino al Oeste. El orden que obser-
vavan era este. A la mañana rezaban al-
gunas Oraciones, y el Acto de Contricion,
y una Oracion, en que daban gracias à
Dios por los beneficios communes, y le
ofrecian las obras y trabajos de aquel dia,
especificando la hambre, sed, cansancio,
peligros, &c. y protestando que lo ha-
cian por su amor, y por la conversion de
los Infieles. Despues se desayunaban, y
marchaban cantando la Litania de la Vir-

1746.
VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
GELLANIQUE

1746. gen, y despues de ella, rezaba el Padre Cardiel el Itinerario Clerical. Quando iban por Campaña sin camino, iba el Padre en medio y todos estendidos en ala à la larga, para buscar mejor lagunas, leña, caza, &c; y ver humos de Indios, &c.; quando por

Voyage le long de la Côte de la Mer Malaquie senda de Indios (que la tuvieron por muchas leguas) iba el Padre el primero, atemperado al passo de los menos fuertes, para que no les hiciesen caminar mas de lo que podian: llevaba al pecho un Crucifijo de bronce, y en la mano un baculo, gravada en el una Cruz. A la noche rezaban el Rosario, y cantaban la Salve: y para el rezo de mañana, y tarde, y para hacer cargar las mochilas, y caminar, hacia el Padre señal con una campañilla, que servia de tambor.

Caminaron en esta forma quatro jornadas de à 6 y 7 leguas cada dia, casi siempre por un camino de Indios, de un solo pie de ancho, que estaba lleno de estiercol de caballos, y potrillos, y antiguo, y por manantiales de agua muy buena. Al fin de las quatro jornadas se desviaron de la senda à una cuesta alta, desde donde mirando con un antojo de larga vista, descubrieron la tierra de la calidad que la demas. Anduvieron en estos quatro dias cosa de 25 leguas sin hallar arbol alguno, ni pasto fino algo de heno verde en los manantiales, ni tierra de migajon para sembrar, fino toda esteril: agua si, y en abundancia en varios manantiales, por donde iba el camino, ó senda de los Indios; y por donde no la havia, lagunas todas de agua

dulce. No vieron humo alguno , ni se encontraron animales del campo , sino unos pocos huanacos , que huian de media legua , y tal qual avestruz , de que mataron uno , siendo esteril de caza toda la campana , y cuestas : ni aun paxaros se oyeron , sino es tal , ó qual. Huvieronse , pues , de volver harto desconsolados.

La gente se porto con mucha constancia , aunque unos , à pocos dias , iban yà descalzos , otros com ampollas en los pies , y otros con llagas , y los mas al sexto dia estaban estropeados. El P. Cardiel à pocos dias padecio muchos dolores en las junturas de las piernas , de manera , que al quinto no podia caminar sin muleta ; y no hallando otro remedio , que ponerse en ellas paños empapados en orina , con esto solo , y la providencia paternal de Dios pudo proseguir. El frio de noche les molestaba mucho ; y aunque con los escasos matorrales , que hallaban , tenian fuego toda la noche , como no llevaban mantas , ni con que cubrirse , por un lado se calentaban , y por otro se elaban , sin poder dormir.

Con todos estos trabajos estaba tan vigoroso el animo del Padre Cardiel , que si huviera sido *sui juris* , se huviera venido por tierra , descubriendo , que ay acerca de los decantados , ó encantados Cesares , y de naciones dispuestas à recibir el Evangelio , para lo qual yà se le havian ofrecido algunos de sur comitiva : porque se hacia la cuenta , que con abalorios , que llevaba , podria comprar cavallos de los

1746.
VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
GELLANIQUE

1746. Indios , y cautivarles las voluntades : pero como no esperaba conseguir licencia para

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
CELLANIQUE

practicar esta especie , tratò de volverse al Puerto en otras quatro jornadas. En estos ocho dias , que se tardo el Padre Cardiel en esta expedicion , observo el Padre Quiroga

con un quadrante astronomico la latitud de esta Bahia de San Julian ; y segun estas observaciones , la primera entrada de la Bahia està en 49 grados , y 12 minutos : el medio en 49 grados , y 15 minutos. El Martes 22 , à las 4 de la mañana , se embarcaron en la Lancha el Padre Mathias Strobl , el Padre Joseph Quiroga , el Piloto Don Diego Varela , y el Alferez Don Salvador Martinez Olmo , y salieron à la primera Ensenada de la Bahia , y saltando en tierra , caminaron azia el Norte à reconocer la Laguna , que avian descubierto , los dias antecedentes. A los tres quartos de legua hallaron en lo alto , entre unos cerros , otra Laguna de agua dulce , que tiene de circuito una legua. Mas adelante , à dos leguas de la Ensenada , donde desembarcaron este dia , hallaron la Laguna grande ; pero toda cubierta de sal : tiene tres leguas de largo , y mas de una de ancho. Passaron à la otra vanda , por ver si hallaban algunos arboles , y no hallaron sino matorrales que solamente tienen leña para quemar. En esta traversia de la Laguna les calentò mucho el Sol ; y su reflexion en la sal blanca como la nieve les ofendia la vista. Hallaron siete , ó ocho vicuñas , y un huanaco , y à la vanda de Sur de la Laguna , un pozo de agua dulce. Po-

la vanda de Leste de esta Laguna hay una
buena llanura , y luego està el mar à una
legua de distancia. A las 4 de la tarde de
este dia estuvieron yà à bordo.

1746.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA

MER GELLANIQUE

Lo que todos vinieron à concluir , re-
conocida esta tierra de la Bahia de San Ju-
lian , y sus malas calidades , es , que por
alli no pueden habitar los Indios por falta
de leña , miel , caza , &c. fino que viven
muy retirados ; y discurrieron , que el sen-
dero estrecho , que siguiò el Padre Cardiel
quattro jornadas , es , ó de los Araucanos de
Chile , ó de los Puelches , y Pehuenches ,
que vendràn tal qual vez por sal , de que
careceràn en su País , à la Laguna grande ,
ò à las otras de la cercanìa de la Bahia , y
que este año moriria alli algun Principal
de ellos , para cuyas exequias matarian dos
de sus mugeres , y sus cavallos , para que
le hiciesen compaÒia en la otra vida , se-
gun cree su ceguedad , y por el mismo
motivo enterrarian con el todas sus alha-
juelas. Maravillados sì quedaron , de que
en tamaÑa distancia de Buenos-Ayres hu-
viessen Indios de à cavallo , por que se juz-
ga que desde 150 leguas abaxo todos estan
de à pie , segun nos dicen los Indios Ser-
ranos , y los derroteros de Estrangeros. Se-
gun parece por sus alhajuelas de laton , &c. ,
ellos tienen comunicacion con otras Na-
ciones , que la tienen con EspaÑoles.

En fin , el Lunes 28 de Febrero se em-
pezaron à preparar las cosas para salir de
la Bahia de San Julian , en donde no hal-
lándose comodidad para hacer por lo pre-
sente algun establecimiento , hizo el Padre

1746. Superior Mathias Strobl consulta , en que entraron el Capitan del Navio , el Alferez , el Sargento , los Padres Cardiel , y Quiroga , presente el Escrivano del Navio , y todos unanimes fueron de parecer , que al presentarse no era conveniente se quedassen alli los Padres , pues ademas de faltar las cosas necessarias para poblacion , tampoco havia Indios , en cuya conversion se empleassen . Por tanto à las 9 de la mañana comenzaron à levarse ; pero aviendose cambiado à la misma hora el viento à Sudueste , se quedaron en el mismo sitio . A las dos de la tarde soplo con gran fuerza el Sudueste , y aunque en esta Bahia no levanta mar , hizo tanta fuerza , que el Navio garró algunas brizas , y fue necesario arrear las antenas , y prevenir otra ancla . Los Marineros , que havian ido oy à tierra en la Lancha , hallaron en el campo un letrero con estos caracteres : I. O. HN. WOOD. que sera el nombre de algun Ingles , u Holandés , que haya estado en esta Bahia .

Martes à 1 de Marzo , por tener el viento por el Sueste , podieron salir por la mañana , y se colocò en alto , en frente del sitio donde estuvieron ancorados , una Cruz alta de madera con esta inscripcion : *Rennando Phelipe V, año de 1746.* A las 4 de la tarde , soplando el Ouest , se levaron , y salieron de la Bahia de San Julian à las 5 , y luego que estuvieron fuera , levantaron la Lancha à bordo , y siguieron su derrota al Nordeste . Conque por despedida sera bien dar aqui mas completa relacion de este Puerto , y Bahia .

1746.

De ella cuentan muchas cosas los Viage-
ros Estrangeros , y especialmente Jorge An-
son , Commandante de la Esquadra Inglesa ,
que el año de 1741 , entró à infestar el mar
del Sur por el Estrecho de le Mayre . Entre MER MA-
otras cosas ponen algunos de sus Mapas im- GELLANIQUES
pressos , que esta famosa Bahia la forma
un gran Rio , que nace de una gran Lagu-
na , 40 ó 50 leguas tierra adentro , y que
de esta Laguna nace otro Rio llamado *de la*
Campana , que corre hasta salir al Mar del
Sur . Por todo esto deseaba el Real Consejo
de Indias , que se hiciesse aqui una pobla-
cion , y à este fin se emprendió este viage :
pero la experencia ha desengañado , que
todo lo que decian de estos Rios los Estra-
ngeros , es una mera y pura patraña , pues
tal Rio no se halla , ni señas de haverle ja-
mas havido ; que al fin es verdadero el ada-
gio Castellano , que à luengas tierras ,
luengas mentiras . Todos situan esta Bahia
en 49 grados , minutos mas ó menos , y
tienen razon , porque , como ya dixe , se
ha visto aora que está en 49 grados y 12
minutos su entrada , y el medio , en donde
pueden surgir los Navios , en 49 grados y
15 minutos . Su longitud respectiva , conta-
da de la Isla de los lobos , son 15 grados y 20
minutos : y la longitud universal , contada
del Pico Teibez de Tenerife , son 311 gra-
dos , y 40 minutos . No solamente no en-
tra en esta Bahia Rio alguno grande , que
se pueda navegar muchas leguas arriba ,
como en sus Diarios y Cartas escriven sin
fundamento algunos estrangeros , pero ni
aun un pequeño arroyuelo pudieron hallar
nuestros Españoles .

 VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
GELLANIQUES

1746.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
GELLANIQUE

La entrada de este Puerto es dificil de conocer al que no lleva mas señal, que la altura, porque desde fuera solamente se ve la primera Ensenada, casi todo llena de baxos; pero sera muy facil de conocer dicha entrada, governandose por las señas siguientes. Casi al Oueste de la boca del Puerto està un cerro muy alto, el qual, yendo del Nordeste, se ve de muy lejos, por ser el mas alto que se ve en esta Costa, y de lejos parece como Isla; y acercandose algo mas, se ven las puntas de otros tres cerros, que tambien parecen Islas, hasta que de mas cerca se ve, que son tierra firme. Pues el que fuese en demanda del Puerto de San Julian desde la Isla de los Reyes, se apartara de la tierra, porque es la Costa peligrosa, y llena de baxos; y en llegando à los 49 grados, llevara la vista al soredicho cerro mas alto, y navegará acercandose à la tierra Est-Ouest con el, y entonces verá la primera Ensenada, que tiene à la vanda del Norte unas barreras blancas; y toda tierra, que està à la vanda del Sur hasta el Rio de Santa-Cruz, es baxa, y tambien parece que hace una barrera blanca, que parece una muralla.

La entrada del Puerto es bien dificil, y no pueden entrar Navios en marea baxa, pues queda solamente un canal estrecho con dos brazas y media, ó tres brazas de fondo, el qual corre al Sudueste hasta una punta, en la qual hay algunas peñas, y desde alli corre mas al Sur por cerca de la Costa, que se dexa al Ouest. En Pleamar pueden entrar Navios de qualesquiera por-

te, porque, como ya se dixo, la marea sube, y baxa 6 brazas perpendiculares, y hace muy diferente la apariencia de la entrada, y de el Puerto, como se ve en dos planos, que hizo el Padre Quiroga. No obstante, siempre sera necesario que el Navigio, que no llevare Piloto practico de este Puerto, de fondo à fuera; y embie la Lan-cha à reconocer la entrada, porque como he dicho, es dificil; y siempre sera bueno entrar, quando la marea vaya perdiendo la fuerza, para poder ancorar en bastante fondo, antes que baxe la marea. Los Navios grandes pueden entrar hasta ponerse detrás de las Islas, en donde en baxamar se hallan 13 y 14 brazas. El fondo es bueno, de barro negro, mezclado con arenilla muy fina. Los vientos aqui, aunque soplan con fuerza, no levantan marejada, por estar todo el Puerto cubierto con la tierra. Hay dentro dos Islas, que velan en pleamar, y en ellas muchas gaviotas. A media marea se van descubriendo otros Islotes: y finalmente, en baxamar se queda en seco, por la parte del Sur, un recinto, que en plenamar parecia una grande Bahia.

1746.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
GELLANIQUE

Este puerto, por el Estio, no tiene agua da para los Navios; pues algunas lagunas y manantiales, que se hallan al Ouest del Puerto, distan tres ó quatro leguas, y otra Laguna mas proxima, que está al Noroeste de la entrada, dista una legua del mar, y está bien dificil de hallar entre dos cerros cerca de lo alto. En tiempo de Invierno es factible que baxen algunos arroyos del agua que distilaran las nieves. Toda la tierra es

1746.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
CELLANIQUE

salitrosa , y esteril , solamente se hallan al-
gunos matorrales al Ouest de la entrada ,
que pueden servir para leña para los Na-
vios : no ay pasto para los ganados , sino
es tierra dentro , que se halla algun poco en
las cañadas , donde ay manantiales , ni se
halla un solo arbol , que pueda servir para
madera .

Puedese facilmente fortificar el Puerto ,
construyendo una batería en la punta de
piedras , que està al Sudueste de la primera
entrada en la Costa del Norte , porque aqui
se estrecha la entrada , y passa el canal à
tiro de fusil de dicha punta : ni podran los
Navios batir la fortaleza construida en este
sitio , porque en baxando la marea , se que-
darian encallados , pues toda lá Ensenada ,
fuera de la punta , se queda en baxamar
con poca agua , y aun en el canal estrecho
apenas llega à tres brazas . Piedra no falta
y casi toda parece ser de ostriones conver-
tidos en piedra , de la qual se puede hacer
buena cal . Tambien al Sur del Puerto se
haila en los cerros espejuelo para hacer yeso .
Ay en este puerto abundancia de pescado ,
semejante al bacallao : ay aves marítimas ,
como gaviotas , paxaro niño , patos &c ,
y en tierra se hallan avestruces , huanacos ,
vicuñas , quirquinchos , y zorrillos . El tem-
ple es seco , y en Verano no hace mucho
frio . Ay 4 ó 5 lagunas de sal ; pero la mas
cercana dista de la mar casi una legua . Al ca-
bo , pues , de 21 dias de diligencias para ave-
riguar todo lo dicho , salieron nuestros na-
vegantes de esta Bahia de San Julian à 1 de
Marzo viniendo en demanda del Rio de los

Camarones , siempre cerca de la Costa.

Vinieron sin ver cosa especial , hasta que el Jueves 10 de Marzo se les levantò mucho mar en la altura de una Ensenada , que ay al Sur del Cabo de las Matas en 45 grados de latitud. En frente de dicho Cabo ay dos Islas , la mayor à una legua del Continente , y la menor , que es muy baxa , dista de la tierra 4 leguas , y están una con otra Sueste Norueste. Ay otras 4 Islas , la una grande à la punta del Sur , y 3 pequeñas dentro de la Bahia del mismo Cabo , al qual no conviene el nombre de las Matas , pues la tierra es toda arida , y sin tener matas algunas. Las aguas corren aqui con mucha fuerza al Sur , y al Norte , siguiendo el orden de las mareas , y la tierra del Cabo es medianamente alta , con algunos mogotes. Entre dos puntas de este Cabo de Matas ay una Ensenada , en que entraron el Viernes 11 para registrarla , dando fondo en medio de ella en 30 brazas arena negra , à legua y media ó dos leguas de la tierra. A medio dia saltaron en tierra el Padre Quiroga , el Piloto mayor , y el Alferez Dom Salvador Martin del Olmo , y reconocieron , que en lo interior de esta Ensenada , que forman las puntas de este Cabo , ay una buena Bahia , con mucho fondo hasta cerca de tierra ; de suerte , que à tirro de fusil se hallan 7 ó 8 brazas de fondo de arenilla , y cascajo en marea baxa. Llamaronla *Bahia de San Gregorio* , y està abrigada de todos vientos , à excepcion de los Nordestes y Estes que aqui no suelen ser malignos.

1746.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MFR. MA-
GELLANIQUE

1746. Subieron los tres à los mas altos cerros ; para descubrir desde alli à la vanda del VOIAGE LE Norte la Bahia de los Camarones ; y avien-
LONG DE LA dola descubierto con una , que ay en ella ,
CÔTE DE LA registraron assimismo otra caleta à la vanda
MER MA- CELLANIQUE del Sur del Cabo ; y notado todo , se vol-
vieron à la Lancha , à las 6 de la tarde ,
bien cansados de aver andado 3 leguas sin
aver hallado agua , ni leña ni otra cosa al-
guna , que piedras , que la hacen inhabi-
table aun de los brutos. Sabado 12 dieron
fondo al anochecer dentro de la Bahia de
los Camarones en 25 brazas de fondo , are-
na menuda , à legua y media de tierra. Es
esta Bahia muy grande , por lo qual en el
medio es muy desabrigada ; mas en la van-
da del Sur , cerca de tierra , pueden las Na-
ves abrigarse de los vientos Sudueste , Sur ,
y Sueste , aunque en tal caso estaràn ex-
puestas à los Nortes , y Nordestes , de los
quales se pudieran defender en la vanda del
Norte , quedando expuestas à los demás
vientos. En medio de la Bahia ay una Isla ,
que tendrá una legua de largo , y en la
punta de este hace una restingua de baxos è
Islotes : dista del Continente casi una legua ,
y está toda cubierta de aves , y de lobos
marinos , que andan por la Bahia en gran-
de numero. Pusieronla por nombre *la Irla de San Joseph* Observado el Sol en medio
de esta Bahia , se hallò estar en la altura de
44 grados , y 32 minutos de latitud , y en
313 grados , y 36 minutos de longitud.
Saltaron en tierra el Domingo 13 , à las
8 de la mañana , el P. Mathias Strobl , el
Alferez Dom Salvador Martin del Olmo ,

y seis Soldados, à registrar el terreno, y vér, si avia Indios en ésta Costa. Volvieron al anochecer , sin mas noticia , que aver halldado toda la tierra llena de peñascos y espinas , en 4 leguas que caminaron , y de las espinas traian los Soldados lastimadas las piernas, por ser muy agudas. Encontraron uno , que pañecia Rio , por cuyas orillas subieron , y à cosa de una legua yà no avia mas que señales de que por alli corría hasta aquella entrada del mar algun arroyo de agua en tiempo de lluvias , ó al derretirse las nieves , aunque entonces estaba totalmente seco ; por lo qual se reconoce ser fabuloso el Rio , que en esta Bahia pintan algunos en sus Cartas , ni se halla agua dulce , ni leña , ni arbol alguno. No hallaron rastro alguno de Indios , ni es possible que habiten en esta Costa , en donde todo es seco , y arido , sin que se pueda hallar gota de agua. Avia en la Bahia muchos camarones , que no se avian hallado en otra parte , sino alli , y en la Bahia de San Julian.

Al anochecer el Lunes 14 salieron con Nordeste de la Bahia de los Camarones en demanda del Rio del Sauce. El Martes 15 se pusieron Norte Sur con el Cabo de Santa Elena , que està à la vanda del Norte de la Bahia de los Camarones en 44 grados , y 30 minutos da latitud : la tierra de el es por la mayor parte baxa , solamente se ven algunos mogotes , que sobresalen algo , y al que viniere de lexos , parecerán Islas. El Miercoles 16 , por la noche , refrescó el viento demasiado , y causò grande marejada. El Jueves 17 à las 8 de la noche , les so-

1746.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
GELLANIQUE

1746. brevino de repente un huracan de viento Sudueste muy recio , que cogiendoles con las 4 principales largas , los puso en manifiesto peligro de desarbolar , y mas aviendoles tomado por la lúa; pero al fin pudieron aferrar las tres , excepto la del trinquette , con la qual corrieron à popa , haciendo camino al Sudueste ; y el Viernes 18 se hallaron à medio dia en 42 grados , y 33 minutos , azia donde se pone comunmente el Rio del Sauce ; pero los vientos contrarios no les permitieron arribar à el. Y viendo que el agua escaseaba , pues no se pudo meter mas por la pequeñez del Navio ; que el tiempo era yà de Invierno por alli ; que este Rio estaba muy cercano à Buenos-Ayres , y muy lejos del Estrecho de Magallanes , en cuyas cercanias era el orden de poblar ; que segun relaciones de algunos Espanoles , que desde Buenos-Ayres han llegado à dicho Rio , y de los Indios , que pueblan sus margenes tierra adentro , y van algunas veces azia el mar , es de malas calidades azia su boca , prosiguieron adelante sin entrar en el , y en 41 grados encontraron las corrientes del mar.

El Sabado 26 de Marzo , à las 10 de la mañana , se reconociò estar sentido el paño mayor en la parte superior , y se le echò un refuerzo. Hallaronse , al observar el Sol , en 35 grados y 36 minutos , y aviendose hallado el Lunes 28 en 35 grados , y 43 minutos , los hicieron retroceder las corrientes , pues el Martes 29 se hallaron en 36 grados , y 23 minutos. Jueves 31 à las 5 y media de la mañana , se hallaron por

fin al Norte del Cabo de Santa Maria 4 leguas de tierra. Viernes 1 de Abril estuvie-

1746.

ron à medio dia en 34 grados , y 48 minutos al Este , 1 quarto al Nordeste del Cabo de Santa Maria , à 3 leguas de distancia. A la una y media descubrieron el pan de azocar al Oeste , y las 5 y media à su barlovento una embarcacion , que navegaba al Rio de la Plata , y su vista los obligò à preparar la artilleria , y las armas. Sabado a las 6 de la mañana , en frente de Maldonado , descubrieron à sotavento la embarcacion del dia antecedente , aterrada , y se reconociò llevaba vela Latina , y à medio dia echaron un gallardete Espanol en el palo mayor , para llamar la embarcacion , que conocieron ser Taratana. A las 2 de la tarde , teniendola mas cerca , echaron vela Espanola , asegurandola con un tiro de cañon sin bala ; por lo qual à poco rato se acercò dicha Taratana , que venia à cargo de D. Joseph Marin , de nacion Francés , quien dixo aver salido de Cadix por Enero con pliegos de Su Magestad , para el Gobernador de Buenos-Ayres , y que por no traer practico del Rio , seguiria la derrota de este Navio como lo ejecutò ; y el Lunes 4 de Abril , à las 5 de la tarde , dieron fondo à tres leguas de Buenos-Ayres , y à las 5 y media entraron los tres Jesuitas en la Lancha con el Capitan del Navio , y el de la Taratana , y à las 7 y media llegaron à dar cuenta de su arribo al Gobernador de Buenos-Ayres Dom Joseph de Andonaegui , quien quattro meses antes los avia despedido , de orden de nuestro Rey (que Dios

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
CELLANIQUE

1746.

VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
CELLANIQUE

guarde,) à esta demarcacion de la Costa,
hasta el Estrecho de Magallanes.

Lo que en general se puede decir, es,
que dicha Costa del Oceano, que se estien-
de desde el Rio de la Plata, hasta la ultima
tierra continente de esta America Meridio-
nal, ó Austral, y se llama comunmente
Costa de los Patagones, esta situada entre
los 36 grados y 40 minutos y los 52 gra-
dos y 20 minutos de latitud Austral. Corre
desde el Cabo de S. Antonio, hasta la Ba-
hia de S. Jorge al Sudueste: desde esta Ba-
hia, hasta el Cabo blanco, corre Noroest-
Sudeste desde Cabo blanco, hasta la Isla de
los Reyes, Norte-Sur; y desde la Isla de los
Reyes, hasta el Rio Gallegos, corre al
Sur-Sudueste, formando varias Ensenadas:
y ultimamente desde aqui, al Cabo de las
Virgenes, corre al Sureste. Toda la Costa,
hasta los 43 grados, es tierra baxa, y di-
cen, que cerca de tierra se halla poco fon-
do. Desde los 44 grados, navegando azia
el Sur, es casi toda la tierra de la Costa bien
alta, hasta la Bahia de S Julian, y en 44,
45, y 46 grados de latitud, se halla mu-
cho fondo cerca de tierra, y assi por esta
altura, navegando de noche, no ay que
fiarse de la sonda, pues se hallan 40 brazas
à una legua de la tierra, y el mismo fon-
do se halla muchas leguas la mar à fuera.
Desde S. Julian, al Puerto de Santa Cruz,
es la tierra rasa, y hace barrera alta en la
orilla del mar: hallase en todo el interme-
dio buen fondo. De Santa-Cruz al Rio
Gallegos vuelve à ser la tierra moderada-
mente alta, y luego hasta el Cabo de las
Virgenes

Virgenes es la Costa baxa.

En el Cabo de Matas es peligrosa la navegacion de noche en la cercania de la tierra, à causa de las Islas, que salen mucho al mar, y la de mas à fuera es la mas baxa. Tambien es poco segura la Costa des- de la Isla de los Reyes, hasta S. Julian, por lo qual conviene en esta altura navegar a buena distancia de tierra.

Los vientos, que corren en estos mares en el Verano y Estio, son Nortes, Nordestes, Ouestes, y Suduestes : los Estes, y Suestes, que serian los mas nocivos, no reynan en este tiempo. De los sobredichos, los Suduestes levantan mucha mar, y son casi ciertos en las conjunciones, oposiciones, y quartos de Luna. Las mareas incommodan mucho la navegacion por la Costa : en algunas partes sube y baxa 6 brazas perpendiculares, causando este fluxo y refluxo mucha diversidad de corrientes, que unas veces corren à lo largo de la Costa, y unas al Norte, y otras al Sur, y tal vez, encontrandose unas con otras, corren azia el Este, y el Sueste.

Los puertos son muy pocos : solamente en el Puerto Deseado, en San Julian, y en la Bahia de San Gregorio se halla abrigo para los Navios. En el Puerto deseado hay una fuente, de la qual, en caso de necessidad, pueden hacer aguada los Navios : todo lo restante de la Costa está seco, y arido, que no se vé un arbol, ni hay donde se pueda hacer leña gruesa : de algunos matorrales se puede hacer algun poco en la Bahia de S. Julian, en donde se hallará tambien mu-

Tome VI.

T

1746.
VOYAGE LE
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MELLANIQUE

cha pesca , y abundancia de sal.

1746. En tiempo de Verano se siente algo de
VOYAGE LE frio ; pero en el Invierno no puede menos
LONG DE LA de ser excesivo , à causa de las muchas
CÔTE DE LA nieves , que caen en las Cordilleras. Estas
MER MA- no fecundan la tierra , antes la dexan tan
GELLANIQUE seca y esteril , que parece incapaz de pro-
ducir fruto alguno. Toda la Costa parece
que está desierta , ni hay Indios en parte al-
guna cerca del mar , desde el Cabo de S.
Antonio al Cabo de las Virgenes , porque
siendo la tierra de la Costa salitroza , è in-
fructifera , no tienen de que mantenerse ;
y si en alguna parte los huviere , huvie-
ran estos Navegantes visto algunos fuegos ,
ò humareda , en las partes donde surgieron ,
y saltaron en tierra. Por tanto parece , que
los Indios viven muy tierra adentro azia la
falda de la Cordillera de Chile.

Hanse descubierto con este viage y re-
gistro varias falsedades , que tienen los
derroteros de algunos Viageros Estra-
ngeros , porque en quanto à los Ríos , que el-
los señalan , se ha visto aora , que son ima-
ginarios , y que à lo mas solo debe de cor-
rer agua por ellos en tiempo de lluvias , y
nieves : con que queda claro , que desde el
Río del Sauce , que es el que otros llaman
el Desaguadero , no hay otro algun Río
hasta el Estrecho de Magallanes. Los El-
strangeros no parece que fueron de propósito
à registrar Costas , como estos nuestros
Españoles , y assí dixerón aquellos lo que
desde lexos les pareció. Pudiera ser , que à
los Españoles se les huviéra ocultado algu-
no , aunque han puesto sumo cuidado , por-

que es cosa dificil ver lo todo desde el Navi-
o , entre peñascos , quebradas , y bancos ;
pero parece han hecho quanta diligencia
cabe , y que en los parages , donde pararon ,
y saltaron à tierra , è hicieron registro ,
no hay duda que han hallado fabulosos los Ríos , que otros señalaban , y varias otras
cosas , que por sus Diarios nos havian hecho creer los dichos Estrangeros .

Tal parece lo que dicen que encontraron
en las Cuestas altas del Puerto Deseado ,
sepulchros de Gigantes , cuyos huesos eran
de onze pices de largo , porque los huesos
de los cadáveres , que aora se encontraron ,
eran de estatura ordinaria . Añaden dichos
Diarios Estrangeros , que en una ensenada
del Puerto Deseado , que señalan en sus
Mapas , hay mucha pesca . Nuestros Espanoles
se pusieron alli à pescar , y no hallaron
cosa alguna . Cuentan tambien los Diarios
Estrangeros , que en S. Julian hay Me-
xillones , ó Ostiones de onze palmos de
diametro ; y despues de registrar tanto nues-
tros Espanoles , no han hallado mas que lo
dicho en la descripción puesta arriba de la
Bahia de S. Julian .

1746.

VIAJE AL
LONG DE LA
CÔTE DE LA
MER MA-
GELLANIQUE



LETTRE
DE D. FERNAND TRIVIÑO,
SECRETAIRE DU CONSEIL ROIAL
DES INDES,
A L'AUTEUR DE CETTE HISTOIRE,
Avec quelques Eclaircissemens sur
plusieurs points, & le Catalogue
des Pieces qu'il lui a envoiées.

A Madrid, le 21 Mars 1746.

MON REVEREND PERE,

1746.

LETTRE DE J'Ai reçu dans son tems l'honneur de
D. FERNAND votre Lettre, du sept Décembre de l'an-
TRIVIÑO, à née précédente, & j'en ai retardé la ré-
ponse, pour me préparer à la faire d'une
maniere satisfaisante, & capable de rem-
plir l'objet que vous avez eu en m'écrivant.
Il n'y a rien, qui puisse flatter davantage
mon amour-propre, que l'honneur d'avoir
eu quelque part dans votre souvenir, & de
pouvoir contribuer quelque chose à la per-
fection de l'Ouvrage que vous avez entre-
pris. Il est vrai que je me trouve, par
mon Emploi de Secrétaire du Conseil des
Indes, plus à portée que bien d'autres de
m'acquitter de cette commission; mais il faut

avouer de bonne foi qu'il est presqu'impos-
sible de donner les Actes & les Pièces ap-
partenantes à l'Histoire du Paraguay , avec
cette étendue , cette justesse , & cette clar-
té , que vous desirez , & que demande L'AUTEUR.
l'Ouvrage pour atteindre à sa perfection :
il faudroit pour cela copier & transcrire
une quantité presqu'innombrable de gros
Procès , de Remontrances & d'Arrêts du
Conseil , ce qui seroit l'ouvrage de plu-
sieurs années , & dont la communication
n'est pas permise pour le Public.

1746.

Ajoutez à cette considération la difficulté
de trouver des Copistes assez exacts , non-
seulement pour bien écrite , mais encore
pour corriger les grosses fautes , qu'on trouve
fort souvent dans les Originaux , & vous con-
noîtrez clairement que je ne puis m'engager
à vous donner tout ce que vous demandez ,
malgré tout mon zèle pour la cause de la
Religion , & tout mon empressement à
vous obéir. Tout cela m'oblige à me tenir
dans les bornes de la possibilité , & à me
contenter de vous envoier tous les Papiers ,
tant imprimés , que manuscrits , lesquels ,
après une recherche fort exacte , ont pu
parvenir à ma connoissance & à mes mains ,
touchant les affaires de l'Evêque Dom Ber-
nardin de Cardenas , & de Dom Joseph de
Antequera , & la situation actuelle du Pa-
raguay. Ils sont tous énoncés dans le Ca-
talogue que vous trouverez ci joint , & je
vous prie sur-tout de remarquer avec un
mûr examen le Décret du Roi , expédié
par son Conseil des Indes le 2 de Décembre
1743. Cette seule pièce , dont l'authenticité

LETTRE DE
D. FERNAND
TRIVIÑO , A

T iii

1746.

LETTER DE D. FERNAND TRIVIÑO, A PARIS, POUR VOUS M'APPRENEZ
que vous êtes parvenu, & de détruire toutes
les infâmes calomnies, que son Auteur an-

onyme y a répandues contre la Religion &
la droiture des Jésuites du Paraguay.

Ce Règlement a été précédé d'un Exa-
men & d'une Enquête la plus rigoureuse
qu'on ait jamais vûe de la conduite tenue
par les Jésuites depuis plus de cent ans. La
vérité a été trouvée & déouverte à la fin,
malgré les gros nuages, & les brouillards
épais, sous lesquels elle avoit été cachée
par les Ennemis de la Religion Catholique
& de la gloire de la Nation Espagnole, &
tous les vains phantômes ont disparu à la
faveur des raions d'une lumiere si écla-
tante & si pure. Je compte bien, mon Ré-
vêrend Pere, sur votre amour pour la vé-
rité & sur votre droiture, lors même qu'il
s'agit des intérêts de votre Compagnie;
mais il n'est par non plus permis de se taire
dans ces rencontres, ni de diminuer, ou
d'énerver la force de la vérité par une trop
grande modestie, ni par la fausse gloire
d'acquerir le titre & la réputation d'Au-
teur impartial. J'ai lu l'Histoire de l'Isle
Espagnole & de la Nouvelle France, qui
sont véritablement des témoignages irré-
fragables de votre impartialité, . . . & je
me flatte que vous ne réussirez pas moins
bien dans celle du Paraguay, laquelle ne
sera pas non plus moins intéressante à tous

égards. Je me trouverai très heureux d'avoir contribué en quelque façon à la rendre complète, & je vous adresse ce gros paquet par la poste ordinaire, n'ayant pas trouvé de Posteur convenable pour vous épargner la dépense du port, ni aucun autre canal plus sûr pour ne point hazarder des Pièces de cette importance, dont la plus grande caution est toujours l'intérêt du Bureau des Postes.

Je souhaite très vivement d'avoir trouvé le secret de vous rendre satisfait sur cet article: & je vous prie de me donner d'autres occasions de vous rendre service, & de vous témoigner l'attachement parfait, avec lequel j'ai l'honneur d'être, au de-là de toute expression,

MON TRES RÉVÉREND PÈRE,

Votre très humble & obéissant Serviteur,

DOM FERNAND TRIVIÑO.

1746.

LETTRE DE
D. FERNAND
TRIVIÑO, A
L'AUTEUR.



II^E LETTRE.*A Madrid le 6 de Juin 1746.*

MON TRES REVEREND PERE,

1746.

II^E LETTRE
DU MESME,
AU MESME.

J'Ai reçu par un Domestique de Monsieur le Marquis de Valdeolmos, & avec un retardement considérable, la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 4 Avril, par laquelle j'ai appris les Pièces & les Mémoires, dont vous comptez avoir besoin pour rendre complète votre Histoire du Paraguay. J'en ai fait d'abord la recherche, avec toute la diligence possible, pour remplir votre attente, & je me suis servi, pour y réussir, d'une Personne aussi exacte, que savante, & assez autorisée pour pouvoir examiner & fouiller les Archives, où les Pièces & les Actes en question se trouvent avec plus d'ordre & de méthode, que partout ailleurs. Il l'a fait avec tout le soin & toute l'exactitude nécessaires, & il a formé l'Ecrit, que vous trouverez ci-joint, par lequel il a tâché de satisfaire à tous vos doutes, & de répondre à toutes les objections des Ennemis des Jésuites, ou (pour mieux dire) de la vérité. Je suis fort fâché de ne point avoir le tems de vous envoier ce Mémoire traduit en François; pour vous en faciliter l'usage; mais mes affaires ne me le permettent pas. J'ai pris la précaution de le faire transcrire par un de mes Eleves, beaucoup plus correct dans l'orthographe, que le commun des Ecrivains, & de faire re-

trancher l'obscurité & l'embarras des abbreviations , n'ayant conservé que celles qu'on trouve ordinairement dans les Ecrits de toutes les Nations. Je désire fort que vous y trouviez tous les éclaircissements , que vous désirez pour rendre complète votre Histoire , & pour contenter votre délicatesse sur l'article de l'impartialité , dont vous faites profession.

Je demeure d'accord avec vous sur les précautions qu'on doit prendre sur cela , lorsqu'il s'agit d'écrire une Histoire , dont l'Auteur peut être soupçonné de partialité ; mais je crois en même temps qu'en cela , comme en autre chose , il faut suivre la règle générale , *ne quid nimis*. La force de la vérité est toujours assez grande pour terrasser l'imposture , sans avoir besoin de suivre pied à pied son Adversaire , ni de le pousser jusqu'à son dernier retranchement. Il faudroit pour cela marcher par des chemins trop raboteux , ou pleins de ronces & d'épines , pendant que la vérité toute seule éclaire les esprits , & passe par-dessus les ténèbres du mensonge.

J'ai remarqué plusieurs fois que la critique moderne , à laquelle nous devons les plus grands avantages , s'engage trop avant dans bien des rencontres , pour ne rien avancer que ce qui est constaté par l'évidence , n'étant pas possible de prouver , par des démonstrations géométriques , des faits d'Histoire profane , toujours sujets à l'incertitude. J'ai même trouvé dans la belle Histoire des Révolutions d'Espagne , par le savant Pere d'Orléans , que toujours at-

1746.

II LETTRE
DU MÊME,
AU MÊME.

1746.

taché à ses maximes sévères , & comme lié
 & garrotté par les règles de la critique , il
 II LETTRE a supprimé des faits . & des exploits de
 DU MESME , ma Nation , dont il n'est pas permis de
 AU MESME. douter , étant autorisés par les Actes au-
 thentiques , par une Tradition constante &
 suivie , & par des Auteurs célèbres & con-
 temporains , ce qu'il a fait uniquement ,
 parcequ'ils avoient un air romanesque , ou
 qu'ils approchoient du merveilleux . Je lui
 pardonnerois très volontiers cette faute ,
 s'il écrivoit comme Poète , & non pas
 comme Historien ; parceque le premier
 ne doit jamais sortir des bornes du vrai-
 semblable : mais il y a des vérités , qui
 ne le sont pas , & nos anciens Espagnols se
 sont trouvés , pendant plusieurs siecles ,
 dans le cas de faire des choses incroyables ,
 quelquefois par une espece d'héroïsme con-
 tracté par l'usage continual des Armes , &
 quelquefois assistés miraculeusement du
 Ciel , pour résister aux Ennemis de Jesus-
 Christ , dont ils étoient environnés & op-
 primés .

Je profite de l'ancienne connoissance de
 Monsieur de Bussy , qui est près de partir
 d'ici pour se rendre à votre Cour , afin
 de vous faire tenir ce paquet avec les pré-
 cautions que vous avez eu la bonté de
 m'indiquer dans votre dernière Lettre ; &
 j'ai l'honneur d'être toujours avec une par-
 faite considération .

MON TRES RÉVÉREND PERE .

Votre très humble & très obéissant Serviteur ,
 DOM FERNAND TRIVIÑO .

III LETTRE

A Madrid le 31 Juillet 1747.

MON TRES REVEREND PERE.

JE n'ai reçu l'honneur de votre Lettre du 20 Avril, que plus de deux mois après le tems régulier de sa réception. Elle étoit oubliée, & même égarée dans le Bureau des Dépêches de la Guerre, & il n'y a eu que le pur hazard, qui m'ait procuré le plaisir de sa lecture. Les expressions, que j'y trouve, sont trop flatteuses pour moi, & je suis fort fâché de ne point trouver en moi les qualités nécessaires pour les mériter.

1747.

III LETTRE
DU MFSME,
AU MESME.

Je n'ai pas perdu un moment pour me mettre en état de vous fournir les éclaircissements, dont vous avez besoin pour finir votre Histoire du Paraguay; & vos demandes sont si justes & si judicieuses, que j'ai trouvé des difficultés pour y faire suivant les règles d'une saine critique: j'ai pourtant râché d'y réussir, comme vous le verrez par le Mémoire ci-joint, & je ne crois pas possible d'y ajouter d'autres preuves, parceque les Actes, & les Pièces originales des siecles précédents sont dans l'Archive Roial des Simancas depuis trente ans. Outre cela l'esprit de parti, qui regnoit alors contre les Jésuites du Paraguay, a fait cacher ou ensevelir dans la

T vij

1747. poussiere plusieurs pieces, qui parloient en leur faveur. Je compte que vous pourrez III LETTRE faire un bon usage de ces derniers éclair- DU MESME , cismens , & je vous prie de suppléer au AU MESME. défaut de mon style ; défaut toujours iné-itable à un Etranger , qui n'a jamais fait aucune étude pour écrire en François , & qui ne l'a fait qu'entraîné par le cours des affaires , sans pouvoir donner un tour na- turel aux phrases , ni aux pensées.

J'ai l'honneur d'être toujours avec un attachement parfait , & respectueux ,

MON TRES REVEREND PERE ,

Votre très humble & très obéissant Serviteur ,

DOM FERNAND TRIVIÑO.



REPONSE

*A quelques questions que l'Auteur
avoit faites à Dom FERNAND
TRIVINO.*

ARTICLE PREMIER.

Il n'est pas vrai que Dom Sébastien de Léon & Zaraté, ni ses Successeurs Dom André Garavito de Léon, & Dom Jean Blasquez de Valverdé, encore moins le Pere Nolasco, aient été désavoués, ni châtiés par la Cour d'Espagne, pour ce qu'ils avoient fait en faveur des Jésuites du Paraguay ; & le Manuscrit Espagnol manque entierement à la vérité, lorsqu'il dit que le premier fut mis en prison pendant vingt-deux ans, & jusqu'à la fin de ses jours. Il est vrai qu'en 1648, auquel tems il fut nommé Gouverneur Provisionnel du Paraguay, comme le Parti de l'Evêque étoit alors fort nombreux & très puissant, il ne se trouva point en état de s'acquitter de ses Commissions, & fut quelque tems errant & comme fugitif dans cette Province ; puisque quand il eut rassemblé ses forces, il vint à bout d'exécuter tout ce qui lui étoit ordonné. Il fut reçu à l'Assomption comme Gouverneur ; après avoir défait les Rebelles, il y rappella les Jésuites, & fit réparer leur College à ses frais. Les choses allèrent encore mieux, & la Province chan-

1747.
RÉPONSE
DU MESME,
AU MESME.

1747. gea entierement de face après la Sentence rendue par Dom André Garavito de Léon, [RÉPONSE] la paix fut rétablie dans la Province , & ce DU MÊME , Juge Visiteur en fut récompensé , ayant depuis exercé pendant plus de vingt ans la Charge d'Oydon dans les Audiences Roïales du Pérou. Tout cela est narré par le Docteur Xarque dans son Histoire , Chapitre 41 , numero 7 , & constaté par un Arrêt du Roi , donné dans son Conseil des Indes , le premier de Juin 1654 , avec pleine connoissance de cause , & après avoir examiné tous les Aëtes & toutes les Procédures faites au Paraguay à l'occasion de la révolte de l'Evêque Dom Bernardin de Cardenas. Par cet Arrêt , il fut aussi déclaré que le Pere Nolasco méritoit une entiere approbation de tout ce qu'il avoit fait , au sujet des Jésuites , comme leur Juge-Conservateur , & on imposa un silence perpétuel aux deux Partis.

Quelque tems après le Conseil des Indes , voulant couper la racine de ces troubles , tenta le moyen de faire venir l'Evêque en Espagne sous le prétexte d'y être entendu ; mais n'ayant pas été possible de l'y engager , il fut nommé Evêque de Popayan , afin de l'éloigner du Paraguay ; mais il n'accepta point cet Evêché : il fut enfin obligé de se contenter d'une pension de deux mille piastrès , & on l'obligea de nommer un Proviseur , pour gouverner son Diocèse , avec l'approbation de l'Archevêque de la Plata , son Métropolitain.

Ceci est encore prouvé par un Arrêt du Roi, rendu dans son Conseil, le 20 de Mars 1659, & par le Mémoire présenté au même Conseil par le Pere Hyacinthe Perez, Procureur Général des Provinces des Jésuites des Indes, pour détruire toutes les calomnies & toutes les impostures inventées à Madrid & à Rome par le Frere San Diego de Villalon, & par d'autres Moines, Partisans de Dom Bernardin de Cárdenas, qui se flattoient que le Pape, dont ils travailloient à surprendre la Religion, révoqueroit & annulleroit la Sentence prononcée par le Juge-Conservateur des Jésuites, par laquelle ce Prélat étoit déclaré criminel, digne de mort & d'être privé de la dignité Episcopale. Par ce Mémoire le Pere Perez fit encore voir au Conseil, que de la part de l'Evêque & du Frere Villalon, on avoit présenté à la Cour de Romé & ailleurs des Pièces & des Actes supposés, entr'autres des Arrêts du Roi, qui n'avoient jamais existé.

1747.

RÉPONSE
DU MESME,
AU MESME.

ARTICLE SECOND.

L'OBSERVATION faite sur la difficulté de placer Dom Barthelemy de Aldunaté dans la Gouvernement du Paraguay est très bien fondée, parce qu'effectivement il n'eut jamais que le titre de Gouverneur, ayant été nommé en 1725 : il étoit alors Capitaine d'Infanterie dans la Garnison de Buenos-Ayrès. C'étoit un Homme à projets, il voulloit pousser sa fortune par toutes sortes de moyens, même illicites. Il

1747: promit de découvrir l'Empire imaginaire & les grandes richesses des Jésuites du Paraguay, & il en obtint le Gouvernement ;
 RÉPONSE DU MESME, mais une malheureuse affaire, qui lui arriva, & qui le deshonnora, arrêta la fougue de ses desseins. Elle n'avoit apparemment pas encore éclaté en Espagne, lorsque le Roi dans son Décret de 1743 lui donne le titre de Gouverneur du Paraguay. Il faut aussi observer que Dom Joseph de Antequera ne fut point nommé par le Roi pour le Gouvernement du Paraguay ; mais provisoirement par l'Audience Roïale des Charcas, dont il étoit Membre.

ARTICLE TROISIÈME.

MESSIRE Dom Jean Vasquez de Aguero alla par ordre du Roi à Buenos-Ayres au commencement de l'année 1734, chargé de l'Enquête des malversations des Finances de cette Province, & d'autres Commissions importantes & secrètes touchant la Contrebande & le Commerce défendu avec les Etrangers. Il s'en acquitta très bien, & comme on pouvoit l'espérer d'un Magistrat, qui avoit de grandes qualités. Il ne fut de retour en Espagne que vers le milieu de l'année 1739, & il fut d'abord récompensé de ses services par une place dans le Tribunal Criminel, ou Chambre de Justice de la Cour, qu'on appelle ici *la Sala de Alcaldes de Casa y Corte*. Puis, en 1744, il fut nommé Conseiller du Conseil des Indes ; ayant auparavant rendu un témoignage très éclatant de la bonne conduite, de l'in-

nocence , & de la grande utilité des Jésuites du Paraguay , ce qui ne contribua pas peu à la justice qu'on leur rendit , dans le Décret du 28 Décembre 1743 , sur le rapport d'un Témoin irréprochable & préf qu'oculaire.

1747.

RÉPONSE
DU MESME,
AU MESME.



Vous trouverez ci-joint un Exemplaire authentique , & autorisé en bonne & due forme de la Rétractation judiciaire & solennelle du Capitaine Dom Gabriel de Cuellar & Mosquera , faite en 1651 par devant Dom Jean Blasquez de Valverdé , Gouverneur & Juge Visiteur de la Province de Paraguay , dont le coutenu mérite votre attention , & même celle du Public , renfermant un abrégé des calomnies , & des persécutions que les Jésuites venoient de souffrir , par les brigues & par la violence de Dom Bernardin de Cardenas & de ses Partisans.

¶



CATALOGUE

*DES PIECES TANT IMPRIMÉES
que manuscrites, envoiées à l'Auteur
par Dom FERNAND
TRIVIÑO.*

1747.

PIECES EN-
VOIÉES A
L'AUTEUR
PAR D. FERN.
TRIVIÑO.

1. **U**NE Copie imprimée de la Déclaration faite par la Congrégation des Cardinals du Concile de Trente le premier de Septembre 1617, touchant la consécration de Dom Bernardin de Cardenas, Evêque du Paraguay.
2. Une Copie imprimée & authentique de la Déclaration faite par le même Evêque, le premier d'Octobre 1649, par laquelle il avoue que les violences & les excès commis dans la Province du Paraguay avoient été faits en vertu de ses ordres.
3. Une Copie imprimée, authentique & légalisée, de la Sentence prononcée par Dom Gabriel de Peralta, Doïen du Chapitre de l'Assomption du Paraguay, Juge-Conservateur des Jésuites, délégué du Saint Siege, le 22 de Janvier 1652, contre les Officiers de Guerre, Echevins & autres Personnes de ladite Ville, qui avoient suivi la partialité, & obéi aux ordres du même Evêque.
4. Un Extrait manuscrit de plusieurs Sentences rendues & d's Déclarations faites en faveur des Jésuites sur les mêmes

affaires de Dom Bernardin de Cardenas.

1747.

5. Une Copie imprimée à Lima , en 1658 ,
de deux Sentences prononcées par Dom PIECES EN-
Jean Blasquez de Valverdé , Oydor de VOITÉS A
l'Audience Roïale des Charcas & Gou- L'AUTEUR
verneur du Paraguay , déclarant fausses PARD.FERN.
& calomnieuses toutes les Accusations
faites contre les Jésuites du Paraguay au
sujet des Mines d'or , qu'on prétendoit
que ces Religieux tenoient cachées dans
les Terres de leurs Réductions.
6. Une Copie de la Lettre écrite par le
Gouverneur de la Province de Buenos-
Ayrès , au Président de l'Audience Roïale
des Charcas , le 28 de Janvier 1655 , en
faveur des Jésuites du Paraguay.
7. Une Déclaration authentique & légalisée
faite , le 3 d'Octobre 1724 , par le Mes-
tre de Camp Dom Martin de Chavarri
& Vallejo , Echevin perpétuel de la Ville
de l'Assomption touchant les opérations
de Dom Joseph de Antequera.
8. Une Copie authentique & légalisée de
la Requête présentée , le 16 d'Octobre
1724 , par le Capitaine Dom Jean Ca-
vallero de Añasco , Echevin perpétuel
de la même Ville , pour lui demander
l'absolution des Censures qu'il avoit en-
courues par tout ce qu'il avoit fait contre
les Peres de la Compagnie de Jésus , pour
obéir aux ordres de Dom Joseph de An-
tequera.
9. Une Copie , authentique & légalisée ,
de l'exhortation faite , le 23 de Janvier
1725 , par le Corps de Ville de l'Assomp-
tion à l'Evêque du Paraguay , pour ar-

1747.

PIÈCES EN-
VOYÉES A
L'AUTEUR
PAR D. FERN.
TRIVIÑO.

- rêter le cours des excès du même Antequera.
10. Une Copie, authentique & légalisée, de l'Arrêt de l'Audience Roïale des Charcas, rendu dans la Ville de la Plata, le premier de Mars 1725, en faveur des Jésuites, au sujet de la même affaire.
11. Une Copie, authentique & légalisée, de deux Lettres écrites, le 28 de Mai 1725, par l'Evêque du Paraguay à l'Audience Roïale des Charcas, en faveur des Jésuites sur le même sujet.
12. Déclaration authentique & légalisée, faite, le 18 de Juin 1725, par Jean Ortiz de Vergara, Notaire Roïale & Public de la Ville de l'Assomption, touchant l'expulsion des Jésuites du Collège de l'Assomption par ordre de D. Joseph de Antequera.
13. Deux Lettres originales écrites, le 30 de Juin 1725, par l'Evêque du Paraguay au Roi Catholique, & au Pere Confesseur de Sa Majesté, touchant les excès & les crimes du même Antequera.
14. Une Copie d'une Lettre écrite par D. Joseph de Antequera, datée de sa Prison de Lima, à l'Evêque du Paraguay, & de la Réponse de ce Prélat, imprimées à Lima en 1721.
15. Une Copie, imprimée & authentique, du Décret du Roi Catholique, expédié dans son Conseil Suprême des Indes, le 28 Décembre 1743, lequel justifie les Jésuites sur tous les points des calomnies publiées contr'eux, & fait quelques réglementz touchant la maniere,

dont ils doivent se comporter dans leurs Réductions. Ce Décret est accompagné d'une Lettre de l'Evêque de Buenos-Ayrès au Roi, & de deux autres Lettres de ce Prince aux Jésuites pour les féliciter sur leur justification pleine & entière, & les exhorter à continuer à se comporter comme ils ont fait jusques-là. Le tout imprimé avec le Décret, par ordre de Sa Majesté.

1747.

PIÈCES EN-
VOIÉES A
L'AUTEUR
PAR D. FERN.
TRIVIÃO



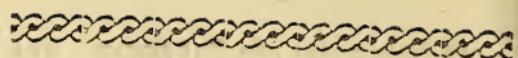


TABLE DES MATIERES.

A

ABIPONES (les) réduisent la Ville de Corrientes à une grande extrémité, 117. Succès d'une négociation avec ces Indiens, 118. Ils ravagent les environs de Cordoue, 130.

Aguero, (Dom Jean Vasquez de) Commissaire envoyé au Paraguay par ordre du Roi, 55. Sa Lettre à ce Prince, 56. Pourquoi il refuse de visiter les réductions, 59. Sa Lettre au Premier Ministre d'Espagne, 60. Ce qu'il pense de la Réponse des Jésuites au Mémoire de Barua, 63.

Aguilar, (le Père Jacques d') sa Réponse au Mémoire de Barua : ce qu'en pensent le Commissaire Royal & le Conseil des Indes, 62 & suiv.

Andona-gui D. Joseph d') Gouverneur de Rio de la Plata : son naufrage en se rendant

à son Gouvernement, 4.
Arelano, (D. Antoine Ruis de) Sa déclaration & sa protestation, 61.

BENDIERE, (le Père Dominique) ses travaux chez les Zamucos, 41.
Bocas, (le P. Antoine) ses tentatives inutiles pour la conversion des Chiriguanes, 3.
Bonillos. Conversion de ces Indiens, 51.

C

CAMARONES (Baie des) ou de Saint-Joseph, 208.

Cap Blanc : sa description, 174.
Cardiel, (le P. Joseph) s'embarque pour ranger la Côte occidentale de la Mer Magellanique : son voyage & ses observations, 175, & suiv.

Cañarez, (le Père) ses travaux au Chaco,

40. Il tombe malade ; sa guérison miraculeuse , 43. Il est rappelé aux Chiquites , 48. Comment il remédie aux troubles d'une Réduction , 115. Travaux de ce Pere chez les Maraguayos , 125. Son Martyre , 127.
- Chaco.** Ce qui empêche l'établissement de l'Évangile dans cette Province , 8. Les Peuples de cette Province sont réprimés , 12. Expédition des Espagnols dans le Chaco , 128. Quelques Nations se disposent à recevoir l'Évangile , 140.
- Chiquites.** Pourquoi il n'est pas parlé des Réductions de cette Nation , dans un Décret de Philippe V , 99. Ils sont déclarés faux immédiats de la Couronne d'Espagne , 11.
- Chiriguans.** Les natives pour gagner ces Indiens à Jesus-Christ , 16. Difficultés de voyager dans la Cordillière où habitent ces Indiens , 21. Leurs dispositions par rapport à la Religion , 25. Belle action d'une Chiriguane , 33. Un Cacique Chiriguane rend un grand service aux Chrétiens , 37. Nouvelle entreprise pour la conversion de ces Indiens , sans succès , 38.
- Chomé (le Pere Ignace) sa Mission au Chaco , 13. Il est envoyé successivement chez les Lippes , chez les Chiquites & chez les Zamucos , 39. Réduction qu'il forme parmi ces derniers , *ibid.*
- Communication des Provinces (tentatives pour la) 49. Dernière tentative , 51.
- Conception. Destruction de cette Bourgade par les Chiriguanes , 32. Les Espagnols se préviennent contre les Habitants , 158. Son état florissant , 169.
- Guerre civile : comment on y remédie , 170. Transmigration de cette Bourgade , 171.
- Cordoue : la Ville de) en proie aux Abipones , 130.
- Corrientes. (la Vil'e de) Extrémités où elle est réduite par les Abipones , 117.

D

DIMES. Ce que l'Évêque de Buenos-Ayres écrit au Roi à ce sujet , 93

Dafo , (Polycarpe) est fait Prisonnier : traitement qu'on lui fait ,

73. Justice de Dieu
sur ceux qui l'avoient
maltraité , 74.

E

ECHAURRI. (Dom
Martin d' Oblige les
Guaycurus à se reti-
rer , 4.

Espagnols. Belle action
d'un Espagnol , 33.
Leur Expédition dans
le Chaco , 128. Belle
action d'un Officier
Espagnol , 130. Hos-
tilités entre les Espa-
gnols & les Indiens
Montagnards , 156.
Ils se préviennent con-
tre les Habitans de la
Conception , & con-
tre leurs Missionnai-
res , 158.

F

FEMME de pierre , 217.
Figeroa , (D. Joseph
de) Marquis del Val-
lé Umbroso , sa Let-
tre au Commissaire du
Roi chez les Chiqui-
tes , 110.

François , (les Peres de
Saint) leurs Réduc-
tions , 96. Ce que l'E-
vêque de Buenos-Ayrès
en écrit au Roi , 86.
Frégate arrivée de Cadix
à Buenos-Ayrès , 172.
Elle part pour visiter
la Côte Occidentale
de la Mer Magellani-
que , 173.

G

GUENOAS. Réduc-
tion formée chez ces
Indiens , 137.
Guaycurus (les) atta-
quent de toutes parts
la Province du Para-
guay , & sont obligés
de le retirer , 4.

H

HERBOSO (D. Fran-
çois) Président de
l'Audience Roiale des
Charcas : sa Lettre au
Provincial des Jésui-
tes au sujet de la con-
version des Indiens du
Chaco , 12.

Herran (le Père Jerôme)
Provincial des Jésui-
tes , Lettre qu'il reçoit
du Président de l'Au-
dience des Charcas ,
11. Choix qu'il fait
en conséquence de
Missionnaires pour le
Chaco , 12.

Herrera , (le P. Michel)
succès de ses travaux
parmi les Guenoas ,
137.

J

JESUITES. leur zèle
pour la conversion du
Chaco , 10. Leur con-
duite avec des Portu-
gais qui s'étoient in-
troduits dans le Para-
guay , 106. Calom-
nies répandues con-
tr'eux à ce sujet , 108-
Projet.

DES MATIERES

457

Projet de ces Peres pour établir la Foi dans les Terres Magellaniques , 142.
Ile Grandé , ou Isle des Rois , 176. De las Pinguinas , 177. De los Paxaros . *ibid.* De las Peñas , 178. D'Olivarez , 179. De Roldan , 180.

Julien , (le Port de Saint) ses approches , 190. Description de la Baie de ce nom , 191 , 193. Erreur des Navigateurs sur cette Baie ; 203. Précautions qu'il faut prendre pour y entrer , 204.

L

LION MARTIN. Sa description , 181. Lizardi , (le Pere Julien de) son caractère , 12. Il est envoié dans le Chaco , 13. Il arrive à Tarija : nouvelles qu'il y apprend , 14. Il réunit ce qui reste de Chrétiens parmi les Chiriguanes , 15. Il convertit un Cacique , 17. Ses réponses à ceux qui s'opposent à son départ , 18. Son voyage infructueux dans la Vallée des Chiriguanes , 20. Difficulté de ce voyage , 21. Il y court un grand risque : par qui il en est délivré , 23. Son

ardeur pour le Martyre , 28. Fruit de son voyage , 32. Il prédit sa mort , 31. Il est pris avec son Sacré-tain , 33. Leur Martyre , 34. En quel état le corps du Pere de Lizardi est trouvé : honneur qu'on lui rend , 35.

M

MAGELLANIQUES , (Terres) Projet des Jésuites pour y établir la Foi , 142. caractère & division des Peuples de ce País , 143. leur langue : leur paresse , 144. Leurs vices & leurs idées sur la Religion , 145. Leurs mariages : éducation qu'ils donnent à leurs Enfants , 147. Quelques Nations demandent des Missionnaires , 148. Réduction parmi ces Indiens : faiseurs du Ciel sur eux , 149. Plusieurs se rendent dans cette Réduction , 152. Observations faites à la Côte occidentale de la Mer Magellanique , 174 , & suiv.

Mémoire contre les Jésuites , présenté à Philippe V : comment il en est reçu , 53. Il est présenté au Prince des Asturies , qui le

V

Tome VI.

rejecte, *ibid.* Impression qu'il fait en Espagne, 54.

Mocovis (les) paroissent disposés à embrasser le Christianisme, 120. On en forme une Réduction, 123.

Montagnards, [Indiens] leurs hostilités contre les Espagnols, 156. Ils ruinent la Bourgade de la Madelaine, & manquent leur entreprise sur la Conception, 157. On fait la paix avec eux, 162, & suiv.

Montiso & Mosco (Dom Jean) Gouverneur du Tucuman, réprime les Peuples du Chaco, 112.

N

NEMBIS, ou ANEMBI, (le) 105.

O

OBOCURU, Plante singulière, effet qu'elle produit sur un Missionnaire, 49.

Olivarez (Dom Joachim de) Commandant d'une Fregate est euvoié par le Roi pour ranger la Côte occidentale de la Mer Magellanique : journal de son voyage, 173.

PA LACIOS, (Dom François Xavier) est envoié par le Roi aux Chiquites en qualité de Commissaire, 109.

Palos, (Dom Joseph) Coadjuteur du Paraguay) il tombe en apoplexie, 6. Sa mort & son éloge, 7.

Patagons, (Côte des) Observations des Jésuites sur cette Côte, 211.

Peralta, (Dom Joseph de) Evêque de Buenos-Ayres : extrait de sa Lettre au Roi Catholique, 86.

Philippe V, comment il reçoit un Mémoire d'un Religieux contre les Jésuites, 53. Il fait dresser un Décret en forme de Réglement, 85. Ses ordres pour le Réglement du Tribut dans les Réductions, 166. Sa Cédule à ce sujet, 167.

Pineyro (Commandant d'une Troupe de Portugais : son arrivée dans les Réductions des Jésuites, 101. Ce qui se passe entre lui & le Supérieur des Missions, 102.

Pons, (le Pere Joseph) sa Mission au Chaco, 12. Information qu'il reçoit du Martyre du Pere de Lizardi, 34.

DES MATIERES. 459

- En quel état il trouve son corps : honneurs qu'il lui rend , 35. Ses travaux chez les Mataguayos , 129. Port Deliré , (le) 176. Sa description , 180. Avantage de ce Port , 182. Port de Sainte-Croix , 187. Portugais (des) arrivent dans les Réductions des Jésuites , 101. Leur route pour se rendre du Bresil au Pérou , 105. Etablissement qu'ils ont faits sur cette route , *ibid.*

QUERINI , (le Pere Manuel) succès de ses travaux dans les Terres Magellaniques , 149.

Quiroga (le P. Joseph) est nommé par le Roi pour faire des Observations sur la Côte occidentale de la Mer Magellanique , 173. Son Voyage & ses Observations 174 , & suiv.

RAMIREZ , (Dom Basile) Pilote nommé par le Roi pour ranger la Côte occidentale de la Mer Magellanique , 173.

Réductions Troubles dans une Réduction : comment on y remé-

die , 114. Famine dans les Réductions : Providence de Dieu sur les Indiens , 130.

Rico , (le Pere Jean-Joseph) ses réponses aux objections qu'on lui fait , 79.

Rodero , (le Pere Gaspar d') Mémoire qu'il réfute , 55. Nouvelles objections faites à ce Pere & ses réponses , 79.

Rozas , (Dom D'egus Ortiz de) Gouverneur de Rio de la Plata , travaille à faire la paix avec les Montagnards 161. Il la conclut : sa conduite avec ces Indiens , 162. Il est nommé Gouverneur & Président de l'Audience Royal du Chili , 167.

S

SALCEDO , (D. Miguel de) Gouverneur de Rio de la Plata : guerre qu'il a à soutenir avec les Indiens Montagnards , 156.

Santafé. Situation & état de cette Ville , 86.

Sauces , (Rio de los) ou Riviere des Saules , 144.

Strobl , (le P. Mathias) succès de ses travaux dans les Terres Magellaniques , 149. Il dispose les Mataaguayos à faire la paix

06884-6

460

T A B L E

avec les Espagnols,
162. Il s'embarque
pour ranger la Côte
occidentale de la Mer
Magellanique, 173.

depuis Buenos-Ayres
jusqu'au Détroit de
Magellan, 173, &
suiv.

TOBATINES Projet
d'une Réduction pour
ces Indiens, 6. Ré-
duction fondée chez
eux par les Peres de la
Compagnie, 132.
Torrez, (le P. Jean de)
ses tentatives inutiles
pour la conversion
des Chiriguanes, 38.
Tucuman. Mission &
retraite dans cette Pro-
vince, 116.

TEGRROS, (le P. Sé-
bastien de) ses tra-
vaux chez les Tobati-
nes, 132.

VARELA, (D. Die-
gue) Pilote nommé
par le Roi, pour ranger
la Côte occidentale
de la Mer Magel-
lanique, 173.
Voyage (Journal d'un)
fait par ordre du Roi,
le long de la Côte de
la Mer Magellani que

ZAMORA, (le Doc-
teur D. Joseph Bravo
de) fruit de son zèle
pour la conversion des
Indiens, 141.

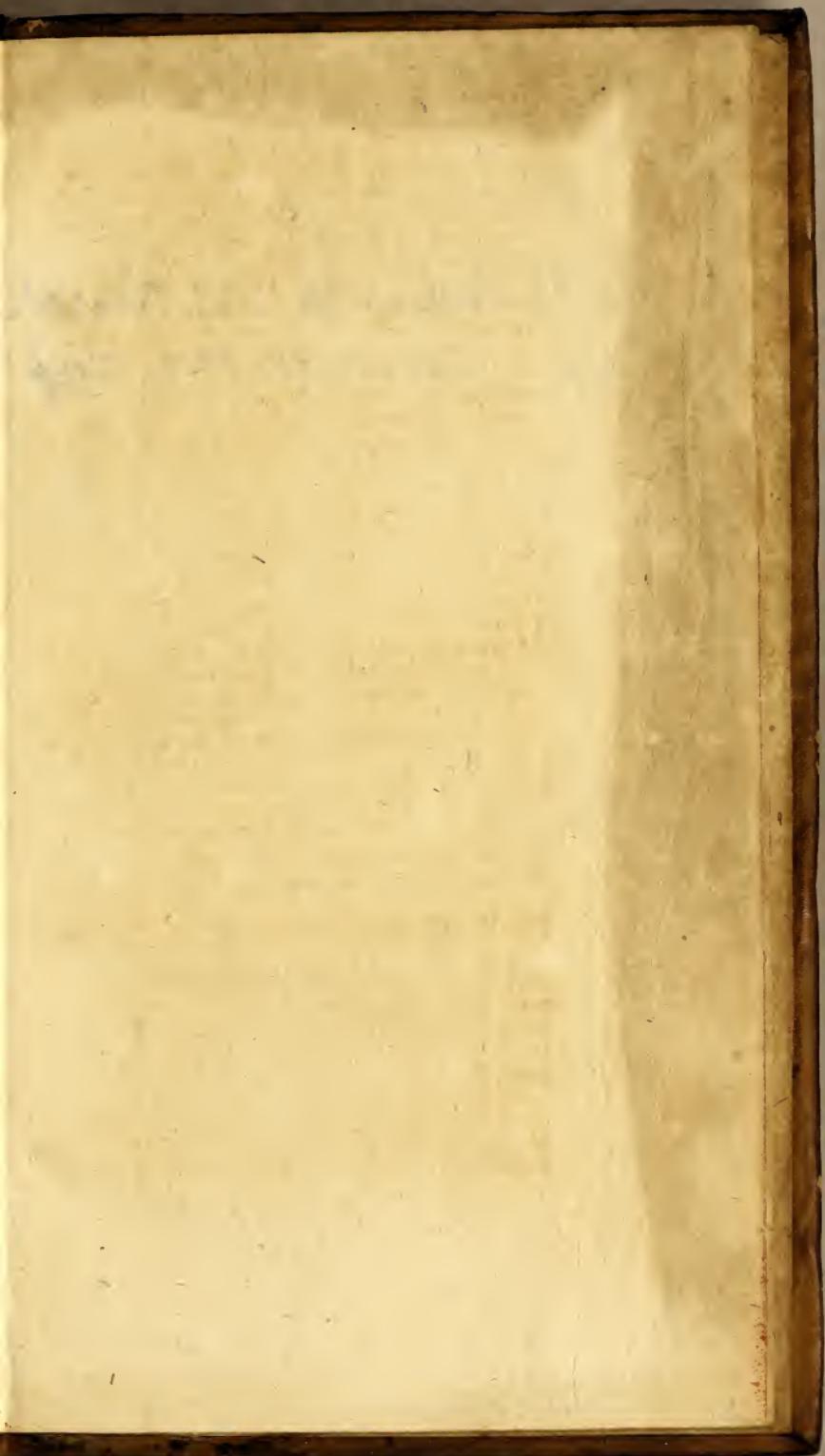
Zamucos. Réduction
formée chez ces In-
diens, 39. Belle ac-
tion d'un Zamucos,
41. Désordre arrivé
dans une de leurs
Bourgades, 42. Ils
sont transférés aux
Chiuites, 45. Ils
retournent à leur pre-
mière Réduction, 46.
Leur ferveur, 48.

Zatiénos. Conversion de
plusieurs de ces In-
diens, 46.

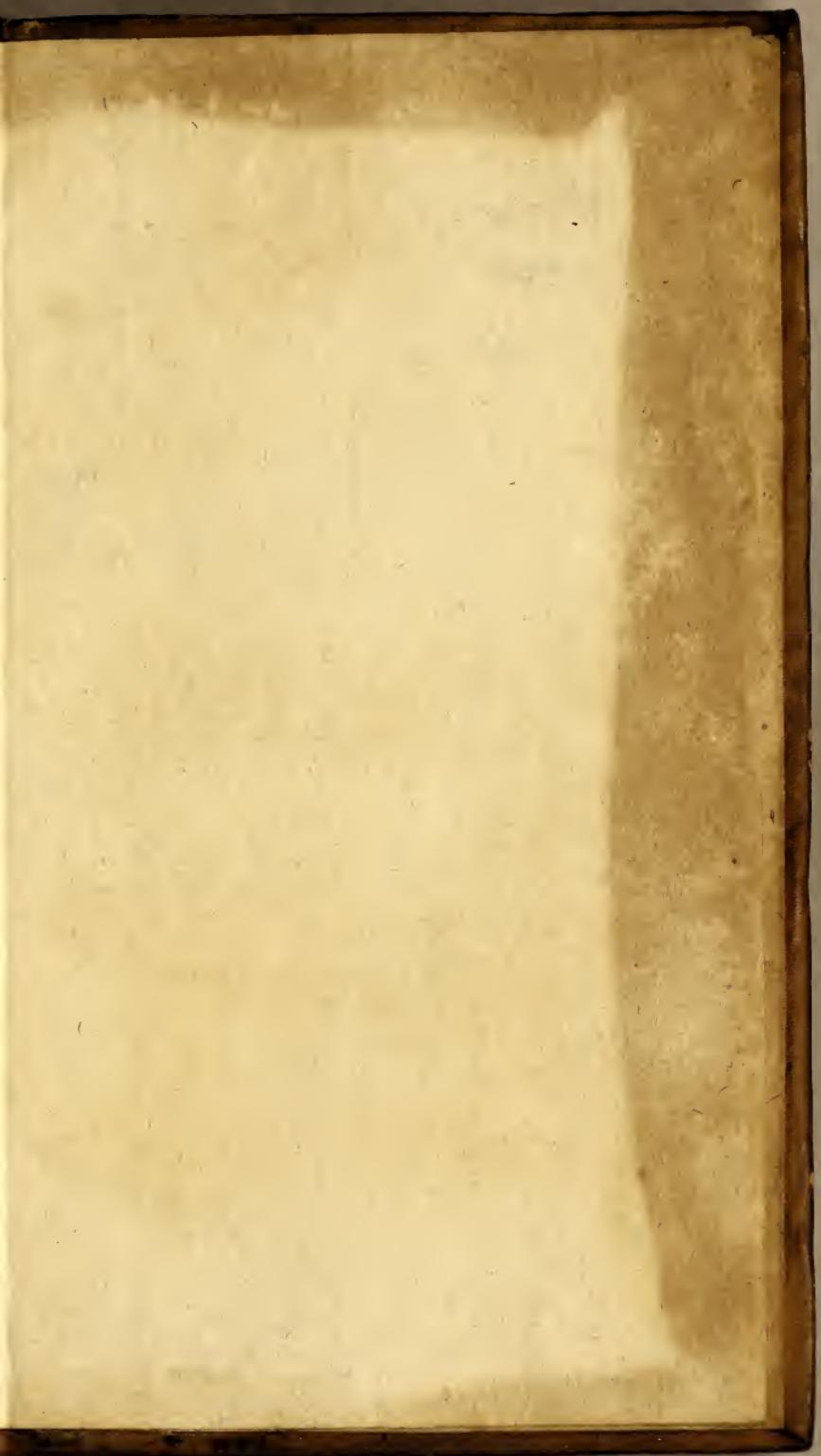
Liste des Pièces Justificatives de ce Volume.

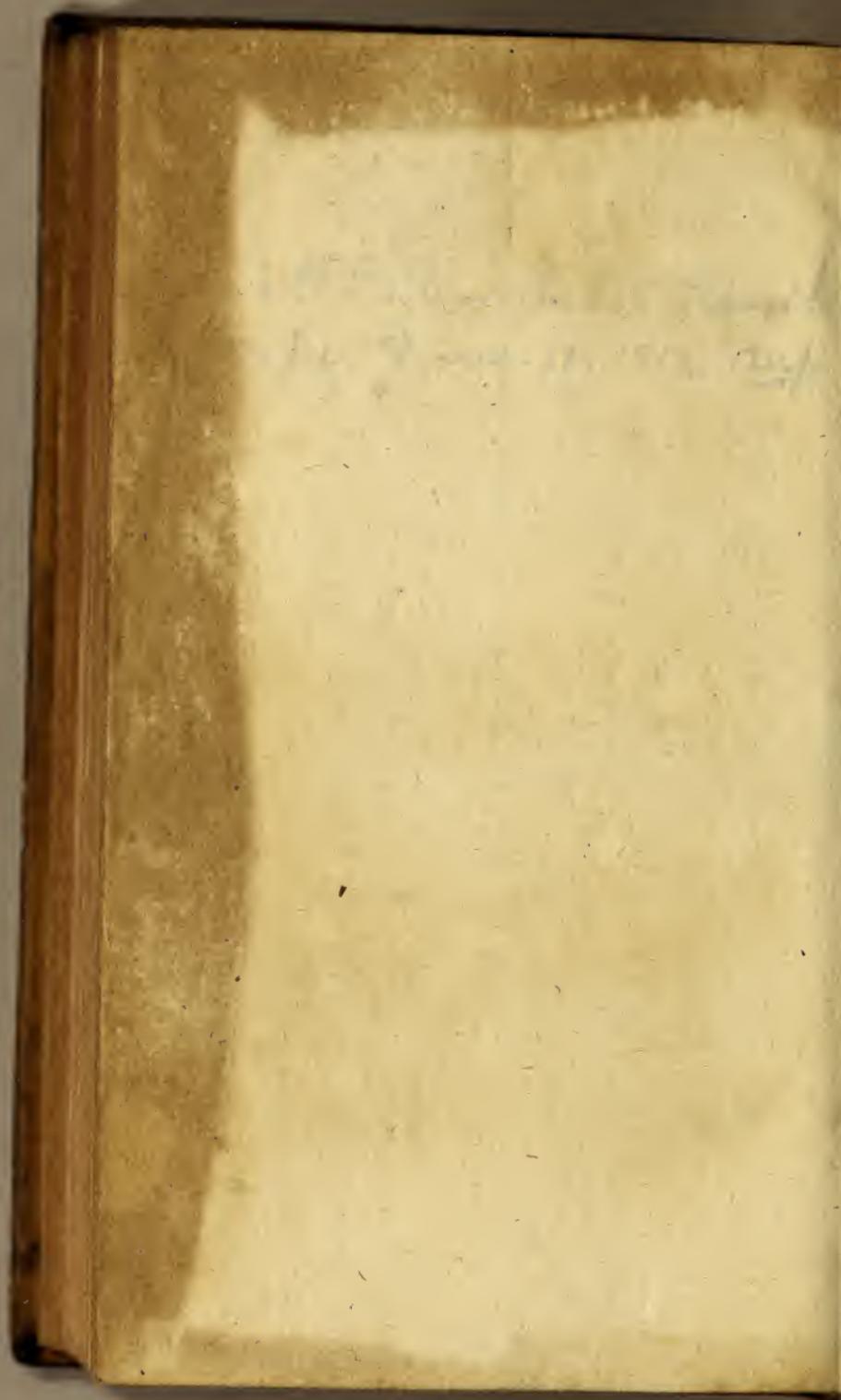
Mémoire du Prov. des Jésuites au Roi Catholique.
Lettre de l'Evêque du Paraguay au Roi Catholique.
Lettre de D. Jos. Palos, Ev. du Parag. au Roi Car.
Lettre du Corps de Vile de l'Assompt. au Roi Cath.
Lettre de D. Jos. de Peralta, Ev. de Buenos-Ayres,
au Roi Catho'ique.
Décret de Philippe V, en faveur des Jés. du Parag.
Journal d'un Voyage à la Côte de la Mer Magellan.
Lettres de D. Triviño à l'Auteur de cette Histoire.

F I N.



Collated with L. E. Church
copy June 11, 1912. dup





E757

C478h

6

